

PERFORMANCE PERSPECTIVE



SOMMAIRE

1

Présentation du Groupe 3

- 1.1 Présentation générale du Groupe 4
- 1.2 Informations financières sélectionnées 8
- 1.3 Historique 11
- 1.4 L'industrie du TIC 12
- 1.5 La stratégie du Groupe 17
- 1.6 Présentation des activités 23
- 1.7 Accréditations, agréments et autorisations 41
- 1.8 Contrats importants 42
- RFA** 1.9 Recherche, développement, Innovation brevets et licences 43
- 1.10 Systèmes d'information et de pilotage 43
- RFA** 1.11 Facteurs de risques 44
- 1.12 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage 52
- 1.13 Assurances 54

2

RFA Responsabilité sociétale de l'entreprise 55

- 2.1 Vision 56
- 2.2 Gouvernance et excellence opérationnelle 61
- 2.3 Ressources Humaines 63
- 2.4 Santé-Sécurité et Environnement 69
- 2.5 Société 76
- 2.6 Méthodologie de recueil de l'information 79
- 2.7 Table de concordance 81
- 2.8 Avis du certificateur indépendant 83

3

RFA Gouvernement d'entreprise 85

- 3.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif 87
- 3.2 Rapport du Président du Conseil d'administration 95
- 3.3 Rémunérations des dirigeants 112
- 3.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés 121

4

RFA Rapport du management 127

- 4.1 Faits marquants de l'exercice 128
- 4.2 Évolution de l'activité et des résultats 129
- 4.3 Flux de trésorerie et financement 134
- 4.4 Événements postérieurs à l'approbation des comptes 141
- 4.5 Changements significatifs de la situation financière et commerciale 141
- 4.6 Tendances pour l'exercice 2016 141

5

RFA États financiers 143

- 5.1 États financiers consolidés 144
- 5.2 Comptes sociaux de Bureau Veritas SA 209
- 5.3 Informations complémentaires en vue de l'approbation des comptes 2015 233

6

Informations sur la Société et le capital 237

- 6.1 Renseignements de caractère général 238
- 6.2 Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2015 239
- RFA** 6.3 Principales filiales 240
- 6.4 Contrats intra-groupe 243
- 6.5 Contrats de franchise industrielle, redevance de nom et licence de savoir-faire 243
- RFA** 6.6 Capital social et droits de vote 244
- RFA** 6.7 Actionnariat 248
- RFA** 6.8 Informations boursières 250
- 6.9 Documents accessibles au public 252
- 6.10 Opérations avec les apparentés 252
- 6.11 Actes constitutifs et statuts 254
- RFA** 6.12 Personnes responsables 258
- RFA** 6.13 Contrôleurs légaux des comptes 259
- 6.14 Tables de concordance 260

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2015

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

➤ Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 67-71 Boulevard du Château – 92 200 Neuilly-sur-Seine – France.

Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2014 ainsi que le rapport d'audit correspondant, figurant aux pages 99 à 113, 115 à 181 et 182 du Document de référence, déposé auprès de l'AMF, en date du 23 mars 2015, sous le numéro D.15-0191.
- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2013 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 97 à 112, 113 à 174 et 175 du Document de référence, déposé auprès de l'AMF, en date du 28 mars 2014, sous le numéro D.14-0231.



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 mars 2016 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1

Présentation du Groupe

1.1	Présentation générale du Groupe	4	1.8	Contrats importants	42
1.2	Informations financières sélectionnées	8	RFA 1.9	Recherche, développement, Innovation brevets et licences	43
1.3	Historique	11	1.10	Systèmes d'information et de pilotage	43
1.4	L'industrie du TIC	12	RFA 1.11	Facteurs de risques	44
1.5	La stratégie du Groupe	17	1.12	Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	52
1.6	Présentation des activités	23	1.13	Assurances	54
1.7	Accréditations, agréments et autorisations	41			

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

1.1 Présentation générale du Groupe

Mission

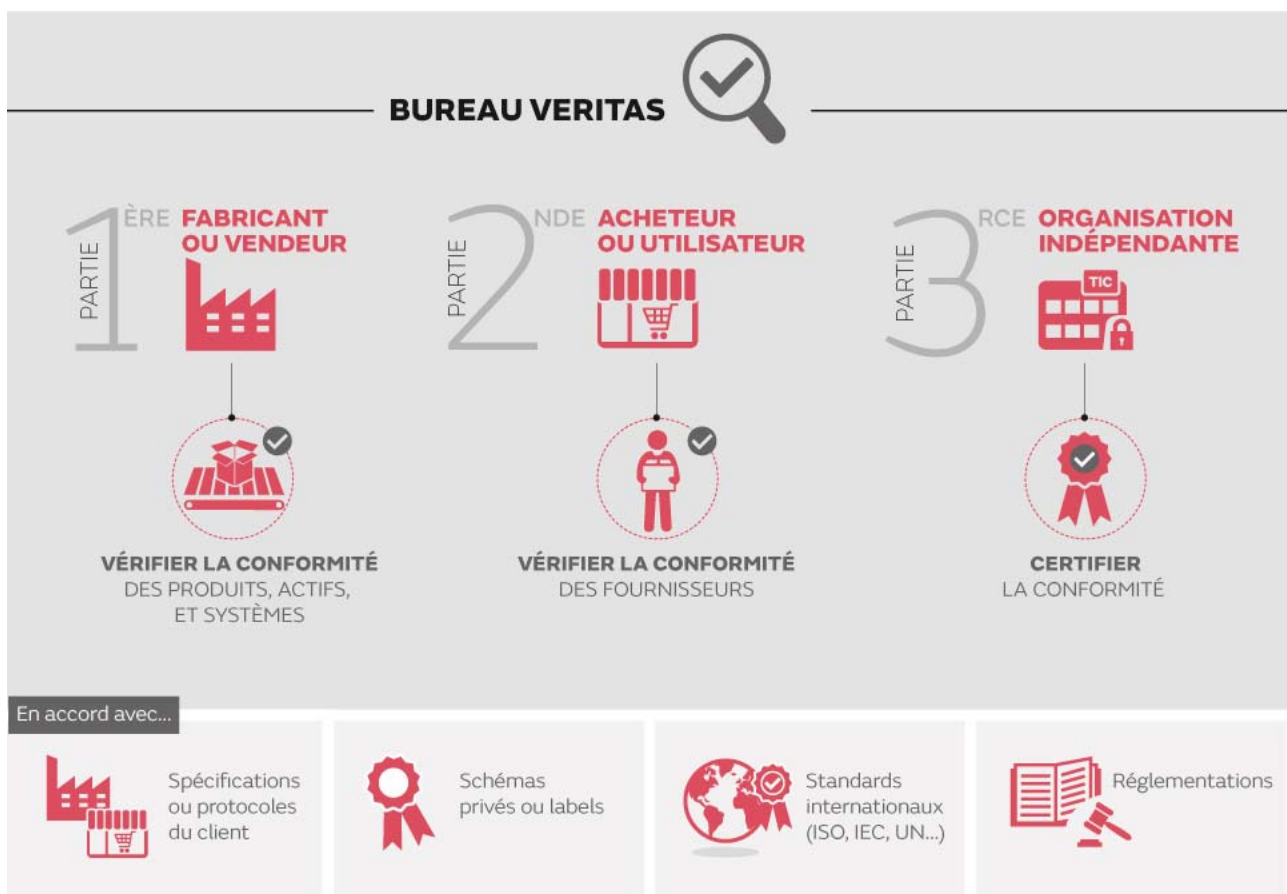
Bureau Veritas est un leader des services d'inspection, de certification et d'essais en laboratoire, plus communément appelés les services du « TIC » pour Test, Inspection et Certification.

Ces services ont pour objectif de vérifier la conformité d'un produit, d'un actif ou d'un système de gestion à un référentiel, principalement des normes et réglementations en matière de qualité, santé, sécurité, protection de l'environnement et responsabilité sociale (« QHSE »).

En fonction des besoins des clients et du cadre réglementaire, Bureau Veritas agit comme une « tierce partie », c'est-à-dire en tant qu'organisme indépendant, établissant des rapports et des

certificats indépendants des obligations contractuelles, comme « seconde partie », travaillant pour le compte et sous la direction de son client pour un meilleur contrôle de la chaîne d'approvisionnement, ou encore comme « première partie » pour le compte de fabricants ou distributeurs qui souhaitent établir la conformité des produits, actifs, systèmes qu'ils fabriquent ou commercialisent.

La mission de Bureau Veritas participe donc à la facilitation et à la sécurisation des transactions et opérations, par la confiance que le Groupe crée entre les acteurs économiques, grâce à son indépendance, son impartialité, son expertise et son intégrité.



Les services délivrés par Bureau Veritas répondent à six axes de création de valeur pour ses clients :



Délivrer un permis d'exploitation

Les entreprises doivent pouvoir démontrer qu'elles se conforment à de multiples normes et réglementations. Bureau Veritas leur apporte une connaissance approfondie des normes applicables à leurs activités et, en qualité de tierce partie indépendante, vérifie qu'elles les respectent. Cela leur permet d'exercer et de développer leurs activités en toute conformité avec les exigences réglementaires locales et internationales et d'obtenir et de conserver les autorisations d'exploiter délivrées par les autorités publiques.

Faciliter les échanges commerciaux

Le commerce international repose sur l'existence de tierces parties qui certifient que les biens échangés, sont conformes en qualité et quantité au contrat qui lie les deux parties. Bureau Veritas intervient dans le processus de transaction pour tester les matériaux, vérifier la conformité des biens aux spécifications contractuelles et valider les quantités. Les échanges de matières premières par exemple reposent sur des certificats émis par des entreprises comme Bureau Veritas.

Accéder aux marchés mondiaux

Les biens d'équipements ou les produits grand public doivent être conformes aux normes nationales et supra nationales pour pouvoir être mis sur le marché dans un pays donné. Ces normes sont des barrières techniques au commerce au sens de l'OMC. Les entreprises conçoivent et fabriquent leurs produits et équipements afin qu'ils soient conformes aux normes de plusieurs pays. Elles s'appuient alors sur Bureau Veritas pour réaliser les tests, optimiser le plan de test, et, *in fine*, réduire le temps de mise sur le marché.

Réduire les risques

Le contrôle des risques en matière de qualité, de santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale améliore l'efficacité et les performances des organisations. Bureau Veritas aide ses clients à identifier ces risques et à les maîtriser, depuis la conception jusqu'à la réalisation et au dé-commissionnement de leurs projets.

Maîtriser les coûts

Les méthodes de contrôle, d'inspection et d'audit seconde ou tierce partie permettent aux entreprises de connaître l'état réel de leurs actifs et de lancer en confiance les projets et les produits nouveaux, c'est-à-dire en ayant l'assurance que les coûts, les délais et la qualité sont maîtrisés. Pendant l'exploitation, les inspections permettent d'optimiser la maintenance et la durée de vie des équipements industriels.

Protéger les marques

L'essor des réseaux sociaux dans les dernières années a engendré une profonde évolution de la gestion des marques mondiales. Elles peuvent se retrouver très rapidement mises en cause par la défaillance de l'un des acteurs de leur chaîne d'approvisionnement ou de la chaîne de distribution. La reconnaissance mondiale de Bureau Veritas permet alors aux entreprises d'améliorer leur gestion des risques, en s'appuyant sur les analyses d'un acteur reconnu et impartial.

Services

Bureau Veritas propose trois principaux types de services :

- les **essais et analyses en laboratoire** ou sur site consistent à déterminer les caractéristiques d'un produit ou d'un matériau. Ils permettent d'obtenir l'assurance que les produits ou matériaux possèdent les propriétés requises en termes de sécurité et de qualité et qu'ils sont conformes aux cahiers des charges et aux normes et réglementations applicables ;
- l'**inspection** est la vérification sur site qu'un produit, un actif ou un système répond aux critères prescrits. Les inspections couvrent un large éventail de services conçus pour réduire les risques, contrôler la qualité, vérifier les quantités et répondre aux exigences réglementaires. Cela comprend des inspections visuelles, des vérifications documentaires, des supervisions de fabrication, des contrôles électriques et mécaniques ;
- la **certification** est une attestation de conformité à des exigences spécifiques délivrée par un organisme accrédité. Elle permet d'obtenir la garantie par un tiers indépendant qu'un produit, un service ou un système de management est conforme à des normes spécifiques. La certification permet aux entreprises de renforcer leur réputation, d'accéder à de nouveaux marchés ou simplement d'exercer leurs activités. Bureau Veritas offre des services de certification qui s'appliquent aux systèmes de management, aux produits et aux personnels.

Les prestations effectuées par Bureau Veritas portent sur :

- des Actifs comme :
 - des navires, des trains et des avions,
 - des bâtiments et infrastructures et des réseaux,
 - des centrales électriques, raffineries, pipelines et autres installations industrielles ;
- des Produits tels que :
 - des produits de consommation : matériels électroniques grand public, textiles, jouets, automobile, produits alimentaires, objets connectés,
 - des équipements industriels : équipements sous pression, machines, équipements électriques,
 - des matières premières : pétrole, produits pétrochimiques, minéraux, métaux et autres matières premières ;
- des Systèmes tels que :
 - des systèmes de management QHSE (ISO 9001, 14001, OHSAS 18001),
 - des systèmes de management QHSE sectoriels (automobile, aéronautique, agroalimentaire, etc.),
 - des systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement incluant les audits de fournisseurs.

Clients

Bureau Veritas dispose d'un portefeuille de plus de 400 000 clients. Il intervient dans de nombreux secteurs tels que le transport et la construction maritime, la chaîne de valeur du pétrole et du gaz de l'exploration à la distribution, la construction et le génie civil, le power & utilities, les biens de consommation et la grande distribution, l'aéronautique et le ferroviaire, l'industrie des métaux et des minéraux, l'agroalimentaire, les gouvernements, l'automobile et la chimie.

Organisation

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés, de s'adapter à l'évolution constante des besoins des clients, de mieux gérer son réseau géographique, et de soutenir sa stratégie, Bureau Veritas adapte constamment son organisation.

Depuis, le 1^{er} janvier 2016, le Groupe est organisé autour de quatre divisions opérationnelles :

- Marine & Offshore ;
- Matières Premières, Industrie et Infrastructures ;
- Biens de consommation ; et
- Services aux gouvernements & Commerce international.

Les opérations sont organisées sous une forme matricielle, par groupes opérationnels ou *operating groups*, ce qui permet de :

- bénéficier plus facilement des complémentarités entre les activités et de favoriser les opportunités de ventes croisées, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients ;

- disséminer facilement les bonnes pratiques à travers le réseau ;
- bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissements dans des nouveaux outils ; et
- s'adapter rapidement aux évolutions des marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

Le reporting financier de Bureau Veritas est structuré autour de 8 activités :

- la Marine & Offshore, les Biens de consommation, les Services aux gouvernements & Commerce international ;
- les Matières Premières, l'Industrie, l'Inspection & Vérification en Service, la Construction et la Certification faisant partie de la division Matières Premières, Industrie et Infrastructures créée depuis le 1^{er} janvier 2016.

Les 8 activités sont présentées ci-dessous. Une description plus détaillée figure au paragraphe 1.6 - Présentation des activités, du présent Document de référence.

Marine & Offshore

En tant que société de classification, Bureau Veritas procède à l'évaluation de conformité des navires et unités *offshore* à des normes portant principalement sur la solidité des structures et la fiabilité des équipements à bord. Bureau Veritas délivre également des certificats réglementaires par délégation des autorités de pavillon.

Industrie

Bureau Veritas vérifie la fiabilité et l'intégrité des actifs industriels, ainsi que leur conformité à la réglementation. Les services comprennent l'évaluation de conformité, le suivi de production, la gestion de l'intégrité des actifs et la certification des équipements. Bureau Veritas vérifie également l'intégrité des équipements industriels et des produits au moyen de tests non destructifs et d'analyse des matériaux.

Inspection & Vérification en Service (IVS)

Bureau Veritas effectue des inspections périodiques pour évaluer la conformité des équipements en service (installations électriques, systèmes de sécurité incendie, ascenseurs, équipements de levage et machines) à la réglementation santé et sécurité ou aux exigences spécifiques des clients.

Construction

Bureau Veritas aide ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects QHSE de leurs projets de construction, de la phase de conception à l'achèvement des travaux. Les missions concernent l'évaluation de conformité d'un ouvrage à des référentiels techniques, l'assistance technique, la surveillance de la gestion de sécurité pendant les travaux et l'assistance à la gestion d'actifs.

Un leadership central

Les fonctions support du Groupe sont placées sous la responsabilité de membres du Comité exécutif :

- la finance, la fiscalité, l'audit interne, le support aux acquisitions et les relations investisseurs, sont sous la responsabilité de Sami Badarani ;
- le développement commercial, la prospective stratégique, la digitalisation, l'innovation et les acquisitions sont sous la responsabilité de Philippe Lanterrier ;
- le juridique, les risques et la *Compliance* sont sous la responsabilité d'Andrew Hibbert ;
- le marketing, les ventes et la communication sont sous la responsabilité de Marc Boissonnet ; et
- les Ressources Humaines, sont sous la responsabilité de Xavier Savigny.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne, tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé, à la culture entrepreneuriale.

Certification

En tant qu'organisme de certification, Bureau Veritas certifie que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement utilisés par les clients sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO), nationaux, sectoriels ou propres à des grandes entreprises.

Matières Premières

Bureau Veritas offre des services d'inspection et de tests en laboratoire pour tous les types de matières premières : pétrole et produits pétrochimiques, métaux et minéraux et matières premières agricoles.

Biens de consommation

Bureau Veritas intervient auprès des distributeurs et des fabricants de biens de consommation afin d'évaluer la conformité de leurs produits et procédés de fabrication aux exigences réglementaires, de qualité et de performance. Bureau Veritas teste les produits, inspecte les marchandises, évalue les usines et réalise des audits sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT)

Bureau Veritas assiste les autorités gouvernementales, en mettant en place des programmes visant à maximiser leurs revenus et à vérifier que les produits importés répondent aux normes établies. Bureau Veritas propose également un ensemble de services pour le secteur automobile : contrôle technique, expertise technique de véhicules accidentés, contrôle de la chaîne logistique.

1.2 Informations financières sélectionnées

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés audités du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015 préparés conformément aux normes IFRS.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes consolidés audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au paragraphe 5.1 – États financiers consolidés ainsi que du chapitre 4 – Rapport du management du présent Document de référence.

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	4 634,8	4 171,5	3 933,1
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	775,2	694,0	656,9
Marge opérationnelle ajustée en %	16,7%	16,6%	16,7%
Résultat financier	(89,3)	(80,9)	(64,0)
Résultat net part du Groupe	255,3	294,6	345,1
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE ^{(a) (b)}	420,3	391,3	397,0

(a) Indicateurs non définis par les normes IFRS.

(b) Le calcul du résultat net ajusté part du Groupe est détaillé dans le paragraphe 4.2.7 du présent Document de référence.

RÉCONCILIATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
Résultat opérationnel	576,9	563,1	589,6
Amortissement des actifs incorporels issus des acquisitions	86,7	106,2	51,1
Charges de restructurations	20,8	20,0	15,9
Acquisitions et cessions	0,8	3,2	0,3
Perte de valeur des goodwill	90,0	1,5	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ (ROA) ^(a)	775,2	694,0	656,9

(a) Indicateur non défini par les normes IFRS.

CHIFFRES CLÉS DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
Flux net de trésorerie généré par l'activité	706,1	606,6	527,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(169,4)	(147,8)	(147,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3,8	4,3	6,2
Intérêts payés	(78,4)	(61,1)	(62,5)
CASH FLOW LIBRE ^(a)	462,1	402,0	324,3

(a) Indicateur non défini par les normes IFRS.

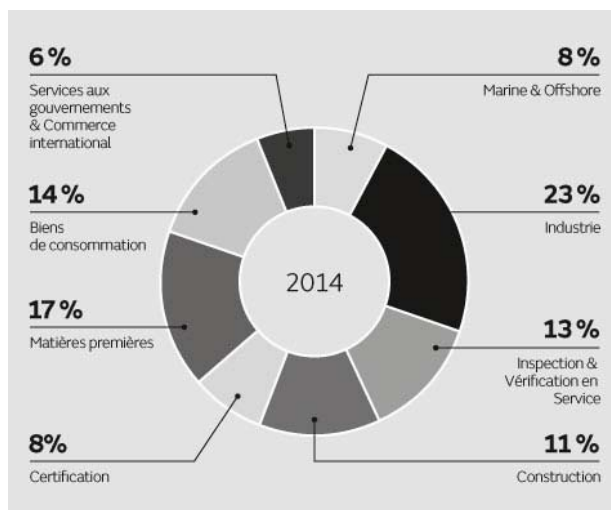
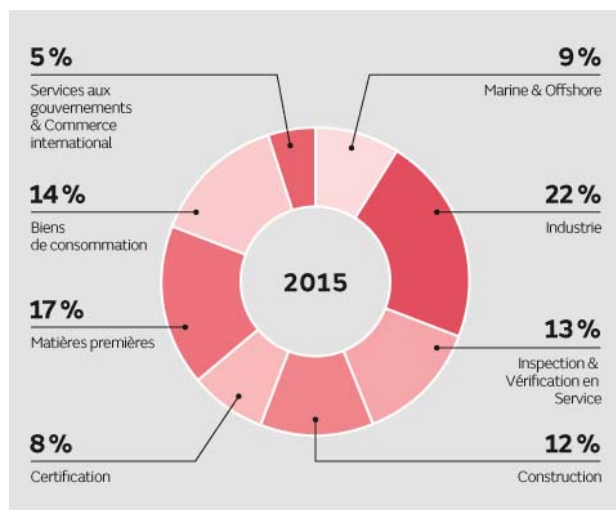
CHIFFRES CLÉS DU BILAN

(en millions d'euros)	2015	2014	2013
Total actif non courant	3 146,3	3 128,4	2 356,6
Total actif courant	2 010,9	1 651,4	1 360,7
Total actif	5 157,2	4 779,8	3 717,1
Capitaux propres	1 124,9	1 140,7	982,1
Total passif non courant	2 798,0	2 448,6	1 714,2
Total passif courant	1 234,3	1 190,5	1 020,8
Total passif	5 157,2	4 779,8	3 717,1
ENDETTEMENT NET TOTAL^(a)	1 867,0	1 878,6	1 320,7

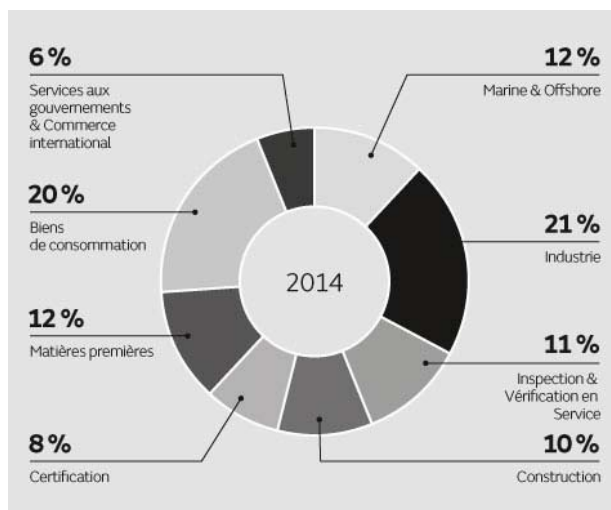
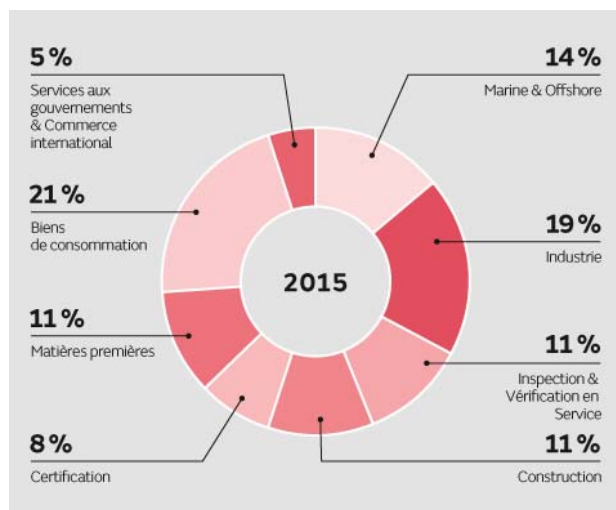
(a) Indicateur non défini par les normes IFRS. L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe duquel sont déduites les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités comme indiqué dans le paragraphe 4.3.2 du présent Document de référence.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par activité

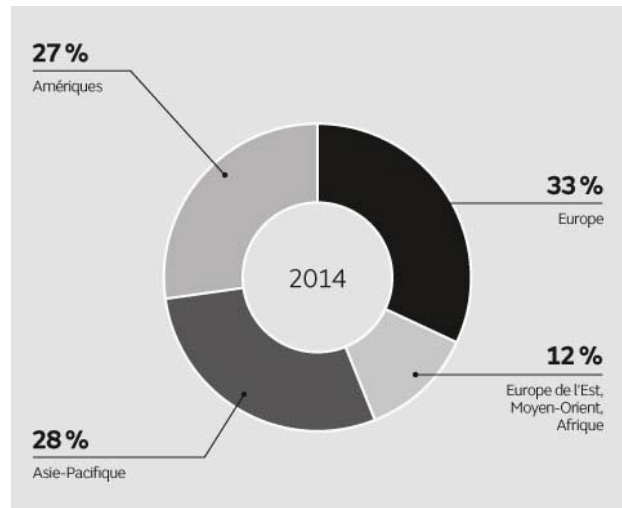
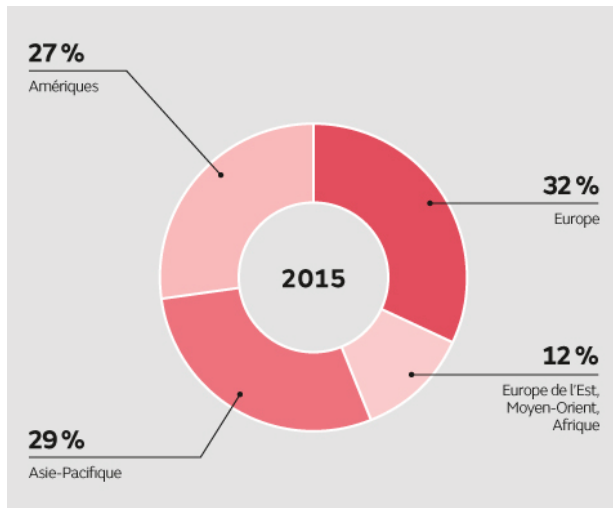
CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ



Chiffre d'affaires par zone géographique



1.3 Historique

1828 : les origines

Le « bureau de renseignements pour les assurances maritimes » est fondé en 1828 à Anvers, en Belgique. Sa mission est de collecter, vérifier et fournir aux assureurs des informations sur l'état des navires et de leurs équipements. Renommée Bureau Veritas, la société transfère son siège à Paris et développe un réseau international.

1920 : la révolution industrielle moderne

Le nombre croissant d'accidents pendant le boom de la construction qui a suivi la première guerre mondiale conduit à la mise en œuvre de mesures préventives. Bureau Veritas accompagne l'essor industriel et s'engage dans de nouvelles activités telles que l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, le contrôle technique dans l'aéronautique, l'automobile et la construction. Bureau Veritas ouvre ses premiers laboratoires près de Paris, pour réaliser des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

1960 : le progrès technique

Les « trente glorieuses » sont prolifiques pour le progrès technique, l'urbanisation et le commerce mondial. Bureau Veritas joue un rôle actif dans la modernisation des règles de construction maritime, pour la classification des engins sous-marins, des premiers navires à propulsion nucléaire et des plates-formes marines. Les débuts de l'informatique permettent d'appliquer des méthodes plus scientifiques. Dans la construction, Bureau Veritas renforce son rôle d'expert pour la protection des personnes et des biens et les économies d'énergie.

1990 : diversification et expansion mondiale

Avec l'accélération de la mondialisation, les acteurs économiques ont besoin de traçabilité, de transparence et d'harmonisation technique à l'échelle internationale. Pour répondre aux besoins de ses clients, Bureau Veritas développe de nouvelles activités pour l'évaluation des systèmes de management et des chaînes d'approvisionnement : la certification et les services aux gouvernements. En parallèle, Bureau Veritas étoffe son réseau et ouvre des bureaux en Afrique, en Chine,

aux États-Unis. Dans les années 90, Bureau Veritas donne une nouvelle impulsion à son développement, grâce à la croissance externe. Il acquiert CEP (1996) et devient le leader de l'évaluation de conformité dans la construction en France. Les sociétés américaines ACTS (1998) et MTL (2001), spécialisées dans les essais de biens de consommation, ajoutent une nouvelle activité au portefeuille du groupe. Il étend aussi sa présence aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Espagne.

2007 : introduction en bourse

La société Bureau Veritas est introduite en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'introduction en bourse vise à conforter la stratégie de développement de Bureau Veritas par le renforcement de sa notoriété, l'accès à de nouveaux moyens de financement et la fidélisation de ses collaborateurs.

2010 : développement dans les matières premières et les pays à fort potentiel

Les pays en forte croissance investissent dans des projets d'infrastructures et connaissent un accroissement des exigences de qualité, de sécurité et de fiabilité. Avec l'acquisition d'Inspectorate en 2010, Bureau Veritas se positionne parmi les trois leaders mondiaux dans le secteur des matières premières. Bureau Veritas poursuit son expansion géographique. Avec l'acquisition de Maxxam en 2014, le Groupe devient le leader de son secteur au Canada. En parallèle, le Groupe réalise une série d'acquisitions dans les domaines de la construction et des biens de consommation en Chine.

2015 : nouvelle feuille de route stratégique

Le Groupe effectue une analyse en profondeur de ses marchés et définit une feuille de route stratégique à horizon 2020, qui s'appuie sur des initiatives clés pour améliorer son profil de croissance, sa résilience et sa rentabilité. Sa stratégie s'appuie notamment sur huit initiatives de croissance, l'expansion sur deux pays clés -les États-Unis et la Chine- et sur quatre principaux leviers identifiés pour soutenir le déploiement de ces initiatives : les ressources humaines, la gestion des grands comptes, Excellence@BV et le digital.

Évolution de l'actionnariat

Le groupe Wendel, coactionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004, le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100% du capital de la société Poincaré Investissements. À la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange a

permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le groupe Wendel, s'est élevée à 1 240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. À l'issue de cette opération le groupe Wendel a réduit sa participation au capital de Bureau Veritas de 62% à 52%. Le 6 mars 2015, le Groupe Wendel a cédé 48 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. À l'issue de l'opération, le groupe Wendel détenait 40% du capital et 56% des droits de vote de Bureau Veritas.

Au 31 décembre 2015, le groupe Wendel détient 40,1% du capital et 56,5% des droits de votes de Bureau Veritas.

1.4 L'industrie du TIC

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant des marchés sur lesquels il intervient. En conséquence, et sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent paragraphe sont des estimations du Groupe, fournies à titre indicatif et ne constituent pas des données officielles. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente.

1.4.1 Un marché estimé à 200 milliards d'euros

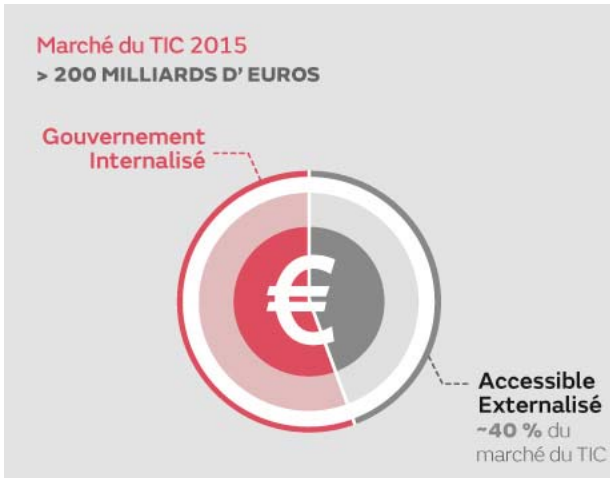
Les services d'inspection, de certification et d'essais en laboratoire appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement, de la performance et de la responsabilité sociale sont communément appelés l'industrie du « TIC » (Test, Inspection, Certification). Les activités de testing, d'inspection et de certification englobent plusieurs types de tâches : les tests en laboratoire ou les mesures sur site, l'audit des processus de management, les vérifications documentaires, les inspections sur la chaîne d'approvisionnement ou la vérification de la cohérence des données. Ces activités peuvent être faites pour le compte de l'utilisateur final ou de l'acheteur, de manière indépendante des parties prenantes ou en délégation du fabricant, ou en délégation de l'autorité publique ou privée. Les services TIC interviennent à chacune des étapes de la chaîne d'approvisionnement et sont applicables à l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le marché total du TIC est fonction de la valeur des produits et des actifs et du risque associé. L'intensité du TIC d'un produit ou

d'un actif correspond à la proportion de la valeur du produit ou de l'actif consacrée par le fabricant du produit ou l'opérateur de l'actif en activités de contrôle. En général, cette intensité s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0,1% et 0,8% de la valeur du produit ou de l'actif. Le volume total du marché du TIC peut être estimé en appliquant l'intensité du TIC aux dépenses des fabricants, des opérateurs, des acheteurs et des vendeurs de biens et de produits.

À court et moyen termes, la taille du marché varie principalement en fonction de l'inflation, de l'activité économique mondiale, des investissements et des échanges internationaux. En utilisant l'approche décrite ci-dessus Bureau Veritas a estimé la taille du marché du TIC mondial en 2015 à 200 milliards d'euros, en s'appuyant sur des données macroéconomiques externes telles que volume d'investissement par marché, les dépenses opérationnelles par marché, la valeur de la production des biens et de services, et le niveau des imports et exports.



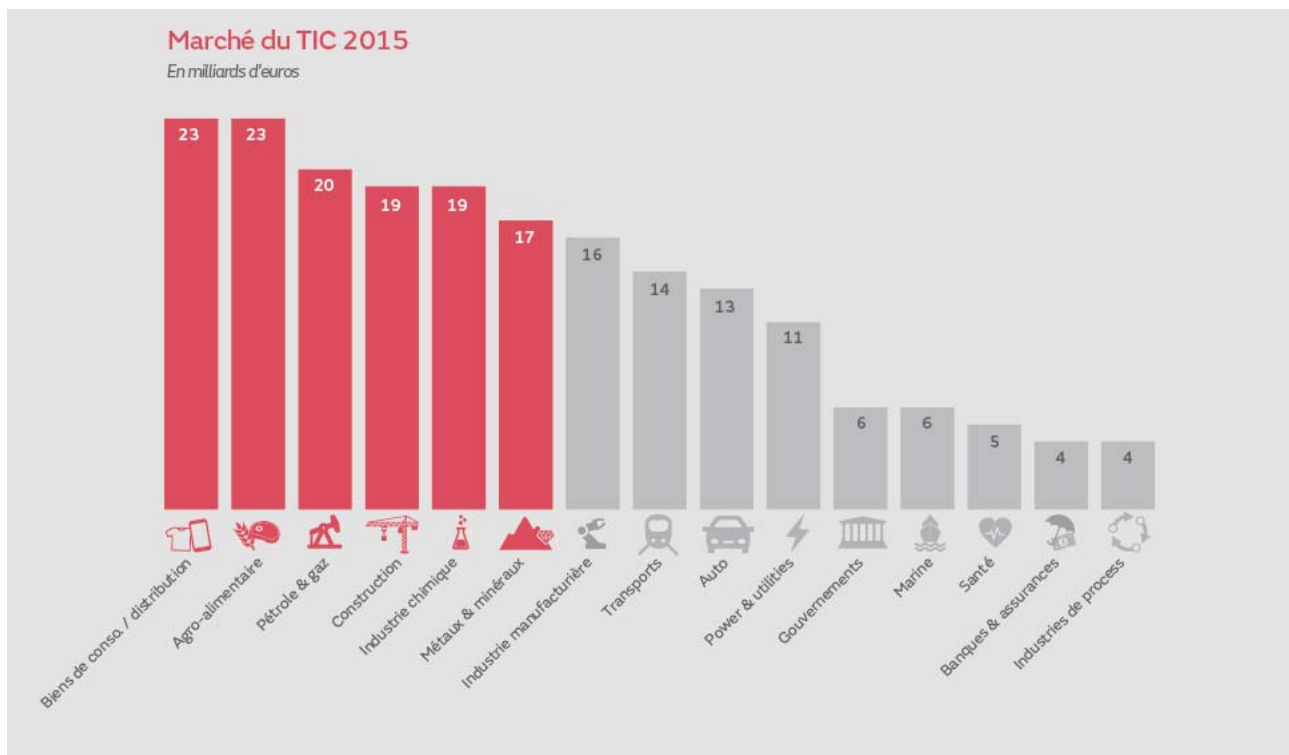


Le marché total du TIC peut être décomposé en deux segments :

- la part du marché externalisée, c'est-à-dire réalisée par les entreprises et organisations privées spécialisées dans le Test, l'Inspection ou la Certification ;
- la part du marché réalisée en interne, par les entreprises elles-mêmes, dans le cadre du contrôle et de l'assurance qualité ; et celle réalisée par les organismes et des administrations publiques – douanes, autorités de la concurrence, autorités portuaires, ou de sécurité industrielle.

Le marché du TIC externalisé dépend de l'organisation administrative d'un pays, de son niveau de fédéralisme et du secteur d'activité. Dans le temps, ces facteurs peuvent influencer significativement la taille du marché, indépendamment des évolutions macroéconomiques sous-jacentes. Les proportions relatives des deux segments évoluent donc année après année, suivant les politiques suivies par les gouvernements ou les évolutions des pratiques au sein des secteurs industriels. C'est par exemple le cas de la Chine qui libéralise progressivement certains secteurs d'activités.

Une ventilation du marché du TIC par secteur révèle que les principaux marchés sont les marchés touchant à la consommation, devant le pétrole et gaz, la construction, la chimie, et l'industrie minière. Pour Bureau Veritas, il s'agit d'être présent sur ces principaux marchés, et de se renforcer en priorité sur ces derniers.

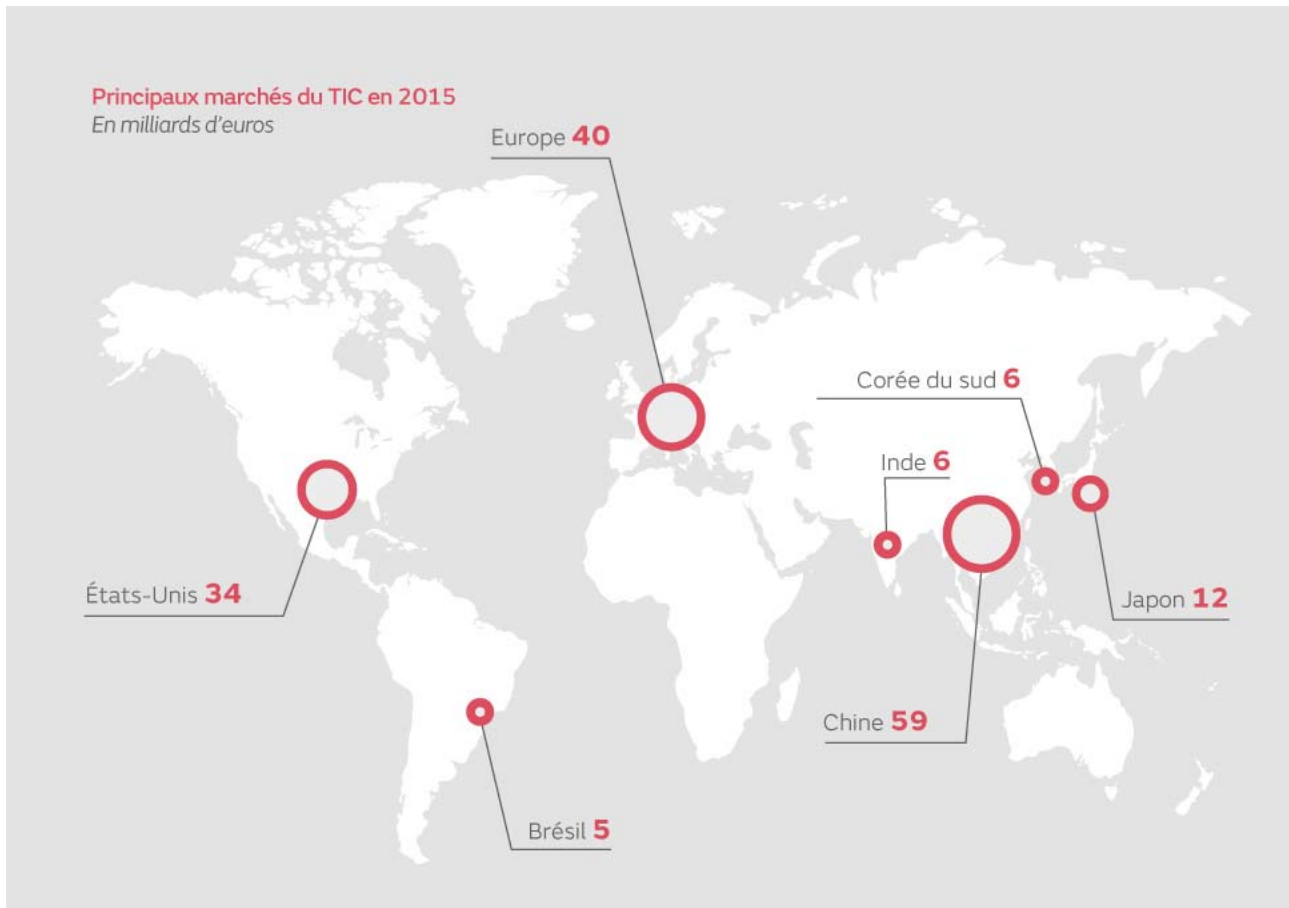


Source : estimations IHS & Bureau Veritas

1 Présentation du Groupe

L'industrie du TIC

Par région, le marché du TIC se répartit en trois pôles principaux : l'Europe, les États-Unis et l'Asie. Grâce aux investissements des 15 dernières années Bureau Veritas est présent sur l'ensemble de ces marchés. À l'avenir le Groupe entend renforcer ses positions dans les pays à fort potentiel, comme la Chine et les États-Unis.



Source : IHS, estimations Bureau Veritas

1.4.2 Des facteurs de croissance en mutation

La croissance du marché du TIC est tirée par 3 grands facteurs :

- la croissance générale de l'économie mondiale et des échanges internationaux qui influe sur les volumes de dépenses des clients de Bureau Veritas ;
- l'intensité TIC qui correspond à la proportion de la valeur consacrée par le fabricant du produit ou l'opérateur de l'actif en activités de contrôle ; et qui est assez stable à court terme mais évolue à la hausse sur le long terme, en raison du renforcement des standards et des réglementations ;
- l'externalisation des contrôles par les entreprises des activités de test, d'inspection et de certification.

La croissance mondiale reste un facteur de croissance du marché

Après une période de forte croissance, portée par la globalisation, la croissance économique des pays émergents et le super cycle des matières premières, le marché global du TIC devrait croître de façon plus modérée :

- 1) avec l'entrée de la Chine dans l'OMC, la globalisation de l'économie mondiale s'est accélérée. Cela s'est traduit notamment par le fait que la croissance des échanges mondiaux représentait, en moyenne, le double de la croissance du PIB mondial. Depuis 2011, la croissance des échanges mondiaux s'est ralentie et devrait, dans les prochaines années, représenter environ 1,2 fois celle du PIB mondial ;
- 2) le super cycle des matières premières qui avait démarré au début des années 2000 est terminé. Sur les prochaines années, les prix des matières premières devraient rester bas et la croissance des volumes de matières premières échangées devrait rester modérée ;
- 3) les pays émergents continueront de tirer la croissance, mais à un rythme moins élevé. L'écart de croissance entre économies matures et économies émergentes devrait diminuer.

Des tendances structurelles de long terme

La croissance de l'industrie du « TIC » est favorisée par des tendances structurelles de long terme, les *Megatrends*. Parmi celles-ci, quatre revêtent une importance particulière :

- 1) la croissance des classes moyennes dans les pays émergents, entraîne une augmentation de la demande de sécurité et des standards correspondants, ainsi que des investissements dans les infrastructures ;
- 2) l'utilisation de technologies plus complexes, comme celles relatives à l'internet des objets, accroît le nombre de tests à réaliser et le nombre de sous-traitants à contrôler. Le raccourcissement du cycle de vie des produits encourage les entreprises à externaliser une part de plus en plus importante des tests des prototypes ainsi que de la surveillance de leur chaîne d'approvisionnement afin d'être globalement plus réactives ;
- 3) la protection des marques mondiales devient plus complexe, notamment avec l'essor des réseaux sociaux, qui permettent un partage instantané de l'information. Au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises responsables, les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive et mondiale des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité ;
- 4) les autorités publiques délèguent de plus en plus leurs activités de contrôle à des acteurs spécialisés, disposant de la réactivité suffisante pour s'adapter aux contraintes des marchés qu'ils servent, et permettant de réduire largement les dépenses publiques.

Bureau Veritas a l'ambition de croître plus vite que son marché, en proposant des offres et des services innovants qui répondent aux nouveaux enjeux des clients, augmentant ainsi sa part de marché dans les secteurs et les régions offrant un potentiel de croissance supérieur et en saisissant les opportunités liées à l'externalisation et à la privatisation de certains marchés.

1.4.3 De fortes barrières à l'entrée

L'existence d'importantes barrières à l'entrée, rend difficile l'émergence de nouveaux acteurs globaux. Elles concernent notamment la nécessité :

- de jouir d'une **réputation d'intégrité et d'indépendance** afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques ;
- de disposer des **agrément et accréditations** dans un grand nombre de pays pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long. La constitution d'un large éventail d'autorisations et d'accréditations se construit donc sur le long terme ;
- de bénéficier d'un **réseau géographique dense**, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est

notamment importante pour déployer l'offre de services et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner les clients dans l'ensemble de leurs implantations ;

- d'offrir une **gamme étendue de services et d'inspections**, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux ;
- de disposer d'**experts techniques de premier plan**. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier en apportant des solutions à forte valeur ajoutée ;
- de bénéficier d'une **marque reconnue au niveau mondial**.

1.4.4 Des marchés fragmentés, en phase de consolidation

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés. Il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par activité ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux. Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, parapublics ou à statut associatif.

La consolidation de l'industrie du « TIC » s'accélère, en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, avec la volonté

des grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grandes entreprises à travers le monde.

Compte tenu de sa présence mondiale, de positions de leader sur chacun de ses marchés et de son expérience en matière d'acquisitions, le Groupe est bien positionné pour être l'un des principaux acteurs de cette consolidation.

Activités	Fragmentation	Environnement concurrentiel
Marine & Offshore	Moyenne	12 membres de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (« IACS »), classent plus de 90% de la flotte mondiale.
Industrie	Forte	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux. De nombreux acteurs locaux très spécialisés.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multilocaux en Europe. De nombreux acteurs locaux spécialisés.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux et de nombreux acteurs locaux.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux et des organismes de certification parapublics nationaux et de nombreux acteurs locaux.
Matières Premières	Moyenne	Quelques grands acteurs mondiaux. Quelques groupes régionaux et des acteurs locaux spécialisés.
Biens de consommation	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et les autres biens durables. Marché fragmenté pour les produits électriques et électroniques et l'agroalimentaire.
Services aux gouvernements & Commerce international	Faible	4 acteurs principaux pour les Services aux gouvernements.

1.5 La stratégie du Groupe

1.5.1 Les atouts du Groupe

Un réseau international performant

Bureau Veritas dispose d'un vaste réseau mondial d'environ 1 400 bureaux et laboratoires situés dans près de 140 pays.

Le réseau est particulièrement développé dans les pays industrialisés (France, États-Unis, Canada, Japon, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Australie) soumis à d'importantes réglementations et dans lesquels le Groupe est reconnu pour son expertise technique et des modèles de production innovants.

Bureau Veritas est également bien établi dans des économies à fort potentiel comme la Chine, le Brésil, le Chili, la Colombie ou l'Inde où il a construit au fil du temps des plateformes de croissance grâce à une forte présence locale. Le Groupe continue de renforcer sa présence dans ces régions en y ouvrant de nouveaux bureaux et laboratoires et en y développant chacune de ses activités.

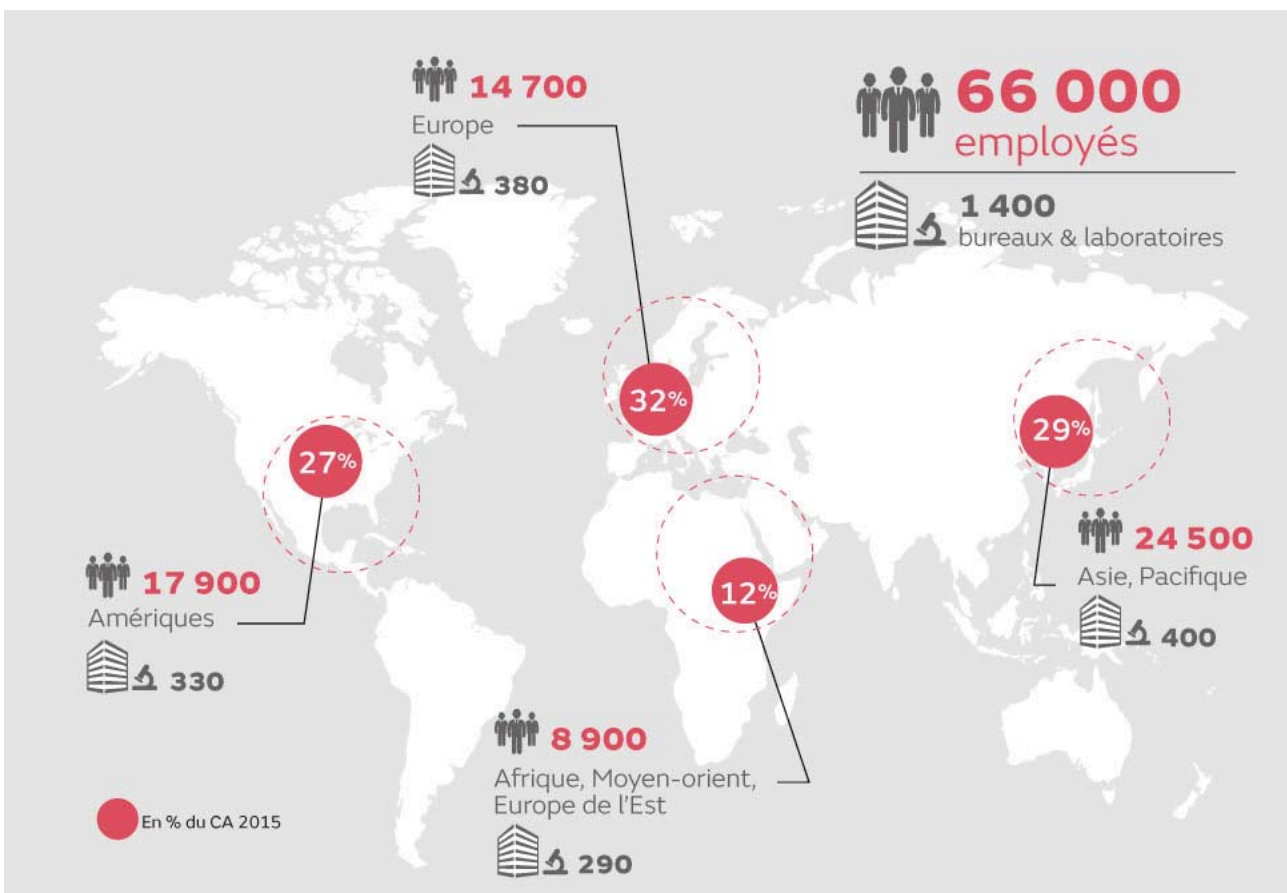
L'envergure du Groupe est l'un des atouts essentiels lui permettant d'apporter valeur et différenciation aussi bien au niveau commercial qu'opérationnel.

D'un point de vue commercial, le réseau mondial permet de proposer des services aux grands comptes et ainsi gagner d'importants contrats internationaux. Ces contrats représentent une part croissante de l'activité.

Sur le plan opérationnel, le Groupe améliore sa profitabilité grâce aux économies d'échelle générées par le partage des bureaux, de l'organisation, des fonctions de *back-office*, des outils informatiques, et par l'amortissement des coûts liés au développement de nouveaux services, leur réplcation et l'industrialisation des procédures d'inspection sur une plus large base.

L'organisation en pôles régionaux, situés dans des pays stratégiques, permet de diffuser les connaissances, le support technique et la force de vente dans une région donnée.

Dans le futur, le Groupe souhaite renforcer cette organisation en pôles régionaux afin de bénéficier des effets d'échelle.



Une forte image d'expertise technique et d'intégrité

Bureau Veritas a bâti avec succès une entreprise mondiale grâce à une réputation de longue date, en matière d'expertise technique, de qualité et d'intégrité. Cette réputation constitue l'un de ses principaux actifs et un réel avantage compétitif.

Une expertise technique reconnue par les autorités et de multiples organismes d'accréditation

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires. Le Groupe est aujourd'hui accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités délégataires nationales et internationales et d'organismes d'accréditation. Le Groupe veille en permanence à entretenir, renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe soient conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

Les valeurs de qualité et d'intégrité ancrées dans la culture et les procédures du Groupe

Intégrité, éthique, impartialité et indépendance font parties des valeurs fondamentales de Bureau Veritas. Elles sont essentielles au maintien de son image de marque et ont une réelle valeur dans les propositions commerciales faites aux clients.

Ces valeurs sont le point de convergence du travail effectué par la profession en 2003, sous la présidence de la Fédération Internationale des Agences d'Inspection (IFIA), qui a conduit à l'élaboration du premier Code d'éthique du Groupe publié en octobre 2003.

Un modèle de croissance rentable et générateur de cash flow

Le modèle financier de Bureau Veritas possède quatre caractéristiques :

- il repose sur deux moteurs de croissance : la croissance organique et les acquisitions. Entre 2011 et 2015, le Groupe a enregistré une croissance annuelle moyenne de plus de 8% de son chiffre d'affaires, répartie équitablement entre croissance organique et croissance externe ;
- c'est un modèle de croissance rentable : sur la période 2011-2015, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé de 16,2% à 16,7% ;
- il permet une génération de flux de trésorerie importante et régulière : sur la période 2012-2015, le Groupe a généré en moyenne 380 millions d'euros par an de flux de trésorerie disponible ;
- le Groupe est soumis à une politique disciplinée d'allocation de ressources, avec une dette nette maintenue à un niveau largement inférieur aux covenants financiers, la possibilité de financer des acquisitions, et de verser un dividende.

1.5.2 Une stratégie bâtie sur cinq piliers

Afin d'améliorer son profil de croissance, de résilience et de profitabilité, Bureau Veritas a élaboré sa stratégie autour de cinq piliers :

1. Accroître la couverture du marché grâce aux initiatives de croissance clés

Le Groupe va se renforcer sur ses marchés traditionnels en y proposant une offre de services élargie. Pour ce faire, Bureau Veritas a identifié plusieurs initiatives et plus particulièrement : les Services OPEX (réalisés pendant la phase d'exploitation) pour certains marchés (Pétrole & Gaz, Power & Utilities, Chimie), les Segments adjacents (Distribution et Industrie Minière), les contrats globaux de Certification et Marine & Offshore.

Bureau Veritas prévoit également d'accroître son exposition aux secteurs liés aux dépenses de consommation, à travers quatre initiatives supplémentaires portant sur les segments : Bâtiments & Infrastructures, Agroalimentaire, Automobile et *Smartworld* (univers connecté).

2. Renforcer les liens avec les multinationales pour devenir leur partenaire privilégié, dans la facilitation et la sécurisation de leurs transactions et opérations

Bureau Veritas se dirige vers des solutions encore plus intégrées et globales (combinant inspection, audits, tests, gestion des données), avec des services à plus fort contenu numérique et l'accélération de la mise en œuvre de sa stratégie de gestion des grands comptes lancée l'an dernier.

3. Poursuivre le déploiement d'un modèle opérationnel efficient pour gagner en productivité et en flexibilité

Le Groupe poursuit le développement de ses initiatives internes comme Excellence@BV et va renforcer la digitalisation de son offre. Tous ces projets bénéficieront de la forte implication des équipes, avec le soutien de la politique Ressources Humaines et de la stratégie RSE du Groupe.

4. Équilibrer la présence géographique sur trois régions du monde (Europe/Moyen-Orient/Afrique, Amériques, Asie/Pacifique)

Bureau Veritas va tirer parti des moteurs de croissance propres à chaque zone géographique clé :

- l'Europe, qui constitue la référence en matière de production de normes et de réglementations en matière de qualité, santé, sécurité et environnement ;
- les États-Unis, aux perspectives économiques favorables, où sont implantés les sièges mondiaux de nombreuses entreprises du classement Fortune 500 ;
- la Chine, avec l'ouverture du marché domestique du TIC.

Le Groupe continuera d'étendre et de consolider ses positions dans les marchés émergents, notamment en Afrique et en Asie.

5. Continuer de jouer un rôle actif dans la consolidation du marché du TIC

Sur la base de son modèle associant croissance interne et externe, le Groupe poursuivra ses acquisitions de petites et moyennes entreprises sur certains marchés et pays ciblés.

1.5.3 Des initiatives pour accélérer la croissance

Le Groupe illustre sa stratégie d'accélération de la croissance en présentant huit de ses initiatives. Ces huit initiatives de croissance clés devraient générer 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires en 2020, équitablement répartis entre croissance interne et croissance externe.

1. Bâtiments & Infrastructures

Le Groupe bénéficiera de sa position de leader mondial sur ce grand marché en plein essor. Il poursuivra le développement de ses activités dans les pays émergents, où l'urbanisation engendre des besoins croissants d'infrastructures et de moyens de transport. Le renforcement des réglementations devrait également ouvrir de nombreuses perspectives dans les services relatifs au TIC. Le Groupe continuera à élaborer des solutions innovantes et à développer ses services OPEX aussi bien dans les pays matures qu'émergents. D'ici à 2020, le Groupe a pour ambition une progression d'environ 540 millions d'euros du chiffre d'affaires grâce à ces activités.

2. Services OPEX sur certains marchés : Pétrole & Gaz, Power & Utilities, Chimie

Bureau Veritas prévoit d'accroître sa part de marché dans les services réalisés en phase d'exploitation pour les secteurs Pétrole & Gaz, Power & Utilities et Chimie. Le Groupe a retenu ces trois marchés en raison de leurs caractéristiques communes : une forte fragmentation, un potentiel d'externalisation, avec l'opportunité d'y construire des business modèles récurrents. Le Groupe s'appuiera sur son excellente réputation et son expertise, en particulier dans les services déployés en phase d'investissement (CAPEX) et portant sur les produits. L'ambition est d'accroître le chiffre d'affaires des activités OPEX d'environ 500 millions d'euros d'ici à 2020.

3. Segments adjacents : Distribution et Industrie minière

La plupart des clients de la Distribution et de l'Industrie minière font appel à Bureau Veritas pour un seul type de service. Le Groupe a identifié d'importantes perspectives de « ventes croisées » en proposant à ses clients sa gamme complète de services liés aux actifs et aux produits, par le biais de la gestion des grands comptes. Le Groupe va se diversifier dans des activités récurrentes et se positionner en tant que prestataire unique de référence, avec pour ambition de générer un chiffre d'affaires supplémentaire d'environ 400 millions d'euros d'ici à 2020.

4. Agroalimentaire

Le marché du TIC pour l'agroalimentaire devrait enregistrer une très forte croissance, favorisée par l'augmentation de la population, par la mondialisation de la chaîne logistique alimentaire et par une réglementation plus stricte, couplées à une attente grandissante de qualité chez les consommateurs. Le Groupe est déjà présent sur toute la chaîne d'approvisionnement et occupe des positions de premier plan sur certains segments du marché. Il dispose en outre d'un réseau mondial et d'accréditations internationales. Le Groupe vise une expansion de sa présence géographique, tout en élargissant son offre de

services. Bureau Veritas a pour ambition de devenir un acteur de référence dans le secteur et d'y accroître son chiffre d'affaires d'environ 180 millions d'euros d'ici à 2020.

5. Automobile

Le marché de l'automobile fait face à des tendances de fond majeures : le déplacement de la production et de la consommation vers les pays émergents, la mutation fondamentale vers les véhicules connectés et utilisant les technologies électriques. Ces changements vont créer des besoins additionnels en matière de services TIC. Ces cinq dernières années, Bureau Veritas s'est constitué une solide présence sur la chaîne logistique, dans l'électronique et dans la connectivité. Le Groupe a pour ambition de tirer parti de ces domaines d'expertise clés et de compléter encore son portefeuille de services pour devenir un acteur reconnu du secteur, et générer environ 120 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires d'ici à 2020.

6. Smartworld

L'internet des objets aura un impact sur tous les marchés de Bureau Veritas. Par exemple, le nombre d'objets connectés devrait connaître une croissance exponentielle, ce qui pourrait engendrer des besoins croissants en matière de tests et le développement de nouveaux services liés à la connectivité et à la sécurité des données. Le Groupe bénéficiera de sa position de leader, de son expertise et de sa réputation sur ce segment. Son ambition est de générer environ 100 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires d'ici à 2020.

7. Contrats globaux de Certification

Le marché de la certification de systèmes encore fragmenté devrait se consolider, avec la tendance des multinationales à confier l'ensemble de leurs certifications à une seule société de certification. Grâce à sa présence mondiale, Bureau Veritas occupe une position privilégiée pour répondre à cette évolution du marché. Avec la mise en place de la gestion des grands comptes, Bureau Veritas vise à gagner cinq points de part de marché sur les contrats globaux, générant une hausse d'environ 80 millions d'euros du chiffre d'affaires d'ici à 2020.

8. Marine & Offshore ⁽¹⁾

Bureau Veritas est l'un des tous premiers acteurs pour les services destinés au secteur Marine & Offshore, une activité très rentable. Son modèle économique résilient, associant la vérification des nouvelles constructions et l'inspection des installations en service, continuera de réduire son exposition aux cycles du marché. La stratégie de Bureau Veritas consiste à développer son activité dans les services innovants autour de l'efficacité énergétique et de la gestion des risques et à maintenir son avance technologique. Le Groupe a pour ambition d'enregistrer 80 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires grâce à ces initiatives d'ici à 2020.

(1) Les services liés à l'OPEX offshore sont inclus dans l'initiative « Services OPEX ».

1.5.4 Deux pays clés : les États-Unis et la Chine

États-Unis

Les États-Unis, puissance économique de premier plan, constituent une zone prioritaire pour Bureau Veritas. Les sièges mondiaux de nombreuses entreprises y sont implantés et le marché actuel du TIC est estimé à 34 milliards d'euros. Bureau Veritas y a accéléré son développement au cours des 5 dernières années, avec un chiffre d'affaires multiplié par 2,5 pour atteindre 10% du chiffre d'affaires du groupe en 2015.

Sa stratégie s'articule autour de 3 principaux axes :

- Le renforcement de ses positions de leader dans les secteurs biens de consommation, pétrole & gaz, construction et biens d'équipement ;
- Le développement de ses activités dans de nouveaux segments de marché tels que le *Smartworld*, l'agroalimentaire, l'aéronautique et l'automobile ;
- Le déploiement de la démarche Excellence@BV avec le *Lean management*, les centres de services partagés et les achats groupes.

Chine

La Chine est l'un des pays les plus dynamiques au monde avec d'importants besoins en infrastructures, transports et production d'énergie. Le marché du TIC, estimé à 59 milliards d'euros, est le plus large marché au monde. Aujourd'hui, seule une fraction est accessible (16 milliards d'euros), la part effectuée en interne et par les services publics étant très importante. Les leviers de croissance structurels (développement de la classe moyenne, prise de conscience des enjeux environnementaux, amélioration constante des standards locaux de qualité...) sont des puissants catalyseurs pour les activités de TIC et favorisent l'ouverture du marché domestique aux acteurs internationaux.

Déjà très présent en Chine à travers toutes ses activités, Bureau Veritas accélère son implantation et étend sa couverture régionale avec, à terme, l'ambition de devenir un acteur clé du marché domestique. Les quatre acquisitions réalisées en 2015 s'intègrent dans cette stratégie.

1.5.5 Quatre principaux leviers

Les Ressources Humaines

Des collaborateurs pleinement motivés et compétents

L'un des principaux atouts de Bureau Veritas réside dans ses collaborateurs sélectionnés pour leur compréhension de la culture locale, leur savoir-faire (industriel, technique, opérationnel, commercial), leur passion d'aider les entreprises à gérer de manière efficace leurs risques et leur adhésion aux valeurs de Bureau Veritas.

Avec 66 000 collaborateurs, Bureau Veritas profite d'une enrichissante diversité de cultures et de personnalités. Le Groupe investit de façon continue dans ses équipes et considère leur formation comme essentielle. Le développement de leurs compétences professionnelles est une priorité.

Une équipe de direction expérimentée

La cohérence et l'expérience de l'équipe de direction ont permis au Groupe de développer une forte culture entrepreneuriale, fondée sur le mérite et l'initiative.

La Gestion des grands comptes

L'*Account management* a été identifié comme l'un des principaux leviers visant à accélérer la croissance organique du Groupe. Depuis son lancement en 2014, Bureau Veritas poursuit la mise en œuvre d'une stratégie globale pour les grands comptes afin de renforcer sa pénétration auprès des grandes multinationales.

La stratégie repose sur trois axes :

- 1) identifier et sélectionner les comptes stratégiques, en adéquation avec les initiatives de croissance ;
- 2) structurer et professionnaliser la population Marketing & Ventes ;
- 3) adopter une approche par marché afin d'apporter une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques de chaque marché.

Le Groupe a ainsi sélectionné plus de 170 comptes stratégiques sur la base d'un potentiel de chiffre d'affaires sur 3 ans, chacun de ces comptes étant suivi par une personne en charge de leur développement. Une attention particulière est portée sur le développement et la formation des Responsables Grands Comptes et des Leaders de marché. Les premiers portent la responsabilité de la croissance du compte, les seconds doivent être les garants d'une stratégie de croissance adaptée aux besoins spécifiques de chaque secteur d'activité. L'objectif est d'adapter les offres de services Bureau Veritas en offrant aux comptes stratégiques des solutions à forte valeur ajoutée.

L'ambition de la démarche Grands Comptes est de contribuer à apporter au Groupe 2 points de croissance organique additionnelle par an.

Bureau Veritas a commencé à bénéficier de cette stratégie commerciale en 2015, notamment en Europe, mais les principaux effets positifs de cette stratégie restent attendus dans les années à venir.

Excellence@BV

Pour accompagner sa forte croissance et son développement international, Bureau Veritas mène depuis 2012 une démarche *Lean*. La culture *Lean* qui s'appuie sur la maîtrise des processus vient compléter les acquis d'un modèle historique basé sur l'expérience. À travers ce changement de culture le *Lean* devient l'*operating system* du Groupe. Il peut être défini comme la mise en place d'une culture d'amélioration continue de la performance.

Il a pour objectif de générer des gains de productivité et des économies de coûts, de rendre les performances plus robustes et homogènes. Cette culture d'amélioration dote l'entreprise de l'agilité nécessaire pour évoluer dans un environnement en constante transformation.

En pratique, le Lean se déploie suivants deux axes :

- D'une part, le *re-engineering* des processus existants par la réalisation de cartographies du flux de valeur ajoutée « *Value Stream Mapping* ». Ces cartographies permettent de simplifier et d'harmoniser les processus et génèrent ainsi la productivité et la durabilité de la performance globale.
- Le second concerne le déploiement au sein des unités opérationnelles de tableaux de bord affichant des indicateurs clé de performance (les *scorecards*). Ils vont permettre d'harmoniser la performance des unités opérationnelles et de contribuer ainsi au pilotage proactif d'indicateurs clés pour obtenir les bons niveaux d'agilité et de qualité dans un environnement décentralisé.

La démarche Lean contribue à l'atteinte des objectifs de moyen-long terme, en permettant d'améliorer la marge et en concevant des processus capables de gérer la croissance attendue.

Cette contribution est déclinée en six initiatives stratégiques :

- La dématérialisation tire parti des nouvelles technologies pour éviter les déplacements physiques dans le cadre d'inspections simples.
- Le *data management* (gestion des données) à travers la mise en place de configurateurs et l'optimisation de l'architecture des données permet une plus grande efficacité des systèmes d'information.
- L'autonotification permet d'informer les clients en temps réel à chaque étape du processus.
- Le *process reengineering* (reconception des processus) est l'outil fondamental d'adaptation des processus pour répondre au mieux aux besoins des clients en terme de coût, qualité et délai en recentrant l'énergie des équipes sur la valeur ajoutée.
- Le *scheduling* (planification) assure l'optimisation du temps des équipes pour effectuer le travail demandé par les clients.
- Enfin, le *route management* (optimisation des trajets) contribue à optimiser le temps de déplacement pour les inspecteurs sur le terrain.

D'autres projets aujourd'hui en cours visent à améliorer la gestion des achats chez Bureau Veritas, avec pour objectifs de :

- 1) réduire la facture pour les biens ou services que Bureau Veritas achète, notamment en utilisant le levier du volume à travers la mise en place de contrats globaux ;
- 2) rendre la base de fournisseur opérable. Cela passe par une réduction du nombre de fournisseurs et la mise en place de contrats d'achats ;
- 3) assurer le respect des règles de gouvernance clairement formalisées, tant en ce qui concerne les processus internes (par exemple, séparation des rôles acheteur/prescripteur) qu'externes (par exemple Achats éthiques).

Enfin, le Groupe met en place des centres de services partagés, qui ont pour objectif de centraliser les fonctions support (services informatiques, finance et ressources humaines) et qui montent progressivement en puissance.

1.5.6 Ambition à moyen/long terme

À moyen-long terme, Bureau Veritas a pour ambition de générer :

- une croissance totale de son chiffre d'affaires de 8 à 10% par an ;
 - les initiatives de croissance permettront d'atteindre une croissance organique de l'ordre de 5 à 7% par an à moyen-long terme ;

Le Digital

Le digital bouleverse aujourd'hui en profondeur la société avec une rapidité sans précédent :

- Il change en profondeur les produits et les services que fournissent les sociétés à leurs clients, et par extension leur organisation et leur processus ;
- Il positionne la donnée métier comme un avantage compétitif clé, pour qui aura résolu la problématique opérationnelle de son identification et de son utilisation.

Durant ces dernières années, le Groupe a su rester agile et innovant face à l'évolution constante de ses marchés et à l'impact continu de cette révolution numérique :

- en adaptant son portefeuille de services aux produits digitaux (capteurs, connectivité...) avec son offre *Smartworld* ;
- en mettant en place des services digitaux innovants afin d'améliorer l'efficacité de ses services, par exemple l'inspection mobile ;
- mais également en portant son positionnement de tiers de confiance sur des services digitaux, avec des solutions comme *Single Window* ou *Building in One*.

Le Groupe souhaite aujourd'hui accélérer son impact sur cette nouvelle économie numérique et s'est structuré autour de quatre axes principaux :

- 1) la digitalisation de son activité de TIC (*Digitally-augmented TIC*) dans un but de fournir des services toujours plus personnalisés, rapides et intelligents à ses clients (inspection à distance, information temps réel sur les réglementations, modélisation 3D des objets inspectés, alertes conditionnelles sur les inspections) ;
- 2) l'adaptation de son offre aux nouveaux composants, produits et services digitaux afin d'apporter de la confiance dans les nouveaux services de ses clients (*Digital Trust*) ;
- 3) la mise à disposition de plateformes de données numériques (*Data Gate Keeping*) pour échanger, collaborer et monétiser de l'information multipartite de manière sécurisée et neutre, et ainsi orchestrer cette nouvelle économie numérique ;
- 4) l'analyse de ses propres référentiels de données (*Data intelligence*) afin d'améliorer sa proposition de valeur pour ses clients mais également pour optimiser son efficacité.

L'objectif du Groupe sur ces quatre axes est :

- d'accélérer le développement d'opportunités commerciales et de développer d'autres marchés ;
- d'accompagner l'évolution des produits Bureau Veritas dans la révolution numérique ;
- de capitaliser sur un savoir-faire et des partenariats critiques pour le Groupe.

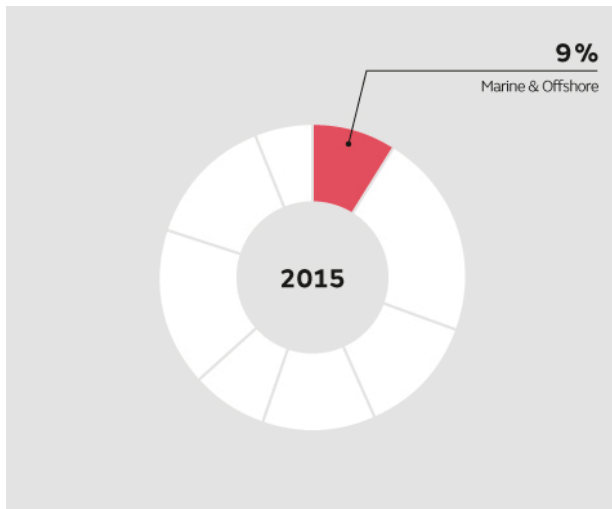
- des acquisitions ciblées qui viendront conforter ces initiatives ;

- une marge opérationnelle ajustée d'environ 17,5% ;
- des *cash flows* libres élevés.

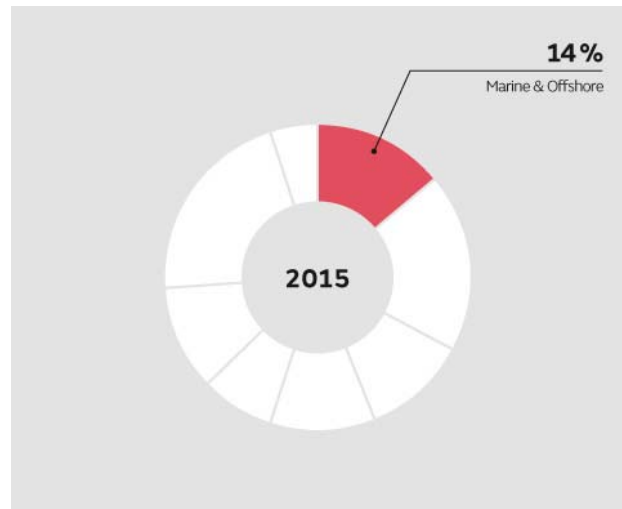
1.6 Présentation des activités

1.6.1 Marine & Offshore

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



Une offre à forte valeur ajoutée au service d'une clientèle fidèle

Bureau Veritas classe à la fois des navires et des unités *offshore* en vérifiant leur conformité aux règles de classification, qui concernent principalement la solidité des structures et la fiabilité de l'ensemble équipements associés. Cette mission est généralement menée concomitamment avec la mission de certification réglementaire – dite aussi statutaire.

Les certificats de classe et certificats statutaires sont essentiels pour l'exploitation des navires. Les compagnies d'assurance maritimes exigent en effet ce type de certificats pour les assurer, et les autorités portuaires contrôlent régulièrement leur validité lorsqu'un navire fait escale dans un port. De la même manière, il est également essentiel pour les opérateurs de s'assurer que leurs unités *offshore* soient en conformité avec les standards de sécurité et de qualité, et les exigences réglementaires.

Les services de l'activité Marine & Offshore visent à aider les clients à se conformer aux réglementations, réduire le risque, augmenter la durée de vie des actifs et assurer la sécurité des opérations. Ils débutent durant la phase de construction, avec l'approbation des plans, le contrôle des matériaux et équipements et les inspections sur le site du chantier naval. Puis, au cours du cycle de vie des actifs en opération, les experts Marine & Offshore effectuent des visites périodiques et proposent un ensemble de services techniques, incluant la gestion de l'intégrité des actifs. Pour ses clients, Bureau Veritas assure la veille réglementaire, la détermination des normes applicables, le processus de conformité, la revue de design et d'exécution, et les relations avec les autorités. L'acquisition de MatthewsDaniel en septembre 2014, a fait du Groupe un leader mondial dans l'expertise après accidents et l'évaluation des risques pour l'industrie *offshore*.

En 2015, 40% du chiffre d'affaires de l'activité Marine & Offshore provenaient de la classe et de la certification des navires en construction et 60% provenaient de la surveillance des navires en service.

Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS) qui réunit les 12 principales sociétés de classification internationales. Ces dernières classent plus de 90% du tonnage mondial, le reste de la flotte étant soit classé par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classé.

Un réseau mondial

Pour répondre aux besoins de ses clients, l'activité Marine & Offshore dispose d'un réseau lui assurant une présence dans 90 pays. En plus de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, le Groupe dispose, à travers un réseau de 180 stations de contrôle, d'experts qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur.

Une flotte très diversifiée classée par Bureau Veritas

Bureau Veritas est numéro 2 mondial en nombre de navires classés et numéro 5 en tonnage. Le Groupe possède une expertise technique reconnue dans l'ensemble des segments du transport maritime (vraquiers, navire-citerne pour le transport du pétrole et des produits chimiques, porte-conteneurs, transporteurs de gaz, navires à passagers, navires militaires et remorqueurs) ainsi que les unités *offshore*, conçues pour l'exploration et l'exploitation des champs gaziers et pétroliers côtiers ou en eau profonde (plateformes fixes et flottantes, navires de support *offshore*, navires de forage, équipements sous-marins). La flotte classée par Bureau Veritas est hautement diversifiée, et le Groupe occupe notamment une position de leader pour les navires à très forte technicité : transporteurs de gaz naturel liquéfié (GNL) ou de gaz de pétrole liquéfié (GPL), FPSO/FSO, plateformes pétrolières *offshore*, navires de croisière, ferries et navires spécialisés.

1

Présentation du Groupe

Présentation des activités

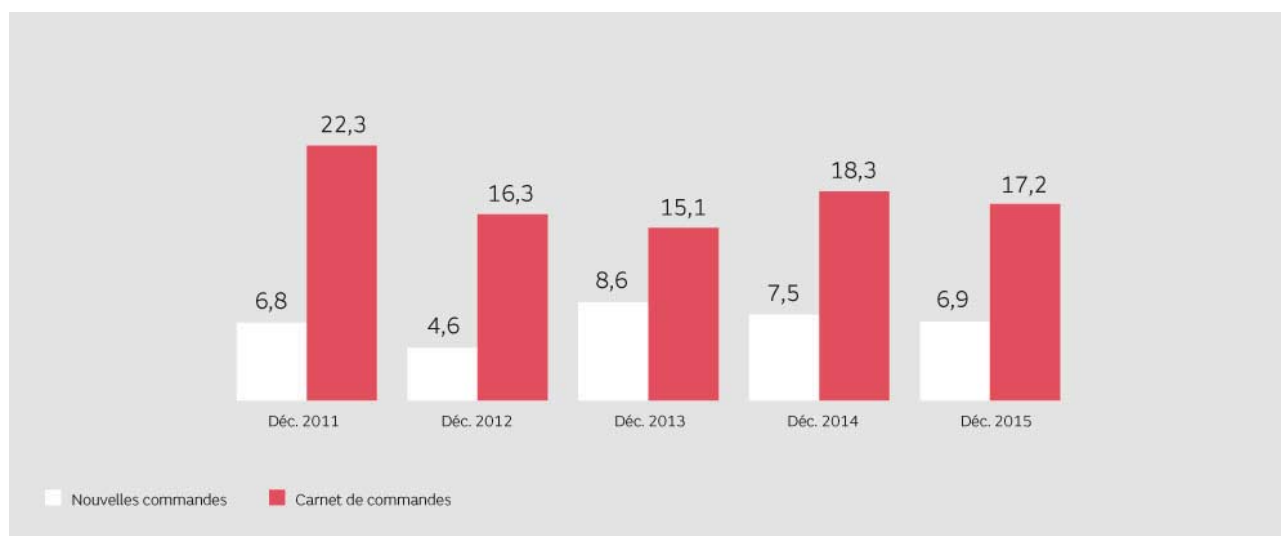
Une base de clients diversifiée et fidèle

La base de clientèle est constituée de plusieurs milliers de clients et le premier client représente environ 2% du chiffre d'affaires de l'activité. Les clients principaux sont :

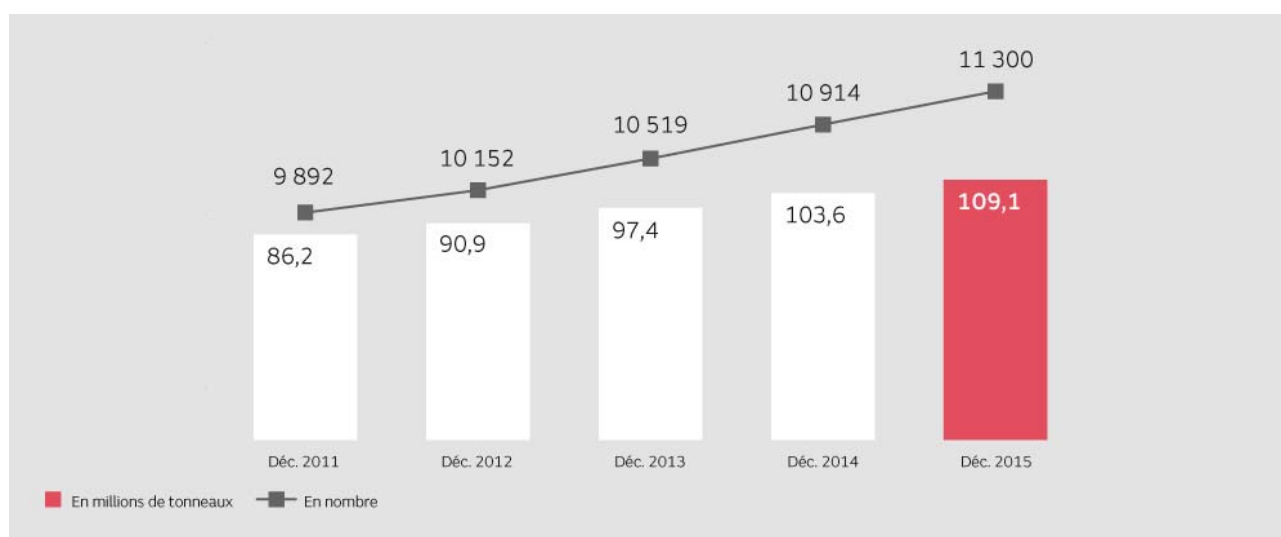
- les chantiers de construction navale partout dans le monde ;
- les fabricants d'équipements et de composants ;
- les armateurs ; et
- les compagnies pétrolières et leurs contractants spécialisés dans les prestations intégrées d'ingénierie, de fourniture, d'installation et de mise en service actives dans l'exploitation des unités de production offshore.

Évolution du carnet de commande

en millions de TJB (tonneaux de jauge brute)



Évolution de la flotte en service du Groupe



Un marché en mutation

Relative volatilité des nouvelles commandes

Le marché des nouvelles constructions de navires est relativement cyclique. Il a bénéficié jusqu'en 2008 de la croissance soutenue de l'économie mondiale, de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. L'ensemble du transport maritime a ensuite été touché par la crise économique qui s'est déclarée en 2008. Les capacités de la flotte mondiale en tonnage ont augmenté en raison des livraisons de commandes passées avant la crise, ce qui a conduit à des surcapacités, notamment sur le segment des vraquiers et des porte-conteneurs et à la chute des taux de fret. Malgré le caractère cyclique du marché des nouvelles commandes de navires, le Groupe estime que la flotte mondiale devrait croître de 2,5% par an en moyenne sur la période 2016-2020.

Un environnement réglementaire en évolution

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement continue d'évoluer, ce qui présente des opportunités de développement pour les sociétés de classification, en particulier :

- de nouvelles réglementations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'appliquent aux navires neufs et existants, dans le cadre d'instruments internationaux adoptés sous l'égide de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) et de l'Union européenne. Pour répondre à ces exigences réglementaires et au souci des armateurs de réduire les coûts énergétiques, Bureau Veritas a développé une gamme de services et des outils dédiés ;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM – *Ballast Water Management*) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires ;
- la convention internationale de Hong Kong sur le recyclage des navires a été adoptée en mai 2009, son entrée en vigueur étant prévue vers 2018 ;
- la réglementation concernant les navires de navigation intérieure transportant des matières dangereuses. Bureau Veritas fait partie des trois sociétés de classification reconnues par l'Union Européenne ;
- une évolution globale en faveur d'un système de *safety case* pour l'*offshore*, qui requiert une expertise en qualité d'organe de vérification indépendant.

Développer l'activité dans les services innovants et maintenir l'avance technologique

Poursuivre le développement des segments porteurs

Gestion de l'intégrité des actifs ou *Asset Integrity Management (AIM)*

Les services de Bureau Veritas dans la Gestion de l'intégrité des actifs apportent des bénéfices à tous les actifs, à terre comme en mer. Ils comprennent la revue de plans, l'architecture navale, l'ingénierie de structure, de processus, la maintenance et les inspections. Ces services sont remplis via un outil global de stockage des données, accessible via une interface web, qui permet à l'ensemble des parties prenantes et disciplines de partager, mettre à jour, et comprendre les données sur l'état et la performance d'un actif. Avec le vieillissement des actifs et l'avènement de nouvelles technologies et réglementations, les services d'AIM apportent la connaissance, les données, et les outils pour améliorer ou maintenir l'actif, afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et de service.

Méga porte-conteneurs ou *Ultra Large Containerships (ULCS)*

Bureau Veritas possède une expertise reconnue sur ce segment, ayant classé des navires de référence tels que CMA CGM Gemini, CMA CGM Magellan et le CMA CGM Marco Polo. Les outils numériques avancés du Groupe, les notations spécifiques, son expertise dans l'analyse des phénomènes tels que le fouettement et l'impact des vagues sur la coque, font de Bureau Veritas un partenaire de choix pour la classification des armateurs et opérateurs d'ULCS.

Systèmes sous-marins

Avec l'évolution des projets pétroliers vers des eaux toujours plus profondes, les besoins en analyse et en certification dans le domaine des ancrages, des conduites, risers et les systèmes de production sous-marins connectant les puits situés sur le fond marin aux unités flottantes sont en pleine croissance. Le Groupe est un leader dans l'analyse et la certification des risers, conduites sous-marines et dans les ancrages. Dans ce dernier domaine, Bureau Veritas investit dans son logiciel d'analyse pour consolider sa position.

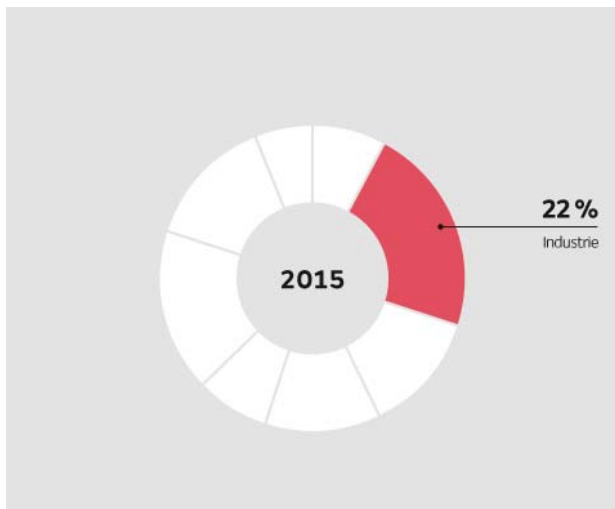
Par ailleurs, Bureau Veritas entend conserver son rang dans les activités liées au marché pétrole & gaz, à travers son expertise dans le LNG et les navires de support à l'industrie *offshore*.

Renforcer sa présence dans les projets innovants

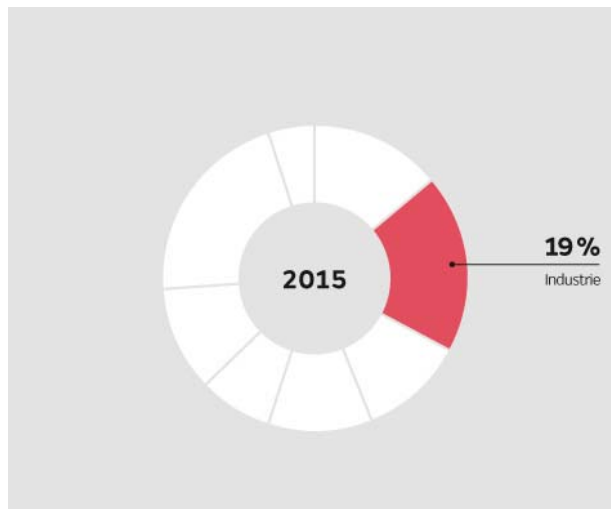
Bureau Veritas participe à plusieurs programmes de recherche au niveau européen et également à un nombre important de projets industriels en coopération avec l'industrie pétrolière. En s'investissant de la sorte et par le biais d'acquisition de sociétés spécialisées telles qu'HydrOcean, le Groupe a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et des structures *offshore*. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

1.6.2 Industrie

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



Une offre de services couvrant l'ensemble du cycle de vie des actifs

Bureau Veritas assiste ses clients industriels en évaluant la conformité des équipements et des process tout au long du cycle de vie des installations industrielles. L'enjeu est de vérifier la qualité des équipements, la fiabilité et l'intégrité des actifs et leur conformité avec les spécifications des clients, mais aussi des réglementations nationales et internationales.

Les solutions de Bureau Veritas peuvent se classer en quatre principaux domaines :

- l'assistance pour les projets industriels durant la phase d'investissement (CAPEX), comprenant la revue de conception, les études de risque et de sûreté, les revues de fiabilité, les

inspections en usine ou sur site, depuis la phase de conception jusqu'à la mise en service ;

- les services liés à la continuité de la production, la gestion de l'intégrité des actifs, durant la phase OPEX pour optimiser la performance des actifs. Ces services incluent des inspections réglementaires et audits durant l'exploitation des installations industrielles, des tests non destructifs à l'occasion des mises à l'arrêt et les mesure des émissions fugitives ;
- la certification indépendante tierce partie des équipements ou des installations, en accord avec des schémas réglementaires internationaux, régionaux, ou nationaux ; et
- le management de projets HSE pour l'industrie, la formation technique des équipes, et la délivrance des qualifications liées à des normes techniques, des standards, et des spécifications propres aux clients.



Une large couverture des secteurs industriels

L'activité Industrie de Bureau Veritas couvre de nombreux secteurs : pétrole & gaz (*upstream, midstream, downstream*), qui représente environ 45% du chiffre d'affaires en 2015, mais aussi le *power & utilities* (nucléaire, thermal, renouvelable, gaz urbain, systèmes d'approvisionnement en eau, gestion des déchets), la chimie et les industries de transformation (non ferreux, ciment, papier...), le secteur manufacturier (équipements, machines, modules), les métaux & minéraux, le transport et la logistique (aéronautique, rail, terminaux, équipements portuaires, conteneurs...).

Une clientèle relativement diversifiée

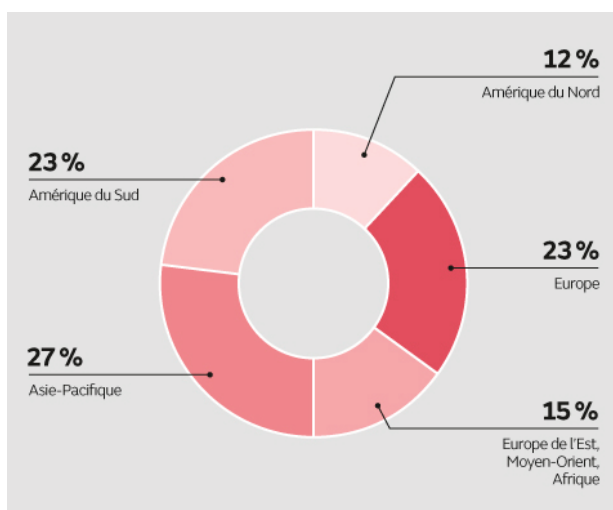
Bureau Veritas est au service d'une large palette d'acteurs industriels sur l'ensemble de la chaîne de valeur : propriétaires et gérants d'actifs, sociétés d'ingénierie (*EPC contractors*), chantiers de construction, fabricants d'équipements. Le Groupe intervient en qualité de tierce partie indépendante, d'inspecteur de seconde partie, de consultant technique, ou de ressource externe dans le cadre de la gestion des aspects QHSE d'un projet.

La clientèle de Bureau Veritas inclut des sociétés multinationales présentes dans le monde entier, des leaders régionaux de divers secteurs et un nombre très important de petites structures locales au sein de chaque pays. Le Groupe répond aux besoins de chacun de ses clients grâce à une stratégie de commercialisation adaptée et ciblée, le réseau mondial du Groupe assurant la qualité et l'homogénéité du service pour chacun d'entre eux. Pour remplir sa mission, Bureau Veritas dispose de systèmes et outils informatiques de pointe pour la gestion des opérations, ainsi que des systèmes internes de qualité et de gestion des risques solides.

Une présence mondiale et une forte exposition aux zones à fort potentiel

Bureau Veritas jouit d'une présence mondiale dans ses activités Industrie. Le Groupe est présent dans tous les principaux pays industriels (France, Australie, États-Unis, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Japon) et les zones à fort potentiel (Amérique latine, Inde, Chine, Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est et les pays du pourtour de la mer Caspienne).

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Facteurs déterminants du marché

Le marché des services TIC destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison de la diversité des marchés finaux, et se caractérise par un nombre important d'acteurs locaux et un nombre limité d'acteurs globaux. Le Groupe estime être le leader mondial de l'inspection et de la certification industrielle en 2015.

Le Groupe estime que les facteurs déterminant la croissance du marché sont les suivants :

- **Le nombre de projets industriels et le développement de nouvelles régions et de nouvelles industries.** Bureau Veritas anticipe que les investissements en infrastructures et installations industrielles resteront soutenus, notamment dans les économies à fort potentiel. La plupart des secteurs bénéficieront de cette tendance, à l'exception du pétrole & gaz qui, dans un contexte de prix bas, voit une réduction des projets d'exploration. Par ailleurs, le développement de nouvelles industries telles que les énergies renouvelables, les trains à grande vitesse et les transports urbains, offrent de nouvelles perspectives de développement pour le marché du TIC.
- **Les opportunités concernant les actifs existants (services OPEX).** Dans un environnement de conditions financières resserrées, les industriels souhaitent accroître la durée de vie et le niveau d'utilisation de leurs actifs existants, tout en maîtrisant les coûts d'exploitation. Certains clients réévaluent l'intérêt d'externaliser les activités de contrôle et d'inspection, créant ainsi de nouvelles opportunités de croissance. Cette tendance profite à tous les secteurs, incluant le pétrole & gaz.
- **Le renforcement et la multiplicité des réglementations et des standards,** aussi bien au niveau international que régional, qui associés à la globalisation de la chaîne d'approvisionnement rendent l'environnement opérationnel plus complexe pour les industriels.
- **L'importance croissante accordée aux risques liés à la sécurité,** à la protection de l'environnement, et plus généralement au développement durable, en relation avec leur impact significatif sur la marque et la réputation d'une société.

Une stratégie axée sur la diversification sectorielle et le renforcement de la récurrence des activités

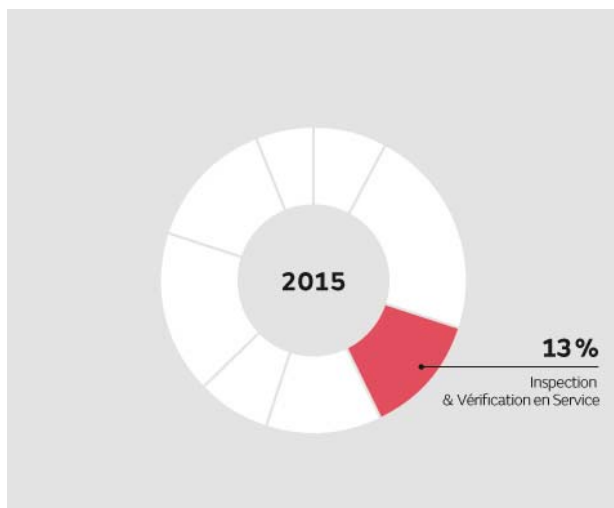
Le Groupe va s'appuyer sur sa position de leader sur le marché global de l'inspection et des services de gestion d'actifs pour l'industrie pour continuer de diversifier son exposition sectorielle et d'accroître sa part de marché dans les services OPEX.

En matière de diversification, le Groupe a identifié des marchés clés tels que le *power & utilities*, les transports et la chimie qui offrent un large potentiel de développement.

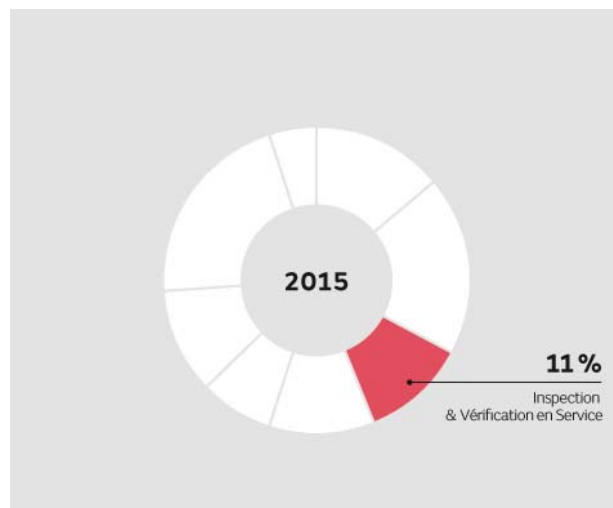
Par ailleurs, afin d'améliorer la récurrence de ses activités, le Groupe a mis en place une initiative pour développer les services OPEX, en particulier pour les secteurs pétrole & gaz, *power & utilities*, et la chimie. Pour atteindre cet objectif, Bureau Veritas va utiliser et répliquer son modèle CAPEX/OPEX, mis en place avec succès dans d'autres activités, en s'appuyant notamment sur la gestion des grands comptes pour accroître sa pénétration des clients existants.

1.6.3 Inspection & Vérification en Service

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



Une offre de service visant à améliorer la qualité, la sécurité et la performance des bâtiments et des infrastructures en opération

La mission de Bureau Veritas consiste à assister de manière indépendante ses clients, tels que les propriétaires, les exploitants et les gestionnaires d'actif à atteindre leurs objectifs de performance, de sécurité et de conformité réglementaire lorsqu'ils opèrent leurs biens immobiliers, tout en utilisant les meilleures pratiques internationales.

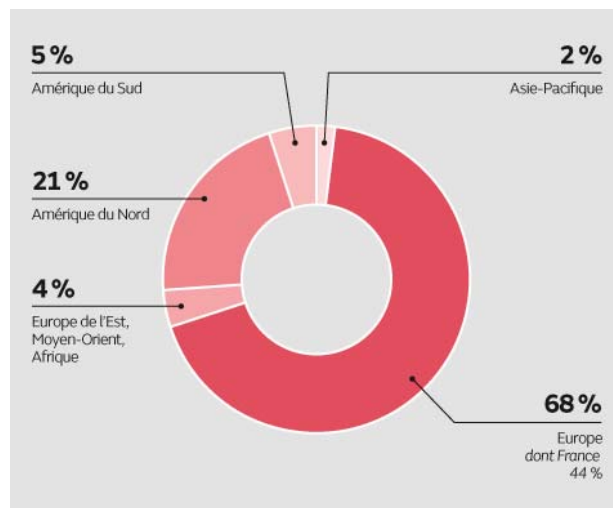
Bureau Veritas construit des offres adaptées aux besoins des clients et à leur environnement (nature des intervenants, réglementation locale, techniques d'exploitation et de maintenance), en associant les meilleures techniques d'inspection, d'essai, d'analyse critique des données et de reporting en ligne. Le Groupe s'appuie sur un réseau international d'experts dans des domaines variés : structure, enveloppe, électricité, sécurité incendie, climatisation, chauffage, ascenseurs et engins de levage, équipements sous pression, qualité de l'air intérieur et acoustique.

L'offre de service concerne tout type de bâtiment ou infrastructure, notamment les bâtiments d'habitation, les bâtiments commerciaux (bureaux, hôtels, hôpitaux, magasins et supermarchés, entrepôts logistique, bâtiments industriels, complexes multi-usages), les bâtiments publics, les infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, sportives ou de loisirs.

Les activités d'IVS sont récurrentes soit du fait des réglementations imposant des inspections périodiques, soit simplement du fait que l'état d'un actif immobilier exploité évolue en permanence, nécessitant des contrôles réguliers. Ainsi une grande majorité des contrats sont pluriannuels ou bien reconduits d'une année sur l'autre.

Le Groupe intervient principalement dans les pays matures, en France, au Royaume-Uni, en Espagne, aux États-Unis et au Japon, mais s'est également développé dans des pays à fort potentiel, en Chine, au Brésil, aux Émirats Arabes Unis.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Une position de leader mondial

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position de leader mondial sur le marché de l'IVS :

- il est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux, grâce à sa large couverture géographique ainsi qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ;
- il intervient sur la phase de construction de certains actifs, ce qui le place dans une position avantageuse pour travailler sur la partie en service ;
- il dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe. Le déploiement d'une suite intégrée d'outils a permis d'accroître la qualité de service apporté aux clients ; et
- son ancienneté sur ce marché permet d'avoir accès à un ensemble de données historiques et statistiques qui sont utilisées pour améliorer la connaissance collective.

Un marché bénéficiant de facteurs de croissance structurels

Le marché mondial des activités d'IVS est en croissance, porté par :

- la croissance continue du parc mondial immobilier ;
- la part de plus en plus prépondérante des marchés à fort potentiel, où l'émergence des classes moyennes s'accompagne d'exigences de plus en plus forte en terme de qualité de vie et de performance des bâtiments et infrastructures ;
- l'évolution des nouvelles technologies appliquées aux bâtiments et infrastructures et à leur exploitation ; et
- la délégation par les pouvoirs publics de certaines activités d'inspections réglementaires des bâtiments et infrastructures.

Une stratégie axée sur une expansion géographique, l'innovation et l'amélioration de la productivité

Le rééquilibrage géographique pour améliorer le profil de croissance

La part du chiffre d'affaires réalisée dans les pays à fort potentiel a représenté 11% en 2015. Le Groupe a constitué un réseau solide dans les principaux pays. Il a développé sa présence en accompagnant le développement international de grands comptes internationaux et en proposant des solutions pour les marchés locaux ; par exemple, sur le marché chinois, en développant des services volontaires pour les grands clients globaux, au Brésil, avec des missions de sécurité incendie à destination des centres commerciaux, ou encore au Bangladesh pour inspecter les usines des sous-traitants des grands distributeurs internationaux. L'activité a été également développée aux États-Unis, au Canada, avec la consolidation des activités environnement de Maxxam et au Japon, avec le lancement de l'activité d'inspection périodique réglementaire des bâtiments.

L'évolution de l'offre vers l'assistance au management de la performance de l'actif immobilier

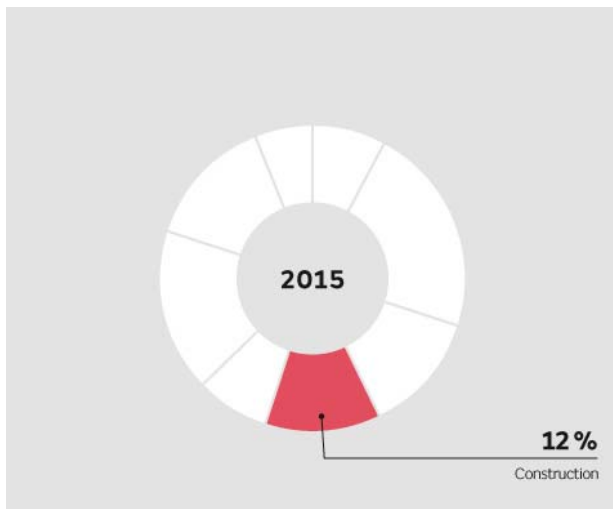
Bureau Veritas participe à des projets qui s'appuient sur les capacités de traitement de la donnée, le *Big Data*, et aux nouveaux systèmes de collecte de l'information par capteurs. Le Groupe a ainsi adapté ses outils en matière de partage du savoir, de support technique et de rapportage sur tablette connectée, à l'attention de ses techniciens et ingénieurs, mais aussi des clients, en mettant à disposition ces données en ligne et en les interfaçant avec leurs outils de gestion de maintenance.

L'excellence de la qualité de service et l'amélioration de la profitabilité

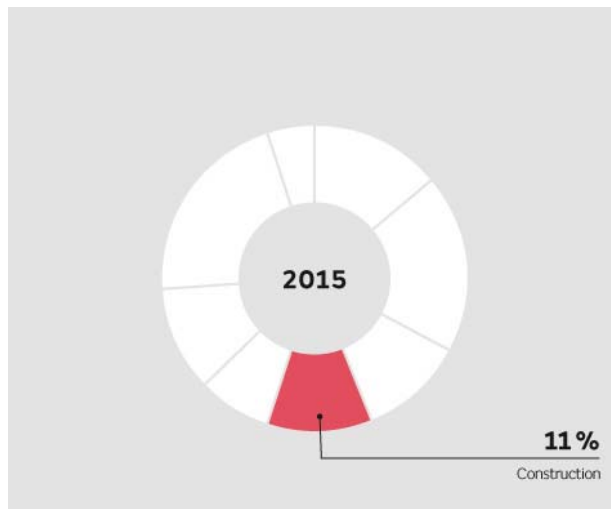
L'optimisation du portefeuille de services et la mise en place du *Lean management*, s'est traduite par une amélioration significative de la qualité des services et de la rentabilité dans certains pays clés. L'objectif est de poursuivre ces efforts et de déployer ces meilleures pratiques dans l'ensemble des pays.

1.6.4 Construction

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



Une offre de service visant à améliorer la qualité, la sécurité et la performance des projets de construction

La mission de Bureau Veritas consiste à assister de manière indépendante ses clients, tels que les administrations tutélares, les promoteurs, les investisseurs, les ingénieries et les constructeurs, à atteindre leurs objectifs de qualité, de sécurité et de performance de leurs projets tout en respectant les réglementations et les meilleurs standards internationaux.

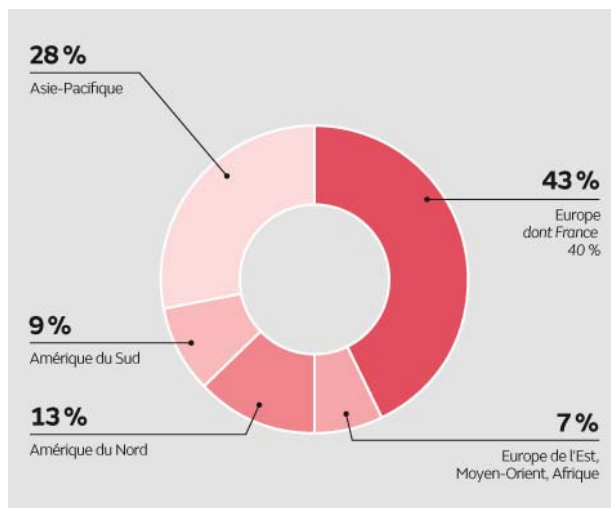
Bureau Veritas construit des offres adaptées aux besoins des clients et à leur environnement (montage du projet, réglementation locale, techniques de conception et de construction), en associant les meilleures techniques de revue de conception et d'essai lors de la fabrication et de la préfabrication et les meilleurs outils de calcul et de gestion de projet. Le Groupe dispose d'un réseau international d'experts dans des domaines variés : géotechnique, fondations, structure béton, acier, bois et mixtes, séismes, vibrations, sécurité incendie, façades, étanchéité, climatisation, chauffage, électricité et ascenseurs.

L'offre de service concerne tout type de bâtiment ou infrastructure, notamment les bâtiments d'habitation, les bâtiments commerciaux (bureaux, hôtels, hôpitaux, magasins et supermarchés, entrepôts logistique, bâtiments industriels, complexes multi-usages), les bâtiments publics, les infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, sportives ou de loisirs.

Afin de limiter l'exposition à la cyclicité des marchés de la construction, le Groupe rééquilibre son positionnement entre les marchés matures et à fort potentiel, et a développé des services complémentaires d'assistance à la gestion d'actifs : audits techniques et environnementaux, audits énergétiques et assistance à la certification des immeubles « verts ». Cette stratégie a permis d'amortir la crise de la construction en France qui reste l'un des principaux marchés du Groupe.

Le Groupe intervient dans les pays matures, principalement en France, aux États-Unis et au Japon. Il a également développé sa présence dans des pays à fort potentiel, en Chine, au Brésil, à Singapour, aux Émirats Arabes Unis, en Arabie Saoudite et en Afrique du Sud.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Une position de leader mondial sur le marché de l'évaluation de conformité des constructions

Bien que très local par définition, le marché de l'évaluation de conformité des constructions obéit à certaines grandes tendances globales telles que :

- l'urbanisation des pays en forte croissance, qui se traduit par la création de mégapoles et des besoins importants en matière d'infrastructures ;
- l'émergence des classes moyennes dans ces mêmes pays, qui s'accompagne d'exigence de plus en plus fortes en matière de qualité de vie et de performance des bâtiments et infrastructures ;
- les exigences croissantes en termes de développement durable dans les économies matures ;
- les évolutions réglementaires ;
- de nouvelles méthodes de construction et notamment le *Building Information Modeling* et l'industrialisation des procédés constructifs.

Une stratégie qui s'appuie sur un rééquilibrage géographique et le développement d'une offre de services innovante

Bureau Veritas occupe aujourd'hui une position de leader sur le marché de la construction. Pour poursuivre son expansion, le Groupe va étendre le modèle développé avec succès dans les marchés matures, notamment en Europe, aux régions à fort potentiel, et étendre son offre de service innovante.

Le renforcement sur les régions à fort potentiel

La part du chiffre d'affaires réalisée dans les pays à fort potentiel est passée de 10% en 2011 à 37% en 2015. Le Groupe a établi un réseau solide dans les principaux pays. En Chine, le Groupe s'est développé sur les métiers réglementaires, en s'appuyant sur l'acquisition, en 2012, de la société Huaxia, et plus récemment en 2015 l'acquisition de Shangdong Chengxin et de Shanghai TJU

Engineering services et sur les missions volontaires de *Project Management Assistance*. En 2014, l'acquisition de la société Sistema PRI a renforcé l'exposition du Groupe au marché des infrastructures au Brésil et a permis de d'étendre cette activité à d'autres pays d'Amérique du Sud en 2015.

Sur le marché des infrastructures, le Groupe a remporté des contrats majeurs tels que le contrat de supervision indépendante ou *Independent Checking Engineer* sur les lignes 1 et 2 du nouveau métro de Riyadh. Par ailleurs, l'acquisition de CKM, en 2013, a permis d'établir une plateforme de croissance à Singapour. Le Groupe a également renforcé sa présence aux États-Unis, à travers une expansion géographique et le développement de nouveaux produits.

Une offre de services innovante, adaptée aux nouveaux besoins des clients

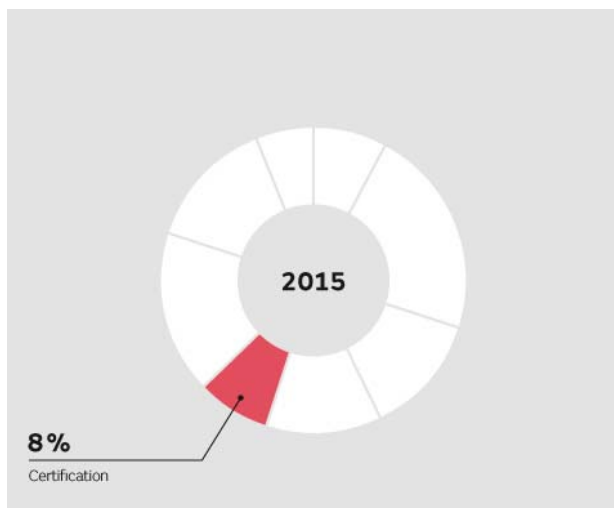
À l'écoute de ses clients, Bureau Veritas fait évoluer son offre de services, afin de prendre en compte leurs nouveaux besoins, notamment liés aux nouvelles technologies. Le Groupe participe à de nombreux projets conçus grâce à des systèmes de *Building Information Modeling* – à titre d'exemple la fondation Louis Vuitton à Paris – et adapte ses services et ses outils internes à ce mode de conception collaborative, renforçant ainsi son expertise collective.

Le Groupe a développé avec l'aide de ses principaux clients une plate-forme d'échange informatique de type « Cloud », *Buidling in one™* permettant la gestion des données liées à un bâtiment, en créant un bâtiment virtuel accessible par l'ensemble des acteurs de la chaîne immobilière. Cette solution permet d'optimiser l'exploitation des bâtiments, de fluidifier et de fiabiliser les transactions immobilières. Autour de cette solution de place, le Groupe a développé des services de vérification de la conformité réglementaire, de vérification de la donnée, d'aide à la gestion des actions correctives et des services de certification.

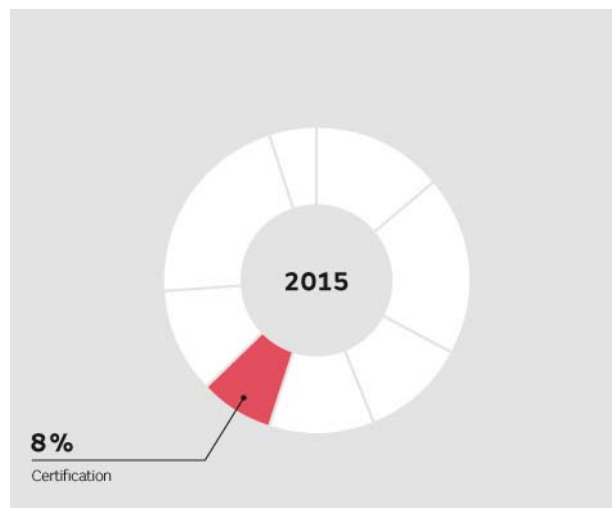
Par ailleurs, le Groupe poursuit le développement de son offre liée aux bâtiments durables. Par exemple, *Green Rating™*, l'outil universel de benchmark de performance environnementale des bâtiments, intègre désormais de nouvelles exigences en termes de responsabilité sociétale des acteurs. D'autre part, Bureau Veritas déploie son accord de partenariat avec USGBC – US Green Building Council, créateur du système de certification LEED™ – pour les accompagner lors de leur développement mondial.

1.6.5 Certification

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



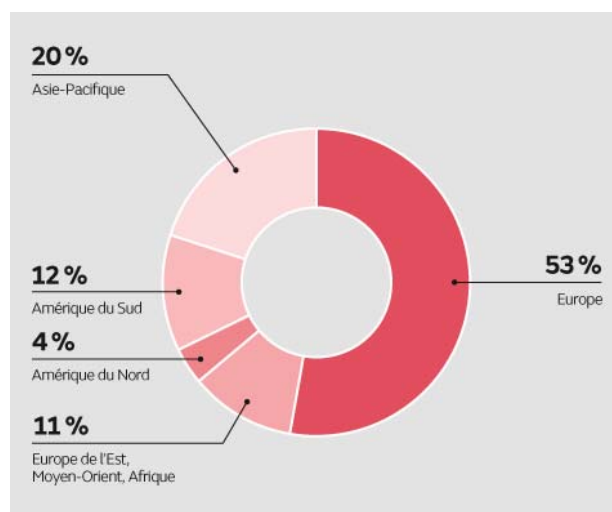
Une offre complète de certification et d'audits sur mesure

En tant qu'organisme de certification, Bureau Veritas certifie que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement utilisés par les clients sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO), nationaux, sectoriels ou propres à des grandes entreprises.

L'activité Certification propose ainsi une offre de services globale et intégrée incluant notamment :

- des missions de certification de systèmes de management QHSE : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Santé et Sécurité (OHSAS 18001) ;
- des missions de certification selon des schémas sectoriels spécifiques, notamment pour l'industrie automobile (ISO TS 16949), l'aéronautique (AS 9100), le ferroviaire (IRIS), l'agroalimentaire (BRC/IFS, ISO 22000, HACCP – gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), la filière forêt/bois (FSC/PEFC), le nucléaire et les services de santé. En France, Bureau Veritas offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire (Label Rouge, Agriculture Biologique (AB) et Origine France Garantie) ;
- des missions liées à l'environnement : vérification des pratiques de durabilité dans le domaine du changement climatique (EU ETS), de la gestion de l'énergie (ISO 50001), de la biomasse et des biocarburants (Directive de l'UE sur les énergies renouvelables), de l'empreinte carbone (ISO 14064, PAS 2050), de la responsabilité sociale (SA 8000, ISO 26000) et du reporting développement durable (AA 1000, GRI) ;
- des missions de certification « sur-mesure » ou d'audit seconde partie, sur la base de standards définis par les clients pour auditer ou certifier leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs ;
- des formations : accréditée par l'IRCA (*International Registered of Certificated Auditors*), l'activité Certification propose également des formations dans les disciplines suivantes : Qualité, Santé et Sécurité, Environnement, Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire, Sécurité des systèmes d'information, Gestion de continuité des affaires et Gestion de l'énergie.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Un marché résilient

Le marché de la Certification suit une tendance de croissance régulière, corrélée à la croissance de l'économie mondiale, du fait de la grande diversité des secteurs concernés, et possède un potentiel de développement important lié à un taux de pénétration auprès des entreprises qui demeure encore faible.

Une autre spécificité du marché est son caractère résilient. En effet, la majorité des contrats ont un cycle de trois ans, avec une phase d'audit initial au cours de la première année, puis des audits renouvelés à l'occasion de visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau cycle. Le taux moyen d'attrition observé sur ces missions de certification de trois ans est faible. Il est globalement en moyenne de 8% et correspond le plus souvent

à des clients qui ont cessé leur activité, ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée ou qui ont réduit et consolidé leurs certifications autour d'un seul programme.

En 2015, les standards ISO 9001 et 14001 ont évolué. La nouvelle version publiée en septembre 2015 apporte plus de valeur ajoutée en impliquant l'ensemble du management de l'entreprise, développant la gestion des risques et permettant une intégration plus facile des standards.

Un portefeuille de clients diversifié

Avec plus de 130 000 certificats valides, le Groupe gère un volume important de certificats pour trois catégories de clients :

- les grandes sociétés internationales, le plus souvent pour des missions de certification externe de leurs systèmes de gestion pour l'ensemble de leurs sites dans le monde ;
- les grandes sociétés nationales visant à atteindre des niveaux de performance supérieurs et à améliorer leur image à travers la certification de leurs systèmes de gestion ; et
- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à l'export, aux marchés publics ou aux marchés de grands donneurs d'ordres.

Positionnement de Bureau Veritas

Une position de leader sur le marché

Bureau Veritas est un des leaders, aux côtés de quelques autres acteurs d'envergure mondiale, sur un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité mondiale de certification étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille.

Grâce à sa présence mondiale, Bureau Veritas est bien positionné pour aider ses clients dans leur développement dans les zones à fort potentiel, notamment en Asie. L'activité Certification contribue à développer sur ces marchés émergents la confiance des entreprises en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Bureau Veritas possède de solides atouts concurrentiels :

- une offre élargie et diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification, apportant des réponses spécifiques aux grands secteurs d'activité et proposant des solutions innovantes et personnalisées aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs performances ;
- un réseau mondial et homogène d'auditeurs qualifiés, répartis dans les principales zones géographiques, permettant à Bureau Veritas d'avoir une taille critique sur les marchés locaux, et la capacité de gérer les grands contrats via 6 grands hubs régionaux ;

- des compétences universellement reconnues par plus de 50 organismes d'accréditation nationaux et internationaux ;
- un « guichet unique » : grâce à son spectre d'expertise très large, Bureau Veritas Certification simplifie la gestion des projets les plus complexes (certifications multiples, problématiques internationales, etc.) ;
- des outils performants de gestion de rapports, permettant aux clients de consulter leurs résultats d'audit pour l'ensemble de leurs sites dans le monde et de suivre des indicateurs clés, tels que le nombre d'audits déjà planifiés, les non-conformités, les certificats attribués et la facturation ; et
- une marque de certification connue et reconnue dans le monde entier comme un symbole de savoir-faire et de professionnalisme, permettant aux clients d'améliorer l'image de leur entreprise et de gagner la confiance de leurs clients et partenaires.

Une stratégie axée sur les grands comptes et le développement de nouveaux produits

Accroître la pénétration des grands comptes

Le marché de la certification, encore fragmenté, devrait se consolider avec la tendance des multinationales à confier l'ensemble de leurs certifications à un nombre restreint de sociétés. L'intérêt pour celles-ci est de simplifier et homogénéiser le processus de certification, avoir une meilleure visibilité sur leurs opérations, renforcer le déploiement et l'intégration des standards et réduire les coûts directs et indirects liées à la réalisation des audits.

Grâce à sa présence mondiale, Bureau Veritas occupe une position privilégiée pour répondre à cette évolution du marché. Bureau Veritas est une des rares entreprises capable de proposer une certification mondiale sur les principaux standards utilisés par les grandes multinationales.

Développement de nouveaux produits et services

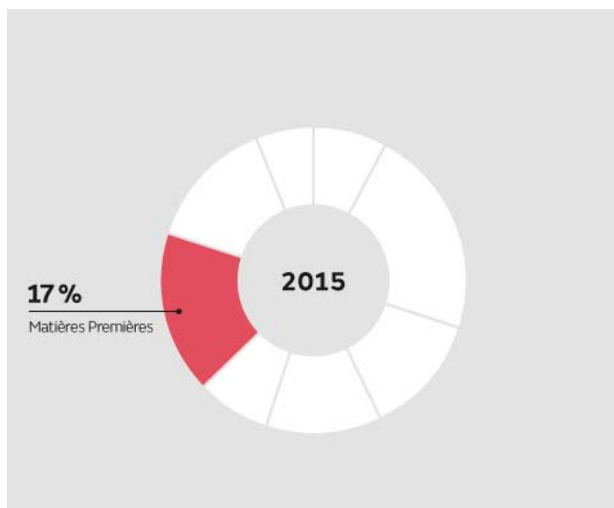
Afin d'accompagner ses clients dans le déploiement des nouveaux standards ISO 9001 et ISO 14001, Bureau Veritas a développé pour ses clients des offres adaptées, incluant la formation, l'auto-évaluation, un pré-audit ou un audit afin de préparer et faciliter la transition vers les nouvelles normes.

Pour répondre aux enjeux du développement durable et du changement climatique, Bureau Veritas a conçu de nouvelles solutions destinées à développer les énergies vertes, préserver les ressources et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Entre autres, Bureau Veritas accompagne les entreprises dans la vérification de leur empreinte environnementale, de leurs engagements de responsabilité sociale ou des rapports de développement durable.

Face à la montée en puissance de l'économie digitale, Bureau Veritas assure aussi la certification des systèmes de management de l'information afin de garantir la protection des données et les risques d'attaques des réseaux informatiques.

1.6.6 Matières Premières

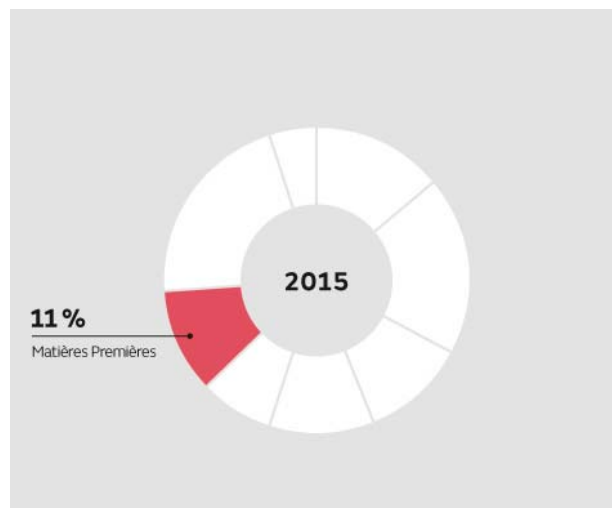
CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



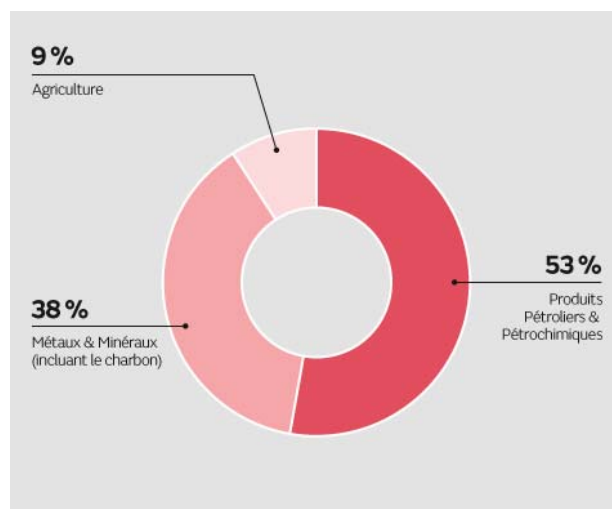
L'activité Matières Premières fournit une large gamme de services d'inspection et d'essais en laboratoires sur trois principaux segments de marché : les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, les Métaux & Minéraux (y compris le Charbon) et l'Agriculture. Il s'agit d'un portefeuille d'activités diversifié couvrant l'ensemble des matières premières, à tous les stades du cycle de production : exploration, production, commerce et dans de nombreuses zones géographiques.

Ce portefeuille équilibré permet à Bureau Veritas d'amortir les cycles liés aux fluctuations des volumes d'échanges et des dépenses d'investissement et de pouvoir accompagner ses clients, sur l'ensemble de leurs projets, depuis les phases d'exploration et de production jusqu'au transport et à la transformation.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



Produits Pétroliers & Pétrochimiques

Le Groupe fournit des services d'inspection et de tests en laboratoires pour tous les produits pétroliers et pétrochimiques, parmi lesquels le pétrole brut, l'essence, les distillats légers, les distillats lourds et les produits pétrochimiques.

L'activité principale est l'inspection et les tests opérés sur des cargaisons maritimes de produits pétroliers, généralement lors de leur transfert entre les sites de production et les grands centres mondiaux de raffinage et de négoce. Les services d'inspection de cargaisons permettent d'avoir la garantie que les biens livrés en vrac sont conformes aux spécifications et seuils définis contractuellement, ce qui permet d'éviter les contaminations et de réduire les pertes.

Le Groupe propose également des services d'analyse en laboratoire qui sont récemment devenus vecteur de croissance, avec l'externalisation de ces activités par les raffineries pétrolières, les gestionnaires de pipelines et les autres acteurs du

marché. En effet, l'analyse en laboratoires par un organisme indépendant est essentielle pour que les intervenants de l'industrie pétrolière aient la certitude que les produits soient conformes aux normes de l'industrie.

Par ailleurs, le Groupe propose des services adjacents à forte valeur ajoutée pour ses clients tels que : les essais sur pétrole brut, les services liés au GPL, le traitement des cargaisons, les inspections quantitatives de cuves, la certification de biocarburants, les analyses d'huile lubrifiante et des services de mesures. Avec Maxxam, le Groupe s'est renforcé dans l'analyse de gaz naturel, de bitume et des sables bitumineux.

L'essentiel de l'activité est lié à l'intensité des échanges de produits pétroliers et pétrochimiques, elle-même dépendante de la consommation finale de tels produits. Les activités de Maxxam, positionnées en *upstream* et *midstream*, sont principalement liées aux volumes de production, notamment de sables bitumineux.

Une couverture géographique mondiale et une présence clé dans les grands centres de raffinage

Bureau Veritas dispose d'un réseau mondial de laboratoires et d'experts qualifiés pour la mesure et l'inspection de produits pétroliers et pétrochimiques.

L'activité est gérée depuis deux centres régionaux, situés à Houston et à Londres. Il s'agit de centres stratégiques au niveau mondial, pour le négoce des produits pétroliers et qui abritent les sièges sociaux de nombreuses compagnies pétrolières et de courtiers en pétrole de premier plan. Le dispositif est complété par d'autres sites clés à Moscou, Rotterdam, Singapour, Genève, Buenos Aires et Dubaï. Les activités de Maxxam d'analyse de produits pétroliers sont gérées depuis le siège de Toronto au Canada et les laboratoires sont situés dans les régions de l'Alberta et du Saskatchewan.

Métaux & Minéraux

Le segment Métaux & Minéraux offre une large gamme de services d'inspection et d'analyse en laboratoire pour l'industrie minière, couvrant tous les minerais (charbon, minerai de fer, métaux de base, bauxite, or et métaux précieux, uranium) et les métaux (coke et acier, cathodes en cuivre, bullion). Ces services se divisent en deux catégories :

Services liés à l'exploration et à la production (Services Upstream, environ 2/3 du chiffre d'affaires)

Le Groupe offre des services d'analyse en laboratoire, incluant la préparation d'échantillons, les tests géo-analytiques et les tests métallurgiques et minéralogiques. Ces tests fournissent aux compagnies minières des informations critiques à différents stades de la vie d'une exploitation minière :

- durant la phase d'exploration, avec une sensibilité de l'activité et des volumes au lancement de nouveaux projets miniers ou à l'agrandissement de mines existantes et donc aux cours des matières premières ;
- durant la phase de production, avec un caractère plus récurrent puisque lié à l'exploitation d'un actif existant.

Services d'inspection et d'analyse liés au commerce international (environ 1/3 du chiffre d'affaires)

Les services d'inspection et d'analyse liés au commerce ont pour but de vérifier et certifier la valeur des cargaisons en évaluant la quantité et la qualité des matières premières au fur et à mesure de leur expédition. L'activité est liée aux volumes d'échanges de matières premières.

Des laboratoires de pointe

Bureau Veritas possède des installations à dimension internationale pour toutes ses activités Métaux & Minéraux. La réputation, la qualité de service, l'excellence technique et le degré d'innovation développés par le Groupe au fil des années permettent d'offrir un support de qualité à l'ensemble des laboratoires et des centres d'inspection à travers le monde.

Agriculture

Bureau Veritas est l'un des premiers fournisseurs de services d'inspection, de certification et de tests en laboratoires pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire, couvrant ainsi toute la chaîne d'approvisionnement.

Ces services se divisent en deux catégories :

Inspection et analyse de matières premières agricoles

Ces services couvrent l'ensemble des matières premières agricoles sous forme sèche, liquide, en vrac et sous emballage. Elles sont principalement composées de produits agricoles (céréales, huiles végétales, biocarburant, alimentation animale et produits dérivés, glycérine brute et raffinée) ainsi que d'engrais.

Les services d'inspection permettent d'optimiser le contrôle à chaque stade de la chaîne d'approvisionnement : de la vérification des cales à la supervision du chargement et du déchargement.

Sécurité alimentaire, inspection et analyse de denrées alimentaires

Les analyses portent principalement sur les résidus de médicaments vétérinaires, les pesticides, les métaux lourds, les contaminants organiques, les tests nutritionnels, les allergènes, les colorants, la microbiologie, la chimie et l'environnement.

Une présence établie auprès des grands groupes

Bureau Veritas entretient des relations de longue date avec les leaders des industries pétrolière, minière et agroalimentaire, ainsi que les leaders du négoce de matières premières.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que sa position de leader est basée sur les atouts concurrentiels suivants :

- une présence mondiale, avec une forte exposition aux zones géographiques clés et à fort potentiel ;
- de solides positions sur tous les segments des matières premières avec un savoir-faire technique multisectoriel reconnu ;
- des compétences techniques de haut niveau dans des sites clés ;
- et des relations de longue date et une bonne réputation auprès des principaux intervenants du secteur des matières premières.

Une position de leader constituée par acquisitions

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est aujourd'hui relativement concentré. Bureau Veritas a participé activement à la consolidation du secteur.

L'activité Matières Premières du Groupe a été constituée, depuis 2007, par une série d'acquisitions menées en Australie (CCI, Amdel), au Chili (Cesmec, GeoAnalitica), en Afrique du Sud (Advanced Coal Technology). En septembre 2010, le Groupe a franchi une étape décisive avec l'acquisition d'Inspectorate, l'un des leaders mondiaux de l'inspection et de l'analyse de matières premières (pétrole,

1

Présentation du Groupe Présentation des activités

métaux et minéraux, matières premières agricoles). Depuis, le Groupe a progressivement renforcé sa présence au Canada (ACME Labs, OTI Canada Group), avant de devenir le leader des services d'analyse pétrolière sur ce marché, avec l'acquisition de Maxxam Analytics finalisée en 2014. La même année, Bureau Veritas a poursuivi son expansion en Amérique du Nord, grâce à l'acquisition de la société américaine Analysts Inc, spécialisée dans les analyses de lubrifiants (*Oil Condition Monitoring*).

Bureau Veritas estime être le troisième acteur mondial pour les inspections et analyses de Produits Pétroliers et Pétrochimiques et l'un des deux intervenants mondiaux offrant l'ensemble des services d'inspection et d'analyse, à tous les stades (exploration, production, commerce international), et pour tous les minéraux.

Une stratégie qui s'appuie sur l'expansion géographique et le développement de l'offre de services

L'environnement économique récent, caractérisé par les prix du pétrole bas ainsi qu'une hausse des échanges de pétrole brut et de produits raffinés est favorable aux activités d'analyse sur produits pétroliers et pétrochimiques. Le Groupe poursuit son expansion

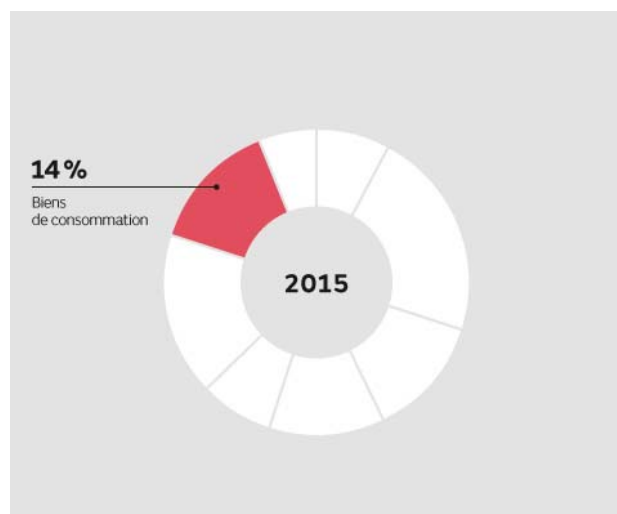
dans ce segment, en renforçant sa part de marché dans l'inspection et les tests opérés sur des cargaisons maritimes, avec l'extension géographique et l'ouverture de nouveaux sites. Le Groupe a également pour stratégie de développer les activités d'analyse en laboratoire de lubrifiants, de combustibles marins et de gaz naturel ainsi que de reprendre la gestion de laboratoires externalisés par les clients.

Dans le segment des Métaux & Minéraux, la priorité du Groupe reste de fournir une offre globale homogène, de développer de nouvelles offres de services et d'optimiser la présence géographique du Groupe. L'ambition de Bureau Veritas est d'accroître sa part de marché dans les inspections liées aux échanges et dans les services d'analyse, à travers l'expansion du réseau du Groupe, et en s'appuyant sur son expertise et ses relations clients.

Dans le segment Agriculture, l'ambition du Groupe est de devenir l'un des acteurs globaux de tout premier plan, en renforçant et construisant des positions sur les plus grands sites mondiaux d'import-export de matières premières agricoles et en complétant son offre de services. Cette ambition fait partie d'une initiative plus large menée à l'échelle du Groupe d'être présent sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire (de la fourche... à la fourchette).

1.6.7 Biens de consommation

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

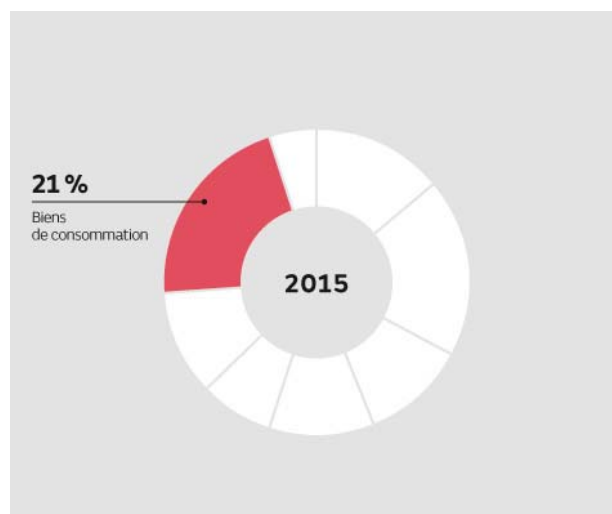


Une offre de services couvrant l'ensemble de la chaîne de production et de distribution des biens de consommation

Le Groupe fournit des solutions de gestion de la qualité et des services de vérification de conformité de la chaîne de production ou d'approvisionnement de biens de consommation. Ces services et solutions, qui comprennent des services d'inspection, de tests en laboratoire et de certification de produits, ainsi que des prestations d'audit de sites de production et d'audit social, sont proposés aux distributeurs, revendeurs et fabricants de biens de consommation.

Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients, afin que les produits qu'ils

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE

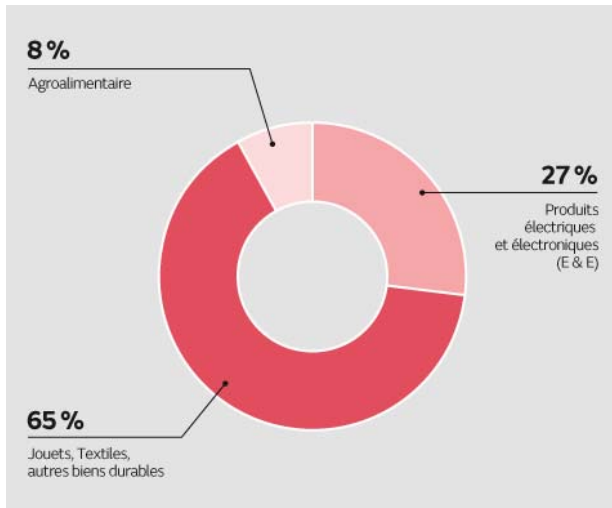


mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

Les principales catégories de produits concernées sont :

- les jouets, les textiles (vêtements, cuir, chaussures) et les autres biens de consommation durables (ameublement, accessoires de sport et de loisirs, matériel et fournitures de bureau) ;
- l'alimentaire et les produits cosmétiques ; et
- les produits électriques et électroniques, tels que l'électroménager, les appareils sans fil et intelligents (tablettes, smartphones, applications et objets connectés) ainsi que l'automobile (équipements, composants et systèmes embarqués).

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 PAR CATÉGORIE DE PRODUIT



Le Groupe fournit des services pendant les phases :

- de *design* et de développement du produit : vérification de la performance des produits, conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance dans la définition d'un programme d'assurance-qualité ;
- de *sourcing* des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit ;
- de fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit, ainsi que la conformité de l'emballage, et audits des sites de fabrication concernant les systèmes de qualité et la responsabilité sociale ; et
- de distribution : tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

Une base de clientèle concentrée et fidèle

Le Groupe propose ses services aux distributeurs, fabricants et marques à travers le monde mais principalement aux États-Unis et en Europe pour leurs produits d'origine asiatique. Les distributeurs des pays émergents en Amérique latine, en Chine ou en Inde enregistrent également des croissances rapides, tandis que l'activité du Groupe se développe depuis peu auprès des clients et fabricants asiatiques locaux.

Une majorité du chiffre d'affaires est traditionnellement générée par une centaine de grands comptes. Les 20 premiers clients représentent 27% du chiffre d'affaires de l'activité en 2015.

En règle générale, le Groupe est accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspection et de tests (généralement ses principaux concurrents) comme « fournisseur approuvé ». Dans ce cas, les fabricants et revendeurs ont le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits.

Un marché dirigé par l'innovation et les nouvelles réglementations

Le Groupe estime que le marché devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le développement de nouveaux produits et technologies devant être testés ;
- la diminution de la durée de vie des produits et la rapidité de leur mise sur le marché, illustré par l'adoption rapide des technologies sans fil/issus du *Smartworld* et leur dissémination dans toutes les catégories de produits ;
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité de leurs produits ;
- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement ;
- la croissance des exigences des consommateurs de la classe moyenne des pays émergents en faveur des produits plus sûrs et de meilleure qualité ;
- l'ouverture aux acteurs étrangers de marchés domestiques jusque-là inexploités (Inde, Chine) ; et
- la migration continue des capacités de production en Asie du Sud (Bangladesh, Inde, Pakistan, Sri Lanka) et en Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Vietnam).

Des positions clés sur certains segments de marché

Le Groupe est l'un des trois principaux acteurs mondiaux dans les tests de biens de consommation avec des positions de leader dans les textiles et vêtements, les jouets, les autres biens de consommation durables. Plus récemment, le Groupe a renforcé ses positions dans le segment des produits électriques et électroniques et plus particulièrement dans les tests sur le *Smartworld* et les technologies sans-fil (mobiles, objets connectés) ainsi que pour l'automobile.

Une présence particulièrement solide aux États-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa présence aux États-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution, héritées de l'intégration réussie de deux acquisitions : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acheté en 1998, et MTL, numéro un aux États-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé de manière significative ces dernières années, principalement en Allemagne, qui est devenue un marché important. Le Groupe poursuit le développement de ses activités et de ses compétences en Europe afin de renforcer sa base de clientèle et d'optimiser sa position sur le segment des tests de jouets et autres biens de consommation durables. En décembre 2015, Bureau Veritas s'est renforcé en Italie avec l'acquisition du laboratoire d'essais de produits de luxe Certest.

Une solution unique de gestion de la qualité de la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe considère que son offre de services « BV OneSource » est une solution unique et innovante, dédiée aux clients recherchant une solution intégrée pour la gestion globale de la qualité et des informations concernant leur chaîne d'approvisionnement. En effet, BV OneSource permet de suivre en temps réel l'avancée des tests et inspections réalisés sur les produits ainsi que l'accès immédiat aux rapports et réglementations applicables. Cette plateforme numérique est un outil d'analyse aidant les clients à gérer leurs risques, protéger leur marque et bénéficier des meilleures informations pour leur *sourcing*.

Une percée dans les technologies sans fil et le Smartworld

L'acquisition en janvier 2013 de 7Layers en Allemagne, a positionné le Groupe comme l'un des leaders mondiaux dans les technologies sans fil/le *Smartworld*. Le Groupe travaille en coopération étroite avec un large panel d'industries impliquées dans l'amélioration et l'accroissement de l'utilisation du sans-fil, dans les technologies, les appareils, les services et applications que l'on retrouve dans tous les usages de la vie moderne. Le Groupe entend faire croître sa position de leader dans ce segment en forte croissance.

Une stratégie axée sur les marchés domestiques asiatiques et l'innovation

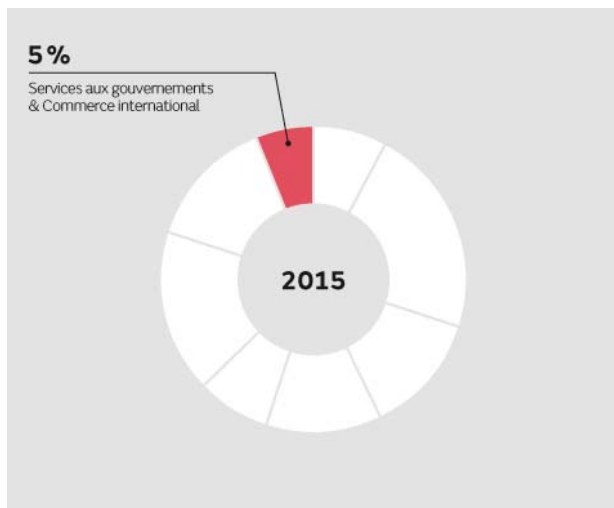
Afin de s'adapter à un marché davantage tiré par la consommation intérieure que par les exportations, le Groupe a construit un plan de développement sur les marchés domestiques à un fort potentiel, et notamment en Chine.

L'innovation demeure l'un des facteurs clés de la croissance. Le Groupe prévoit de renforcer sa présence sur deux marchés : le *Smartworld* et l'automobile. L'initiative *Smartworld* a été lancée afin d'adresser les opportunités de croissance résultant de la croissance exponentielle du nombre d'objets connectés, à la fois pour les tests sur équipements mais aussi pour de nouveaux services autour de la connectivité et de la sécurité des données. Le marché de l'automobile fait face à des tendances de fond majeures : le déplacement de la production et de la consommation vers les pays émergents, la mutation fondamentale vers les véhicules connectés et utilisant les technologies électriques. Ces changements vont créer des besoins additionnels en matière de services TIC.

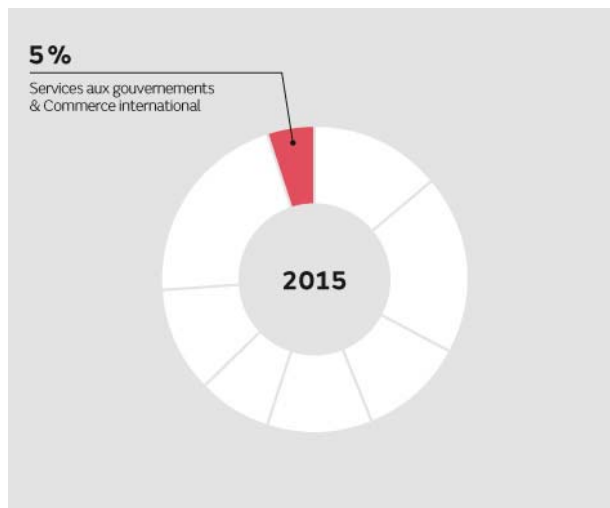
Le marché du TIC pour l'agroalimentaire devrait également enregistrer une très forte croissance, favorisée par l'augmentation de la population, par la mondialisation de la chaîne logistique alimentaire et par une réglementation plus stricte, couplées à une attente grandissante de qualité chez les consommateurs.

1.6.8 Services aux gouvernements & Commerce international

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



Une offre de services diversifiée

Les services aux gouvernements

L'activité Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières, autorités portuaires, organismes de normalisation), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

Dans le cadre de ces programmes, un portail clients, *Verigates*, permet aux opérateurs du commerce extérieur et aux autorités gouvernementales de suivre les dossiers d'inspection étape par étape jusqu'à l'émission du certificat, en toute confidentialité, sur une plateforme internet dédiée et sécurisée, disponible en permanence.

Bureau Veritas offre aux gouvernements un ensemble de services :

- des contrats d'inspections avant expédition (*Pre-Shipment Inspection – PSI*) : visant à garantir le bon recouvrement des taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur. Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce ;
- des contrats d'inspection à destination par *Scanners* qui répondent aux mêmes objectifs que les contrats PSI et qui

permettent aussi de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Afin d'améliorer la prévention des risques, Bureau Veritas a créé en Afrique de l'Ouest, une école supérieure d'imagerie pour les scanners à rayons X. Les clients sont des services de douanes, des ministères (finances, commerce) et des autorités portuaires ou aéroportuaires ;

- des contrats de vérification de conformité aux normes et réglementations en vigueur (VOC) des marchandises importées qui visent à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes, contrefaits ou de mauvaise qualité. Les clients sont des organismes de normalisation et des ministères du Commerce et de l'Industrie ;
- des services de guichet unique national du commerce extérieur (Single Window) visant à faciliter et optimiser le flux des transactions import-export, de transit ou de transbordement, en offrant une plateforme dématérialisée sécurisée au bénéfice des communautés douanières et portuaires ; destinée à toute la communauté d'acteurs du commerce national (domaines public et privé). Ces solutions sont offertes tout au long du cycle du guichet Unique pour moderniser, optimiser et sécuriser les processus métiers ; elles sont opérées en accord avec les bonnes pratiques recommandées par les principales institutions internationales ;
- des services de guichet unique national visant à dématérialiser des processus administratifs s'inscrivant dans les tendances des nouveaux services gouvernementaux en ligne. Leur champ d'intervention est vaste. Ce type de guichet unique se construit avec une vision globale du domaine d'activités concerné ; et
- des activités de conseil pour le financement de projets par l'Union européenne.

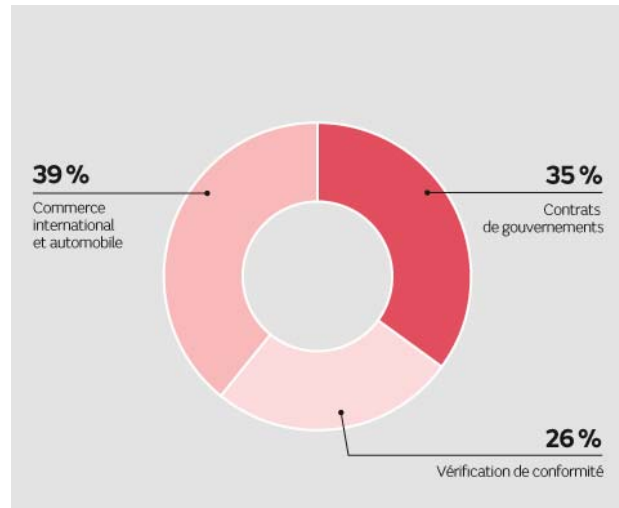
Les activités de diversification

Bureau Veritas propose également un portefeuille de services pour le secteur automobile qui couvre l'ensemble de la chaîne logistique depuis le constructeur jusqu'à l'utilisateur final :

- le contrôle des dommages aux véhicules neufs sur l'ensemble de la chaîne logistique pour les constructeurs automobiles. En juin 2012, le Groupe s'est renforcé sur ce segment avec l'acquisition d'Unicar, société basée en Allemagne ;
- l'inventaire des stocks de véhicules chez les concessionnaires automobiles et de machines agricoles. Les clients sont des groupes automobiles et/ou des organismes qui financent les stocks des concessionnaires. En avril 2014, le Groupe s'est renforcé sur ce segment avec l'acquisition de la société américaine Quiktrak ;
- le contrôle technique obligatoire de véhicules d'occasion. Les clients sont les ministères des transports ; et
- l'expertise technique de véhicules accidentés, comprenant des inspections et la fourniture de statistiques pour les compagnies d'assurance. En janvier 2011, le Groupe s'est renforcé sur ce segment avec l'acquisition du leader brésilien Auto Reg.

Enfin, Bureau Veritas offre un ensemble de services d'inspection pour faciliter les opérations de commerce international. Ces services visent notamment à proposer une inspection indépendante pour vérifier la conformité et la quantité des cargaisons (matières premières, produits de consommation, biens d'équipements). Les clients sont des gouvernements (autorités douanières), des exportateurs, importateurs, intermédiaires, des banques ainsi que des organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



Un marché en mutation

L'augmentation du commerce international depuis le début des années quatre-vingts a généré un besoin important en matière d'inspections et de vérifications.

Cependant du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI apparaît moins stratégique pour les États concernés et les contrats de vérification de conformité (des produits aux normes) les remplacent progressivement.

Les relais de croissance de cette activité sont le développement des contrats d'inspection à destination par *Scanners*, des services de vérification de conformité des produits aux normes et des autres services liés à la facilitation des échanges et notamment la mise en place de guichets uniques nationaux, ainsi que les services au secteur de l'automobile, répondant à l'ambition du Groupe d'être présent tout au long de la chaîne logistique automobile.

Une position de leader

Le Groupe estime être le leader mondial des Services aux gouvernements et que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose sont :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans ;
- une capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde ;
- un réseau dense et stable d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais) ; et
- de fortes synergies avec les autres activités du Groupe, notamment les Biens de consommation et les Matières Premières. Il existe des synergies importantes au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses, notamment en ce qui concerne les contrats de vérification de conformité (VOC).

Une stratégie axée sur l'accompagnement de la transition vers les guichets uniques et la poursuite la diversification automobile

Les recommandations des organismes internationaux encouragent les gouvernements à la mise en place de plateformes dématérialisées sécurisées à des fins de restructuration et de simplification des services gouvernementaux. Les guichets uniques permettent d'une part de faciliter les démarches d'une communauté et d'autre part de gagner en efficacité opérationnelle et de réaliser des économies. Bureau Veritas accompagne les acteurs dans leur volonté de modernisation et de gestion du changement. La mise en place de guichets uniques s'effectue dans le cadre de Partenariats Publics-Privés.

Le marché de l'automobile fait face à des tendances de fond majeures : le déplacement de la production et de la consommation vers les pays émergents, la mutation fondamentale vers les véhicules connectés et utilisant les technologies électriques. Ces changements vont créer des besoins additionnels en matière de services TIC. Ces cinq dernières années, Bureau Veritas s'est constitué une solide présence sur la chaîne logistique, dans l'électronique et dans la connectivité. Le Groupe a pour ambition de tirer parti de ces domaines d'expertise clés et de compléter encore son portefeuille de services pour devenir un acteur reconnu du secteur.

1.7 Accréditations, agréments et autorisations

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou « licence to operate » (ci-après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations, reconnaissances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Division Marine & Offshore

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 12 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un « organisme reconnu » dans le cadre du Règlement européen relatif aux sociétés de classification et un « organisme notifié » dans le cadre de la Directive européenne relative aux équipements marins. Enfin, Bureau Veritas est actuellement titulaire de plus de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

Division Matières Premières, Industrie et Infrastructures

Industrie et Infrastructures

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes d'accréditation internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume-Uni, ANAB aux États-Unis, JAS-ANZ et NATA en Australie et Nouvelle-Zélande, INMETRO au Brésil, ACCREDIA en Italie, DAKKS en Allemagne, RVA aux Pays-Bas, BELAC en Belgique, INN au Chili et DANAK au Danemark. Ces accréditations couvrent tout autant ses activités de certification que celles d'inspection et d'essais.

Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (*notified body*) dans le cadre de Directives européennes et est titulaire de plus de 300 agréments, certifications, reconnaissances et habilitations délivrés principalement par des organisations gouvernementales, tel dans le domaine nucléaire en France et en Finlande. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs, aux équipements sous pression, aux équipements de transport de marchandises dangereuses, aux matériaux de construction, aux produits agroalimentaires et aux mesures environnementales.

L'ensemble de ces accréditations et agréments est régulièrement renouvelé à l'issue de leur période de validité.

Chacune des activités du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées. L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié,

compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux organismes d'inspection ISO/IEC 17020 ou celle relative aux organismes de certification ISO 17021.

Matières Premières

Le Groupe est membre d'un certain nombre d'organisations, notamment l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), l'AOAC (*American Association of Analytical Chemists*), l'ACS (*American Chemical Society*), l'API (*American Petroleum Institute*), l'ASQ (*American Society for Quality*), l'ASSE (*American Society of Safety Engineers*), l'ASTM (*American Society for Testing and Materials*), le NCWM (*National Conference on Weights and Measures*) et le NPRA (*National Petroleum Refiners Association*) ainsi qu'à de nombreux comités de la BSI (*British Standard Institution*) tels que ceux relatifs au minerai de fer, aux concentrés non ferreux, au cuivre et alliages à base de cuivre. Plusieurs employés participent activement dans des comités de ces organisations.

Le Groupe est agréé par les douanes américaines et accrédité par l'AASHTO (*American Association of State Highway and Transportation Officials*) pour les analyses de bitume en laboratoire. Certains laboratoires Métaux & Minéraux font partie de la liste des laboratoires agréés par le *London Metal Exchange* (LME) et la *London Bullion Metals Association* (LBMA). Le Groupe est également agréé en tant que *Good Delivery Supervising Company* par le LPPM (*London Platinum & Palladium Market*). Certains laboratoires agroalimentaires sont accrédités par le FOSFA (*Federation of Oils, Seeds and Fats Associations*) et le GAFTA (*Grain & Feed Trade Association*).

Division Service aux gouvernements & Commerce international

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour les activités de contrats de gouvernements, les Autorisations d'exercer prennent la forme de délégations ou concessions consenties par les États dans le cadre de contrats conclus avec les autorités.

Au 31 décembre 2015, l'activité opère auprès de 51 délégations d'État.

Bureau Veritas pour ses activités PSI (*Pre-Shipment Inspection*) et VOC (*Verification of Conformity*) est accrédité ISO 17020 par le COFRAC (Comité français d'accréditation).

L'activité est accréditée *International Motor Vehicle Inspection Committee* (CITA), pour ses activités d'inspection de véhicules.

Suivant les produits inspectés, les opérations agroalimentaires sont accréditées : *Federation of Oils, Seeds and Fats Associations* (FOSFA), *Grain & Feed Trade Association* (GAFTA), *Sugar Association of London* (SAL) and *Federation of Cocoa Commerce* (FCC).

Division Biens de consommation

Le Groupe est titulaire des principales autorisations et accréditations suivantes : American Association for Laboratory Accreditation (A2LA), le Comité français d'accréditation COFRAC, Zentralstelle der Länder für Sicherheitstechnik (ZLS), Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS), IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE), National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP), Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS), United Kingdom Accreditation Services (UKAS), China National Laboratory Accreditation for Conformity Assessment (CNAS), Deutsche Akkreditierungsstelle Chemie GmbH (DACH), Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH (DAkK), AKS Hannover,

National Accreditation Board for Testing and Calibration Laboratories (NABL), Pakistan National Accreditation Council (PNAC), Laboratory Accreditation Correlation and Evaluation (LACE), Komite Akreditasi Nasional (KAN), Thai Industrial Standards Institute (TISI), Vietnam Laboratory Accreditation Scheme (VILAS), CTIA Authorized Testing Laboratory (CATL), PCS Type Certification Review Board (PTCRB), Global Certification Forum (GCF), Bluetooth Qualification Test Facility (BQTF), Bluetooth Qualification Expert (BQE), Federal Communications Commission (FCC), Industry Canada (IC), Car Connectivity Consortium (CCC) and Wireless Power Consortium for Qi certification (Qi).

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées. L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.8 Contrats importants

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent Document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, à l'exception des emprunts décrits au paragraphe Sources de financement du chapitre 4 – Rapport du management du présent Document de référence.

1.9 Recherche, développement, Innovation brevets et licences

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement fondamental. Toutefois, le Groupe réalise des projets de recherche en matière de développement expérimental dans le cadre de ses opérations courantes.

Le Groupe bénéficie à ce titre, en France, du régime du Crédit d'Impôt Recherche. Ce Crédit d'Impôt est assimilé à une subvention dans la mesure où il est remboursable, et ce même en

cas d'excédent sur le montant de l'impôt à payer. Il est inclus, de ce fait, dans le résultat opérationnel courant.

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en subvention dans les comptes consolidés 2015 est de 1,8 million d'euros.

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en charge s'élève à 15,2 millions d'euros en 2015, et concerne principalement l'activité Marine.

1.10 Systèmes d'information et de pilotage

La Direction des Systèmes d'information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les activités et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux ;
- de choisir, d'adapter, de déployer et de maintenir les applications intégrées *corporate* qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, Outils de collaboration, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources Humaines, systèmes de production) ;
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe ; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, de logiciels et de télécommunications.

La Direction est organisée autour de quatre centres continentaux (*Regional Shared Services Centers*) : à Nantes pour la zone Europe Moyen-Orient Afrique et les applications *corporate* – à Hong Kong pour la zone Asie, à Melbourne pour la zone Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de services (*helpdesks*, hébergement) aux pays de leurs continents respectifs.

Par ailleurs, un Centre de Services Global est en place en Inde (Noida), qui a pour vocation de mutualiser certains processus transverses (*Global Shared Services Center*).

En 2015, les dépenses liées aux systèmes d'information du Groupe (hors CAPEX) ont représenté 3% du chiffre d'affaires consolidé Groupe.

1.11 Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent Document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date de dépôt du présent Document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.11.1 Risques relatifs aux opérations et à l'activité du Groupe

Risques liés à l'environnement macroéconomique

Description

Le Groupe est présent dans près de 140 pays, à travers un réseau d'environ 1 400 bureaux et laboratoires et propose dans le cadre de ses huit activités (Marine & Offshore; Industrie; Inspection & Vérification en Service; Construction; Certification; Matières Premières; Biens de consommation; Services aux gouvernements & Commerce international) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe soit diversifiée et présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle est sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales. La demande pour les services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, lui-même sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale peut avoir une influence significative sur certaines des huit activités du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce international (pour les activités Marine & Offshore et Services aux gouvernements & Commerce international, Industrie et Matières Premières), les investissements en exploration et production des secteurs pétrole & gaz et minier (pour les activités Industrie et Matières Premières), la consommation des ménages (pour les Biens de consommation), et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés et à forte croissance (pour l'activité Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces activités.

Compte tenu de la présence du Groupe dans un grand nombre de pays, notamment dans des pays dits « émergents », son activité peut être sensible à l'évolution de l'inflation, aux éventuelles récessions et à la volatilité des marchés financiers dans ces pays.

Les accords de libre-échange, en impactant les flux commerciaux entre les pays et en réduisant les obstacles techniques au commerce, peuvent influencer négativement sur la demande de tests, d'inspection et de certification.

Les évolutions de l'environnement macroéconomique et le ralentissement économique affectant à ce jour plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Les indicateurs pertinents pour mesurer les niveaux du commerce mondial, les investissements ou la consommation sont suivis par les responsables des zones géographiques et des activités opérationnelles. Ces données sont revues par le Management à l'occasion des *Operating Reviews* trimestrielles, afin d'anticiper ces évolutions et d'adapter l'offre du Groupe et les moyens mis en œuvre. Dans le cadre de sa stratégie 2020, le Groupe a lancé une série d'initiatives de croissance, qui visent à diversifier son exposition à différents secteurs économiques. Cela permettra un rééquilibrage du portefeuille d'activités, afin de rendre le Groupe plus résilient.

Risques géopolitiques

Description

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, ses activités sont susceptibles d'être affectées par l'instabilité ou changement politique et le risque de terrorisme et de guerre. Ces risques pourraient affecter défavorablement la pérennité ou la continuité des activités du Groupe dans un ou plusieurs pays.

Gestion des risques

Le Groupe s'efforce de diversifier géographiquement son portefeuille d'activités afin de réduire son exposition aux risques décrits ci-avant. Il mène en continu des efforts diplomatiques et commerciaux afin d'anticiper les crises et veille à sécuriser ses contrats à l'aide de ses conseils internes et externes.

De surcroît, une procédure permet d'organiser rapidement la gestion de crise avec toutes les parties prenantes et d'en limiter les conséquences éventuelles. Un comité, appelé *Crisis Alert Committee*, a été constitué à cet effet. Il permet aussi d'assurer à chaque *manager* faisant face à une situation de crise un soutien immédiat pour organiser une réponse adéquate à la situation.

Le Groupe ne peut cependant garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper ou de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

Risques liés à l'environnement concurrentiel du Groupe

Description

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leurs gammes de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore à acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe. Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestations au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, de la Certification et de la Construction), la tendance est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux. À terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter sa capacité à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et accroître ses parts de marché.

Gestion des risques

L'équipe centrale de *Corporate Development* est en charge de piloter et d'animer la réflexion en matière d'innovation et de stratégie, en collaboration étroite avec les unités opérationnelles, afin de renforcer les avantages compétitifs de Bureau Veritas. Cette équipe réalise également une revue périodique des activités et des orientations des principaux concurrents de l'industrie du TIC, afin de les intégrer dans la réflexion stratégique du Groupe. Bureau Veritas a lancé un nombre important d'initiatives de croissance organique afin de développer ses activités sur les segments de marché les plus attractifs. Des points d'avancement de ces initiatives sont réalisés régulièrement, notamment au cours des réunions trimestrielles de revue des opérations (*Operating Reviews*).

Risques liés aux évolutions technologiques

Description

Le Groupe exerce son activité dans des marchés qui subissent des évolutions importantes de la chaîne de valeur liées à l'utilisation massive des technologies digitales (*cloud*, réseau sociaux, drones, capteurs, robots, économie collaborative, etc.).

Le digital, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant limiter le champ de ses activités, en réduisant par exemple la présence d'inspecteurs sur site, ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

Le digital pourrait ainsi rendre obsolètes certaines activités du Groupe, car la technologie remplace progressivement les besoins en inspections, tests et certifications effectués par des tierces parties telles que Bureau Veritas.

Dans certains marchés, les clients de Bureau Veritas peuvent perdre des parts de marché importantes au profit d'acteurs digitaux évoluant avec des *business model* différents. Cette perte de chiffre d'affaires peut avoir un impact direct sur les activités du Groupe car la demande pour les services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes des technologies en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Le Groupe suit de manière active les évolutions technologiques, en étant membre de plusieurs réseaux d'innovation, en faisant partie de projets collaboratifs avec ses clients et en signant des partenariats avec des organisations susceptibles d'apporter des savoir-faire technologiques.

Le Groupe s'est réorganisé pour créer, en son sein, des équipes susceptibles de travailler sur les technologies digitales et les mettre en œuvre dans les offres de service du Groupe. Un poste de *Chief Digital Officer* a ainsi été créé en 2015.

Principaux Risques liés aux ressources humaines

Description

L'expertise, la qualité et l'engagement des collaborateurs de Bureau Veritas sont cruciaux pour la réussite d'un groupe de services. La politique Ressources Humaines du Groupe est donc considérée comme l'un des leviers clés de sa performance.

Dans cette optique, les facteurs de risques identifiés s'articulent essentiellement autour de l'attractivité du Groupe pour attirer les talents et sa capacité à fidéliser les collaborateurs clés.

Une communication insuffisante sur le sens des métiers de Bureau Veritas pourrait affecter l'attractivité du Groupe auprès des jeunes générations.

Par ailleurs, certains collaborateurs du Groupe, dont la plupart sont des cadres dirigeants, disposent d'une connaissance du secteur et des activités du Groupe particulièrement forte. Le départ de ces collaborateurs est donc un risque pour le Groupe.

Gestion des risques

Le Groupe travaille sa présence sur les réseaux sociaux pour augmenter la compréhension par les potentiels futurs collaborateurs de ses métiers. Mettre en exergue le sens des métiers de Bureau Veritas dans un monde où développement durable, enjeux environnementaux et de sécurité sont de plus en plus identifiés est la meilleure garantie d'un recrutement de qualité et adapté.

Par ailleurs, le Groupe cherche à fidéliser ses collaborateurs à travers un système de rémunération attractif annuel et pluriannuel dans le cadre d'une politique qui s'inscrit dans le temps.

Par ailleurs, Bureau Veritas a mis en place des revues annuelles, appelées *Organization and Leadership Development Reviews - OLDR*, dont l'objectif est d'établir des plans de succession pour l'ensemble des dirigeants du groupe. Ce processus d'OLDR est décliné dans chaque groupe opérationnel et permet d'établir des plans de succession pour le management local. À l'issue de ces revues, le Groupe dispose donc de plans de succession ainsi que de propositions d'évolution professionnelle ou de mobilité géographique pour garantir la poursuite du développement du Groupe et de ses collaborateurs, et ainsi les retenir.

Des informations complémentaires sur la gestion des ressources humaines sont présentées dans le paragraphe 2.3 - Ressources humaines du présent Document de référence.

Risques liés à la santé et à la sécurité des personnes

Description

Bureau Veritas emploie directement 66 000 personnes à travers le monde et a également recours à des sous-traitants. Les employés travaillent soit sur les sites du Groupe, soit sur les sites des clients et peuvent être exposés à divers risques tels que des risques physiques, mécaniques, médicaux, chimiques ou biologiques. La survenue d'un accident grave ou d'une épidémie aux conséquences humaines potentiellement dévastatrices pourrait affecter la disponibilité des ressources internes ou des sous-traitants et donc perturber fortement l'activité locale de Bureau Veritas.

Gestion des risques

Afin de prévenir les accidents et ainsi d'assurer la sécurité des employés et des sous-traitants de Bureau Veritas et la disponibilité des personnes nécessaires à la délivrance des services pour ses clients, le Groupe a défini la sécurité comme un « absolu ». Une description détaillée de la gestion de la sécurité et de la santé du personnel et des moyens mis en œuvre est présentée dans le paragraphe 2.4 du présent Document de référence.

Risques liés au non-renouvellement, à la suspension ou à la perte de certaines autorisations

Description

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agrèments, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ci-après, ensemble les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine & Offshore et Services aux gouvernements & Commerce international), le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles afin d'être éligible à certains projets.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre de ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive, une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non-renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en place, dans chacune de ses activités, une organisation spécifique dédiée à la gestion et au suivi des Autorisations.

La gestion des Autorisations utilisées par plusieurs pays a été encore améliorée, en particulier dans les activités de la division Matières Premières, Industrie et Infrastructures, par le renforcement de l'organisation et la mise en place d'outils de contrôle (Gestion des Qualifications et la Supervision, Gestion des Audits internes).

Des informations complémentaires sur ces Autorisations et leur gestion figurent dans les paragraphes 1.7- Accréditations, agrèments et autorisations, 3.2.3- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

Risques liés aux acquisitions du Groupe

Description

La stratégie de croissance externe du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques, pratiques et cultures d'entreprise, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non anticipés au moment de l'acquisition.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Bureau Veritas dispose avec l'équipe centrale de *Corporate Development* d'une organisation spécifique dédiée aux opérations de croissance externe. Cette équipe a la responsabilité d'animer et de piloter le processus de croissance externe, au travers d'une part, du Comité des Fusions & Acquisitions qui se réunit tous les quinze jours pour valider avec les unités opérationnelles et les fonctions centrales concernées les cibles d'acquisition, et d'autre part d'une implication directe, en étroite coopération avec les équipes locales, pour les étapes de négociation et de *due diligence*.

Les règles de gestion régissant les opérations de croissance externe sont définies dans une procédure spécifique. Cette procédure décrit les étapes d'instruction des opérations et de validation, les documents nécessaires (contenu des présentations, points à couvrir, analyses financières requises) ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des Directions opérationnelles et des Directions fonctionnelles du siège. Les différentes Directions fonctionnelles (Juridique, Risques et *Compliance* ; Audit et Support aux Acquisitions ; Trésorerie et Financement ; Fiscale et Consolidation) revoient et valident les projets et les documents contractuels avant tout engagement du Groupe. En fonction de leur montant, les projets d'opérations de croissance externe font l'objet d'une revue par le Comité stratégique qui décide de la poursuite ou de l'abandon des projets avant leur approbation par le Conseil d'administration pour tout projet d'acquisition d'un montant supérieur à 10 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place une organisation dédiée et des procédures internes régissant le plan d'intégration des sociétés acquises. Des informations complémentaires sont présentées dans le paragraphe 3.2.3- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

Risques spécifiques liés à l'activité des Services aux gouvernements

Description

Les Services aux gouvernements, en particulier la vérification des importations (*Pre-Shipment Inspection – PSI*), l'évaluation de conformité des expéditions (*Verification of Conformity – VOC*) et les solutions de guichet unique, reposent sur un nombre relativement limité de programmes, contrats et accréditations (ci-après les « Contrats ») conclus ou octroyés par des gouvernements ou des autorités publiques. À la date de dépôt du présent Document de référence, le Groupe dispose de plus de cinquante Contrats, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des États d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Ces Contrats sont généralement d'une durée d'un à trois ans (voire dix ans pour le guichet unique), et la plupart d'entre eux sont soumis au droit administratif local et, partant, résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée, avec un court

préavis. Ils sont, en outre, soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays émergents, dont certains ont connu ou pourraient connaître une instabilité politique et économique, une guerre civile, des conflits violents, des troubles sociaux ou des actions de groupes terroristes. La suspension, la résiliation ou le non-renouvellement d'un nombre, même restreint, de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution des Contrats conclus avec des gouvernements ou des autorités publiques, le Groupe peut être confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer long et complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces Contrats pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

Le Groupe s'efforce de diversifier géographiquement son portefeuille d'activités liées aux Services aux gouvernements, afin de réduire son exposition aux risques décrits ci-avant, et de structurer ses programmes de telle sorte que les prestations soient réglées par les opérateurs et non les États concernés. Il mène en continu des efforts diplomatiques et commerciaux intenses afin d'anticiper les crises et de réagir au mieux en cas de survenance de l'un de ces risques. Enfin, il veille à sécuriser ses contrats à l'aide de ses conseils internes et externes et, le cas échéant, de la souscription de programmes d'assurance contre les risques politiques.

Risques liés aux sanctions économiques internationales

Description

Certains pays dans lesquels le Groupe est susceptible d'exercer ses activités peuvent être visés par des sanctions économiques prévues par les législations et réglementations de certains États ou organisations internationales. En particulier, l'Union européenne a adopté différentes réglementations visant à limiter le commerce avec l'Iran, la Syrie et la Russie. Une violation de ces réglementations pourrait entraîner des sanctions pénales et financières significatives.

Gestion des risques

Le Groupe effectue un travail de veille réglementaire régulier et a mis en place des procédures de contrôle et des programmes de sensibilisation spécifiques afin de mener ses activités dans le respect des mesures applicables. De plus, il entretient des relations régulières avec les autorités compétentes.

Risque d'image

Description

La capacité de Bureau Veritas à exercer pleinement sa mission de tiers de confiance repose grandement sur sa réputation en matière d'intégrité, d'indépendance et de compétence. Cependant, le Groupe ne peut pas totalement se préserver d'un risque éventuel de crise ou d'accident pouvant mettre en cause sa réputation, surtout s'il fait l'objet d'une large couverture médiatique.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en œuvre une politique pour réduire son risque d'image qui repose sur trois actions complémentaires.

Expliquer la portée de nos services

Bureau Veritas renforce sa communication « métiers », visant à expliciter la façon dont ses services sont réalisés et contribuent à réduire les risques et à améliorer la performance. Cette communication doit permettre de mieux faire comprendre sa rigueur professionnelle, les limites de ses interventions et par conséquent, ses responsabilités éventuelles.

Maîtriser en amont les facteurs de risque

Le Groupe identifie régulièrement les risques auxquels il est exposé au travers de ses missions et de l'action de son personnel. Il s'attache à mettre en œuvre des politiques et des processus permettant de les maîtriser de façon préventive. Cette approche couvre les risques techniques, opérationnels, éthiques et de réputation pour l'ensemble des métiers du Groupe.

Détecter et gérer les crises

Une procédure de gestion de crise décrit les règles mises en œuvre par Bureau Veritas pour agir efficacement en cas de crise potentielle ou avérée. Cette procédure permet d'organiser efficacement la gestion de crise avec toutes les parties prenantes afin d'en limiter les conséquences éventuelles. Un comité, appelé *Crisis Alert Committee*, a été constitué à cet effet. Il évalue la criticité de la situation pour le Groupe et apporte un support à chaque entité du Groupe faisant face à une situation de crise pour apporter une réponse adéquate. En complément, Bureau Veritas a mis en place un système de veille des médias et réseaux sociaux permettant de détecter d'éventuelles situations pouvant porter atteinte à son image.

Risque éthique

Description

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs et principes éthiques stricts dans le cadre de ses activités, des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait donner lieu à des sanctions, notamment financières, et/ou affecter la réputation du Groupe, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

Le Groupe a mis en place un programme de conformité dédié à l'éthique. Il comprend le Code d'éthique du Groupe, un manuel de règles et procédures internes, applicables à tous les collaborateurs, ainsi qu'une formation et une organisation dédiées, sous la responsabilité du *Compliance Officer* du Groupe.

Le programme de conformité du Groupe est décrit en détail dans le rapport du Président sur le Contrôle interne figurant au chapitre 3 et dans le paragraphe 2.2.1- L'éthique : un absolu du présent Document de référence.

Risque lié à l'actionariat du Groupe

Description

Le principal actionnaire de la Société, le groupe Wendel, détient la majorité des droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel peut influencer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration, l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes ainsi que toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire.

En outre, il ne peut être exclu que le groupe Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires seraient en conflit.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration de Bureau Veritas veille à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants en son sein soit respectée. Ces membres sont désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêt par rapport à la Société, au sens du Règlement intérieur du Conseil. Au 31 décembre 2015, sept membres sur onze étaient qualifiés d'indépendants au regard des critères du Code AFEP/MEDEF.

Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe 3.1 – Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du présent Document de référence.

Risques liés aux systèmes d'information

Description

Les activités et processus du Groupe sont de plus en plus dépendants des systèmes d'information qui sont au cœur de la production de services. En outre, le profil international du Groupe nécessite des systèmes d'information multiples reliés entre eux avec des volumes d'échanges croissants. Leurs défaillances pourraient conduire à une incapacité d'assurer la continuité de services pour les systèmes d'information vitaux hébergeant les informations opérationnelles et stratégiques, à des pertes ou fuites d'information, à des retards, à des surcoûts représentant un risque pour la stratégie du Groupe, ou à l'atteinte à son image.

Bureau Veritas pourrait être la cible de virus ou de tentatives d'intrusions malveillantes pouvant pénaliser la bonne marche de l'entreprise et la qualité de service à ses clients. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies (*Cloud Computing*, multiplication des plateformes de terminaux) et le développement de nouveaux usages (réseaux sociaux...) exposent le Groupe à de nouvelles menaces.

En cas de défaillance de ces systèmes d'information et si les bases de données et leurs sauvegardes devaient être détruites ou endommagées pour une raison quelconque, l'activité du Groupe pourrait s'en trouver perturbée.

Gestion des risques

Le Groupe dispose aujourd'hui d'un ensemble de procédures et de technologies lui permettant de faire face aux risques identifiés, même si la garantie d'un risque zéro ne sera jamais possible.

Au niveau de la protection liée aux actes malveillants, un ensemble central de systèmes de sécurité a été mis en place permettant de se protéger contre les attaques logicielles (virus, spam, etc.) ainsi que les tentatives d'intrusion dans les systèmes du Groupe. Cette politique de sécurité est audité tous les ans par une société indépendante spécialisée qui, en plus de l'audit, simule des tentatives d'intrusion. En 2016, le Groupe continuera de faire évoluer ses systèmes de protection en installant des systèmes à la pointe de la technologie, permettant de se protéger contre les formes nouvelles et modernes d'attaques.

En ce qui concerne la sécurité des traitements, l'ensemble des *datacenters* du groupe font l'objet d'un « *DRP* » (*Disaster Recovery Plan*), leur permettant, en cas de désastre majeur, de basculer sous 24 heures sur un *datacenter* alternatif, avec une perte de données n'excédant pas 2 heures.

En matière de sécurité, l'ensemble des travaux des équipes suit des procédures détaillées et documentées qui sont les mêmes dans tous les *datacenters* du Groupe. Ceci permet à des équipes d'autres centres mondiaux d'effectuer les tâches assignées normalement à un centre différent, afin d'assurer une continuité de service en cas de troubles sociaux ou géopolitiques dans l'un des centres.

1.11.2 Risques juridiques

Risques liés aux procédures contentieuses ou pré-contentieuses auxquelles le Groupe est partie

Description

Dans le cours normal de certaines de ses activités, le Groupe est impliqué dans un nombre important de procédures contentieuses ou précontentieuses, visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires, en particulier dans le cadre de l'activité Construction en France, qui se caractérise par une sinistralité importante et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie *in solidum* du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour l'activité Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Certains litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu de la responsabilité pénale et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du présent chapitre).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. À ce jour, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe. Une description détaillée des procédures contentieuses significatives dans lesquelles le Groupe est engagé est présentée au paragraphe 1.12- Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du présent chapitre.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en place des procédures et des outils permettant la prévention, la gestion et le suivi des litiges. Ces procédures sont présentées dans le paragraphe 3.2.3- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

Risques liés à la couverture d'assurance des activités du Groupe

Description

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de ces mises en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, sont restées relativement stables, pour des conditions de couverture plus étendues, et ce malgré la croissance du Groupe. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Le Groupe poursuit sa politique consistant, quand cela est possible, à souscrire des polices d'assurances mondiales en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en mettant en place des procédures de gestion des risques opérationnels. Une

présentation détaillée des programmes d'Assurances figure dans le paragraphe 1.13- Assurances du présent Document de référence.

Risques liés à la réglementation et à son évolution

Description

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

Certains pays peuvent aussi faire le choix de ne pas ouvrir aux entreprises privées ou aux entreprises étrangères le marché local du TIC ou de changer les règles d'exercice de ses activités ne permettant plus au Groupe de travailler de ces pays

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités

dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant, être tenu de payer des dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en cause ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Le Groupe s'efforce de suivre l'ensemble de ces évolutions réglementaires, en effectuant un travail de veille réglementaire pour essayer d'anticiper, de suivre et d'apporter son point de vue, auprès des autorités compétentes, lors de la préparation de nouvelles réglementations.

Le Groupe est également membre des associations professionnelles nationales et internationales du TIC et notamment de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*) et de l'IACS (*International Association of Classification Societies*) qui publient des règles déontologiques et des règles de qualification.

1.11.3 Risques financiers et de marché

Risques liés à l'endettement, aux sources de financement et aux engagements du Groupe

Description

L'endettement du Groupe repose sur quatre placements privés de titres de créances auprès d'investisseurs américains et britanniques – les *US Private Placements* (USPP) – tirés dans différentes devises, deux programmes de *Schuldschein* auprès d'investisseurs sur le marché allemand (SSD), et deux émissions obligataires. Il comprend en outre un financement bancaire en USD et d'autres emprunts bancaires, concours bancaires et intérêts courus. Le Groupe dispose par ailleurs d'un Emprunt Syndiqué, non tiré. Une description détaillée de l'endettement du Groupe est présentée dans le paragraphe 4.3- Flux de trésorerie et financement ainsi que dans la note 24 annexée aux comptes consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Les USPP, les SSD, l'Emprunt Syndiqué et le financement bancaire en USD contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, et à réaliser certains investissements. En outre, ils font l'objet de *covenants* et comprennent 1) des clauses de changement de contrôle et 2) des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements :

- 1) en cas d'exercice de la clause de changement de contrôle (si un tiers, agissant seul ou de concert, venait à détenir directement ou indirectement plus du tiers des droits de vote et davantage de droits de vote que l'actionnaire principal actuel, soit le groupe Wendel), les établissements ou investisseurs prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la totalité de la dette du Groupe et/ou contraindre

le Groupe à renégocier ses accords de financement avec des termes et conditions moins favorables ;

- 2) par ailleurs, les USPP contiennent une clause de *make-whole* exerçable notamment en cas de défaut qui viendrait s'ajouter au remboursement anticipé de la dette du Groupe mentionné ci-dessus. Ainsi, le Groupe pourrait être amené à rembourser aux prêteurs le capital et les intérêts courus et les dédommager sur la base d'un calcul fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État sur la même période. Il est précisé que le changement de contrôle n'est pas un cas de défaut pour les USPP.

Dans le cas où les différentes restrictions s'appliqueraient, elles pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe à conduire sa politique de croissance externe, à adapter ses activités aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales et à maintenir ses coûts de financement. Le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et rempli ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjoncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.).

Gestion des risques

Une description détaillée de l'endettement du Groupe est présentée dans le paragraphe 4.3- Flux de trésorerie et financement ainsi que

dans la note 24 annexée aux comptes consolidés 2015 figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Une description détaillée de la gestion du risque de liquidité est présentée dans les notes 5 et 24 annexées aux comptes consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Risque de taux d'intérêt

Description

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation, si nécessaire, de produits dérivés.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de taux d'intérêt est présentée dans les notes 5 et 24 annexées aux comptes consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Risque de liquidité

Description

Le Groupe peut faire face aux décaissements liés à son activité et à ses financements. Au titre de son endettement, le Groupe veille à disposer à tout moment de lignes de crédit confirmées et non utilisées.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de liquidité est présentée dans les notes 5 et 24 annexées aux comptes consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Risque de change

Description

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de changes (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar canadien, le dollar de Hong Kong, le yuan chinois, le réal brésilien et le dollar australien) et aux dévaluations monétaires.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de change est présentée dans les notes 5, 24 et 34 annexées aux comptes consolidés 2015 figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Risque de contrepartie et de crédit

Description

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de contrepartie est présentée dans les notes 5 et 20 annexées aux comptes consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Risque de sensibilité du résultat net et des capitaux propres

Description

Une part significative des actifs de la Société est composée d'actifs incorporels et de goodwill issus de regroupements d'entreprises. Leur valeur dépend essentiellement des résultats opérationnels futurs des sociétés acquises et des taux d'actualisation retenus qui sont eux-mêmes basés sur l'environnement économique et financier actuel et futur.

Les changements dans les hypothèses sous-tendant leur évaluation peuvent conduire le Groupe à déprécier certains de ses actifs, avec pour conséquence une dégradation du Résultat net part du Groupe et de ses capitaux propres.

Ce type de réévaluation est irréversible selon les normes IFRS en vigueur. Elle resterait toutefois sans incidence sur les flux de trésorerie de la période.

Gestion des risques

Le Groupe réalise semestriellement des tests de dépréciation afin d'évaluer les écarts d'acquisition. La méthodologie utilisée est décrite dans la note 3 annexée aux états financiers consolidés figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Risque lié à la fiscalité

Description

Les sociétés du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales des pays dans lesquelles elles sont présentes, qui ont pu donner lieu à des propositions de rectification dans plusieurs pays. Le Groupe est engagé dans des discussions avec les autorités compétentes et à ce stade d'avancement des dossiers en cours, sur la base des informations connues à ce jour, la Société considère, que ces contrôles ou redressements ont donné lieu au montant approprié de provisions dans les états financiers consolidés du Groupe, même si le Groupe ne peut se prononcer sur l'issue de ces procédures.

Gestion des risques

La défense des positions du Groupe est assurée en ayant recours à des conseils externes dont les missions sont coordonnées par la Direction fiscale du Groupe.

1.12 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

À la date du présent document, le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

Contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie

Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi (BVG) et la société turque Aymet sont parties devant le Tribunal de Commerce d'Ankara dans un contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial pour lequel les parties ont conclu un contrat en 2003. En 2004, la construction du projet s'est arrêtée, suite au retrait du financement du projet par la Banque Aareal. En 2008, la société Aymet a entamé une procédure contre BVG, alléguant de prétendus manquements dans la réalisation de sa mission d'inspection et de supervision du projet et la responsabilité de BVG dans le retrait du financement.

En 2009, les experts nommés par le juge ont déposé deux rapports très défavorables à BVG. En 2014, un nouveau collège d'experts a émis deux nouveaux rapports encore plus défavorables à BVG. Ces divers rapports d'experts s'appuient tous sur un rapport établi en février 2009 par la société Standard Unlü, à la demande d'Aymet, lequel retenait des hypothèses totalement irréalistes mais très favorables à Aymet pour le calcul des éventuels dommages et intérêts relatifs à la perte d'exploitation du complexe hôtelier et commercial.

Les documents portés à la connaissance du Tribunal par BVG et par la Banque Aareal, qui a accordé un financement au titre du projet et qui elle-même a été assignée par Aymet concernant ce même projet, de même que plusieurs consultations juridiques d'éminents Professeurs de droit Turc, confortent la position de la Société selon laquelle les demandes de la société Aymet sont sans fondement juridique et contractuel solides. Au regard du droit local, la réclamation d'Aymet est aujourd'hui plafonnée à

87,4 millions de TRY, soit environ 30 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les intérêts au taux légal et les frais de justice. BVG conteste tant le principe de la demande initiale que l'évaluation du préjudice.

En termes de procédure, les divers rapports déposés par les experts n'ont pas tenu compte des pièces versées au dossier par BVG et par la Banque Aareal et n'ont pas répondu aux questions juridiques et contractuelles permettant d'établir la responsabilité éventuelle de BVG.

En octobre dernier, BVG a déposé des conclusions qui ont amené le tribunal à désigner un nouveau collège d'experts pour réexaminer l'intégralité des pièces du dossier et émettre un nouveau rapport. Ce rapport a été déposé le 16 décembre 2015. Les nouveaux experts considèrent que BVG a rempli ses obligations contractuelles, que la demande d'Aymet n'est pas fondée et qu'Aymet doit régler à BVG le solde resté impayé de ses prestations. Les parties ont depuis fait valoir leurs observations sur ce rapport et attendent la décision du tribunal sur la suite. En l'état actuel de la procédure, l'issue de ce litige reste incertaine.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Contentieux relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express

À la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et 11 blessés, l'administrateur général de l'époque de la société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises.

À ce jour, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions de responsabilité ne sont toujours pas connues. La procédure au fond n'a toujours pas commencé du fait de difficultés procédurales. Le recours en rétractation de l'arrêt du

18 juin 2013, déposé par Bureau Veritas Gabon en septembre 2013, a fait l'objet en février 2015 d'une décision de rejet par la Cour de Cassation de Libreville. De ce fait, le dossier devrait être retourné dans les prochains mois au Tribunal correctionnel pour fixation d'une audience au fond. Bureau Veritas Gabon a fait délivrer des citations directes aux courtiers étrangers qui avaient illégalement placé la police couvrant l'avion, de façon à les faire intervenir à la cause.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Procédures fiscales

Bureau Veritas SA a reçu une proposition de rectification notifiée par les autorités fiscales françaises au titre des exercices 2010, 2011 et 2012, pour un montant de 31,3 millions d'euros en principal. Les exercices 2013 et 2014 font actuellement l'objet d'une vérification de comptabilité. Dans le cadre de la procédure

contradictoire actuellement en cours, la Société fait valoir ses arguments lui permettant de défendre sa position. Le risque financier lié à ce litige a été provisionné, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe 1.11.3 du présent Document de référence relatif au risque lié à la fiscalité.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. Une description détaillée des provisions pour litiges comptabilisés par le Groupe est présentée à la note 27 annexée aux états financiers figurant au paragraphe 5.1- États financiers consolidés 2015 du présent Document de référence.

1.13 Assurances

En 2015, le Groupe a poursuivi :

- sa politique de centralisation des programmes d'assurances, pour permettre une cohérence des risques transférés et des couvertures achetées, et ainsi maximiser les économies d'échelle, tout en tenant compte des spécificités des métiers du Groupe et des contraintes contractuelles ou légales ;
- l'optimisation des seuils et des moyens d'intervention sur les marchés de l'assurance ou de la réassurance avec des franchises adaptées.

À cet effet le Groupe souscrit différents programmes d'assurance mondiaux et centralisés, placés via des courtiers d'assurance spécialisés auprès d'assureurs de premier plan tels d'Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS), Axa Corporate Solutions (Axa CS), MSIG Insurance Europe AG, AIG, Zurich, RSA, XL Insurance Company SE, etc. Tous les assureurs sélectionnés par le Groupe ont un *rating* minimum par S&P de A-.

Les programmes centralisés, sont notamment :

- le programme Responsabilité Civile qui couvre la responsabilité civile professionnelle et la responsabilité civile exploitation pour toutes les activités du Groupe, à l'exception des activités construction en France et aéronautique, couvertes par des programmes d'assurance *ad hoc*. Ce programme Responsabilité Civile intervient également en différence de limites et/ou de conditions des polices Responsabilité Civile souscrites dans les pays. Comme par le passé ce programme fait intervenir le marché traditionnel de l'assurance et de la réassurance et la captive du Groupe ;
- le programme Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS), qui couvre la responsabilité des mandataires sociaux ;
- le programme Responsabilité Civile Aéronautique, couvrant principalement les activités d'inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité ;
- le programme international d'assurance Dommages aux biens et pertes financières consécutives, que le Groupe a entrepris de déployer, pays par pays, depuis le 1^{er} janvier 2014. Le renouvellement de ce programme Dommages aux biens au 1^{er} janvier 2016 a été, pour le Groupe, l'occasion d'une refonte du dispositif en place, accompagnée d'un changement d'assureur. Ce programme couvre les bureaux et laboratoires que le Groupe et ses différentes filiales possèdent en propre, qu'ils louent ou qui leur sont confiés.

D'autres risques nécessitent une gestion locale. La souscription de contrats d'assurances, tels que ceux relatifs aux flottes automobiles ou aux accidents du travail, est alors conduite sur une base nationale, afin d'être conforme aux pratiques et réglementations locales et de répondre aux risques encourus. L'activité Construction en France est, par exemple, couverte localement en raison des spécificités du contrôle technique et de la garantie décennale obligatoire (voir paragraphe 1.6.4 Construction du présent chapitre). Il existe également en Espagne et en Allemagne des programmes Responsabilité Civile concernant l'activité Construction.

En cas de sinistre garanti, les sociétés du Groupe supportent les franchises convenues aux termes des différents contrats d'assurance.

Le dispositif d'auto-assurance du Groupe repose principalement sur sa filiale de réassurance. Cette captive a permis de renforcer la maîtrise des risques ainsi que la gestion des contentieux, et d'optimiser les primes d'assurances payées par le Groupe. La captive de réassurance intervient sur la première ligne du programme Responsabilité Civile sur l'ensemble des activités du Groupe, lorsque les législations et les règlements le permettent. Le montant annuel pris en charge par la captive de réassurance, pour le programme Responsabilité Civile, était pour 2015 de 3 millions d'euros par sinistre avec un maximum de 9 millions d'euros par an, dans le monde entier hors États-Unis. Aux États-Unis, le dispositif est complété de 10 millions de dollars par sinistre et par an pour la garantie *Errors & Omissions*, et de 2 millions de dollars par sinistre et par an pour la garantie *General Liability*.

Le Groupe considère que les garanties et limites offertes par ces différents programmes d'assurance, qu'ils soient centralisés ou locaux, sont généralement similaires, voire plus étendues, que celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur.

Le Groupe poursuivra sa politique consistant à souscrire, quand cela est possible, des polices d'assurances mondiales, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto-assurance lorsqu'il le juge opportun. Le Groupe veille à ce que ses principaux risques accidentels ou opérationnels soient transférés au marché de l'assurance lorsque ce marché existe et que ce transfert est économiquement justifiable.

La politique d'assurance décrite ci-dessus évolue en fonction de l'évaluation continue des risques, des conditions de marché et de la capacité d'assurance disponible.

2

Responsabilité sociétale de l'entreprise

RFA

2.1	Vision	56	2.5	Société	76
2.2	Gouvernance et excellence opérationnelle	61	2.6	Méthodologie de recueil de l'information	79
2.3	Ressources Humaines	63	2.7	Table de concordance	81
2.4	Santé-Sécurité et Environnement	69	2.8	Avis du certificateur indépendant	83

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

La Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale (RSE) est au cœur des activités du Groupe et de la valeur de la marque Bureau Veritas.

Bureau Veritas fournit des services ayant un impact positif sur la qualité, la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. En aidant ses clients, ses partenaires et ses fournisseurs à évoluer dans un environnement toujours plus sécurisé et plus responsable, Bureau Veritas contribue à la conception et à l'utilisation de produits, équipements et services de meilleure qualité, plus écologiques, plus sûrs et durables.

Au travers de sa marque, Bureau Veritas apporte un supplément de confiance, une des clés de la performance économique.

Par ailleurs, la RSE développée dans l'organisation est une composante de la stratégie de développement du Groupe et l'un de ses leviers pour le déploiement d'un modèle opérationnel efficient.

Le rapport d'activité 2015 comprend une partie dédiée à la RSE venant enrichir les informations du présent Document de référence et les mettre en perspective avec la stratégie et les activités du Groupe.

2.1 Vision

2.1.1 La RSE au cœur des activités de Bureau Veritas

La mission de Bureau Veritas participe à rendre les transactions et opérations plus aisées et sécurisées, par la confiance que le Groupe crée entre les acteurs économiques, grâce à son indépendance, son impartialité, son expertise et son intégrité. Avec des services axés sur la prévention des risques, la réduction de l'empreinte environnementale, la sécurité des actifs, des produits et des infrastructures, l'achat responsable, la traçabilité et le contrôle de la chaîne d'approvisionnement, Bureau Veritas participe à la réduction des externalités négatives des entreprises et organisations publiques de toutes tailles.

Au-delà de la seule conformité réglementaire, Bureau Veritas aide ses clients à améliorer la disponibilité de leurs actifs en prolongeant leur durée de vie, en améliorant les pratiques de maintenance et en introduisant de nouvelles pratiques de contrôle.

Par ailleurs, le Groupe continue de développer son offre de service directement liée à la RSE et au développement durable cherchant ainsi à renforcer les impacts positifs de ses activités sur la Société.

Le Groupe s'emploie ainsi à mettre son expertise au profit d'une croissance durable, inclusive et transparente, et contribue à préserver la confiance dans un environnement en mutation.

Préserver la confiance dans un environnement en mutation

Bureau Veritas a identifié les grandes tendances structurelles de long terme pour alimenter sa réflexion stratégique. La croissance démographique, la raréfaction des ressources, le dérèglement climatique, la protection des marques mondiales, le raccourcissement du cycle de vie des produits sont pour le Groupe l'occasion d'anticiper les besoins de demain, à travers l'élaboration de services toujours plus efficaces, plus responsables et plus sûrs.

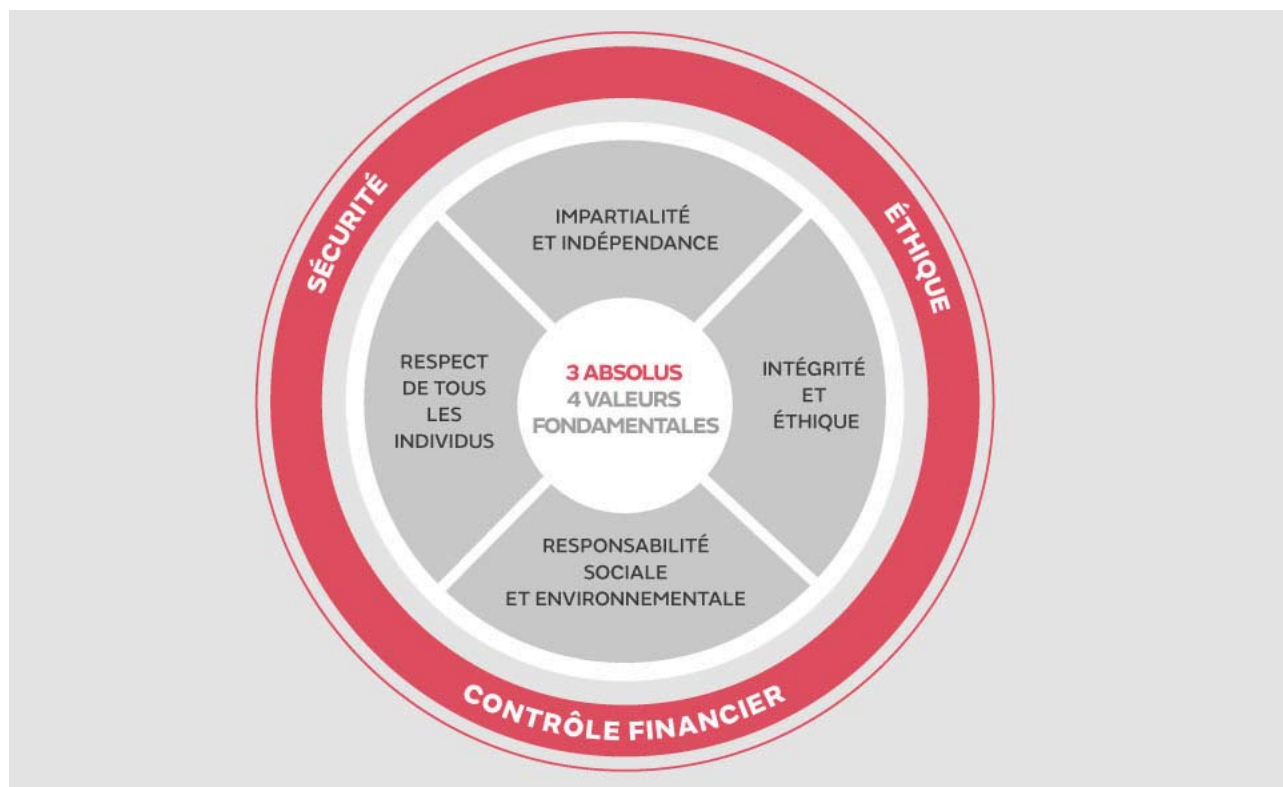
Cette nouvelle économie globale plus ouverte et digitale pousse les entreprises et les organisations à repenser entièrement la relation avec leurs salariés, leurs clients et leurs fournisseurs. Bureau Veritas perçoit ces évolutions comme des opportunités.

Une démarche RSE qui soutient et alimente la performance économique du Groupe

La feuille de route stratégique à horizon 2020 de Bureau Veritas détaillée au chapitre 1 du présent Document de référence, s'appuie sur quatre leviers. Les Ressources Humaines y compris la RSE sont l'un de ces leviers.

La RSE au coeur des valeurs fondamentales et des absolus du Groupe

L'expertise et le savoir-faire des équipes, les valeurs fondamentales partagées par l'ensemble des collaborateurs qui nourrissent la culture du Groupe, renforcées par trois absolus incontournables ancrés dans les pratiques du Groupe, ont un impact fort sur la préservation du capital de la marque, la réputation de l'entreprise et sa création de valeur sur le long terme.



2.1.2 Pilotage de la RSE

L'organisation RSE de Bureau Veritas a été renforcée en 2015 à l'occasion de la définition de la feuille de route stratégique à horizon 2020, afin d'améliorer les actions de pilotage et de coordination de l'ensemble des initiatives menées au sein du Groupe, tout en respectant la collaboration active de toutes les parties prenantes internes associées.

Le Conseil d'administration a désigné le Comité des nominations et des rémunérations pour étudier les sujets relatifs à la RSE.

Au niveau des fonctions support centrales, une organisation dédiée a été formalisée en 2015, avec notamment la nomination d'un chargé de mission RSE, sous la responsabilité du Directeur des Ressources Humaines du Groupe et la constitution de deux comités *ad hoc* :

- un Comité exécutif RSE présidé par le Directeur Général, composé de membres du Comité exécutif du Groupe et du chargé de mission RSE. Son rôle est de définir la vision et la stratégie RSE du Groupe, d'approuver et de publier la politique, les procédures et les principaux indicateurs RSE et d'en rendre compte au Conseil d'administration ;
- un Comité de pilotage composé de représentants des Directions fonctionnelles expertes du Groupe, chacune responsable de sa thématique propre et du *reporting*. Ces Directions animent leurs réseaux de correspondants internes dans les groupes opérationnels. À titre d'exemple, les thématiques de gouvernance liées à l'éthique sont placées sous le pilotage de la Direction juridique Risques et *Compliance*, les thématiques liées au recrutement, à l'inclusion et au dialogue social sous celui de la Direction des Ressources Humaines et les thématiques liées à la sécurité et à l'environnement sous le pilotage de la Direction Qualité, Hygiène, Santé et Sécurité.

2.1.3 Enjeux clés – matrice de matérialité

Pour mieux comprendre ses priorités et adapter les ressources et les investissements de façon appropriée, Bureau Veritas a développé en 2014 avec des groupes de travail internes composés d'experts des Directions support concernées par les matières couvertes, une matrice de matérialité couvrant toutes ses activités.

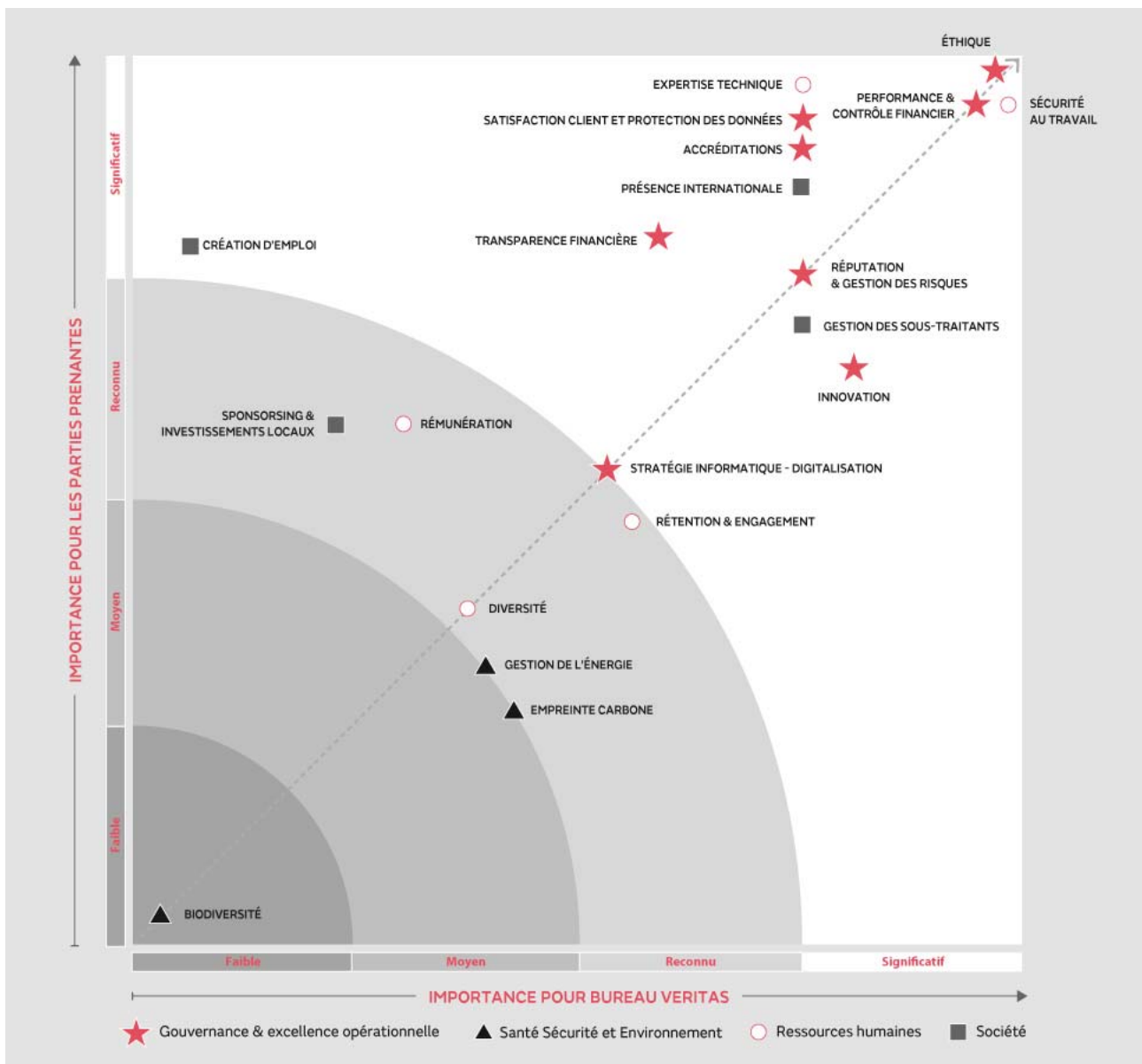
En 2015, ce travail a été complété par des ateliers menés auprès d'un échantillon de parties prenantes externes situées en France et aux États-Unis.

L'identification des enjeux clés a été réalisée en trois étapes :

- établissement d'un inventaire à partir des sujets transverses applicables à toutes les entreprises, puis au secteur d'activité et enfin plus particulièrement à Bureau Veritas ;
- sélection des enjeux majeurs ;
- mesure et classement de l'importance de ces enjeux en fonction de leur importance relative sur une échelle de 1 (enjeu non matériel) à 4 (enjeu extrêmement matériel) et selon deux axes : « importance pour Bureau Veritas » et « importance pour les parties prenantes ».

Le Groupe a ainsi identifié et hiérarchisé 20 enjeux prioritaires regroupés en quatre thèmes.

Le schéma ci-dessous présente le résultat de ces travaux.



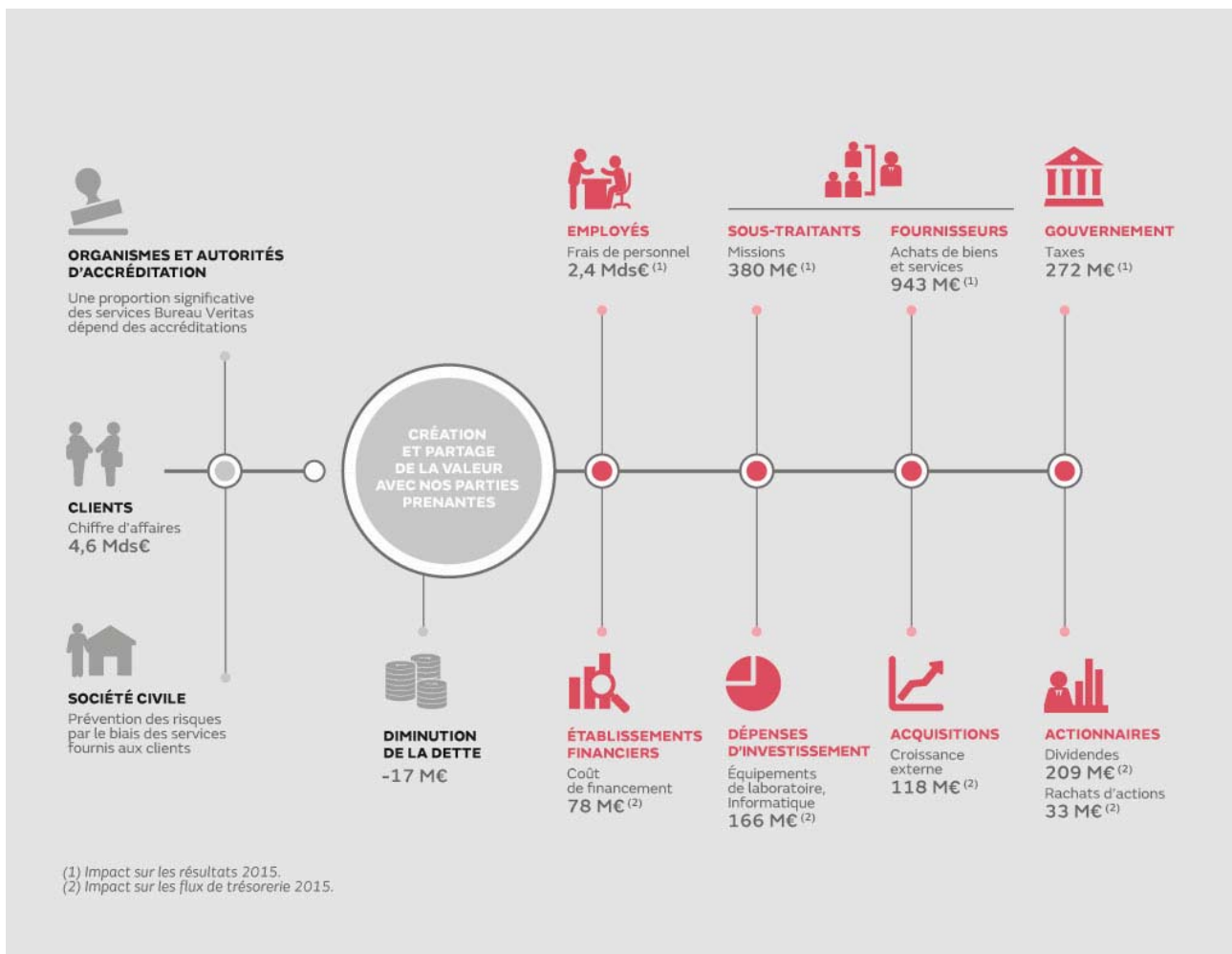
2.1.4 Parties prenantes

Les principales parties prenantes du Groupe sont :

- les collaborateurs, parties prenantes internes directes ;
- les clients, les fournisseurs, les sous-traitants et des organismes d'accréditation, parties prenantes externes directes ;
- la société civile au sens large, partie prenante externe indirecte, Bureau Veritas fournissant des services ayant un impact positif pour la qualité, la santé, la sécurité, la préservation de l'environnement et la responsabilité sociale.

La performance économique partagée avec les parties prenantes du Groupe ainsi que les modalités de dialogue avec ces dernières sont détaillées dans les tableaux ci-après.

Performance économique partagée avec les parties prenantes



Dialogue avec les parties prenantes

PARTIES PRENANTES	INTERLOCUTEURS BUREAU VERITAS	THÈMES-PRÉOCCUPATIONS CLÉS	PRINCIPAUX MOYENS DE DIALOGUE
CLIENTS 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction générale → Gestionnaires de comptes → Directeurs d'activités → Directeurs d'agences → Direction qualité 	<ul style="list-style-type: none"> → Qualité de service → Sécurité → Expertise technique 	<ul style="list-style-type: none"> → Enquêtes de satisfaction client, réunions commerciales et techniques pour anticiper les tendances long-terme et s'assurer que l'organisation répond aux besoins des clients, portail internet, séminaires clients, petits déjeuners « techniques ».
COLLABORATEURS 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction générale → Direction des Ressources Humaines → Représentants du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> → Formation-mobilité- employabilité → Sécurité sur le lieu de travail → Inclusion → Juste rémunération → Non discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> → Entretiens annuels → Campagnes de communication internes → Intranet → Lettres d'information « BV flash »
AUTORITÉS ET ORGANISMES D'ACCREDITATION 	<ul style="list-style-type: none"> → Directeurs d'activités → Experts, techniciens → Directions techniques 	<ul style="list-style-type: none"> → Respect des règles des autorisations délivrées → Transparence et confiance → Expertise dans le cadre de l'élaboration des normes 	<ul style="list-style-type: none"> → Comités techniques et Groupes de travail pour définir les nouveaux standards et les réglementations → Audits d'accréditations → Réponse à des consultations publiques
FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction Achats → Responsables d'activités → Direction des Ressources Humaines → Direction QHSE → Direction Juridique 	<ul style="list-style-type: none"> → Relations commerciales pérennes → Traitement loyal → Évaluation des prestations → Travail dans un environnement sûr 	<ul style="list-style-type: none"> → Réponse à des questionnaires RSE → Appels d'offre avec clauses de respect de notre politique RSE → Conditions générales d'Achat → Contrats types → Formations → Réunions processus de qualification des fournisseurs et sous-traitants, → Suivi de la mise en œuvre des contrats et accords-cadres
SOCIÉTÉ CIVILE 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction locale, → Responsable de la communication locale externe 	<ul style="list-style-type: none"> → Réduction des risques sociaux et environnementaux → Sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> → Événements, actions de communication et de formation, salons et expositions
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction des Ressources Humaines 	<ul style="list-style-type: none"> → Partage des savoir-faire et compétences avec les étudiants → Accompagnement en matière d'orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> → Forums étudiants → Partenariats avec certaines écoles → Programmes pour les stagiaires
GOVERNEMENT AUTORITÉS PUBLIQUES 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction générale → Directions techniques 	<ul style="list-style-type: none"> → Développement économique → Créations d'emplois → Respect de l'environnement et de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> → Relations avec les autorités publiques → Commission européenne
ACTIONNAIRES 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction générale → Direction financière → Direction des relations investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> → Transparence et éthique → Performance financière et extra-financière → Solidité et croissance 	<ul style="list-style-type: none"> → Assemblée générale → Roadshows → Site internet → Lettre aux actionnaires → Conférences, Rendez vous → Document de référence
INSTITUTIONS FINANCIÈRES ANALYSTES ESG, AGENCES DE NOTATION EXTRA FINANCIÈRE 	<ul style="list-style-type: none"> → Direction générale → Direction financière → Direction de la trésorerie et des financements → Direction des relations investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> → Transparence et éthique → Performance financière et extra-financière → Solidité et croissance 	<ul style="list-style-type: none"> → Document de référence → Site internet → Roadshows, Conférences, Rendez-vous → Réponse à des questionnaires ESG

2.2 Gouvernance et excellence opérationnelle

2.2.1 L'éthique : un absolu

Le Code d'éthique du Groupe

Le Code d'éthique de Bureau Veritas expose les valeurs, principes et règles sur lesquels le Groupe souhaite fonder son développement et sa croissance durable et construire des relations de confiance avec ses clients, collaborateurs et partenaires commerciaux.

Applicable à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, ce code conforme aux exigences de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*) est régulièrement mis à jour afin de refléter les évolutions du Groupe et les modifications de l'environnement réglementaire.

Quatre principes essentiels y sont développés :

- (i) le Code d'éthique doit être appliqué scrupuleusement ;
- (ii) les principes de transparence, d'honnêteté et de probité doivent gouverner notre conduite ;
- (iii) nous nous engageons à respecter les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays ;
- (iv) nous nous engageons à lutter contre la corruption.

Tout collaborateur qui ne respecterait pas les principes et règles d'éthique de Bureau Veritas est passible de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture de son contrat de travail.

Le respect de ces valeurs et principes éthiques est devenu l'un des principaux avantages compétitifs du Groupe et une fierté pour l'ensemble des collaborateurs. Tous les collaborateurs doivent s'assurer que les décisions prises au quotidien dans leur travail sont en accord avec les impératifs édictés par le Code d'éthique. De même, les partenaires commerciaux du Groupe, tels que les intermédiaires, les sous-traitants, les partenaires de joint-ventures, et les principaux fournisseurs, sont tenus de prendre connaissance et de se conformer à celui-ci lorsqu'ils traitent avec Bureau Veritas.

Le programme de conformité du Groupe

Un déploiement mondial

Le Programme de Conformité du Groupe comprend le Code d'éthique, des procédures internes d'application, un module de formation obligatoire à destination de l'ensemble des collaborateurs, sous forme d'e-learning et des audits réguliers (internes et externes). Afin de favoriser un déploiement mondial et harmonieux, ces documents sont disponibles en de nombreuses langues.



Le déploiement du programme de conformité est assuré par un réseau dédié de responsables au sein des Ressources Humaines. Un système de reporting trimestriel a été organisé, permettant de suivre le nombre de collaborateurs formés et de mettre en place les actions nécessaires avec pour objectif d'atteindre 100%. Au 30 septembre 2015, 99,4% des collaborateurs du Groupe ont été formés au Programme de Conformité.

Des mises à jour régulières avec un renforcement des procédures de lutte contre la corruption

La dernière mise à jour du Code d'éthique et du Programme de Conformité date de fin 2012. Elle a permis de renforcer (i) les procédures de lutte contre la corruption, (ii) la connaissance par tous les collaborateurs du Code d'éthique et (iii) sa mise en œuvre.

Cette quatrième version du Code d'éthique est disponible sur le site Internet de Bureau Veritas à l'adresse suivante : <http://www.bureauveritas.fr>.

En matière de lutte contre la corruption, le dispositif est régulièrement renforcé et mis à jour. Pour l'exercice de ses activités, le Groupe déploie des procédures opérationnelles spécifiques à l'attention de ses inspecteurs et auditeurs afin de s'assurer de l'intégrité et de l'impartialité des prestations délivrées. Par ailleurs, par des règles et procédures internes dédiées, le Groupe veille à la sélection de ses partenaires commerciaux et à la probité de leurs actions (intermédiaires, partenaires de joint-ventures, sous-traitants, principaux fournisseurs) et interdit certaines opérations, telles que les paiements de facilitation ou les commissions illicites, et en encadre d'autres comme les contributions aux partis politiques, les dons aux associations caritatives, les actions de parrainage, ainsi que les offres et réceptions de cadeaux.

Le suivi et le contrôle de la mise en œuvre du programme de conformité

Une organisation dédiée

Le *Compliance Officer* du Groupe est le Directeur juridique, Risques et *Compliance* du Groupe. Il définit, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité. Il s'appuie sur un réseau de *Compliance Officers*, relais de la fonction dans chacun des groupes opérationnels.

Le Comité d'éthique du Groupe, désigné par le Conseil d'administration est composé du Directeur Général, du Directeur financier et du *Compliance Officer* du Groupe. Il se réunit au moins deux fois par an et toutes les fois que les circonstances l'exigent. Il supervise la mise en œuvre du Programme de Conformité et traite toutes les questions d'éthique qui lui sont soumises par le *Compliance Officer* du Groupe. Ce dernier lui rend compte de toutes les violations signalées et lui présente tous les ans un rapport complet d'activité sur la mise en œuvre et le suivi du Programme de Conformité. Deux fois par an au moins le *Compliance Officer* du Groupe présente au Comité d'audit et des risques un rapport sur la *Compliance*.

Chaque dirigeant d'entité juridique est responsable de l'application du Code d'éthique et du Programme de Conformité par le personnel placé sous son autorité. À cet effet, il lui incombe de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de veiller à leur formation, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets, et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Des évaluations annuelles mondiales

Chaque année, le Groupe procède à une campagne annuelle d'évaluation de la conformité donnant lieu à l'émission de déclarations émises par le représentant légal de chaque entité juridique.

Ces déclarations sont ensuite consolidées au niveau de chaque groupe opérationnel et donnent lieu à l'émission d'une déclaration annuelle de conformité signée par chaque membre du Comité exécutif responsable d'un groupe opérationnel. Ces déclarations sont adressées au *Compliance Officer du Groupe* qui, sur la base de celles-ci, émet un rapport annuel présenté au Comité d'éthique puis au Comité d'audit et des risques.

2.2.2 Un modèle opérationnel au service de l'excellence

Une démarche lean, modèle opérationnel de transformation des processus

Pour accompagner sa forte croissance et son développement international, Bureau Veritas mène depuis 2012 une démarche *Lean* décrite au paragraphe 1.5.5 du présent Document de référence.

Par son approche ciblée sur la valeur ajoutée de l'entreprise, le *Lean* aide les équipes à réduire les consommations inutiles à l'accomplissement de leurs missions. Il a ainsi des effets sur la réduction de l'empreinte carbone du Groupe en permettant l'optimisation des surfaces de bâtiment, des coûts de chauffage et de climatisation associés, et en réduisant les déplacements lors des inspections. Il permet également de réduire le volume de déchets générés en remplaçant le papier par les systèmes d'information, et en instaurant autant que possible le recyclage de consommables.

Dans la vie de l'entreprise, le *Lean* favorise le travail en équipe et participe à la mise en place d'un environnement de travail serein

Par ailleurs, le respect des principes et règles d'éthique de Bureau Veritas est un critère pris en compte dans l'évaluation annuelle des *managers*. En effet, il est demandé à chaque *manager* de confirmer lors de son évaluation annuelle sa conformité au respect des règles éthiques du Groupe. En outre, les collaborateurs ont l'occasion d'apporter leur contribution à l'évolution du Code d'éthique au cours de leurs entretiens annuels d'évaluation et au cours des séances de formation ou des réunions de service auxquels ils participent. Les questions, réclamations ou commentaires de tiers concernant le Code d'éthique peuvent également être directement envoyés au *Compliance Officer* du Groupe.

Des audits interne et externe

La conformité au Code d'éthique fait l'objet de vérifications périodiques effectuées par des auditeurs internes et externes qui transmettent leurs conclusions au Comité d'éthique. En effet, le contrôle de cette conformité fait partie des principaux cycles et procédures couverts par la Direction de l'Audit interne et de services aux acquisitions du Groupe.

Par ailleurs, le Programme de Conformité fait chaque année l'objet d'un contrôle externe donnant lieu à l'émission par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) d'une attestation de conformité à l'attention du *Compliance Officer du Groupe* et transmise par ce dernier au *Compliance Committee* de l'IFIA. Chaque année le *Compliance Officer* du Groupe présente les résultats de cet audit au Comité d'éthique puis au Comité d'audit et des risques.

Un suivi et un traitement centralisé des violations

Si un collaborateur du Groupe est confronté à une question ou un problème relatif à la mise en œuvre ou à l'interprétation du Code d'éthique, il peut se mettre en relation avec le responsable local de la conformité ou bien demander conseil à son encadrement local. Si ce dernier ne lui propose aucune solution ou s'il est réticent à en discuter avec sa hiérarchie ou si les autres procédures de traitement de réclamations individuelles ne s'avèrent pas applicables, le collaborateur peut suivre la procédure mentionnée dans le Code d'éthique en saisissant directement le *Compliance Officer* du Groupe. Sur sa demande, la question sera traitée confidentiellement et l'anonymat préservé dans la mesure du possible.

grâce à une répartition cohérente des tâches de chacun. Enfin, il contribue à l'amélioration continue des relations de Bureau Veritas avec ses clients en tenant compte de leur appréciation afin de toujours aligner la valeur ajoutée par rapport à leurs besoins.

Un système de management de la qualité

L'excellence opérationnelle passe par un système de management de la qualité qui porte l'organisation du Groupe et permet à Bureau Veritas de partager les mêmes standards partout dans le monde et dans chaque secteur d'activité. La Direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler le respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 réalisée par un organisme indépendant et international. Cette amélioration continue des processus qui s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité permet à Bureau Veritas de délivrer à ses clients une prestation fiable et homogène dans toutes les zones géographiques.

2.3 Ressources Humaines

Les hommes et les femmes qui travaillent pour Bureau Veritas représentent un atout de tout premier ordre pour le Groupe. La croissance du Groupe et sa réussite sont étroitement liées à la performance de ses collaborateurs, principalement des ingénieurs, des techniciens et autres personnels qualifiés dans le domaine du QHSE.

Les collaborateurs de Bureau Veritas apprécient d'exercer au quotidien des missions au service de l'intérêt général, en contribuant à la réduction des risques sociétaux. Bureau Veritas souhaite valoriser cet engagement sociétal auprès des jeunes générations qui s'approprient à rejoindre l'entreprise et qui sont en quête de sens dans leur projet professionnel.

Le Groupe s'attache également à créer de nombreuses opportunités de développement des compétences, de formation et de mobilité tout au long de la carrière de ses collaborateurs, et encourage leur capacité à innover, facteur concurrentiel déterminant permettant à Bureau Veritas de s'adapter à l'évolution technologique et d'offrir des solutions répondant aux besoins de ses clients.

2.3.1 Optimiser la gestion des effectifs

Les enjeux humains du Groupe constituent un axe majeur dans la stratégie de croissance de Bureau Veritas.

Évolution des effectifs

Au 31 décembre 2015, le Groupe compte 65 995 employés, soit une baisse de 0,8% par rapport à fin 2014.

Dans un contexte économique globalement moins porteur, le Groupe s'est adapté aux évolutions des marchés sur lesquels il est présent et a donc subi un léger ralentissement de la croissance globale de ses effectifs en 2015.

(Nombre d'employés)	Décembre 2015	Décembre 2014	Décembre 2013
Europe	14 673	14 401	14 027
Dont France	7 630	7 542	7 630
Afrique, Moyen-Orient et Europe de l'Est	8 878	8 999	9 571
Amériques	17 947	20 072	16 253
Asie-Pacifique	24 497	23 022	21 730
TOTAL EFFECTIF	65 995	66 494	61 581

Le Groupe a connu une décroissance de ses effectifs dans la région Amériques, notamment au regard du ralentissement économique des pays d'Amérique latine. En revanche, en Asie-Pacifique, région de forte croissance, le Groupe s'est attaché à renforcer ses ressources. Bureau Veritas est très fortement implanté en Chine, à Hong Kong et à Taiwan. Avec 12 175 employés, ces pays représentent 18,4% de l'effectif global du Groupe.

Mouvements des effectifs

	2015	2014	2013
Embauches ^(a)	11 021	12 512	12 654
Acquisitions	1 559	3 524	2 328
Licenciements	4 898	4 074	4 978
Départs volontaires	8 753	8 911	7 790

(a) Recrutements externes pour des contrats supérieurs ou égaux à 12 mois.

Une politique de recrutement active et moderne

Bureau Veritas poursuit une politique de recrutement active et moderne afin de soutenir son développement à long terme. Il offre de nombreuses opportunités de carrière à ses collaborateurs en termes de diversité des métiers et de mobilité géographique.

Le Groupe renforce sa présence sur les réseaux sociaux depuis 2014, en y développant un positionnement mondial actif et communique régulièrement sur ses activités sur LinkedIn, Facebook et Twitter. Des vidéos, des témoignages d'employés et de nombreuses opportunités d'emploi sont également mis en ligne.

Parallèlement, le Groupe continue de renforcer son partenariat auprès des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce et des universités lors de sa participation à des forums ou à du sponsoring d'événements spéciaux.

La croissance externe du Groupe contribue aussi de façon significative à l'évolution de ses effectifs. En 2015, Bureau Veritas a acquis neuf sociétés, renforçant ainsi son effectif de plus de 1 500 employés.

Le Groupe totalise sur 2015 un taux de départ volontaire de 13,1%. Ce taux est en légère diminution par rapport à 2014 (13,7%). Localement, les raisons pour lesquelles les collaborateurs quittent le Groupe sont identifiées et discutées lors d'entretiens de départ animés par les équipes Ressources Humaines locales. L'analyse de ces facteurs permet à Bureau Veritas d'aligner ses politiques de gestion des ressources humaines avec le contexte et les impératifs du marché du travail.

Faciliter l'intégration des collaborateurs

Le Groupe accueille avec professionnalisme et efficacité les nouveaux collaborateurs, en leur permettant de prendre en main rapidement leurs nouvelles fonctions et de se sentir à l'aise dans leur nouvel environnement.

Le programme de « on-boarding » du Groupe est désormais accessible automatiquement aux nouveaux collaborateurs sur la plateforme e-learning du Groupe dénommée MyLearning.

2.3.2 Développer et fidéliser les talents

Identifier les talents de demain

Depuis 2012, au travers de son processus *Organization & Leadership Development Review (OLDR)*, la Direction des Ressources Humaines anticipe la succession de ses collaborateurs sur les postes clés et met en place un suivi spécifique sur la transition de ces postes.

En 2015, ce sont 217 postes qui ont ainsi été revus en central, avec la présence du Directeur Général du Groupe. Lors de ce processus, l'identification de talents fait l'objet d'un suivi particulier, au niveau du Groupe ou en local, pour préparer à leur futur rôle les *managers* identifiés.

Au 31 décembre 2015, le Groupe comprend 1 793 *managers*. La moyenne d'âge de ce pool de *managers* est de 48 ans, au regard du niveau d'expertise requis, propre aux métiers du Groupe.

Promouvoir la mobilité interne

Par sa présence géographique, la diversité de ses métiers et de ses secteurs d'activité, Bureau Veritas mène une politique de mobilité interne qui représente un levier de développement personnel fort pour les collaborateurs.

Cette démarche se décline à travers trois dispositifs :

- entretiens de performance : les collaborateurs ont la possibilité d'exprimer leur désir d'évoluer au sein du Groupe dans les prochains 18 mois : mobilité géographique ou métier. Ces souhaits sont ensuite discutés et affinés entre le collaborateur et son *manager* lors de l'entretien individuel ;
- revue des postes : la mobilité interne sur les fonctions dirigeantes du Groupe est facilitée au travers d'un processus, formalisé en central, de revue systématique du poste et du profil individuel et permet ainsi une plus grande réactivité par rapport aux priorités opérationnelles définies par le Groupe ;
- communication interne : les nominations sur un nouveau poste ou les promotions font l'objet d'une annonce accessible via l'outil *Connections*.

Développer une culture de la performance

Développer une culture de la performance est un axe de progrès pour l'ensemble du Groupe. C'est un état d'esprit qui suppose que tous les collaborateurs s'approprient la vision et le projet de l'entreprise. Pour favoriser l'engagement des salariés, Bureau Veritas s'attache à créer un cadre de travail stimulant au sein duquel les collaborateurs se sentent valorisés et responsabilisés.

Construire une marque employeur forte

Bureau Veritas s'attache à créer un environnement de travail propice à l'épanouissement de ses collaborateurs et à maintenir une image de marque forte et attractive.

En 2015, Bureau Veritas a reçu deux récompenses :

Au Royaume-Uni, pour la quatrième année consécutive, Bureau Veritas s'est vu décerner le label *Britain's Top Employers*. Ce label, remis par un institut indépendant (*CRF Institute*), récompense l'excellence des conditions de travail proposées par Bureau Veritas à ses employés.



En France, Bureau Veritas a été distingué par la rédaction du magazine *Capital* en obtenant la deuxième position au palmarès de « Meilleurs employeurs de France 2015 » dans la catégorie Ingénierie au terme d'une étude d'opinion indépendante et anonyme. Cette récompense est décernée à partir de plusieurs critères, dont la propension des salariés à recommander leur entreprise à leur entourage et l'attractivité de l'entreprise auprès des salariés de son secteur d'activité.

Motiver les collaborateurs au travers du système de rémunération

Des enquêtes de salaires internationales sont régulièrement réalisées par la Direction des Ressources Humaines du Groupe pour veiller à conserver un positionnement favorable permettant à la fois d'attirer les meilleurs candidats mais aussi rémunérer les employés conformément à leur niveau d'engagement et de performance.

Les *managers* sont étroitement associés à la croissance du Groupe à travers l'obtention d'un bonus prenant en compte leur performance individuelle et celle du Groupe.

Le Groupe s'attache à fidéliser ses cadres à travers un système d'allocation d'options de souscription ou d'achat d'actions et/ou l'attribution d'actions de performance dans le cadre d'une politique d'intéressement à long terme.

Les frais de personnel sont présentés dans la note 8 annexée aux états financiers consolidés, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

2.3.3 Devenir une entreprise apprenante

Le développement personnel et la formation sont des objectifs clés de la stratégie de Ressources Humaines du Groupe, grâce auxquels Bureau Veritas maintient un niveau de compétence de ses employés en adéquation avec ses activités et offre des parcours professionnels valorisants. À titre d'exemple, Bureau Veritas France totalise 101 017 heures de formation en 2015, soit une moyenne de 13,3 heures de formation dispensées par salarié.

La plupart des programmes de formation, notamment technique, étant gérés directement par les Directions techniques locales, les heures de formation délivrées ne sont pas consolidées de manière homogène au niveau du Groupe.

Bureau Veritas a, cependant, lancé en 2015 une démarche d'homogénéisation de cet indicateur, devant lui permettre de publier à terme un chiffre représentatif au niveau du Groupe.

Les entités locales ont désormais pour mission de migrer progressivement leur catalogue de formation vers cette plateforme unique.

De nombreux salariés étant en déplacement chez les clients, l'enjeu est qu'ils aient toujours accès à la connaissance, essentielle dans les métiers de Bureau Veritas dont la valeur repose sur l'expertise technique.

Sont d'ores et déjà disponibles sur *MyLearning* les formations générales sur le QHSE, des programmes dédiés à la Santé-Sécurité, le programme de *on-boarding* du Groupe et un ensemble de formations techniques en lien avec les métiers du Groupe.

Développer l'accès au savoir

Bureau Veritas souhaite élargir son éventail de ressources d'apprentissage proposé aux collaborateurs pour accompagner leur développement tout au long de leur carrière.

En 2016, le Groupe lancera la *BV University* qui fonctionnera sur le modèle des universités américaines avec des classes spécialisées, sous la houlette d'un *Dean* interne, garant des contenus. En 2016, deux modules seront créés. Le premier portera sur la gestion de projet et le second sur le marketing & ventes. Ces collègues accueilleront 10 à 20 participants par an issus du monde entier.

Cette approche est complétée par la montée en puissance de la plateforme *e-learning* du Groupe, *MyLearning*. En 2015, le Groupe a lancé une politique de digitalisation de la formation. Les modules de formation déjà existants ont été migrés vers *MyLearning*.

Assurer la qualification technique des employés

Bureau Veritas intervenant dans un grand nombre de domaines techniques, la formation se caractérise par une grande diversité. La formation permet aux collaborateurs de travailler en toute connaissance des référentiels (normes, réglementations, standards), des méthodes d'inspection (échantillonnages, analyses, contrôles non destructifs, mesures, etc.), des caractéristiques techniques des éléments inspectés (produits, processus, équipements, etc.) et des règles de sécurité et d'éthique.

Les départements techniques de chaque division assurent également le suivi des qualifications des collaborateurs. À chaque étape du processus, les compétences des employés sont contrôlées par ces départements mais font également l'objet d'audits par les organismes d'accréditation (COFRAC, IACS, UKAS, etc.).

2.3.4 Créer une culture de l'inclusion

Une culture inclusive permet à chacun d'évoluer au maximum de ses capacités. En ce sens l'inclusion va au-delà de la diversité, car elle exprime la qualité managériale et les valeurs à l'œuvre au quotidien dans une organisation. Elle permet à toutes les formes de diversités – âge, sexe, race – de travailler ensemble avec efficacité et dans le respect de la différence.

Bureau Veritas souhaite partager cette culture de l'inclusion avec l'ensemble de ses collaborateurs afin qu'ils raisonnent de manière plus transversale. La *BV University* va contribuer à cet objectif. Elle a notamment pour vocation d'amener les leaders de demain à apprendre à se connaître et à travailler ensemble dans un contexte international.

Une organisation qui a institué une culture de l'inclusion gagne en efficacité, en innovation, tout en renforçant l'engagement de ses salariés. Les principales initiatives sont détaillées ci-dessous.

Lutter contre les discriminations

Le Comité exécutif de Bureau Veritas est constitué à près de 50% de dirigeants de nationalité étrangère. Le respect de tous les individus est l'une des valeurs fondamentales du Groupe. En rejoignant Bureau Veritas, tous les collaborateurs s'engagent à respecter les différences et les autres, sans aucune discrimination sur leur nationalité, leur origine ethnique, leur âge, leurs croyances religieuses et politiques. Au sein de ses équipes, Bureau Veritas s'attache ainsi à constamment encourager et renforcer la diversité, considérée comme une source de richesse et de performance.

Des politiques « Diversité » ont été formalisées au plan local. Dans plusieurs pays, des « *employee handbooks* » décrivant les politiques de lutte contre la discrimination sont distribués aux employés afin de favoriser leur prise de conscience sur ces sujets.

Les initiatives menées au sein des entités sont suivies et enrichies au cours des années.

En voici quelques exemples :

- aux États-Unis, dans le cadre du renforcement de la politique *Equal Employment Opportunity*, Bureau Veritas a mis en place dans 14 de ses agences et bureaux des plans d'action de recrutement en faveur des minorités, des vétérans, des femmes et des personnes handicapées. Depuis 2015, les employés ont, par ailleurs, l'obligation de suivre un programme de *e-learning* dédié aux principes d'équité en matière d'emploi ;
- en Afrique du Sud, Bureau Veritas poursuit ses actions en faveur de la lutte contre les inégalités dans le cadre du programme gouvernemental *Broad-Based Black Economic Empowerment*. En 2015, Bureau Veritas Afrique du Sud a reversé 1% de son bénéfice net après impôts aux organisations « *Maths Centre* » et « *Jicama* » intervenant en faveur de l'éducation des enfants dans les écoles primaires.

Promouvoir une répartition hommes-femmes plus équilibrée

Pour Bureau Veritas, l'équilibre hommes/femmes est un axe de progrès. Il n'y a pas suffisamment de femmes au sein des postes de cadres dirigeants et des instances dirigeantes. Le Groupe encourage donc les initiatives dans ce domaine et les premiers progrès sont visibles : en 2015, le Groupe compte 26% de femmes de plus au sein des cadres dirigeants.

Sur l'ensemble de sa population au niveau mondial, à fin 2015, le Groupe est composé de 70% d'hommes et de 30% de femmes.

S'ouvrir à tous les potentiels

Bureau Veritas cherche à recruter en priorité des profils passionnés et engagés, qu'ils soient issus de grandes écoles ou d'universités. Cette « inclusion académique » permet de recruter des talents de manière plus large, plus créative, plus audacieuse.

S'enrichir de la différence

Bureau Veritas s'attache à créer des conditions favorables pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

À titre d'exemple en France, dans la continuité de sa politique en faveur des personnes handicapées menée depuis quelques années, Bureau Veritas a reçu en 2014 l'agrément de la DIRECCTE pour son accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet accord, conclu pour 3 ans, a été déployé par le département des Ressources Humaines qui a mené plusieurs actions de formation et sensibilisation auprès des collaborateurs. Il couvre les aspects suivants : plan d'embauche, maintien dans l'emploi, actions de formation, d'information et de sensibilisation et développement des actions d'achats dans le secteur protégé.

Depuis la signature de l'accord, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap en France a augmenté, passant de 1,89% en 2013, à 2,14% en 2015.

Valoriser la diversité des âges

En France, le plan d'action « Contrat de génération » relatif à l'emploi des jeunes et des seniors couvre la période 2013-2016. Il comprend notamment les actions suivantes : engagement en faveur de la formation et l'insertion des jeunes, politique d'alternance avec l'objectif d'augmenter de 4% l'effectif des jeunes d'ici 2016. L'engagement en faveur de l'emploi et de la formation des seniors, la transmission des savoirs et des compétences, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la mixité des emplois, font également partie du dispositif.

En 2015, l'embauche en alternance représente 15% du total des embauches réalisées en France.

2.3.5 Maintenir le dialogue social

Organisation du travail

Les Directeurs des Ressources Humaines ont la responsabilité de la mise en place d'une organisation du travail respectueuse des réglementations locales. En outre, la diversité des métiers du Groupe a conduit à la mise en place d'organisations du travail adaptées à chaque secteur d'activité, selon que les collaborateurs sont sédentaires (activités de laboratoire) ou nomades (activités d'inspection).

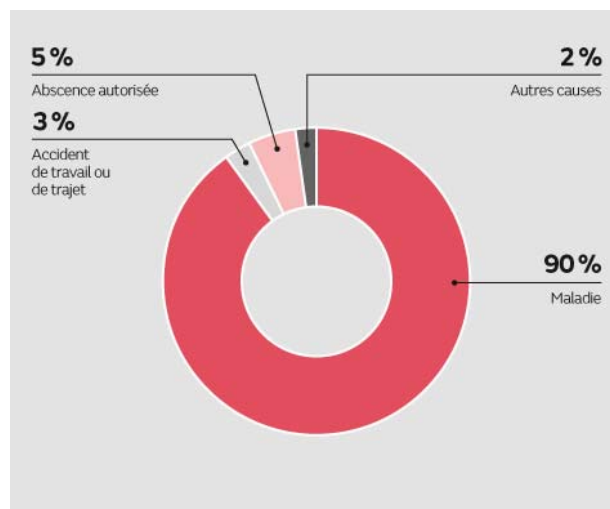
La durée du temps de travail varie selon les pays et les lois applicables.

À titre d'exemple, en France, pour Bureau Veritas et ses filiales, 585 salariés travaillent à temps partiel en 2015, soit 7,7% des effectifs, taux s'inscrivant dans la lignée de celui de 2014 (7,8%).

Absentéisme

L'absentéisme est suivi par les départements locaux de Ressources Humaines en cohérence avec les réglementations locales relatives au droit du travail. Les chiffres sur l'absentéisme sont consolidés trimestriellement dans le reporting du Groupe. En parallèle, le Groupe travaille à la mise en place d'indicateurs plus détaillés et homogènes, notamment dans le cadre du déploiement actuel de son nouveau Système d'Information des Ressources Humaines.

Le taux d'absentéisme pour 2015, communiqué ci-dessous, porte sur le périmètre France (Bureau Veritas et filiales), en attente d'être calculé de manière plus homogène à l'échelle du Groupe. Ce taux, en légère diminution par rapport à 2014 est de 3,1%. Il considère le nombre total de journées d'absence pour cause de maladies indemnisées, d'accident du travail et de trajet, absences autorisées et autres causes, et se décompose de la manière suivante :



Relations sociales

Le Groupe a recensé des institutions représentatives du personnel dans la plupart de ses entités et veille à leur bon fonctionnement.

De façon plus générale, Bureau Veritas encourage aussi la communication, l'échange d'idées et le recueil d'opinions : panneaux d'affichage, lignes RH, boîtes à suggestions, entretiens de départ, points de contact « éthique », commissions de prévention des accidents, réunions mensuelles avec le personnel, *open door policy*...

Structures représentatives du personnel	Elles existent dans la plupart des pays clés pour Bureau Veritas : Canada, Chine, France, Espagne, Italie, États-Unis, Japon, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, République Tchèque, Australie, Singapour, Inde, Thaïlande, Russie et Ukraine. Elles prennent des formes variées en fonction de la législation locale et de la taille des effectifs et se retrouvent généralement au sein des délégués du personnel, des Comités d'entreprise, des Comités d'hygiène, de sécurité ou de conditions de travail, des délégués syndicaux...
Comités	Des comités regroupant des employés sont mis en place à Singapour, au Vietnam, aux États-Unis, en Espagne, en France, en Belgique, au Royaume-Uni, au Canada et en Malaisie. En Chine, une réunion d'échange ouverte à l'ensemble du personnel est organisée annuellement pour permettre d'échanger avec les employés sur des sujets tels que la formation ou le développement des carrières.
Comité d'Entreprise Européen	Le Comité d'Entreprise Européen, mis en place par le Groupe, permet de faciliter l'information et la consultation des collaborateurs sur des sujets transnationaux et constitue un fort vecteur de dialogue social. Il compte, à ce jour, une trentaine de représentants des pays européens. Le Comité d'Entreprise Européen est informé régulièrement sur la situation économique et financière, l'évolution probable des activités et les ventes de l'entreprise. Il est aussi consulté sur la situation et l'évolution de l'emploi, les investissements, les changements substantiels d'organisation, l'introduction de nouvelles méthodes de travail ou nouveaux procédés de production, d'éventuelles fusions ou cessations d'activité ou encore des licenciements collectifs.
Accords Collectifs	Des accords collectifs, couvrant les principaux sujets liés aux Ressources Humaines (organisation du temps de travail, politique de rémunération, conditions de travail...), ont été signés dans des grands pays pour Bureau Veritas : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, France, Inde, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Russie, Singapour, Espagne, Ukraine et Vietnam. Bureau Veritas SA France a mis en place 14 accords d'entreprise actuellement en vigueur. Ces accords traitent des conditions du dialogue social, des modes de fonctionnement des instances représentatives du personnel et couvrent de nombreuses thématiques telles que l'aménagement et la réduction du temps de travail. En matière de santé et sécurité au travail, plus de 40 comités sont recensés, provenant d'exigences locales d'application ou de démarches de certification OHSAS 18001 prévoyant la participation et la consultation des employés. Ces comités n'ont pas produit d'accords supplémentaires en 2015.

Accords de participation et d'intéressement

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les filiales étrangères de Bureau Veritas SA.

Participation

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne accès aux salariés à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise.

Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté, ont au titre de la participation un droit dans la réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 3324-1 du Code du travail.

Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 3323-5 du Code du travail.

Au titre de 2015, le montant de la participation s'élève à 1 606 667 euros pour un nombre de bénéficiaires de 6 948.

Intéressement

Le 30 juin 2015, Bureau Veritas a conclu un accord d'intéressement avec son Comité d'Entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2015, 2016 et 2017. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur présence au sein de la Société.

(en euros)	2015	2014	2013
Nombre de bénéficiaires	6 948	6 883	6 934
Montant global de l'intéressement versé au titre de l'exercice	12 994 953	14 361 675	13 213 988

Plan d'épargne Groupe

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne Groupe a été signé avec le Comité d'Entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du Groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 3332-15 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne Groupe.

Le plan d'épargne Groupe comporte cinq fonds communs de placement sur lesquels 144 694 101 euros étaient investis au 31 décembre 2015.

Bureau Veritas contribue à l'effort d'épargne de ses salariés en abondant toutes sommes versées sur le plan d'épargne Groupe dans la limite d'un plafond de 1 525 euros par année civile et par salarié.

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail

En conformité avec les lois locales, Bureau Veritas inscrit son action dans le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) partout où le Groupe opère.

Les conventions fondamentales de l'OIT couvrent plusieurs thèmes dont en particulier le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ; l'élimination du travail forcé ou obligatoire ou encore l'abolition effective du travail des enfants.

Bureau Veritas est également partenaire du Centre de formation international de l'Organisation internationale du travail et délivre des formations sur l'incorporation des principes du droit international du travail dans la stratégie et les opérations de grandes entreprises multinationales.

2.4 Santé-Sécurité et Environnement

Pour Bureau Veritas, la sécurité est un absolu, une priorité non négociable sans laquelle les activités ne peuvent pas être conduites.

Ayant pour objectif d'être une entreprise sans accident, la culture sécurité du Groupe est un facteur significatif de cohésion interne mais également un enjeu. En effet, l'expansion du Groupe dans de nouveaux pays et de nouveaux secteurs industriels pose de nombreux défis, relevés par Bureau Veritas grâce à l'engagement fort du management et à l'expertise des responsables Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE). Ainsi, depuis 2009, date à laquelle les premiers indicateurs Groupe ont été fiabilisés, l'accidentologie est en nette régression avec, par exemple, une diminution du taux d'accident avec arrêt de 64%.

2.4.1 Une politique globale HSE

La politique HSE du Groupe est définie en cohérence avec les enjeux suivants :

- assurer chaque année l'intégration de nombreux nouveaux employés dans un Groupe en croissance ;
- harmoniser les pratiques HSE locales dans un réseau international de 140 pays ;
- exercer des activités diversifiées présentant des risques HSE différents ;
- intervenir sur les sites clients dans des environnements de travail que le Groupe ne contrôle pas ; et
- se prémunir contre les risques routiers lors des déplacements professionnels.

Un engagement fort de la Direction

La Direction générale s'est engagée, par la signature d'une « déclaration HSE » Groupe, à inscrire la sécurité au travail, ainsi que la santé et l'environnement, dans les fondamentaux de la culture de l'entreprise. Cet engagement fort traduit l'implication durable du Groupe dans l'amélioration continue de sa performance HSE.

La croissance de Bureau Veritas a également eu une incidence sur l'empreinte environnementale du Groupe, principalement dans les domaines de la consommation électrique et des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels. Afin de réduire ces impacts, des programmes internes sont développés et ont permis la réduction normalisée de l'empreinte carbone de Bureau Veritas.

En 2016, le Groupe souhaite se concentrer sur 3 priorités : réduire le nombre d'accidents liés aux chutes et glissades, accroître le nombre de « causeries » sécurité conduites par le management et réduire la consommation d'électricité normalisée.

Cette déclaration est disponible sur le site Internet du Groupe (www.bureauveritas.com). Elle comprend les engagements suivants :

1. fournir un lieu et des méthodes de travail susceptibles d'assurer la sécurité de nos employés ;
2. réduire la consommation d'énergie, la pollution et les déchets générés ;
3. accroître la culture sécurité de notre personnel ;
4. se conformer aux exigences HSE les plus contraignantes (réglementation, politiques internes, exigences clients, autres exigences applicables).

Ces engagements se traduisent également par la participation active de la Direction générale dans l'analyse des accidents graves, par la conduite de revues HSE spécifiques, par la fixation d'objectifs de certification HSE ainsi que par le suivi trimestriel des indicateurs de performance et des plans d'action.

Des objectifs HSE

Bureau Veritas s'engage à protéger la sécurité de ses employés et l'environnement en établissant des objectifs annuels, en ligne avec la vision et la mission HSE du Groupe. En 2015, les équipes opérationnelles de Bureau Veritas ont mis l'accent, avec le support du réseau HSE, sur les points suivants :

Objectifs	Statut au 31 décembre 2015
Ne pas avoir d'accident mortel	Non atteint
Réduire la fréquence d'accident avec arrêt et la fréquence de tous les accidents de 10%, réduire le taux de sévérité des accidents de 15%	Atteint
Réduire les émissions normalisées de CO ₂ de 10%	Non atteint
Réaliser la formation initiale HSE de 100% des nouveaux arrivants	Non atteint
S'assurer que chaque employé participe à au moins 6 causeries sécurité par an	Atteint
Déployer 2 campagnes sécurité	Atteint
Certifier OHSAS 18001 toutes les entités comprenant plus de 200 employés	Atteint

Plus de détails sont fournis dans les paragraphes suivants concernant l'atteinte ou non de ces objectifs.

Une organisation HSE globale et locale

Le Groupe a mis en place l'organisation HSE suivante afin d'assurer un pilotage efficace au niveau du Groupe et un déploiement local homogène des objectifs, programmes et pratiques.

La force de cette organisation réside dans l'adéquation de son maillage et l'importance des activités.

Titre	Rôle & responsabilités	Rapporte à
Direction HSE	Définit la stratégie, les programmes et outils globaux	Senior Vice-Président Excellence Opérationnelle
Groupe de pilotage HSE	Aide à définir la stratégie HSE du Groupe et, plus particulièrement, à sélectionner les campagnes de prévention.	Direction des Groupes Opérationnels
Managers HSE	Mettent en place les politiques HSE, intègrent les contraintes locales associées aux différentes activités, langues, cultures et contextes réglementaires du Groupe.	Direction régionale et locale
Réseau HSE	Revoit les résultats de performance HSE durant des conférences téléphoniques trimestrielles et les séminaires annuels afin d'obtenir des directions claires concernant les objectifs et programmes HSE, participe au développement et à la mise en place de nouveaux outils afin de partager les bonnes pratiques.	Direction des Groupes Opérationnels
Comité de gouvernance de la sécurité des Rayonnements Ionisants	Assure que toutes les activités utilisant des équipements à rayonnement ionisant sous la responsabilité de Bureau Veritas délivrent des services en toute sécurité.	Direction des Groupes Opérationnels
Groupes de travail	Travaillent ensemble sur des sujets spécifiques afin de délivrer des propositions communes au Groupe. En 2015, 6 groupes de travail ont été actifs (Sécurité Offshore, Analyse des Causes Racines, Révision de la norme ISO 14001, Sécurité des sous traitants, questionnaires d'Audit interne, amélioration de l'outil IAM).	Direction HSE

Des certifications

Le Groupe avait pour objectif la certification OHSAS 18001 de toutes les entités de plus de 25 employés avant fin 2015, acquisitions exclues. Parallèlement, la certification ISO 14001 est fortement recommandée.

Couverture de la masse salariale du Groupe par les normes suivantes	2015	2014	2013
ISO 14001	77%	68%	54%
OHSAS 18001	85%	74%	51%

Les activités de certification sont exclues de ce périmètre car elles font l'objet d'accréditations spécifiques. De même, les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2015 ne seront couvertes par ce programme de certification qu'à partir de 2016, de façon à leur laisser le temps de déployer et d'opérer le système de management du Groupe.

2.4.2 Préserver la santé et la sécurité des collaborateurs

Indicateurs santé et sécurité

Bureau Veritas a mis en place des indicateurs santé et sécurité pour chaque pays où il est présent. Ces indicateurs ont été définis selon les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Une procédure interne définit les modalités de remontée de ces indicateurs grâce à un outil unique qui permet la remontée de tous les accidents en temps réel. Ils sont collectés auprès de toutes les entités du Groupe. Un traitement particulier est réalisé pour les acquisitions de l'année en cours qui sont exclues en premier lieu du système de gestion santé-sécurité du Groupe. L'intégration de ces entités se fait au cas par cas après vérification de la fiabilité des données et généralement à la suite d'au moins un an de reporting.

Indicateur	Définition	Unité	2015	2014	Objectifs pour l'année 2015
Total Accident Rate (TAR)	Taux de fréquence de tous les accidents	Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	0,64	0,75	(10)%
Lost Time Rate (LTR)	Taux d'arrêt de travail	Nombre d'accidents avec arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	0,29	0,42	(10)%
Accident Severity Rate (ASR)	Taux de gravité	Nombre de jours d'arrêt x1000/Nombre d'heures travaillées	0,02	0,03	(15)%
Fatality (FAT)	Nombre de décès	Nombre de décès	1	3	Zéro

Un accident mortel a été enregistré en début d'année. Il est lié à un accident de la route impliquant des employés du Groupe dont la responsabilité n'a pas été reconnue.

Le Groupe continue globalement de progresser (TAR - 15%, LTR - 30%, ASR - 12%) grâce aux programmes mis en œuvre pour renforcer l'analyse des causes racines, l'efficacité des actions mises en place mais également l'implication quotidienne de la ligne managériale. Ainsi en 2015, tous les accidents classifiés comme « graves » selon des critères propres au Groupe ont fait l'objet d'un suivi particulier : l'analyse de l'accident et le plan d'action s'y afférant ont été revus par la Direction HSE puis présentés par la ligne managériale à sa hiérarchie lors d'une réunion particulière. Ces éléments sont également partagés avec le Directeur Général de Bureau Veritas lors des revues opérationnelles trimestrielles. De plus, tous les managers de Bureau Veritas se sont vus remettre par leur hiérarchie ou leur organisation HSE un guide du management en sécurité lors de leur entretien annuel ou d'une réunion dédiée à ce sujet. Ce document sert de base à la compréhension du rôle du management dans le déploiement de la culture sécurité.

Cependant, une activité spécifique connaît une tendance inverse. En Espagne, le LTR a augmenté de 18% entre 2014 et 2015 du fait de la proportion toujours croissante des activités d'inspection d'équipement en service pour les entreprises de gaz et d'électricité qui sont des activités à risque. Les plans d'action renforcés portant sur la formation du personnel aux contraintes ergonomiques des missions commencent à avoir des effets visibles sur l'accidentologie au troisième trimestre 2015 seulement, ce qui n'a pas permis d'infléchir la courbe de tendance de l'année entière. Ces activités font l'objet d'une attention particulière de la part du management.

Programmes prioritaires

L'amélioration de l'accidentologie est liée au déploiement de programmes appropriés. Le Groupe pilote des initiatives, dont certaines sont décrites ci-dessous, qui sont relayées en local ce qui permet d'assurer la cohérence de pratiques et des référentiels. À cela s'ajoutent des plans d'action locaux, spécifiques aux enjeux des entités et à leur maturité sur certains sujets.

Analyse des causes racines d'un accident

L'analyse des causes racines ayant mené à un accident constitue un facteur primordial d'amélioration et de prévention. En 2015, la procédure interne d'investigation des accidents a été modifiée afin de fournir des outils plus efficaces pour identifier les causes racines, mais également pour sélectionner des actions correctives et préventives de qualité et durables. Un module de *e-learning* a également été développé pour accompagner ce changement et sera à disposition début 2016. À partir de cette date, toute personne impliquée dans l'analyse d'un problème significatif se verra assigner ce module de formation.

L'analyse des causes des accidents les plus sérieux, environ 50 en 2015, a été menée conjointement avec la Direction des entités concernées et la Direction QHSE du Groupe afin de sensibiliser les équipes managériales à cette méthodologie.

Plan d'action de l'activité « Matières Premières »

Le nombre d'accidents sérieux recensés en 2014 dans l'activité Matières Premières étant élevé et sur une courbe ascendante, un plan d'action spécifique a été demandé par le Directeur Général de Bureau Veritas. Ce plan a été élaboré par les responsables HSE de cette activité, conjointement avec la Direction HSE du Groupe, puis déployé par le management.

À fin 2015, l'activité Matières Premières a enregistré une amélioration significative avec une réduction du nombre d'accidents sérieux de 40%, du taux d'accident avec arrêt de 61%, du taux de tous les accidents de 26% et du taux de sévérité de 77% par rapport à 2014.

Campagnes sécurité

Deux campagnes de prévention liées à la sécurité ont été menées, en 2015, par la Direction QHSE du Groupe, concernant les thématiques de « Prévention Incendie » et « Remontée des presque-accidents ». Ces campagnes sont déployées par l'ensemble du réseau dans les langues appropriées à une bonne compréhension locale des messages. Tous les employés sont impliqués ainsi que certains sous-traitants, selon la pertinence de la campagne pour leurs activités.

Ainsi, 82 190 formations/sensibilisations ont été dispensées aux collaborateurs et 3 524 aux sous-traitants. L'efficacité de ces campagnes est également mesurée au travers d'indicateurs pertinents tels que le nombre de sinistres incendie déclarés aux assurances et le nombre de presque-accidents remontés et analysés.

« Causeries » sécurité

Intégrées aux exigences internes du Groupe, les « causeries sécurité » constituent une action de prévention clef dans l'accidentologie.

Ces discussions permettent de rappeler l'importance de la sécurité dans les activités journalières, de renforcer les points de vigilance spécifiques à des activités et de développer une communication ouverte avec les employés sur ce sujet. Pour les employés, ces causeries offrent la possibilité de partager des doutes ou des propositions d'amélioration, et constituent un maillon important dans la chaîne de connaissance.

En 2015, un objectif spécifique visait à s'assurer que chaque collaborateur participait au minimum à 6 causeries sécurité par an. Cet objectif a été atteint de façon hétérogène dans le Groupe, en fonction du degré de maturité des entités.

Maladies professionnelles

Les maladies professionnelles sont suivies et reportées localement, en conformité avec les exigences locales applicables. Des plans d'action locaux sont définis et mis en œuvre afin de prévenir ces maladies professionnelles. La certification OHSAS 18001, déployée dans le Groupe, permet de s'assurer de l'engagement d'amélioration continue déployé par les entités locales.

Le Groupe analyse ses activités pour identifier les principaux risques auxquels sont exposés ses employés et pour définir des moyens de contrôle appropriés. Deux expositions principales ont été identifiées : les rayonnements ionisants et l'amiante.

Rayonnements ionisants

Les rayonnements ionisants (RI) telles que les rayons X et Gamma sont émis par des équipements mobiles ou fixes principalement utilisés pour réaliser des contrôles non destructifs. Un Comité de gouvernance de la sécurité des rayonnements ionisants a été créé en 2007 et a établi une politique et une procédure Groupe qui doivent être respectées dans toutes les opérations de Bureau Veritas, travaillant avec des équipements RI. Ces exigences établissent des éléments critiques tels que l'exposition maximum pour les employés de Bureau Veritas, le suivi de cette exposition et le suivi médical. La conformité à ces exigences est auditée au moins tous les 3 ans pour chaque entité par des experts internes. Ces audits sont complétés par des auto-évaluations annuelles.

Amiante

Le danger principal lié à l'amiante réside dans l'inhalation de fibres aéroportées qui peuvent être libérées par des matériaux contenant de l'amiante (MCA). Chez Bureau Veritas, l'exposition peut se produire lors de services réalisés dans un environnement de travail où l'amiante est présente, ou lors de travaux sur des MCA qui peuvent générer des fibres aéroportées (vérification de chaudières équipées de matériaux isolants contenant de l'amiante, décontamination de bâtiments, etc.).

Pour s'assurer que l'exposition est contrôlée, le Groupe a mis en place une politique interne demandant une analyse de risque à toutes les opérations. Au-delà d'une certaine quantité de fibres présentes dans l'air, un programme écrit de contrôle de l'exposition est obligatoire et comprend des procédures de surveillance médicale. Les éléments clefs de ce programme de contrôle sont définis et doivent être déployés localement. En 2015, le module de sensibilisation aux expositions potentielles à l'amiante défini par le Groupe de travail sur l'amiante (voir le chapitre ci-dessus portant sur l'Organisation) a été réalisé.

En France, en 2015, trois demandes de classement en tant que maladies professionnelles dont une liée à l'amiante ont été déposées auprès des autorités.

2.4.3 Limiter l'impact environnemental de Bureau Veritas

Bureau Veritas déploie une politique environnementale commune à toutes ses activités. Pour ce faire, le Groupe établit des objectifs annuels de réduction et met en œuvre des programmes spécifiques pour réduire ses impacts environnementaux les plus significatifs. Pour cela, de nombreux plans d'actions ont été initiés en 2015.

Réduction des émissions de CO₂

Compte tenu de son activité de service, l'impact environnemental de Bureau Veritas est relativement faible. Il est principalement dû aux déplacements professionnels et à la consommation d'électricité. Malgré cela, Bureau Veritas s'est engagé, pour réduire son empreinte environnementale, à minimiser la consommation d'énergie normalisée et l'empreinte carbone normalisée liée aux déplacements professionnels. Pour y parvenir, le Groupe définit des objectifs annuels qui sont présentés chaque année lors de la revue de direction, au Directeur Général, au Directeur Financier, au Directeur Juridique, Risques et Compliance et au Directeur des Ressources Humaines.

Les données issues du reporting « *Environmental and Carbon reporting* » permettent le calcul des indicateurs environnementaux du Groupe qui sont reportés également au Comité exécutif du Groupe et communiqués sur le site internet.

Consommation d'énergie

Pour atteindre les objectifs que le Groupe s'est fixé des plans d'actions locaux sont déployés, documentés et communiqués. Ces actions sont incitatives (campagnes d'information), comportementales (arrosage régulé, maîtrise des températures intérieures, éclairage optimisé) ou managériales (procédures, systèmes de gestion).

En 2015, pour les activités de laboratoire, la consommation d'électricité a été reportée pour 14 288 employés soit 63% des effectifs des activités de laboratoire du Groupe en 2015.

Sachant que selon les données 2015, 80% du volume total d'électricité consommé par Bureau Veritas est consommé par les laboratoires, les 20% restants étant consommé par les bureaux, Bureau Veritas a choisi de se focaliser sur les données liées à la consommation d'électricité liées aux activités de laboratoire.

Consommation d'électricité des laboratoires du Groupe

Les données liées à l'énergie, présentées ci-après, consolident les consommations d'électricité seulement. Les consommations de gaz ne sont pas significatives et ne sont donc plus intégrées dans ce calcul.

Indicateur Énergie en MWh/personne/an	2015
Laboratoires	6,4

Le tableau suivant présente les consommations brutes en 2015 :

Indicateur Énergie en MWh	2015
Laboratoires	91 837

Les consommations énergétiques en 2015 sont en baisse. Cette évolution confirme l'efficacité des efforts déployés par les entités du Groupe pour diminuer leur impact environnemental. Ceci provient de la sensibilisation continue des employés, de programmes de remplacement des éclairages existants par des éclairages LED et de la sélection de nouveaux équipements et machines électriques moins énergivores.

Émissions de CO₂

Afin de mesurer le niveau de CO₂ émis par le Groupe et d'évaluer l'efficacité des programmes environnementaux, l'outil interne BV Carbon, développé en 2009, est consolidé depuis 2014 dans l'outil *Environmental and Carbon reporting*.

Les périmètres suivants sont considérés :

- P1 – Émissions directes : somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz...) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise ;
- P2 – Émissions indirectes : somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité ;
- P3 – Autres émissions : somme de toutes les autres émissions indirectes, incluant les déplacements professionnels.

L'analyse des données disponibles permet d'identifier la consommation d'énergie comme l'un des deux postes générant la majeure partie des émissions de CO₂ liées aux activités du Groupe. Les déplacements professionnels constituent le deuxième poste contribuant significativement aux émissions de CO₂.

En 2015, pour les activités de laboratoire, la consolidation de l'empreinte carbone liée à la consommation d'électricité a été fiabilisée pour 14 288 employés soit 63% des effectifs des activités de laboratoire du Groupe en 2015.

Sachant que selon les données 2015, 80% du volume total d'électricité consommé par Bureau Veritas est consommé par les laboratoires, les 20% restants étant consommé par les bureaux, Bureau Veritas a choisi de se focaliser sur les données liées à la consommation d'électricité liées aux activités de laboratoire.

En 2015, pour les activités de bureaux, la consolidation de l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels a été fiabilisée pour 13 392 employés soit 31% des effectifs des activités de bureaux du Groupe en 2015. Au regard du volume de carbone émis par les déplacements professionnels liés aux activités de bureaux, à comparer à ceux liés aux activités de laboratoire, Bureau Veritas a choisi de se focaliser sur les données liées aux activités de bureaux.

Les actions décrites ci-dessus et mises en place dans les bureaux pour réduire les consommations d'énergie permettent de continuer à réduire les émissions de carbone liées à l'utilisation de l'énergie.

Émissions de CO₂ du groupe liées à l'utilisation d'électricité – activité Laboratoire

Énergie	Tonnes de CO ₂ /personne 2015
Laboratoires	3,2

Émissions de CO₂ du groupe liées aux déplacements professionnels – activité Bureaux

Déplacements professionnels	Tonnes de CO ₂ /personne 2015
Bureaux	2,2

Les données liées aux déplacements professionnels ci-dessus consolident les informations provenant de l'utilisation de véhicules 4 roues (de fonction, de location et de leasing), de véhicules 2 roues à moteur, de déplacements en avion (court, moyen et long courrier) et de déplacements en train. Les déplacements pendulaires (trajet domicile vers/en provenance du lieu de travail habituel) ne sont pas inclus.

En 2016, la priorité concernant les données environnementales sera de stabiliser le périmètre de *reporting* des consommations d'énergie pour les activités de laboratoires de plus de 25 personnes, et le périmètre de *reporting* des données liées aux déplacements professionnels pour les activités de bureaux de plus de 50 personnes.

Rationaliser les déplacements des collaborateurs

Les activités de Bureau Veritas impliquent un grand nombre de visites chez les clients se traduisant par un niveau élevé de consommation de carburant.

Afin de réduire les émissions de CO₂ générées, des initiatives locales ont été mises en place principalement en France, en Australie, en Italie et en Amérique latine.

En France par exemple, les équipes mettent en œuvre un programme visant à remplacer les véhicules de plus de trois ans par des véhicules plus économes en carburant afin de réduire la consommation moyenne de carburant. Les émissions associées aux déplacements professionnels sont ainsi réduites. En France en 2015, les émissions moyennes de CO₂/km s'élevaient à 95,46 g (2014 : 96,82 g) et la consommation moyenne de carburant est descendue à 3,65 litres/100 km (2014 : 3,7 litres/100 km).

Pollution et gestion des déchets

Dans le cadre de ses activités de bureau et d'inspection, les pollutions potentielles sont décrites dans le tableau suivant. La conformité aux exigences identifiées est audité par les autorités locales et les organismes de certification ISO 14001.

Activités	Pollutions potentielles	Exemples d'actions menées
Bureaux et inspections	Équipements de conditionnement d'air dans les bureaux, pouvant générer des fuites de gaz réfrigérant Utilisation de véhicules automobiles pour les déplacements sur les sites des clients.	Contrats de maintenance appropriés. Flotte de véhicules récents à faible émission de CO ₂ et formation à la conduite écologique.
Laboratoires	Équipements de conditionnement d'air dans les laboratoires, pouvant générer des fuites de gaz réfrigérant. Équipements de tests pouvant générer des émissions atmosphériques polluantes. Utilisation de véhicules automobiles pour les déplacements sur les sites des clients. Stockage de produits chimiques et de déchets dangereux.	Contrats de maintenance appropriés. Équipements techniques de contrôle des émissions et obtention des permis nécessaires, vérifications régulières des émissions. Flotte de véhicules récents et formation à la conduite écologique. Aires de stockage dédiées équipées de rétention appropriées et procédures de contrôle nécessaires.

Mesures pour la prévention, le recyclage et l'élimination des déchets

De par ses activités, le déchet principal en volume de Bureau Veritas est le papier. Afin d'en limiter la consommation et de réduire les déchets générés, de nombreuses initiatives ont été mises en place dans les différentes entités du Groupe concernant la génération de rapports électroniques, ainsi que l'impression et l'archivage électronique lorsque les clients et les exigences réglementaires autorisent de telles pratiques. Bureau Veritas met en place une migration vers une production « zéro papier » pour l'activité Biens de consommation (réduction de la consommation de papier, de stockage et d'expédition).

D'autres types de déchets, tels que le carton, le plastique, le verre, les piles, les lampes, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets de produits chimiques et les échantillons de minerais résultant des tests en laboratoires générés par le Groupe, sont mesurés et gérés en accord avec les réglementations locales imposant leur élimination dans des filières spécialisées.

Du fait de l'importance croissante des activités de laboratoire, le *reporting* des déchets a été amélioré afin de mieux mesurer et de fiabiliser les informations remontées. Les données 2015 ne sont pas publiées puisque la première année de collecte d'informations n'est pas consolidée dans les résultats du Groupe. Les quantités de déchets dangereux et non dangereux seront reportées selon le moyen d'élimination ou de recyclage utilisé.

Prise en compte des nuisances sonores et autres

Les nuisances sonores et autres formes de pollution liées aux activités sont contrôlées conformément aux exigences réglementaires locales applicables.

En raison de la nature de ses activités, Bureau Veritas génère peu de nuisances sonores pour le voisinage. Cependant, lorsque celles-ci sont avérées (comme par exemple dans le cas de laboratoires menant des tests de résistance sur le béton ou sur des pièces métalliques), une isolation phonique appropriée est mise en œuvre à l'égard du voisinage. De plus, des mesures de protection appropriées sont identifiées et déployées pour le personnel concerné.

L'impact environnemental de Bureau Veritas pour ses clients

De nombreux services délivrés par Bureau Veritas permettent aux clients d'améliorer leur empreinte environnementale, comme par exemple :

- la réalisation de bilans carbone et d'audits énergétiques qui permettent d'identifier les sources d'émissions, de les quantifier, de les prioriser et de recommander des moyens de contrôle permettant de réduire les émissions de CO₂ ;
- les missions d'accompagnement des clients dans leur démarche de certification ISO 14001, ainsi que les formations des responsables environnement qui sont critiques dans la professionnalisation et la pérennisation des actions d'amélioration ;

- les contrôles techniques réalisés sur les navires en service et les navires en construction qui ont aussi pour objectif d'éviter des catastrophes écologiques liées à des déversements accidentels ;
- la certification « LEED », l'accompagnement à la certification HQE des bâtiments qui contribuent à réduire les consommations énergétiques du bâti lors de ses phases de construction et d'exploitation.

2.4.4 Continuer de former nos collaborateurs

Un module de formation initiale relatif à la santé, la sécurité et la protection de l'environnement est dispensé aux nouveaux collaborateurs rejoignant le Groupe Bureau Veritas. En 2015, environ 12 000 formations initiales ont été déployées.

Cette formation initiale est complétée par des modules de formations spécifiques, définis par chaque pays, selon les risques auxquels les collaborateurs peuvent être exposés lors de l'exercice de leur fonction et conformément aux exigences réglementaires. Ainsi par exemple, des formations sont dispensées concernant l'entrée en espace confiné, le travail en hauteur, les premiers secours, l'utilisation d'équipement de lutte contre l'incendie, la manipulation de cylindre sous pression et la conduite préventive. Des formations qualifiantes sont également déployées pour les membres du réseau HSE concernant les systèmes de gestion HSE, les normes en vigueur, les audits internes, les investigations d'accident.

Montant des provisions et garanties

Les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sont des éléments suivis localement en fonction de l'impact potentiel des activités de Bureau Veritas. À cela vient s'ajouter une couverture d'assurance, portant sur l'ensemble des activités du Groupe (présentée dans le présent Document de référence au paragraphe 1.13 Assurances).

Plateforme d'e-learning

Bureau Veritas ayant mis en place, fin 2014, une nouvelle plateforme globale de e-learning, des ressources significatives ont été allouées par l'organisation HSE afin de mettre à disposition sur cet outil l'ensemble du contenu de formation disponible au niveau Groupe. Le paramétrage de 15 modules en plusieurs langues, l'identification et la formation d'environ 200 administrateurs locaux, la création de rapports automatiques ainsi que l'échange de bonnes pratiques avec les autres entités du Groupe utilisatrices de cette plateforme ont permis la mise à disposition de 14 cours HSE en ligne en 2015.

Accessible à tous les collaborateurs, cette plate-forme propose des modules de formation multilingues, sur des problématiques Santé, Sécurité et Environnement – comme par exemple les règles cardinales de sécurité, les manipulations de produits chimiques, le travail en hauteur, la conduite préventive pour les deux roues et les quatre roues, la conduite écologique, la manipulation de cylindre de gaz. Des modules conçus spécifiquement pour les managers sont également déployés et portent sur les mesures qu'un manager doit mettre en œuvre concernant les équipements de protection individuelle, les rayonnements ionisants, le travail en hauteur et l'entrée en espace confiné.

En 2016, l'enrichissement du catalogue de formations internes HSE permettra d'homogénéiser les compétences des collaborateurs.

2.5 Société

2.5.1 Une mission au service de l'intérêt général

Dans un monde où la sensibilité de l'opinion aux risques – technologiques, environnementaux, énergétiques, sociaux, économiques – tend à se développer, Bureau Veritas apporte des solutions aux enjeux liés à la qualité, à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la responsabilité sociale.

Accompagner nos clients pour créer durablement de la valeur

Avec un portefeuille de plus de 400 000 clients, Bureau Veritas intervient dans de très nombreux secteurs tels que l'aéronautique, l'automobile, la construction, l'immobilier, les biens de consommation, les industries électriques et électroniques, l'agroalimentaire, les équipements industriels, l'industrie maritime, le pétrole et gaz, l'industrie de process et l'industrie minière, la distribution, les services, le transport et les infrastructures. L'ampleur des activités du Groupe permet ainsi à Bureau Veritas de diffuser la culture de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement, de la performance et de la responsabilité sociale vers l'ensemble des chaînes de valeur mondiales.

Les services délivrés par Bureau Veritas répondent à six axes de création de valeur pour ses clients, développés au paragraphe 1.1 du présent Document de référence.

En aidant ses clients à protéger leur marque, à gérer leurs risques et à améliorer la performance de leur entreprise, Bureau Veritas participe ainsi à l'intérêt général.

En effet, le Groupe offre des services qui contribuent à améliorer :

- la sécurité des usagers de bâtiments, d'équipements ou de moyens de transport ;
- la sécurité des consommateurs (produits alimentaires, appareils électriques et électroniques ou autres biens de consommation) ;
- la santé et la sécurité des employés sur leur lieu de travail ;
- la limitation des impacts environnementaux liés aux activités industrielles, au transport, à la construction ou à la consommation de ressources naturelles ;
- la sûreté et la transparence du commerce international ; et
- la responsabilité sociale des entreprises.

Bureau Veritas agit dans l'intérêt général, selon les engagements suivants :

- identifier et réduire les risques pour le bénéfice des acteurs publics et économiques, des consommateurs et utilisateurs finaux et de la société en général ;
- respecter son Code d'éthique qui recouvre en particulier des règles d'indépendance, d'intégrité et d'impartialité consistant à délivrer des avis professionnels impartiaux et sans parti pris, en toute indépendance ; et
- promouvoir les initiatives locales en réponses à des problématiques locales.

Une activité spécifique directement orientée RSE

Le portefeuille d'activités de Bureau Veritas comprend des services plus directement liés à la RSE. En plus de ceux cités au paragraphe 2.4.3 ci-dessus, Bureau Veritas intervient pour d'autres types de prestations comme :

- les missions de certification de systèmes de management QHSE conventionnels orientés vers l'environnement (ISO 14001), la santé et la sécurité (OHSAS 18001) ;
- les missions de certification selon des schémas sectoriels spécifiques, comme l'agroalimentaire (BRC/IFS, ISO 22000, HACCP – gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), la filière forêt/bois (FSC/PEFC) et les services de santé. En France, Bureau Veritas offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire (Label Rouge, AB et Origine France Garantie) ;
- les missions directement liées à l'environnement : vérification des pratiques de durabilité dans le domaine du changement climatique (EU ETS), de la gestion de l'énergie (ISO 50001), de la biomasse et des biocarburants (Directive de l'UE sur les énergies renouvelables), de l'empreinte carbone (ISO 14064, PAS 2050), de la responsabilité sociale (SA 8000, ISO 26000) et du reporting développement durable (AA 1000, GRI) ; et
- des formations dans les disciplines suivantes : Environnement, Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire, Sécurité des systèmes d'information, gestion de continuité des affaires et gestion de l'énergie.

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France a accueilli la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11). Le Secrétariat Général de la COP21 (« SG COP21 ») en charge de la préparation et de l'organisation matérielle et logistique de cette conférence a souhaité inscrire cet événement dans les meilleures pratiques en matière de développement durable. À ce titre celui-ci a choisi Bureau Veritas Certification pour sa certification ISO 20121.

Lors de la COP 21, plusieurs thèmes, déjà au cœur des métiers du Groupe, ont été abordés. Les discussions et initiatives qui ont eu lieu dans ce cadre orienteront les prestations de Bureau Veritas de demain.

2.5.2 Gestion des fournisseurs et sous-traitants

La fonction Achats au sein du Groupe

La mission de la fonction Achats au sein du Groupe s'articule depuis 2014 autour de 3 objectifs stratégiques :

- optimiser les engagements auprès de fournisseurs et sous-traitants ;
- assurer le respect des règles de gouvernance clairement formalisées, tant en ce qui concerne les processus internes (par exemple, séparation des rôles acheteur/prescripteur) qu'externes (par exemple Achats éthiques) ; et
- maîtriser les risques liés aux approvisionnements et à la sous-traitance.

Les objectifs de l'organisation Achats pour 2015 reflètent les 3 composantes de sa mission énoncée plus haut :

- des économies supplémentaires : par exemple en consolidant chaque fois que possible les besoins au niveau approprié, en mutualisant l'expertise et les ressources et partageant les expériences.

L'objectif d'économies sera poursuivi non seulement au travers d'une recherche systématique de détermination du « juste prix », mais également par la dissémination d'une attitude de « consommateur responsable » auprès des clients internes de la fonction Achats, en veillant d'une part à l'utilisation systématique des fournisseurs référencés et des contrats en place, et d'autre part à ce qu'ils soient utilisés raisonnablement et avec efficacité – par exemple, ne pas simplement veiller au respect de la politique voyage, mais s'efforcer de privilégier la télé ou vidéo-conférence ;

- une réduction significative du nombre de fournisseurs afin d'être en mesure d'influencer les fournisseurs et sous-traitants sur des préoccupations importantes ;
- une approche systématique de la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement.

Compte tenu de l'importance des achats et de la sous-traitance dans l'ensemble des dépenses de Bureau Veritas, la prise en compte attentive des fournisseurs et sous-traitants et la démarche de développement durable du Groupe Veritas avec ces parties prenantes, est cruciale.

Répartition des fournisseurs et sous traitants

Partenaires	Rôle	% du chiffre d'affaires 2015	Intégration des éléments de RSE dans les relations
Les sous-traitants opérationnels	Personnels techniques, non-salariés de Bureau Veritas, utilisés en complément de capacité temporaire ou de couverture géographique des besoins	8,2%	Sélection du personnel, supervision, formation quand et où cela est nécessaire et possible.
Les fournisseurs	Entreprises fournissant des matériels utilisés par le personnel de Bureau Veritas pour effectuer ses missions (équipements de laboratoires, appareils de mesure, équipements de protection individuels...), des équipements ou services tels que la location de bureaux, les télécommunications, les matériels et logiciels bureautiques, les prestations de voyage et véhicules pour les déplacements professionnels	20,3%	Contrats référençant le Code d'éthique de Bureau Veritas à respecter, spécifiant le niveau attendu de sécurité des équipements, spécifiant le respect nécessaire des droits de l'homme, mise en œuvre d'une politique voyage, politique pour réduire les émissions de CO ₂ et les émissions des véhicules ; Utilisation de la plateforme ECOVADIS d'évaluation de la RSE des fournisseurs.

Évaluation des pratiques RSE des fournisseurs

Depuis 2014, Bureau Veritas a engagé un processus d'amélioration continue de sa performance des Achats analysée sous un angle sociétal. Le Groupe s'est rapproché d'EcoVadis, plate-forme indépendante d'évaluation des fournisseurs en matière de développement durable et responsabilité sociétale afin de mettre en place les objectifs suivants :

- démontrer l'engagement de Bureau Veritas en matière de développement durable sur toute sa chaîne d'approvisionnement ;
- mener une politique d'évaluation RSE des principaux fournisseurs ;
- accompagner les fournisseurs dans une démarche de progrès de leurs performances environnementales et sociétales.

La méthodologie d'EcoVadis repose sur 21 critères et s'articule autour de 4 thèmes : environnement, conditions de travail équitables, éthique des affaires et chaîne d'approvisionnement. 45 fournisseurs ont été évalués dans le cadre d'une première campagne menée en 2014 sur la base d'un questionnaire RSE. Au terme de cette campagne, deux fournisseurs ont fait l'objet d'un plan de progrès. Une deuxième campagne est actuellement en cours de déploiement auprès des fournisseurs les plus stratégiques avec l'objectif de couvrir 80% des achats du Groupe.

Qualification des sous-traitants

Les attentes des sous-traitants sont similaires à celles des employés de Bureau Veritas :

- travailler dans un environnement sûr,
- disposer des compétences adéquates et
- être rémunérés de manière juste.

En complément des vérifications faites quant à l'adéquation de la qualification par rapport à la mission qui leur est confiée, Bureau Veritas s'assure que ses sous-traitants se conforment aux règles du Groupe en matière d'éthique et de sécurité.

Le Groupe leur permet une mise à niveau de leurs compétences par la mise à disposition prochaine d'un pack standard de modules d'information et de formation en ligne.

Ce pack standard comprend les éléments suivants :

- le Code d'éthique de Bureau Veritas, à contresigner par le prestataire ;
- une déclaration à signer par le prestataire aux termes de laquelle celui-ci reconnaît la nature des besoins et contraintes opérationnels de Bureau Veritas et de son client ;
- une charte de service, formalisant les engagements du prestataire dans la délivrance de ses services comme par exemple la ponctualité dans la remise de ses livrables ;
- la liste des règles particulières à appliquer en matière d'hygiène et de sécurité ;
- un accord de confidentialité, à signer par le prestataire.

Chaque entité, en fonction de ses besoins spécifiques, complétera ce pack standard avec les éléments pertinents par rapport à la nature des prestations sous-traitées.

2.5.3 Engagement citoyen

Soutenir le développement local

Bureau Veritas bénéficie d'une forte implantation à l'international.

Cette présence internationale de Bureau Veritas permet d'apporter une réponse unique à un donneur d'ordre généralement présent au niveau international. Cependant, pour comprendre les problématiques humaines locales, c'est la présence sur le terrain, la compréhension de la langue et des dialectes ainsi que la disponibilité des hommes et des femmes de Bureau Veritas qui leur permet de déployer localement des actions de soutien efficaces grâce à l'appui du Groupe.

Par ailleurs, le mode de fonctionnement très décentralisé du Groupe favorise l'emploi local dans les 140 pays dans lesquels le Groupe est implanté. Bureau Veritas contribue de cette manière au développement socio-économique des territoires sur lesquels il opère, y compris à travers son réseau de partenaires et fournisseurs locaux.

Le Groupe s'attache à ce que chacun de ses 1 400 bureaux et laboratoires dans le monde développe les compétences et les savoir-faire à l'échelle locale en partenariat avec les autorités et parties prenantes concernées.

Agir pour la communauté

Les actions solidaires engagées par Bureau Veritas sont décidées au niveau local, dans chacun des 140 pays où le Groupe est présent.

En 2015, Bureau Veritas s'est rapproché de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) pour sensibiliser ses dirigeants aux causes défendues par cet institut. Son Directeur Général, Yves Lévy, a donné une conférence auprès des 200 dirigeants de Bureau Veritas. Parallèlement, Bureau Veritas a souhaité faire un don à l'INSERM pour l'aider à financer ses programmes de recherche.

Cette année encore, Bureau Veritas a soutenu l'association *Imagine For Margo* qui aide la recherche pour le cancer des enfants, en faisant un don dans le cadre de la course des 10 km de Neuilly et en invitant ses salariés à en faire autant de leur côté. Par ailleurs, le département aéronautique a souhaité verser une somme à *Imagine For Margo* pour chaque questionnaire complété par ses clients dans le cadre d'une grande enquête de satisfaction.

Bureau Veritas a participé en 2015 pour la septième année à la Journée mondiale de l'environnement des Nations Unies. Cette initiative sensibilise le personnel et les autres parties prenantes aux questions environnementales. Dans le cadre de cette journée qui a eu lieu le 5 juin 2015, de multiples initiatives locales ont été lancées pour illustrer la thématique annuelle de l'ONU « 7 milliards de rêves, Une seule planète, Consommons avec modération ». La participation a augmenté comparée à 2014, avec des actions conduites par plus de 140 entités représentant environ 30 000 employés dans le Groupe mais également leurs familles, amis et communautés. Les actions les plus remarquables ont été récompensées par des trophées.

2.6 Méthodologie de recueil de l'information

Informations sociales

Le bilan social de la société Bureau Veritas SA est disponible sur simple demande au siège social.

Les informations sociales publiées dans ce document sont issues principalement du système de reporting Ressources Humaines du Groupe. Celui-ci est publié et transmis tous les trimestres aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux Directions des Ressources Humaines des groupes opérationnels. Au sein de la Direction des Ressources Humaines du Groupe, une équipe reporting est en charge du contrôle et de la publication de ces tableaux de bord en lien avec les responsables locaux.

Une enquête annuelle est également réalisée auprès des Directeurs des Ressources Humaines des groupes opérationnels pour recueillir les informations qualitatives pertinentes présentées dans le paragraphe 2.3 du présent chapitre.

Périmètre de consolidation

Les données relatives aux Ressources Humaines font l'objet d'une mise à jour par les équipes locales et d'un reporting trimestriel dans le système de reporting du Groupe. Les données relatives aux managers sont mises à jour en continu dans le Système d'Information ressources humaines (SIRH) du Groupe.

Sauf indication contraire explicite dans le rapport, les informations sont données sur un périmètre Groupe.

Pour les données de formation et d'heures travaillées/absentéisme, le Groupe a instauré une période glissante de reporting de respectivement trois mois et un mois. Ainsi, les données Formation au titre de 2015 portent sur la période du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015 et les données heures travaillées/absentéisme au titre de 2015 portent sur la période du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2015.

Les autres données ne font pas l'objet de période glissante de reporting et couvrent l'ensemble de l'année calendaire 2015.

La documentation et la formation à destination des utilisateurs

Une documentation précise et régulièrement mise à jour est disponible dans les Systèmes d'information Groupe. Chaque nouvel arrivant utilisateur et/ou contributeur du reporting RH doit suivre une formation à la collecte et au téléchargement des données ainsi qu'à la consultation des tableaux de bord en ligne. Cette formation est dispensée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

Hygiène, Santé-Sécurité et Environnement

En l'absence de référentiel public et reconnu pour les activités d'inspection, Bureau Veritas a défini son propre référentiel d'indicateurs HSE, en précisant les définitions, le périmètre et les méthodes de consolidation, les responsabilités et le contrôle de l'information.

Ces éléments sont décrits dans les manuels des fonctions considérées (HSE). Ils sont régulièrement mis à jour afin de prendre en compte l'introduction de programmes complémentaires et l'évolution du périmètre (extension aux entités existantes, intégration de nouvelles acquisitions).

Recueil de l'information

Les indicateurs HSE sont placés sous la responsabilité de la Direction HSE, qui s'appuie sur les remontées d'information du réseau et des systèmes d'information.

Les indicateurs HSE sont saisis par les entités du Groupe dans un outil en ligne.

La saisie des données liées à l'accidentologie est réalisée en temps réel et les détails de la méthodologie sont présentés au paragraphe 2.4.2 du présent chapitre.

Les indicateurs environnementaux sont saisis au travers d'un reporting unique appelé *Environmental and Carbon reporting* dont la méthodologie est spécifiée ci-dessous.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les indicateurs HSE sont consolidés au niveau mondial ou bien dans le cadre des programmes spécifiques. Les exclusions indiquées, concernent les entités pour lesquelles les données ne sont pas disponibles pour l'année précédente ou non fiables, ainsi que les acquisitions de l'année précédente. En effet, afin de s'assurer de la cohérence des données collectées, l'intégration des indicateurs n'a lieu qu'au cours de leur deuxième année de remontée d'information.

Les consommations d'énergie intègrent les consommations d'électricité liées aux bâtiments et aux processus.

Les effectifs pris en compte pour le calcul des indicateurs sécurité et environnement s'appuient sur les effectifs moyens trimestriels.

Pour les données liées au nombre d'heures travaillées utilisées pour le calcul des taux d'accidentologie, le Groupe a instauré une période glissante de reporting d'un 1 mois. Ainsi les données d'heures travaillées, au titre de 2015, portent sur la période du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2015 alors que les données accident, au titre de 2015, portent sur la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Depuis 2014, pour faciliter et améliorer le reporting concernant les impacts environnementaux principaux et les émissions de CO₂, Bureau Veritas utilise un seul outil appelé *Environmental and Carbon reporting* (reporting environnemental et carbone).

Chaque entité doit remonter annuellement les informations liées aux consommations d'énergie, de papier, d'eau, à la génération de déchets et tous les deux ans les informations portant sur les déplacements professionnels et les substances détruisant la couche d'ozone. Quelques exceptions sont définies dans la procédure de *reporting* dans les cas suivants :

- les données ne peuvent être obtenues car elles sont incluses dans le coût global d'un loyer, aucun compteur n'est installé et ce serait trop onéreux à mettre en place ;
- le *reporting* couvre seulement 80% de la masse salariale, si les 20% restant sont constitués de petites entités égrenées sur le territoire ;
- les acquisitions ont deux ans pour améliorer le *reporting* de leurs données afin de pouvoir commencer par des sites pilotes, puis de déployer le *reporting* à l'ensemble de l'entité acquise.

Pour s'assurer que les données reportées par les entités nouvellement acquises sont cohérentes avec les processus du Groupe, la première année de *reporting* est documentée mais les résultats ne sont pas intégrés dans les résultats consolidés du Groupe.

De plus, les données reportées doivent couvrir 12 mois calendaires (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Si elles ne sont pas disponibles au moment du *reporting*, les situations suivantes sont acceptées :

- utilisation des données sur 12 mois glissants (avec un maximum de 3 mois dans l'année précédente) ;
- extrapolation à partir des données d'au moins 6 mois de la même année.

Enfin, toute entité dont les données annuelles ne peuvent être fiabilisées est exclue des résultats consolidés du Groupe.

Indicateurs non pertinents pour les activités de Bureau Veritas.

Bureau Veritas n'est pas impacté dans ses opérations par l'adaptation aux conséquences du changement climatique et les mesures pour préserver ou développer la biodiversité. Les activités de Bureau Veritas sont réalisées en conformité avec les mesures locales réglementaires de protection de la biodiversité. Au niveau du portefeuille des offres de service, ces éléments constituent des projets potentiels. Un projet a été mené afin de définir un cadre pour l'établissement de plans de continuité d'activité selon la norme ISO 22301, requis par la réglementation dans certains pays.

Les activités de Bureau Veritas n'impliquent pas l'utilisation des sols, hormis l'utilisation des bâtiments dans lesquels le Groupe est installé en tant que locataire. Les activités de Bureau Veritas n'impliquent pas la consommation de matières premières, hormis l'utilisation de carburant qui est détaillée dans le paragraphe 2.4.3, ainsi que les mesures prises pour améliorer l'efficacité de son utilisation.

Les activités de Bureau Veritas n'impliquent pas l'utilisation d'eau, hormis pour la consommation des employés et quelques processus de tests liés aux activités de laboratoire. Les activités de Bureau Veritas sont réalisées en conformité avec les mesures locales et réglementaires de consommation et rejet d'eau. Dans le cadre de la certification ISO 14001, la consommation d'eau est suivie dans les activités où elle représente un aspect significatif et des mesures sont mises en œuvre pour en réduire et optimiser la consommation.

2.7 Table de concordance

Avec les articles L. 225-102-1 et R. 225-14 et suivants du Code de commerce

Informations sociales	Numéro de page
Emploi	
<i>Effectif total et la répartition des salariés par sexe, âge et par zone géographique</i>	63
<i>Les embauches et les licenciements</i>	63
<i>Les rémunérations et leur évolution</i>	65
Organisation du travail	
<i>L'organisation du temps de travail</i>	67
<i>Absentéisme</i>	67
Relations sociales	
<i>L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci</i>	67
<i>Le bilan des accords collectifs</i>	67
Santé et sécurité	
<i>Les conditions de santé et de sécurité au travail</i>	71
<i>Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail</i>	67
<i>Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles</i>	71-72
Formation	
<i>Les politiques mises en œuvre en matière de formation</i>	65
<i>Le nombre total d'heures de formation</i>	65
Égalité de traitement	
<i>Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes</i>	66
<i>Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées</i>	66
<i>La politique de lutte contre la discrimination</i>	66
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	
● <i>au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective</i>	68
● <i>à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession</i>	68
● <i>à l'élimination du travail forcé ou obligatoire</i>	68
● <i>à l'abolition effective du travail des enfants</i>	68

Informations environnementales	Numéro de page
Politique générale en matière environnementale	
<i>L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement</i>	73
<i>Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement</i>	75
<i>Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions</i>	74
<i>Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours</i>	75
Pollution et gestion des déchets	
<i>Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement</i>	74
<i>Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets</i>	74
<i>La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité</i>	74
Utilisation durable des ressources	
<i>La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales</i>	NA
<i>La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation</i>	NA
<i>La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables</i>	73
<i>L'utilisation des sols</i>	NA
Changement climatique	
<i>Les rejets de gaz à effet de serre</i>	73
<i>L'adaptation aux conséquences du changement climatique</i>	NA
Protection de la biodiversité	
<i>Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité</i>	NA
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Numéro de page
Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
<i>En matière d'emploi et de développement régional</i>	78
<i>Sur les populations riveraines ou locales</i>	78
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
<i>Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations</i>	78
<i>Les actions de partenariat ou de mécénat</i>	78
Sous-traitance et fournisseurs	
<i>La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</i>	77
<i>L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale</i>	77
Loyauté des pratiques	
<i>Les actions engagées pour prévenir la corruption</i>	61
<i>Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</i>	76
<i>Autres actions engagées, en faveur des droits de l'Homme</i>	68

2.8 Avis du certificateur indépendant

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC ⁽¹⁾ sous le numéro 3-1050, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le chapitre 2 du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la Société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure en introduction du chapitre 2 dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la Société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre septembre 2015 et février 2016 pour une durée d'environ six semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code avec les limites précisées dans le rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

(1) Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr.

(2) SAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des Directions des Ressources Humaines, juridique, Risque et Conformité, Qualité, Santé-Sécurité et Environnement, Achats et Relation Clients, en charge des processus de collecte des informations, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 15 % des effectifs.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- le rapport de gestion précise que, pour le taux d'absentéisme et le nombre de jours de formation, le périmètre de reporting couvre seulement la France dans l'attente d'être calculé de manière homogène à l'échelle du Groupe ;
- comme indiqué dans le rapport de gestion, les informations environnementales concernant les émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels du Groupe ont été publiées sur un périmètre restreint, dans l'attente d'être calculées pour l'ensemble des activités de bureaux de plus de 50 employés ;
- comme indiqué dans le rapport de gestion, les informations environnementales concernant les consommations d'énergie couvrent un périmètre égal à 63 % des effectifs des activités de laboratoire du Groupe en 2015, dans l'attente d'être calculées pour l'ensemble des activités de laboratoire de plus de 25 employés.

Paris-La Défense, le 25 février 2016

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Eric Duvaud
Associé développement durable

Bruno Perrin
Associé

(1) **Informations sociales** : l'emploi (l'effectif total et sa répartition, les embauches et les licenciements), l'absentéisme (taux d'absentéisme en France), formation (nombre de jours de formation pour la France), les accidents du travail (taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, taux de gravité), les formations initiales sur la santé et sécurité.

Informations sociétales : la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux, l'importance de la sous-traitance, la loyauté des pratiques (les actions engagées pour prévenir la corruption), la satisfaction des clients.

Informations environnementales : consommations d'énergie et émissions de CO₂ liées.

(2) France (division Industry & Facilities), Australie (division Industry & Facilities), Brésil (division Industry & Facilities – Entité E064 Bureau Veritas Do Brazil), États-Unis (Consumer Products Services – MTL USA).

3

Gouvernement d'entreprise

RFA

3.1	Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	87	3.3	Rémunérations des dirigeants	112
3.2	Rapport du Président du Conseil d'administration	95	3.4	Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés	121

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

3

Gouvernement d'entreprise

3.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Depuis le 13 février 2012, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général sont dissociées. Cette structure dualiste de gouvernance permet d'assurer une distinction claire entre les fonctions stratégiques, de décision et de contrôle qui appartiennent à la sphère de compétence du Conseil d'administration et les fonctions opérationnelles et exécutives qui relèvent de la responsabilité de la Direction

générale. Depuis le 5 novembre 2013, les fonctions de Président du Conseil d'administration sont assurées par Frédéric Lemoine.

Conformément à la loi, en qualité de Président du Conseil d'administration, Frédéric Lemoine organise et dirige les travaux du Conseil d'administration et en rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société en s'assurant, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leurs fonctions.

3.1.1 Conseil d'administration

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration doit être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

À la date de dépôt du présent Document de référence, le Conseil d'administration est composé de onze membres.

Ces membres sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de quatre années. Toutefois, conformément aux statuts de la Société, modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2015, l'Assemblée peut, sur proposition du Conseil d'administration, nommer ou renouveler un ou plusieurs administrateurs pour une durée de une, deux ou trois années afin de permettre un renouvellement échelonné des membres du Conseil.

Le nombre de membres du Conseil d'administration, âgés de plus de 70 ans, ne peut, à l'issue de chaque Assemblée générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration en exercice.

Les informations relatives à la nationalité, l'âge, l'adresse professionnelle, les principales fonctions, la date de début et d'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration figurent dans le tableau ci-après « Composition du Conseil d'administration et de ses comités ». Aucun changement n'est intervenu dans la composition du Conseil au cours de l'exercice 2015.

Composition du Conseil d'administration et de ses comités

Nom	Nationalité	Âge ^(c)	Adresse professionnelle principale	Mandat actuel au sein de la Société	Principales fonctions
Frédéric Lemoine	Française	50 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Président du Conseil d'administration	Président du Directoire de Wendel
Stéphane Bacquaert	Française	44 ans	Wendel Anfaplace Centre d'affaires Est Boulevard de la Corniche Ain Diab 20100 Casablanca Maroc	Membre du Conseil d'administration	Gérant de Wendel Africa
Patrick Buffet ^(a)	Française	62 ans	Eramet Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général d'Eramet
Aldo Cardoso ^(a)	Française	59 ans	Bureau Veritas 67/71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Membre du Conseil d'administration	Administrateur de sociétés
Nicoletta Giadrossi ^(a)	Italienne	49 ans	Technip 6-8 allée de l'Arche Faubourg de l'Arche ZAC Danton 92400 Courbevoie	Membre du Conseil d'administration	Présidente de Technip France
Ieda Gomes Yell ^(a)	Britannique	59 ans	63 Castle Green, WA5 7XB, Warrington, Royaume-Uni	Membre du Conseil d'administration	Consultante, Chercheuse
Pierre Hessler ^{(a) (d)}	Française	72 ans	23, rue Oudinot 75007 Paris	Membre du Conseil d'administration	Consultant, Chercheur
Pascal Lebard ^(a)	Française	53 ans	Sequana 8, rue de Seine 92517 Boulogne-Billancourt Cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général de Sequana
Philippe Louis-Dreyfus ^{(a) (d)}	Française	70 ans	Pacemar Les Ecluses 21, quai Gallieni 92158 Suresnes Cedex	Membre du Conseil d'administration	Président du Conseil de surveillance de Pacemar SAS
Jean-Michel Ropert	Française	49 ans	Bureau Veritas 67/71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Membre du Conseil d'administration	Consultant
Lucia Sinapi-Thomas	Française	51 ans	Capgemini 76, avenue Kleber 75116 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur exécutif Business Platforms de Capgemini

(a) Administrateur indépendant.

(b) Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

(c) Au 31 décembre 2015.

(d) Administrateur dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée générale.

Début du mandat	Échéance du mandat	Comité d'audit et des risques	Comité des nominations et des rémunérations	Comité stratégique
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président le 14 avril 2009. Nommé Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009. Nommé Président du Conseil d'administration le 5 novembre 2013.	AGOA ^(b) 2017			Président
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008. Nommé administrateur le 3 juin 2009.	AGOA ^(b) 2017			Membre
Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007. Nommé administrateur le 3 juin 2009.	AGOA ^(b) 2017			Membre
Nommé en qualité de Censeur en juin 2005. Nommé administrateur le 3 juin 2009.	AGOA ^(b) 2018	Président		
Nommée administrateur le 22 mai 2013.	AGOA ^(b) 2017		Membre	
Nommée administrateur le 22 mai 2013.	AGOA ^(b) 2017	Membre		Membre
Nommé en qualité de Président du Conseil de surveillance le 19 juin 2002. Nommé Vice-Président du Conseil de surveillance le 27 juin 2005. Nommé administrateur le 3 juin 2009.	AGOA ^(b) 2016		Président	Membre
Coopté en qualité d'administrateur le 13 décembre 2013.	AGOA ^(b) 2018		Membre	
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 juin 2005. Nommé administrateur le 3 juin 2009.	AGOA ^(b) 2016		Membre	
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 21 décembre 2005. Nommé administrateur le 3 juin 2009.	AGOA ^(b) 2017	Membre		
Nommée administrateur le 22 mai 2013.	AGOA ^(b) 2017	Membre		

Expertise, expérience en matière de gestion d'entreprises des membres du Conseil d'administration et mandats exercés au cours des cinq dernières années

FRÉDÉRIC LEMOINE

Frédéric Lemoine, Président du Conseil de surveillance de la Société entre le 14 avril et le 3 juin 2009, a été nommé administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration et Président du Comité stratégique le 3 juin 2009, à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Le 5 novembre 2013, il a été nommé Président du Conseil d'administration de la Société. En 1992-1993, il a dirigé pendant un an l'Institut du Cœur d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam et est devenu, de 2004 à 2013, Secrétaire général de la Fondation Alain Carpentier qui a soutenu cet hôpital. De 1995 à 1997, il a été Directeur adjoint du cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales (Jacques Barrot), chargé de la coordination de la réforme de la sécurité sociale et de la réforme hospitalière ; il était parallèlement chargé de mission auprès du secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale (Hervé Gaymard). De 1997 à 2002, il a été, auprès de Serge Kampf et du directoire de Capgemini, Directeur délégué puis Directeur financier du Groupe avant d'être nommé Directeur Général Adjoint en charge des finances de Capgemini Ernst & Young. De mai 2002 à juin 2004, il a été Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République auprès de Jacques Chirac, notamment en charge des affaires économiques et financières. D'octobre 2004 à mai 2008, il a été Senior Advisor auprès de McKinsey. De mars 2005 à avril 2009, il a été Président du Conseil de surveillance d'Areva. De juin 2008 à avril 2009, il a été membre du Conseil de surveillance de Wendel et depuis le 7 avril 2009 il est Président du Directoire de Wendel. Frédéric Lemoine est diplômé de l'école des Hautes études commerciales (HEC) (1986) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1987). Ancien élève de l'École nationale d'administration, il est inspecteur des finances.

Mandats en cours ⁽²⁾

Président du Directoire de Wendel ⁽¹⁾

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain ⁽¹⁾, du Centre Pompidou-Metz et de l'Insead

Président du Conseil de surveillance d'Oranje-Nassau Groep et de Constantia Flexibles

Président du Conseil d'administration de Trief Corporation

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Flamel Technologies ⁽¹⁾, de Groupama SA et de Legrand ⁽¹⁾

STÉPHANE BACQUAERT

Stéphane Bacquaert, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis juin 2008, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Stéphane Bacquaert a commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Bain & Company en Europe et en Amérique latine. Il a ensuite rejoint Netscapital, banque d'affaires spécialisée dans les médias et technologies de l'information, en tant que Directeur Général. Puis, il a été Partner en charge du bureau de Paris d'Atlas Venture, fonds de capital-risque international. Il a rejoint le groupe Wendel en juin 2005, et est Directeur associé depuis juin 2008. Stéphane Bacquaert est diplômé de l'École Centrale Paris et de l'Institut d'études politiques de Paris, et titulaire d'un MBA de la Harvard Business School.

Mandats en cours ⁽²⁾

Administrateur d'IHS, Saham Group, Oranje-Nassau Développement SA Sicar et Winvest International SA Sicar

Membre du Conseil de gérance de Winvest Conseil Sarl

Mandat échu (exercé au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil de gérance de Materis Parent Sarl

Administrateur d'Oranje-Nassau Mecatherm

PATRICK BUFFET

Patrick Buffet, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 18 juin 2007, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il a rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de gestion, puis il est devenu Président-Directeur Général de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il a été Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il a rejoint le groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations Industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur Général Adjoint et enfin, dès 2001, comme Délégué Général, Membre du Comité exécutif du groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président-Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Mandats en cours ⁽²⁾

Président-Directeur Général d'Eramet ⁽¹⁾

Administrateur de Banimmo ⁽¹⁾ (Belgique), de Comilog et de la société Le Nickel (groupe Eramet)

Censeur de Caravelle

Mandat échu (exercé au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Rhodia ⁽¹⁾

Membre du Conseil de surveillance d'Arcole Industries (jusqu'au 4 octobre 2014)

ALDO CARDOSO

Aldo Cardoso, Censeur de la Société depuis juin 2005, a été nommé administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. De 1979 à 2003, il a exercé plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du Conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du Conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur Général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Aldo Cardoso est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

Mandats en cours ⁽²⁾

Administrateur d'ENGIE ⁽¹⁾, d'Imerys ⁽¹⁾ et de Worldline ⁽¹⁾

Censeur d'Axa Investment Manager

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'Accor ⁽¹⁾, Orange ⁽¹⁾, Penauille Polyservices, Gecina ⁽¹⁾, Axa Investment Manager, Rhodia ⁽¹⁾ et de Mobistar ⁽¹⁾

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2015.

NICOLETTA GIADROSSI

Nicoletta Giadrossi a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Nicoletta Giadrossi a été, de 2009 à 2012, Vice-Président et *General Manager* EMEA pour Dresser Rand, qui opère dans le secteur de l'équipement pour l'extraction et le traitement de l'énergie. Elle a également passé 10 ans chez General Electric, où elle a occupé plusieurs positions exécutives, parmi lesquelles *General Manager* dans la division Oil&Gas Downstream et *Chief Operations Officer* de Equipement Management Europe. Elle a aussi une expérience dans le conseil en stratégie au sein du Boston Consulting Group à Paris ainsi que dans le *private equity*. De 2012 à 2014 Nicoletta Giadrossi était *Chief Operations Officer* (COO) chez Aker Solutions, une société leader dans l'ingénierie *offshore*, dont le siège est basé à Oslo en Norvège ; elle en a été membre du Conseil jusqu'en 2013. Depuis 2014, elle est Présidente de Technip France. Nicoletta Giadrossi est diplômée de l'Université de Yale en mathématiques et en économie et est titulaire d'un MBA de la *Harvard Business School*.

Mandats en cours ⁽²⁾

Présidente de Technip France SAS

Administrateur de Faiveley Transport ⁽¹⁾

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil d'administration d'Aker Solutions Asa

Président de Dresser-Rand SA

IEDA GOMES YELL

Ieda Gomes Yell a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Ieda Gomes Yell a occupé divers postes de direction au sein du groupe BP, notamment en tant que Vice-Président de BP Integrated Supply and Trading (2004-2011), Président de BP Brésil (2000-2002), Vice-Président des affaires réglementaires (1999-2000), Vice-Président du développement de BP Solar (2002-2004) et Vice-Président de la Pan American Energy (1998-1999). Auparavant, Ieda Gomes Yell était Directeur Général de la plus grande entreprise de distribution de gaz du Brésil, Comgas (1995-1998). Elle a également occupé plusieurs postes de direction au sein d'organisations professionnelles (*the Brazilian Association of Infrastructure, the International Gas Union, the US Civil Engineering Foundation and the Brazilian Association of Gas Distribution Companies*). Ieda Gomes Yell est Directeur du Département de l'Infrastructure – DEINFRA (Conseil consultatif) de FIESP – Fédération de l'Industrie de l'État de S. Paulo, Membre du Conseil consultatif de la *Companhia de Gás de S. Paulo* (Comgás), *Fellow visiting Researcher* auprès de l'Oxford Institut of Energy Studies et la Fundação Getulio Vargas Energia. Elle est diplômée en génie chimique de l'Université fédérale de Bahia (1977), en énergie de l'Université de São Paulo (1996) et en Génie de l'Environnement de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (1978).

Mandats en cours ⁽²⁾

Managing Director d'Energix Strategy Ltd

Administrateur d'InterEnergy Holdings et d'Exterran Corporation

Directeur conseiller à la Brazilian Chamber of Commerce d'Angleterre

Independent Chair de British Taekwondo Ltd

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Vice-Président de New Ventures et NGLs (BP Integrated Supply & Trading)

Membre du Conseil de BP Brasil Ltd et de BP Egypt Investments Ltd

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2015.

PIERRE HESSLER

Pierre Hessler, Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005 et Vice-Président du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société et Président du Comité des nominations et des rémunérations le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt-sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de Directeur des agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de Directeur des Opérations, Directeur du Marketing et des Services, Directeur Général de région, Président d'IBM France et Directeur Général des Opérations, du Marketing et des Services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de Directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été Directeur Corporate Marketing de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice-Président ». En 1993, il a intégré Capgemini où il a occupé diverses fonctions de Direction générale, dont celle de Président et Directeur Général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de Directeur Général Délégué, puis d'administrateur en 2000. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas et conseiller de Capgemini. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Mandats en cours ⁽²⁾

Conseil de Capgemini Government Solutions, Washington

Gérant de Actideas SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Censeur de Capgemini SA ⁽¹⁾

Président du Conseil de surveillance de Capgemini Sd & M. (Allemagne)

Administrateur d'A Novo Paris ⁽¹⁾ et de diverses sociétés du groupe Capgemini

Gérant de Médias holding SARL et Médias SARL

PASCAL LEBARD

Pascal Lebard a été coopté en qualité d'administrateur de la Société par le Conseil d'administration du 13 décembre 2013. Pascal Lebard a débuté sa carrière comme chargé d'affaires auprès du Crédit Commercial de France (1986-1989), puis Directeur Associé au sein de 3i SA (1989-1991). En 1991, il devient Directeur d'Ifint devenu Exor Group (groupe Agnelli). En 2003, il rejoint Worms & Cie (devenu Sequana en 2005) en tant que membre du Conseil de surveillance (2003-2004), membre puis Président du Directoire (2004-2005). En 2005, il devient Directeur Général Délégué puis Directeur Général de Sequana en 2007 et est nommé Président-Directeur Général en juin 2013. Pascal Lebard est diplômé de l'EDHEC.

Mandats en cours ⁽²⁾

Président-Directeur Général de Sequana ⁽¹⁾

Administrateur de CEPI (*Confederation of European Paper Industries*) (Belgique), et Lisi ⁽¹⁾

Président de DLMD SAS et de Pascal Lebard Invest SAS

Mandats au sein de filiales du groupe Sequana

Président d'Arjowiggins, d'Antalis International, d'Antalis Asia Pacific Ltd (Singapour), d'AW Trading (Shanghai) Co. Ltd (Chine), d'Arjowiggins Security, d'Arjobex, de Boccaffin SAS

Administrateur d'Arjowiggins HKK1 Ltd, HKK3 Ltd (Chine) et de Permal Group Ltd (Grande Bretagne)

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Fromageries de l'Étoile SAS et d'Étoile Plus SAS

Administrateur de Club Méditerranée⁽¹⁾ (jusqu'à fin octobre 2015), de SGS (Suisse, 2004-2009), Greysac (ex-Domains Codem), d'Arjowiggins HKK2 Ltd – groupe Sequana (Chine) et de Taminco (USA) (jusqu'au 31 décembre 2014)

Membre du Conseil de surveillance d'Ofi Private Equity Capital et d'Eurazeo PME (jusqu'au 31 décembre 2014)

Liquidateur de Boccafin Suisse SA – groupe Sequana (Suisse)

PHILIPPE LOUIS-DREYFUS

Philippe Louis-Dreyfus, membre du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement de mode d'administration et de direction de la Société. Il est Président du Conseil de surveillance de Pacemar.

Monsieur Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité exécutif de la Banque Louis-Dreyfus, puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite Président-Directeur-Général du Crédit Naval.

Monsieur Louis-Dreyfus a rejoint le groupe Louis Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis Dreyfus Armateurs. Dès 1998, Monsieur Louis-Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue Neuf Cegetel. Suite à l'achat de la branche maritime par lui-même et sa famille proche en 2007, Philippe Louis-Dreyfus est devenu en 2015 le Président du Conseil de surveillance de Pacemar SAS, holding animatrice du groupe Louis Dreyfus Armateurs.

Par ailleurs, il est Président du BIMCO (Baltic & International Maritime Council – association d'armateurs), administrateur de l'ECSA (Association des armateurs européens) dont il a été Président, membre du Comité exécutif d'Armateurs de France, administrateur des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, et administrateur de MEDEF International dont il est aussi Vice-Président. Philippe Louis-Dreyfus est Commandeur de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Officier du Mérite Maritime et Officier de l'Empire britannique (OBE). Monsieur Louis-Dreyfus est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques de la Faculté de Droit de Paris.

Mandats en cours

Président du Conseil de surveillance de Pacemar SAS

Président de Stags SAS et de l'ASLDA

Gérant Associé de Drop Quinze SC

Président du BIMCO (Baltic and International Maritime Council)

Administrateur : Grimaldi et Louis Dreyfus Lines SpA, LD Bulk Asia Pte Limited, Magseas Maritime Services PTE Ltd

Représentant permanent du Président de Louis Dreyfus Maritime SAS, LD Saget SAS et de Louis Dreyfus Bulk SAS

Représentant permanent de l'administrateur de France Euro Tramp SA

Membre du Conseil de surveillance de LDH (Louis Dreyfus Holding)

Membre du Comité exécutif d'Armateurs de France

Administrateur du Cluster Maritime Français et de l'Institut Curie

Représentant de la France à l'ECSA (European Community Shipowners' Association)

Administrateur du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Administrateur et Vice-Président de MEDEF International

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Pacemar SAS et de Louis Dreyfus Armateurs SAS

Administrateur d'Orchard Maritime Services Pte Ltd, Cetrabulk Maritime Pte Ltd

Représentant permanent du Gérant de Cetragpa SNC

Représentant permanent du Président de Louis Dreyfus Cargo SAS, Louis Dreyfus Ferry SAS, LD Transmanche Ferries SAS, LD Ports & Logistics SAS et Cherbourg Terminal Vrac SAS

Représentant permanent de l'administrateur d'ALDA Marine SAS et de Louis Dreyfus Offshore Services BV

JEAN-MICHEL ROPERT

Jean-Michel Ropert, membre du Conseil de surveillance depuis décembre 2005 a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est entré dans le groupe Wendel en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie avant de devenir Directeur financier en 2002. De 2013 à septembre 2015, il a exercé les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des finances au sein de Wendel. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un Diplôme d'études comptables et financières (DECF).

Mandats en cours ⁽²⁾

Président de Sofisamc (Suisse)

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil d'administration de Grauggen, Hourggen, Ireggen, et de Jeurggen (Luxembourg)

Directeur Général de Cobra

Membre du Conseil de surveillance (représentant des salariés) de Wendel jusqu'au 30 septembre 2015 et d'Oranje-Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Administrateur de Deutsch Group, Exceet, Stahl Lux2, Stahl Group BV, Trief Corporation, Winvest Part BV, Stahl Holdings BV (Pays-Bas) et Union +

Administrateur et Directeur Général Délégué de COBA

Président de Winvest 11 SAS, Stahl Group SA et Win Sécurisation

Directeur Général et administrateur de Sofiservice

Membre du Conseil de gérance de Winvest Conseil et de Materis Parent SARL (Luxembourg)

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2015.

LUCIA SINAPI-THOMAS

Lucia Sinapi-Thomas a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Après avoir débuté sa carrière dans un cabinet d'avocats en 1986, Lucia Sinapi-Thomas a rejoint Capgemini en 1992 en qualité de Responsable Fiscalité pour le Groupe. En 1999, elle se voit confier la Direction des Opérations Financières et Fiscales, comprenant la trésorerie et les financements. En 2005, elle prend également la responsabilité de la gestion des risques en avant-vente et des assurances. En parallèle, de 1999 à 2005, elle assure les relations avec les investisseurs. Depuis fin mars 2013, Lucia Sinapi-Thomas était Directeur financier adjoint. Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle est Directeur exécutif de l'activité *Business Platforms* de Capgemini. Lucia Sinapi-Thomas est diplômée de l'Essec (1986), titulaire d'une maîtrise de droit privé (1988), du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (1989) et du diplôme d'analyste financier (SFAF – 97).

Mandats en cours ⁽²⁾

Président de Capgemini Employees Worldwide

Administrateur de Cap Gemini ⁽¹⁾, Capgemini Reinsurance International (Luxembourg), Sogeti Sverige AB (Suisse), Sogeti Sverige MITT AB (Suisse), Capgemini Sogeti Danmark, Sogeti Norge A/S (Norvège), Sogeti SA (Belgique)

Administrateur de Dassault Aviation ⁽¹⁾

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Sogeti Danmark AS (Danemark) (jusqu'au 21 mai 2014) et d'Euriware SA (jusqu'au 23 juillet 2015, date de la fusion d'Euriware SA dans CG France SAS)

3.1.2 Direction générale

Didier Michaud-Daniel exerce les fonctions de Directeur Général de la Société depuis le 1^{er} mars 2012.

Nom Âge ⁽²⁾	Nationalité	Adresse professionnelle principale	Mandat	Principale fonction	Début du mandat	Échéance du mandat	Actions détenues ⁽²⁾
Didier Michaud-Daniel 57 ans	Française	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur Général	Directeur Général de Bureau Veritas	Nommé Directeur Général le 13 février 2012 à compter du 1 ^{er} mars 2012	28 février 2017	161 200

Expertise, expérience en matière de gestion d'entreprises et mandats exercés au cours des cinq dernières années

Didier Michaud-Daniel a commencé sa carrière professionnelle chez Otis en 1981 en tant qu'ingénieur commercial, et a occupé successivement plusieurs postes de Direction des Ventes et de Support aux Opérations. En 1991, il a été nommé Directeur des Opérations pour Otis France et, en 1992, a été promu au poste de Directeur des Opérations à Paris et Directeur des Ventes. Il a été nommé Directeur Général Adjoint en charge des Opérations en janvier 1998. De septembre 2001 à août 2004, Didier Michaud-Daniel a été Directeur Général d'Otis Royaume-Uni et Irlande, après 20 années au service d'Otis France. Il était Président d'Otis pour la région Royaume-Uni, Allemagne et Europe centrale, d'août 2004 à mai 2008, avant d'accéder à la fonction de Président d'Otis Elevator Company en mai 2008. Didier Michaud-Daniel est diplômé en gestion et management de l'École supérieure de commerce de Poitiers et de l'INSEAD.

Mandats en cours ⁽²⁾

Néant

Mandat intra-groupe

Président de Bureau Veritas International SAS

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président d'Otis

Membre du Conseil d'administration de la Kingswood School d'Oxford et de Hartford HealthCare

Absence de condamnation pour fraude, d'incrimination et/ou sanction publique, ou de responsabilité pour faillite au cours des cinq dernières années

À la connaissance de la Société, ni les administrateurs ni le Directeur Général n'ont, au cours des cinq dernières années, (i) fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives ; (ii) été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) été empêché par un tribunal d'agir en

qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux (administrateurs et Directeur Général).

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2015.

Conventions auxquelles les administrateurs et le Directeur Général sont intéressés et conflits d'intérêts

Les administrateurs et le Directeur Général sont tenus de communiquer sans délai au Président du Conseil d'administration les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont intéressés directement ou par personne interposée et la Société. Les administrateurs et le Directeur Général doivent ainsi notamment communiquer au Conseil d'administration toute convention visée aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce à conclure entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Dans ce cas, ils s'abstiennent de participer aux débats ainsi qu'à toutes décisions sur les matières concernées. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes conclues à des conditions normales.

À l'exception des conventions réglementées conclues ou poursuivies au cours de l'exercice 2015 présentées au paragraphe « Opérations avec les apparentés » figurant au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence, il n'existe pas à la connaissance de la Société d'autre conflit d'intérêts potentiel entre les obligations, à l'égard de Bureau Veritas, des administrateurs et du Directeur Général de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

En outre, dans le souci de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel, les administrateurs et le Directeur Général sont amenés à remplir annuellement une déclaration sur l'honneur relative aux liens de toute nature, directs ou indirects, qu'ils entretiennent avec la Société. Aucune de ces déclarations n'a fait apparaître à ce jour de situation de conflits d'intérêts réels ou potentiels entre le Directeur Général ou un administrateur et la Société. Dans les cas où des relations d'affaires viennent à être envisagées entre la Société ou le Groupe d'une part, et directement ou indirectement un administrateur ou le Directeur Général d'autre part, la procédure des conventions réglementées telle que prescrite par les dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce est suivie.

Les membres du Conseil d'administration ne sont soumis à aucune restriction contractuelle concernant les actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, hormis les fenêtres négatives telles que définies dans la Charte de déontologie boursière du Groupe. Cependant, ils ont l'obligation, prévue par l'article 14.1, alinéa 2, des statuts de la Société, de détenir un minimum de 1 200 actions pendant la durée de leur mandat.

En sus de l'interdiction mentionnée dans les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance, le Directeur Général a pris l'engagement formel de ne pas recourir à des instruments de couverture des actions qu'il détient dans la Société pendant toute la durée de son mandat social. Il est également soumis aux périodes de fenêtres négatives.

3.1.3 Comité exécutif

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Il rassemble, autour du Directeur Général, les responsables des divisions du Groupe (Marine & Offshore, Matières Premières, Industrie & Infrastructures⁽¹⁾, Services aux gouvernements & Commerce international, Biens de consommation et Commodities), les responsables des grandes zones géographiques de la division Matières Premières, Industrie & Infrastructures et les fonctions support.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacun des groupes opérationnels (Operating Groups) est doté de son propre Comité exécutif.

À la date de publication du présent Document de référence, le Comité exécutif est composé de 16 membres :

- Didier Michaud-Daniel, Directeur Général ;

Responsables Corporate

- Sami Badarani, Directeur financier ;
- Marc Boissonnet, en charge du Marketing et des Ventes et de la Communication ;
- Andrew Hibbert, en charge des Affaires juridiques, des Risques et de la Compliance ;
- Philippe Lanternier, responsable du Corporate & Business Development ;
- Xavier Savigny, en charge des Ressources Humaines ;

Responsables Opérationnels

- Laurent Bermejo, Matières Premières, Industrie & Infrastructures – France ;
- Oliver Butler, Biens de consommation ;
- Eduardo Camargo, Matières Premières, Industrie & Infrastructures – Amérique latine ;
- Juliano Cardoso, Matières Premières, Industrie & Infrastructures – Global Service Lines ;
- Philippe Donche-Gay, Marine & Offshore ;
- Bruno Ferreyra, Industrie & Infrastructures – Global Service Lines ;
- Pedro Paulo Guimarães, Matières Premières, Industrie & Infrastructures – Amérique du Nord ;
- Jacques Lubetzki, Matières Premières, Industrie & Infrastructures – Europe ;
- Tony Mouawad, Services aux gouvernements & Commerce international, Matières Premières, Industrie & Infrastructures – Afrique, Moyen-Orient, Asie-Pacifique ;
- Romain Petit, Matières Premières, Industrie & Infrastructures – Asie du Nord.

(1) La division Matières Premières, Industrie & Infrastructures créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe les activités Matières Premières, Industrie, Inspection & Vérification en Service et Certification.

3.2 Rapport du Président du Conseil d'administration

sur la composition, l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

En application de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, le présent rapport rend compte de la composition, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration au cours de l'année 2015, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

En outre, il précise les principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, le Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société et enfin mentionne la publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

Le présent rapport, établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, a été préparé avec le soutien de la Direction de l'Audit interne, qui s'est notamment appuyée sur le rapport final de l'AMF sur le Comité d'audit du 22 juillet 2010 et les études et recommandations de l'AMF relatives aux rapports des Présidents sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de la Direction financière et de la Direction juridique Risques et Compliance. Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et des risques lors de ses réunions du 9 décembre 2015 et du 21 janvier 2016 et par le Comité des nominations et des rémunérations lors de ses réunions du 1^{er} décembre 2015 et du 26 janvier 2016. Il a été examiné sous forme de projet par le Conseil d'administration du 11 décembre 2015, puis approuvé lors de la réunion du 24 février 2016.

3.2.1 Code de gouvernement d'entreprise

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de la Société a considéré que les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé que le Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se référerait serait « le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP et le MEDEF, dont la nouvelle version de novembre 2015 introduit notamment le principe d'une consultation de l'Assemblée des actionnaires en cas de cession (en une ou plusieurs opérations) portant sur la

moitié au moins des actifs de la Société et permet de mettre en cohérence le Code avec les nouvelles dispositions issues de la loi Macron sur les retraites supplémentaires.

Ce Code est disponible sur le site Internet du MEDEF : www.medef.fr et au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport mentionne les dispositions du Code AFEP/MEDEF qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été dans le tableau ci-après.

Recommandations AFEP/MEDEF

Évaluation du Conseil (section 10.2 du code)

L'évaluation doit mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Pratiques Bureau Veritas/Explications

Lors de l'évaluation annuelle du Conseil et des comités, chaque administrateur est interrogé sur le fonctionnement du Conseil et peut à cette occasion s'exprimer sur tout éventuel dysfonctionnement. Ainsi, les administrateurs qui le souhaitent peuvent exprimer librement leur appréciation sur les contributions effectives individuelles dans le cadre de leur entretien avec le Président du Comité des nominations et des rémunérations ou le cabinet spécialisé en charge de l'évaluation. Par ailleurs, il est rappelé que la contribution de chaque administrateur et la cohérence de leurs profils avec les besoins de l'entreprise sont appréciées par le Comité des nominations et des rémunérations puis par le Conseil notamment à l'occasion du renouvellement des mandats d'Administrateurs et de membres de comités. En raison des résultats positifs de l'évaluation, résultant de contributions individuelles généralement satisfaisantes, le Conseil n'a pas, à ce jour, émis le souhait de réaliser une évaluation formalisée de la contribution de chaque administrateur qui risquerait de détériorer le climat de confiance.

Composition du Comité d'audit et des risques (section 16.1 du code)

Ce comité doit être composé de deux tiers d'administrateurs indépendants.

Au-delà du critère d'indépendance, et compte tenu de la composition du Conseil, le choix des membres est principalement dicté par leur expérience et leur compétence notamment en matière financière, comptable et de gestion des risques. Si la proportion des deux tiers de membres indépendants n'est pas respectée, néanmoins deux des quatre membres dont le Président sont indépendants.

Indépendance des membres du Conseil (section 9.4 du code)

L'administrateur ne doit exercer son mandat depuis plus de douze ans.

Le Conseil d'administration a examiné avec une attention particulière la situation de Pierre Hessler au regard du critère du Code AFEP/MEDEF qui recommande de « ne pas être administrateur depuis plus de douze ans ».

Il a constaté que l'ancienneté de Pierre Hessler au sein du Conseil lui donne une plus grande capacité de compréhension des enjeux et des risques et de questionnement de la Direction générale, et lui confère du poids pour exprimer ses convictions et formuler un jugement équilibré et objectif en toutes circonstances vis-à-vis de la Direction générale. L'esprit critique dont a toujours fait preuve Pierre Hessler lors des débats et décisions du Conseil, sa personnalité, ses compétences, son leadership et son engagement, reconnus par les actionnaires de la Société qui ont approuvé le renouvellement de son mandat à 86,15%, le 20 mai 2015 dernier, sont autant de gages de son indépendance d'esprit.

Par ailleurs, le Conseil a estimé que l'attention que Pierre Hessler a toujours portée au bon fonctionnement du Conseil en sa qualité de Président du Comité des nominations et des rémunérations, notamment dans le cadre des évaluations annuelles et de la nomination et du renouvellement d'administrateurs indépendants, est essentielle.

Ces qualités conjuguées à une bonne compréhension des enjeux de la Société apportent beaucoup à la continuité des débats du Conseil et contribuent à mettre ses décisions en perspective.

Le Conseil d'administration a estimé que le critère des 12 ans n'était pas à lui seul suffisant pour qu'un administrateur perde mécaniquement sa qualité d'indépendant et a décidé de ne pas retenir ce critère.

Options d'achat d'actions et actions de performance

(section 23.2,4 du code)

Le Conseil a fixé, en fonction de la situation de chaque société et par rapport à l'enveloppe globale votée par les actionnaires, le pourcentage de la rémunération que ne doit pas dépasser cette attribution.

Les montants attribués sont étroitement contrôlés et réévalués à chaque nouveau plan en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action Bureau Veritas.

Options d'achat d'actions et actions de performance

(section 23.2,4 du code)

L'attribution d'actions de performance aux dirigeants mandataires sociaux est conditionnée à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées.

Le Conseil d'administration a estimé, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, que le dirigeant mandataire social était soumis à l'obligation déjà suffisamment contraignante et élevée de conserver au nominatif au moins 50% des actions issues de levées d'options et des actions de performance jusqu'à l'expiration de son mandat social.

Options d'achat d'actions et actions de performance

(section 23.2,4 du code)

La résolution d'autorisation du plan d'attribution proposée au vote de l'Assemblée générale doit mentionner le pourcentage maximum d'options et d'actions de performance pouvant être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux par rapport à l'enveloppe globale votée par les actionnaires sous forme d'un sous-plafond d'attribution pour les dirigeants mandataires sociaux.

Bien que le plafond exprimé en pourcentage du capital des attributions d'options d'achat d'actions et d'actions de performance n'apparaisse pas dans les résolutions, le Conseil veille au bon équilibre de ces attributions par rapport au capital de la Société, à la rémunération du Directeur Général et au nombre total d'options d'achat d'actions et d'actions de performance attribuées.

Indemnités de prise de fonctions, de départ et

de non-concurrence (section 23.2.5 du code) – Les conditions de performance de l'indemnité de départ doivent être appréciées sur deux exercices au moins.

Ces conditions de performance fixées par les Conseils doivent être exigeantes et n'autoriser l'indemnisation d'un dirigeant qu'en cas de départ contraint, quelle que soit la forme que revêt ce départ, et lié à un changement de contrôle ou de stratégie.

Les cas de versement de l'indemnité de départ du Directeur Général sont plus larges que ceux prévus par la recommandation du Code AFEP/MEDEF, mais excluent strictement les cas de démission, de faute caractérisée, et de changement de fonction au sein du Groupe. Par ailleurs, des conditions de performance exigeantes ont été définies, dont la réalisation devra être constatée par le Conseil.

Rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux (section 23.2.2

du code) – La rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux ne doit en principe être revue qu'à échéances relativement longues, par exemple 3 ans. Si toutefois l'entreprise fait le choix d'une évolution annuelle de la rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux, cette évolution doit être modérée et respecter le principe de cohérence.

La rémunération fixe du Directeur Général a été revue en 2015. Cette évolution, appréciée par rapport au marché de référence de Bureau Veritas, est cohérente avec celle des autres dirigeants et salariés de l'entreprise.

3.2.2 Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration

Dans le cadre de la diversification de la composition du Conseil d'administration et notamment de sa féminisation et de son internationalisation, la composition du Conseil a évolué depuis 2013 avec les nominations de Nicoletta Giadrossi, Ieda Gomes Yell et Lucia Sinapi-Thomas et la cooptation de Pascal Lebard en qualité d'administrateur. Trois des quatre nouveaux membres du Conseil avaient été qualifiés de personnalités indépendantes. Au cours de l'exercice 2015, la composition du Conseil d'administration n'a pas changé. Les mandats de cinq administrateurs ont été renouvelés lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2015 pour une durée de une, deux ou trois années (selon le cas).

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'administration de la Société est donc composé de onze membres : Frédéric Lemoine, Président du Conseil d'administration, Stéphane Bacquaert, Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Nicoletta Giadrossi, Ieda Gomes Yell, Pierre Hessler, Pascal Lebard, Philippe Louis-Dreyfus, Jean-Michel Ropert et Lucia Sinapi-Thomas.

La Société n'a pas désigné d'administrateur salarié, car étant une filiale d'une société soumise à l'obligation de désigner un administrateur salarié au sens du premier alinéa de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce, elle n'est pas elle-même soumise à cette obligation. Néanmoins, quatre représentants du Comité d'Entreprise assistent aux séances du Conseil d'administration.

Lors de sa réunion du 11 décembre 2015, le Conseil d'administration a examiné, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations réuni le 10 décembre 2015, le caractère indépendant ou non de ses membres au regard (i) de la définition mentionnée dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de novembre 2015 à savoir « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et (ii) des critères suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;

- ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe ;
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans ; et
- ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance.

Dans ce cadre, pour déterminer le caractère non significatif et exempt de conflit d'intérêts de la relation d'affaires existant entre la Société et les sociétés Technip et Louis Dreyfus Armateurs, le Conseil, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, a retenu comme critère l'importance ou « l'intensité » de la relation au regard (i) du chiffre d'affaires annuel réalisé en 2015 entre les sociétés du Groupe et celles du Groupe au sein duquel l'administrateur exerce également un mandat social et (ii) du constat de l'absence de dépendance économique ou d'exclusivité entre les parties.

Après avoir constaté l'absence de dépendance économique entre les parties et que le montant du chiffre d'affaires réalisé est inférieur à 1% du chiffre d'affaires du Groupe, le Conseil a conclu que les relations d'affaires entretenues par Bureau Veritas avec les sociétés Technip et Louis-Dreyfus Armateurs n'étaient pas susceptibles de remettre en cause la qualification respective d'administrateur indépendant de Nicoletta Giadrossi et Philippe Louis-Dreyfus.

Le Conseil d'administration a également examiné avec une attention particulière la situation de Pierre Hessler au regard du critère du Code AFEP/MEDEF qui recommande de « ne pas être administrateur depuis plus de douze ans ». Il a estimé que ce critère n'était pas à lui seul suffisant pour que Pierre Hessler perde mécaniquement sa qualité d'indépendant et a décidé de ne pas le retenir pour les raisons exposées au paragraphe 3.2.1.

Sur la base de la définition et des critères mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF précité, sept des onze administrateurs ont été qualifiés d'indépendants : Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Nicoletta Giadrossi, Pierre Hessler, Pascal Lebard, Philippe Louis-Dreyfus et Ieda Gomes Yell.

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'administration de Bureau Veritas comprend 63% d'administrateurs indépendants et 27% de femmes en conformité avec les recommandations du Code AFEP/MEDEF.

Le tableau ci-après résume la situation de chacun des administrateurs au regard des critères d'indépendance.

Situation des administrateurs au regard des critères d'indépendance du Code AFEP/MEDEF

Prénom, Nom	Frédéric Lemoine	Stéphane Bacquaert	Patrick Buffet	Aldo Cardoso
Mandat exercé au sein de la Société	Président du Conseil d'administration	Administrateur	Administrateur	Administrateur
Première nomination	14 avril 2009	2 juin 2008	18 juin 2007	3 juin 2009
Échéance mandat	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2018
Durée totale mandat(s)	6 ans	7 ans	8 ans	6 ans
Critères d'indépendance AFEP/MEDEF				
Ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes	Président du Directoire de Wendel	Gérant de Wendel Africa	√	√
Ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur	√	√	√	√
Ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement : significatif de la Société ou de son Groupe ; ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité.	√	√	√	√
Ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe	√	√	√	√
Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq années précédentes	√	√	√	√
Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans	√	√	√	√
Ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance	√	√	√	√

La composition du Conseil d'administration est détaillée dans le paragraphe « Conseil d'administration » du présent chapitre. Cette section comprend notamment des informations relatives à la nationalité, l'âge, l'adresse professionnelle, les mandats au sein de la Société, les principales fonctions, la date de début et d'expiration des mandats, la biographie détaillée et la liste des mandats exercés par les administrateurs au cours des cinq années précédentes.

Pierre Hessler	Philippe Louis-Dreyfus	Jean-Michel Ropert	Lucia Sinapi-Thomas	Nicoletta Giadrossi	Ieda Gomes Yell	Pascal Lebard
Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur
19 juin 2002	27 juin 2005	21 décembre 2005	22 mai 2013	22 mai 2013	22 mai 2013	13 décembre 2013
AGOA 2016	AGOA 2016	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2018
13 ans	10 ans	10 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
√	√	Salarié de Wendel au cours des cinq dernières années	Administrateur recommandé par Wendel	√	√	√
√	√	√	√	√	√	√
√	√	√	√	√	√	√
√	√	√	√	√	√	√
√	√	√	√	√	√	√
X	√	√	√	√	√	√
√	√	√	√	√	√	√

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Cadre des travaux du Conseil d'administration

Les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'administration sont détaillées par le Règlement intérieur du Conseil d'administration, dont la dernière mise à jour date du 20 mai 2015. Le Règlement intérieur du Conseil constitue la Charte de gouvernance des administrateurs.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions du Conseil d'administration (hors séance extraordinaire) est arrêté et communiqué à chaque membre avant la fin de chaque exercice.

Aux rendez-vous relatifs à l'arrêté des comptes annuels et semestriels s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par les publications financières trimestrielles, la préparation de l'Assemblée générale annuelle et du Document de référence ou la marche des affaires (projets d'acquisition, cautions, avals et garanties, autorisations à donner en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration).

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux séances du Conseil qui arrêtent les comptes annuels et semestriels.

Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant les points inscrits à l'ordre du jour et remis à chaque membre plusieurs jours avant la réunion, afin de permettre un examen préalable des documents par les administrateurs.

En cours de séance, une présentation détaillée des points à l'ordre du jour est réalisée par les membres de la Direction générale. De manière générale, chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la Direction générale tous les documents utiles. Les présentations font l'objet de questions et sont suivies de débats avant le vote. Un projet de procès-verbal détaillé est ensuite transmis aux membres pour examen et commentaires avant d'être approuvé formellement en séance par le Conseil d'administration.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, destiné notamment à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires, a été adopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 juin 2009. Il fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour régulière. Il a ainsi été actualisé lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 août 2010 et du 27 mai 2011, afin respectivement de tenir compte des modifications apportées aux limitations de pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, en ce qui concerne le seuil d'autorisation des projets d'acquisition, qui a été porté de 5 à 10 millions d'euros et le nombre minimum d'actions de la Société à détenir par un administrateur qui est passé de 100 à 300. Il a également été actualisé en juin, juillet et novembre 2013, afin notamment de tenir compte (i) de la division par quatre de la valeur nominale de l'action et de modifier en conséquence le nombre minimum d'actions de la Société à détenir par un administrateur (à savoir 1 200) et (ii) des modifications apportées au nouveau Code AFEP/MEDEF de juin 2013. Il a de nouveau été actualisé, en mai 2015, afin de restreindre les limitations de pouvoirs du Directeur Général, en ce qui concerne les opérations de

réorganisation purement internes et de modifier l'article relatif à la durée des mandats des administrateurs à la suite de la modification de l'article 14.3 alinéa 2 des statuts de la Société par l'Assemblée générale du 20 mai 2015.

Le Règlement intérieur précise que le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires la concernant.

Le Règlement intérieur est divisé en cinq chapitres, dont les principales dispositions sont résumées ci-après :

- le premier chapitre est consacré en particulier à la mission du Conseil d'administration, à la description des modalités de réunion du Conseil, notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication, à la déontologie et à la Charte des administrateurs, et à la rémunération des administrateurs ;
- le deuxième chapitre précise les règles d'indépendance des administrateurs ;
- les troisième et quatrième chapitres sont consacrés aux censeurs et aux comités du Conseil d'administration ; et
- le dernier chapitre est consacré aux modalités de modification, d'entrée en vigueur et de publication du Règlement intérieur et à l'évaluation du Conseil d'administration.

Le Règlement intérieur prévoit également des limitations de pouvoirs de la Direction générale qui sont détaillées au paragraphe « Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général » du présent chapitre. Dans ce cadre, le Règlement intérieur précise notamment que toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel doit faire l'objet d'une approbation préalable du Conseil.

Le Règlement intérieur précise enfin que chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Charte de déontologie boursière

L'objectif de la Société est de veiller au respect des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Dans ce contexte, la Société a établi, en 2008, une Charte de déontologie boursière et désigné un *Group Compliance Officer*. Cette Charte de déontologie boursière a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux mandataires sociaux, personnes assimilées et cadres informés ainsi qu'aux initiés occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

La Charte de déontologie boursière prévoit des périodes d'abstention de 1 mois avant les publications financières.

Travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2015, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à sept reprises avec un taux de participation de 92%. Les réunions ont duré en moyenne trois heures.

S'agissant des questions comptables et financières, le Conseil d'administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014 et du premier semestre 2015 et examiné le chiffre d'affaires des premier et troisième trimestres 2015, ainsi que la communication financière y afférente. Il a examiné l'activité et la marche des affaires ainsi que les documents de gestion prévisionnelle, la situation financière, l'endettement, la trésorerie et le financement à long terme du Groupe. Il a par ailleurs délégué au Directeur Général des pouvoirs en matière de cautions, avals et garanties. Enfin, le Conseil d'administration a revu et approuvé, lors de sa réunion de décembre 2015 le projet de budget du Groupe pour l'exercice 2016.

S'agissant des questions de gouvernance, le Conseil d'administration a examiné la conformité de la Société aux recommandations du Code AFEP/MEDEF et de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et les rémunérations pour l'année 2015, la mise en œuvre du *Say on Pay*, et fixé la rémunération du Directeur Général et les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs. En outre, le Conseil a étudié les nominations et évolutions au sein du Comité exécutif du Groupe. Par ailleurs, le 25 février 2015, le Conseil d'administration a constaté, sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la réalisation des conditions de performance des plans d'attribution d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions des 18 juillet 2012, 22 juillet 2013 et 16 juillet 2014. Le Conseil d'administration a également approuvé le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Conseil d'administration faisant usage des délégations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'options d'achat d'actions au bénéfice des *managers* et du Directeur Général. Il a également autorisé le Directeur Général à mettre en œuvre le programme de rachat d'actions et à reconduire le contrat de liquidité. Le Conseil d'administration a également procédé à la réduction du capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions.

S'agissant des questions stratégiques, le Conseil d'administration a approuvé, sur recommandation du Comité stratégique, les orientations stratégiques du Groupe qui ont été présentés lors des Journées Investisseurs d'octobre 2015 ainsi que les projets d'acquisition significatifs du Groupe.

Conformément au plan d'action défini lors de l'évaluation 2014 du Conseil et des Comités, des présentations sur les activités ou les initiatives mises en place au sein du Groupe ont été faites au Conseil par les membres du Comité exécutif du Groupe.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses comités

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF de novembre 2015 et en application de l'article 5.4 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, la Société procède depuis 2009 à une évaluation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités.

Cette évaluation a notamment pour objectif de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil pour le rendre plus efficace et de vérifier que les questions importantes sont préparées et débattues. Les résultats de cette évaluation sont chaque année examinés par le Comité des nominations et des rémunérations, avant d'être présentés au Conseil d'administration qui, à cette occasion fait un point sur son fonctionnement, sa composition et son organisation.

Cette évaluation est confiée au Président du Comité des nominations et des rémunérations, hormis pour les exercices 2011 et 2014 où celle-ci a été réalisée par un cabinet spécialisé. Pour l'exercice 2015, l'évaluation a été réalisée au moyen d'entretiens individuels avec chacun des administrateurs.

Les résultats de cette évaluation ainsi que le bilan du précédent plan d'action ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors de la réunion du Comité des nominations et des rémunérations du 10 décembre 2015, avant d'être présentés au Conseil d'administration, lors de sa réunion du 11 décembre 2015.

Sur la base des résultats largement satisfaisants de l'évaluation, le Conseil a défini des pistes d'amélioration pour l'année 2016 : (i) évolution du format de l'information communiquée et des présentations faites au Conseil, (ii) établissement d'un programme annuel de travail du Conseil et des Comités intégrant des sujets spécifiques demandés par les administrateurs, et (iii) évolution des rapports des Présidents des Comités au Conseil.

La mesure de la contribution individuelle de chaque administrateur aux travaux du Conseil et des Comités n'est pas formalisée lors de l'évaluation annuelle. Cependant chaque administrateur est interrogé chaque année sur le fonctionnement du Conseil et peut à cette occasion s'exprimer sur tout éventuel dysfonctionnement. Ainsi, les administrateurs qui le souhaitent peuvent exprimer librement leur appréciation concernant les contributions effectives individuelles, dans le cadre de leur entretien avec le Président du Comité des nominations et des rémunérations ou le cabinet spécialisé en charge de l'évaluation. Par ailleurs, il est rappelé que la contribution de chaque administrateur et la cohérence de leurs profils avec les besoins de l'entreprise sont appréciées par le Comité de nomination et de rémunération, puis par le Conseil, notamment à l'occasion du renouvellement des mandats d'Administrateurs et de membres des Comités. En raison des résultats positifs de l'évaluation, résultant de contributions individuelles généralement satisfaisantes, le Conseil n'a pas, à ce jour, émis le souhait de réaliser une évaluation formalisée de la contribution de chaque administrateur qui risquerait de détériorer le climat de confiance.

Comités du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la faculté pour celui-ci de créer en son sein un ou plusieurs comités destinés à nourrir la réflexion de ses membres, à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Les comités ont un rôle consultatif, ils sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumet à leur examen, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de compte rendu, de propositions ou de recommandations.

En 2015, le Conseil d'administration a été épaulé dans l'exercice de ses missions par trois comités spécialisés dont les membres sont tous issus du Conseil d'administration : le Comité d'audit et des risques, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité stratégique.

Comité d'audit et de risques

Le Comité d'audit et des risques dispose d'un Règlement intérieur, établi en 2009, qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il a été mis à jour lors de la réunion du 11 décembre 2012, pour actualiser ses missions notamment celles relatives aux travaux des Commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Il prépare et facilite le travail du Conseil d'administration sur ces points.

Il a plus particulièrement pour missions :

- l'examen de la pertinence du choix du référentiel comptable, de la permanence des méthodes comptables appliquées, des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives et du périmètre de consolidation ;
- l'examen, avant qu'ils ne soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société dont les communiqués sur l'information trimestrielle et les résultats ;
- la revue et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de la sécurité des systèmes d'information ;
- l'examen des risques, des contentieux et des engagements hors-bilan significatifs ;
- la formulation de propositions au Conseil d'administration pour la nomination des commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités ; et
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes et le contrôle de leur indépendance. Dans le cadre du contrôle de l'indépendance des Commissaires aux comptes, le Comité se fait communiquer deux fois par an, lors de l'arrêté des comptes annuels et semestriels, le détail des honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les autres sociétés du Groupe aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société. En outre, l'approbation préalable des membres du Comité est requise pour toute mission de conseil de type *due diligence* d'acquisition, dont le montant des honoraires proposés par les Commissaires aux comptes au début de la mission serait supérieur ou égal à 350 000 euros.

Le Comité d'audit et des risques doit rendre compte de ses travaux au Conseil d'administration et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil d'administration sur les points ci-dessus.

Il se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins avant chaque publication financière.

Le Comité d'audit et des risques peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction générale et les Commissaires aux comptes de la Société.

Le Président du Comité organise une fois par an une réunion, hors la présence de la Direction de la Société, avec les Commissaires aux comptes et une autre avec le Directeur de l'Audit interne.

Il peut, dans l'exercice de ses missions et après en avoir informé le Président du Conseil d'administration et à charge d'en rendre compte au Conseil d'administration, se faire communiquer par la

Direction générale tout document qui lui paraîtrait utile à l'exercice de sa mission et auditionner tout ou partie des membres de la Direction générale ou toute autre personne que le Comité jugera utile d'auditionner.

Le Comité d'audit et des risques peut également se faire assister en réunion de tout tiers de son choix (expert, conseil, avocat ou Commissaire aux comptes).

Conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de novembre 2015, et sauf exception justifiée par l'urgence, les informations nécessaires aux délibérations du Comité sont adressées quelques jours avant la réunion et, dans la mesure du possible, l'examen des comptes par le Comité se fait au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration. En 2015, le Comité a pu examiner les comptes annuels au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration. Pour les résultats semestriels, la réunion du Comité a eu lieu le même jour que le Conseil, néanmoins l'arrêté des comptes a été examiné en amont avec des séances préparatoires et les documents ont été envoyés suffisamment à l'avance aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance dans de bonnes conditions.

Au 31 décembre 2015, le Comité d'audit et des risques était composé de quatre membres : Aldo Cardoso, Président, Jean-Michel Ropert, Ieda Gomes Yell et Lucia Sinapi-Thomas. Sur la base de leurs formations et leurs expériences professionnelles, la Société estime que les membres du Comité d'audit et des risques ont la compétence financière et comptable requise. Au-delà du critère d'indépendance, et compte tenu de la composition du Conseil, le choix des membres est principalement dicté par leur expérience et leur compétence. La proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le Code AFEP/MEDEF de novembre 2015 n'est pas respectée, néanmoins deux des quatre membres, dont le Président, sont indépendants.

En 2015, le Comité d'audit et des risques s'est réuni à dix reprises, avec un taux de participation de 95%. Le Directeur financier, les Directeurs des Services Comptables et de Gestion, le Directeur de l'Audit interne et les Directeurs de la Trésorerie et de la Fiscalité ont participé aux réunions du Comité. Le Directeur Juridique, Risques et Compliance est intervenu ponctuellement.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à toutes les réunions du Comité d'audit et des risques et ont à cette occasion présenté leurs travaux et les options comptables retenues.

En 2015, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014, des résultats semestriels 2015 et du chiffre d'affaires du premier et du troisième trimestre 2015, et des présentations et communiqués financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes auxdits comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des commissaires aux comptes avec une attention particulière sur la valorisation et les allocations des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges, et les engagements hors bilan significatifs.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur l'évaluation des travaux et de l'indépendance des Commissaires aux comptes, les honoraires de conseil et le renouvellement des Commissaires aux comptes, la documentation financière du Groupe, le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2014, l'évolution de la dette, les effets de change et les différentes opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu semestriellement les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions. Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs examiné les résultats et les plans d'actions qui lui ont été communiqués dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier.

Le Directeur Juridique, Risques et Compliance a présenté au Comité d'audit et des risques son rapport semestriel sur la gestion des risques, sur les contentieux et sur la Compliance. À cette occasion, les commissaires aux comptes ont informé le Comité de leurs principaux constats sur l'identification des risques et l'évaluation des procédures de contrôle interne.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques a fait un compte rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du Comité au Conseil d'administration. Dans ce cadre, le Président a notamment présenté au Conseil les recommandations, conclusions et/ou observations du Comité sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil au cours de laquelle lesdits comptes ont été arrêtés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil d'administration au Comité d'audit et des risques.

Comité stratégique

Le Comité stratégique est doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêté des orientations stratégiques du Groupe, le budget du Groupe et ses révisions ainsi que les projets d'acquisition et de cession notamment ceux soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2015, le Comité stratégique était composé de cinq membres : Frédéric Lemoine, Président, Patrick Buffet, Stéphane Bacquaert, Pierre Hessler et Ieda Gomes Yell. Trois membres sur cinq sont indépendants.

Au cours de l'année 2015, le Comité stratégique s'est réuni à six reprises, avec un taux de participation de 93%. Il a principalement examiné l'opportunité et la faisabilité de différentes options stratégiques se présentant au Groupe ainsi que les projets d'acquisition.

Le Président du Comité stratégique rend compte de l'activité du Comité au Conseil d'administration.

Comité des nominations et des rémunérations

La Société dispose d'un Comité unique des nominations et des rémunérations doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé de faire des propositions au Conseil d'administration sur la sélection des membres de la Direction générale, la sélection des membres du Conseil d'administration, les plans de succession et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation). Depuis le 25 février 2015, le Comité des nominations et des rémunérations examine les thèmes relatifs à la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

Au 31 décembre 2015, le Comité des nominations et des rémunérations était composé de quatre membres : Pierre Hessler, Président, Philippe Louis-Dreyfus, Pascal Lebard et Nicoletta Giadrossi. Le Comité ne comprend aucun dirigeant mandataire social. Frédéric Lemoine assiste aux réunions du Comité ainsi que le Directeur Général, sauf sur les points de l'ordre du jour les concernant. Ils ne participent pas aux délibérations.

Au cours de l'année 2015, le Comité des nominations et des rémunérations du Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises avec un taux de participation de 85%. Il a étudié la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2015 ainsi que les critères quantitatifs et qualitatifs permettant de déterminer la part variable de cette rémunération au titre de l'exercice 2014. Il a également recommandé la mise en place de plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'options d'achat d'actions, approuvés par le Conseil d'administration du 15 juillet 2015 et examiné les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs pour l'année 2015. Par ailleurs, le Comité des nominations et des rémunérations a travaillé sur les problématiques de plan de succession au sein du Comité exécutif du Groupe ainsi que sur l'évolution de la composition du Conseil d'administration et des comités afin de poursuivre son objectif de renforcer la diversité et la complémentarité des compétences requises, d'internationaliser sa composition et d'accroître la représentation des femmes. Enfin lors de sa séance de décembre 2015, il a procédé à l'évaluation de la conformité des pratiques de la Société au regard des recommandations AFEP/MEDEF de novembre 2015 et a examiné les résultats de l'évaluation du Conseil et de ses comités. Dans ce cadre, il a proposé un plan d'action au Conseil.

Le Président du Comité des nominations et des rémunérations rend compte au Conseil d'administration de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porte à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, actualisé le 5 novembre 2013, définit les rôles respectifs du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général et prévoit également des limitations aux pouvoirs du Directeur Général.

Outre les décisions visées par la Loi nécessitant l'autorisation préalable du Conseil d'administration, l'approbation préalable des administrateurs est requise, pour les décisions du Directeur Général suivantes :

- (i) approbation du budget annuel ;
- (ii) toute mise en place par la Société de plans d'options ou d'actions gratuites et toute attribution au Comité de direction du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- (iii) toute mise en œuvre d'une procédure prévue au Livre VI du Code de commerce ou procédure équivalente visant la Société ou toutes filiales françaises ou étrangères contribuant à plus de 5% du résultat opérationnel ajusté (ROA) du Groupe ;
- (iv) toute modification substantielle des règles de gouvernement d'entreprise relatives au contrôle interne visées à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- (v) tout achat d'actions de la Société, à l'exception de ceux effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité préalablement approuvé par le Conseil d'administration ;
- (vi) toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission sur un marché réglementé ou du retrait de la cote de tout instrument financier émis par la Société ou l'une de ses filiales ;
- (vii) toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social ou à annuler des titres de la Société ;
- (viii) sous réserve des pouvoirs que la Loi et les statuts attribuent à l'Assemblée générale, toute nomination, révocation, renouvellement ou non-renouvellement du mandat des commissaires aux comptes, y compris dans toutes filiales françaises ou étrangères dont les capitaux propres dans les comptes consolidés dépassent 50 millions d'euros ;
- (ix) toute opération visée aux alinéas ci-dessous, à l'exception de celles réalisées dans le cadre d'une réorganisation intra-groupe, dès lors que son montant unitaire dépasse 10 millions d'euros et pour autant que l'opération n'ait pas été autorisée à l'occasion de l'approbation du budget annuel :
 - acquisition ou cession d'actifs mobiliers ou immobiliers de la Société,

- acquisition ou cession de participations ou de fonds de commerce,
- accord de partenariat assorti d'un investissement du montant visé ci-dessus.

Pour les besoins du présent paragraphe les opérations « intra-groupe » sont celles intervenant entre des sociétés détenues directement ou indirectement en totalité par la Société ;

- (x) tout accord d'endettement, tout financement ou tout engagement hors bilan de la Société dont le montant global annuel ou par opération est supérieur à 50 millions d'euros et autre que :
 - les opérations soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration en vertu de la Loi (comme les cautions avals et garanties) ou en application du présent Règlement Intérieur, et
 - les financements intra-groupes intervenant entre des sociétés du Groupe détenues directement ou indirectement en totalité par la Société, en ce compris les augmentations de capital, les réductions de capital et les avances en comptes courants, pour autant que l'opération de financement intra-groupe envisagée ne vise pas à apurer le passif de la société concernée ;
- (xi) toute approbation donnée par la Société à des sociétés contrôlées directement ou indirectement de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes (ix) et (x) ci-dessus ;
- (xii) l'octroi de toute sûreté destinée à garantir les engagements pris par la Société d'un montant unitaire supérieur à 5 millions d'euros ;
- (xiii) la mise en place de mécanismes d'intéressement ou de participation au niveau de la Société ou au niveau du Groupe globalement ;
- (xiv) en cas de litige, conclusion de toute transaction ayant un impact net pour le Groupe (après prise en compte des assurances) supérieur à 10 millions d'euros ;
- (xv) embauche/nomination, licenciement/révocation et rémunération annuelle des membres du Comité de direction ;
- (xvi) toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel.

Ces limitations de pouvoirs du Directeur Général sont valables dans l'ordre interne mais sont inopposables aux tiers en application des dispositions de l'article L. 225-56-I alinéa 3 du Code de commerce.

Principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Rémunérations des administrateurs

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 600 000 euros par l'Assemblée générale du 22 mai 2013. Le montant total versé au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 515 250 euros.

La répartition des jetons de présence s'effectue en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil et aux comités. Afin de se conformer aux recommandations du Code AFEP/MEDEF, les modalités d'attribution des jetons de présence pour l'exercice 2015 ont été modifiées par le Conseil d'administration lors de sa séance du 11 décembre 2014 afin que la part variable, liée à l'assiduité des administrateurs, soit prépondérante.

En 2015, les jetons de présence ont été alloués sur la base suivante :

Administrateurs

- forfait de 12 000 euros par administrateur ; et
- présence : 1 750 euros par séance du Conseil d'administration.

Présidence de Comité

- forfait de 20 000 euros et 40 000 euros pour le double Comité d'audit et des risques ; et
- présence : 1 500 euros par séance de Comité.

Membres de Comités

- forfait de 5 000 euros par membre ; et
- présence : 1 500 euros par séance de Comité.

Le détail des rémunérations versées aux administrateurs au cours de l'exercice 2015 est présenté dans le tableau n° 3 figurant au paragraphe 3.3.3 Tableaux normalisés conformes aux recommandations de l'AMF du présent chapitre.

Rémunération du Directeur Général et du Président du Conseil d'administration

Lors de sa réunion du 25 février 2015, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, a arrêté les règles et principes applicables en 2015 aux rémunérations et avantages de toute nature accordés à Didier Michaud-Daniel, Directeur Général.

Ces rémunérations se composent d'une part fixe et d'une part variable.

La part variable de la rémunération du Directeur Général a deux composantes :

- une composante quantitative liée à la réalisation d'un objectif budgétaire de résultat opérationnel ajusté (ROA) et de cash flow opérationnel ; et
- une composante qualitative liée à l'atteinte d'objectifs qualitatifs individuels.

Frédéric Lemoine, Président du Conseil d'administration depuis le 5 novembre 2013, a souhaité ne pas percevoir de rémunération pour son mandat de Président autre que ses jetons de présence.

Le détail des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés au Directeur Général, et au Président du Conseil d'administration ainsi que le détail des rémunérations versées en 2015 est présenté dans le paragraphe 3.3 Rémunération des dirigeants du présent chapitre.

Le Directeur Général ne perçoit pas de jetons de présence à raison des mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

3.2.3 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation et approche générale du contrôle interne et de la gestion des risques

Direction générale

La Direction générale du Groupe s'assure de la mise en œuvre des objectifs du contrôle interne notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe, sur la base des principes et de l'organisation précédemment définis par le Conseil d'administration.

Le contrôle interne mis en place au sein des sociétés du Groupe repose sur les fondements suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de *reporting* financier régulier ;
- le suivi d'indicateurs pertinents par les différentes Directions du Groupe ; et
- une revue régulière et ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ; et
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

Comité d'audit et des risques

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit et des risques de la Société est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du processus de contrôle légal des comptes annuels et consolidés et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques établit un compte rendu détaillé de ses travaux, propositions et recommandations au Conseil d'administration.

Le détail des travaux du Comité d'audit et des risques au cours de l'exercice 2015 est détaillé au paragraphe Comités du Conseil d'administration du présent chapitre.

Audit interne

La Direction de l'Audit interne et des Services aux Acquisitions a pour mission d'effectuer des audits, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Les entités à auditer sont sélectionnées à l'occasion de l'élaboration du plan d'audit annuel discuté avec la Direction générale et validé par le Comité d'audit et des risques. La sélection des entités dépend de plusieurs critères dont notamment l'absence d'audits récents, des changements au sein du management, ou des écarts de performance par rapport aux objectifs fixés.

L'objectif des audits est d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de *reporting*, ainsi que d'évaluer l'organisation, l'efficacité et l'optimisation des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principales procédures et principaux cycles couverts sont :

- la conformité au Code d'éthique ;
- les ventes et les clients ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les ressources humaines ;
- la trésorerie ; et
- les procédures de clôture et le *reporting*.

En outre, à l'occasion des missions d'audit, une revue de la performance financière des activités est effectuée afin de vérifier la cohérence d'ensemble de l'information financière produite par l'entité contrôlée. Les rapports d'audit sont communiqués aux *managers* des unités opérationnelles et à leur hiérarchie, aux Directions centrales fonctionnelles et à la Direction générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent la mise en place de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

La Direction de l'Audit interne suit de manière systématique la mise en œuvre des plans d'actions établis à la suite des missions d'Audit interne et des procédures d'auto-évaluation annuelles du contrôle interne telles que décrites au paragraphe « Dispositif de Contrôle Interne » ci-après.

Directions centrales

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité des Directions centrales dans leurs domaines de compétences respectifs : Juridique, Risques et *Compliance*, Ressources Humaines, Finance et Contrôle de Gestion, Qualité, et Technique.

- La Direction juridique, Risques et *Compliance* exerce une fonction de conseil et de soutien sur les aspects juridiques, risques et conformité du Groupe. Elle intervient dans la revue des appels d'offres et contrats importants et instruit ou supervise, selon les cas, les contentieux du Groupe. En liaison étroite avec les opérationnels et les Directions Technique et Qualité du Groupe, la Direction juridique, Risques et *Compliance* contribue à l'identification des risques principaux associés aux activités du Groupe et diffuse les politiques de gestion des risques. Elle est en charge de mettre en place les polices d'assurances de responsabilité et de dommage du Groupe. Par ailleurs, elle élabore, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité du Groupe, comprenant le Code d'éthique, ses procédures internes d'application, les formations correspondantes et les audits réguliers (internes et externes).
- La Direction des Ressources Humaines diffuse les politiques d'évaluation et de rémunération des *managers* du Groupe et s'assure que l'ensemble des salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.

- La Direction financière consolide l'ensemble des informations financières du Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe, dont le Manuel de gestion du Groupe (MAG). Dans ce cadre, elle déploie un ensemble de procédures, d'outils et de références qui visent à assurer la qualité et la cohérence des informations transmises (*reporting* de gestion, états financiers). En particulier, les contrôles mensuels des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent un suivi et une cohérence centralisés et permanents des informations financières et comptables.
- La Direction Qualité déploie et supervise le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle s'assure de la mise en place par les différentes divisions des moyens de contrôler l'application des procédures. La Direction Qualité est également responsable de la mesure de la satisfaction des clients.

Les Directions techniques au sein des divisions opérationnelles ont pour objet de définir la politique de maîtrise des risques techniques, de contrôler la qualité technique des prestations réalisées, la qualification technique des organisations et des intervenants ainsi que l'application des méthodologies et guides techniques déployés par le Groupe. Chaque Direction s'appuie sur des réseaux locaux qui diffusent les procédures et contrôlent leur mise en œuvre au niveau des entités opérationnelles. Elles ont pour mission d'auditer ces dernières, de définir éventuellement des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre desdites actions. Ces réseaux locaux peuvent éventuellement être communs à plusieurs Directions, notamment en ce qui concerne les aspects techniques, qualité et management des risques techniques.

Dispositifs de Contrôle Interne

Bureau Veritas a adopté les principes généraux du cadre de Référence de l'AMF et a mis en place un dispositif permettant de couvrir l'ensemble des filiales du Groupe.

L'objectif est de leur apporter un outil leur permettant de s'auto-évaluer et d'identifier des axes de progrès en matière de contrôle interne.

En application dudit cadre de Référence, trois questionnaires annuels d'auto-évaluation du contrôle interne sont utilisés :

- deux questionnaires sont utilisés au niveau du siège et pour certaines fonctions transverses : l'un portant sur les principes généraux de contrôle interne et l'autre portant plus spécifiquement sur le contrôle interne comptable et financier, en particulier le pilotage de l'organisation comptable et financière au niveau central à destination des fonctions Finance et Support ; et
- un questionnaire portant sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière est complété par les entités opérationnelles du Groupe.

Cet exercice annuel d'auto-évaluation a été mis en place en vue de s'assurer de l'application correcte des principes comptables définis dans le Manuel d'administration et de gestion du Groupe (MAG), de faire un état des lieux de la qualité des processus de contrôle existants et de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives.

Contrôle interne et gestion des risques

Information financière et comptable

Pour la mise en œuvre des procédures de contrôle interne relatives à la production de l'information financière et comptable, le Groupe s'appuie sur :

- le référentiel externe intégrant l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit notamment ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis l'exercice 2005 ; et
- le référentiel interne constitué par le Manuel d'organisation et des procédures générales qualité du Groupe et le Manuel d'administration et de gestion (MAG) regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales.

La Direction financière a pour mission de fournir des informations fiables et des analyses pertinentes dans les délais impartis et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

Elle a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie et en particulier les risques de couverture et de taux de change, de traiter les sujets fiscaux et de superviser les risques de crédit. Elle est un élément moteur dans certaines initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (*Shared services centers*) ou de globalisation des achats.

La Direction financière s'appuie sur un réseau de responsables financiers au sein du Groupe. Ces responsables financiers reportent hiérarchiquement aux Directeurs opérationnels et fonctionnellement au Directeur financier du Groupe.

Les filiales opérant dans les différents pays ont pour mission de mettre en œuvre les politiques, normes, et procédures définies par le Groupe.

Le processus budgétaire est structuré par différentes étapes et permet de fixer des objectifs à un niveau détaillé (*business units*). Le budget qui en résulte est donc un instrument de contrôle fort permettant un suivi mensuel précis de l'activité au niveau de chaque Pays/Activité. Le contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permet à la Direction générale de réaliser un suivi efficace de la performance financière du Groupe.

Les règles et procédures internes développées par le Groupe visent notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Services aux acquisitions

La Direction de l'Audit interne et des Services aux acquisitions a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions. Cette mission est formalisée par un ensemble de procédures appelé *Post Merger Integration Plan* (PMIP), structuré et mis à jour autour des domaines suivants : Finance, Ressources Humaines, Communication, Juridique, Risques, Compliance & Contentieux, Assurance, Qualité, Systèmes d'Information et Informatique.

La Direction de l'Audit interne et des Services aux acquisitions intervient le cas échéant en support des groupes opérationnels, qui sont responsables des intégrations, et en lien avec l'ensemble des fonctions support du siège, dans une dynamique d'amélioration permanente grâce à l'expérience acquise sur chaque opération.

Gestion des risques et suivi des litiges

La politique de gestion des risques au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de la responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre concernant un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une prestation par une entité du Groupe.

La gestion des risques s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différents groupes opérationnels. Cette organisation s'appuie sur deux réseaux transversaux et leurs Directions respectives : la Direction juridique, Risques et *Compliance* et les Directions Technique et Qualité du Groupe.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale de prévention des risques formalisée et déclinée au sein des groupes opérationnels.

Le Groupe réalise et met à jour régulièrement des cartographies des risques avec la contribution des divisions du Groupe pour identifier et quantifier les risques opérationnels et *compliance* et améliorer les dispositifs existants de gestion des risques. Des plans d'actions précis et détaillés sont alors élaborés par les divisions et leur mise en œuvre est confiée aux opérationnels. Des actions « transversales » portant notamment sur les standards techniques, le suivi des réglementations et les programmes mondiaux d'assurances sont également décidées et mises en œuvre au sein du Groupe.

En outre, les Directions opérationnelles établissent, avec le concours des Directions Technique et Qualité et de la Direction juridique, Risques et *Compliance*, des analyses de risques ciblées lors du lancement de nouvelles activités.

Au sein du réseau, le Groupe poursuit sa politique de maîtrise des risques opérationnels visant à densifier et à spécialiser les centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

La conduite de la politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation de réseaux de proximité, responsables de la gestion des risques, et ce sous tous leurs aspects : technique, qualité, juridique et *compliance* afin qu'ils concourent ensemble à la réduction des risques de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'administration.

Le Groupe a également mis en place des procédures permettant une évaluation semestrielle des contentieux en collaboration avec les unités opérationnelles, la Direction juridique, Risques et *Compliance* et la Direction financière.

La procédure de suivi des litiges est intégrée dans la politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les Directeurs d'entités opérationnelles, les groupes opérationnels, et la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

Chaque groupe opérationnel définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs du Groupe, afin de :

- identifier les contentieux dès leur origine ;

- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées ;
- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe ; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

La politique du Groupe consistant à centraliser les assurances de responsabilité civile et de dommages par le biais de programmes mondiaux, contribue aux contrôles et favorise le *reporting*.

Suivi des Accréditations – Rôle des Directions techniques

Bureau Veritas bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou *licence to operate* (accréditations, agréments, délégations, etc.) qui émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

Les Directions techniques ont pour objet de s'assurer que les prestations fournies par chaque entité du Groupe sont réalisées en conformité avec les procédures Bureau Veritas (pour l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe) et dans le respect du cahier des charges à caractère réglementaire ou privé de l'organisme délivrant l'autorisation d'exercer.

En fonction du domaine d'activité, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée :

- dans les métiers gérés de manière globale et qui fournissent des prestations homogènes (Marine & Offshore, Certification, Biens de consommation, et Services aux gouvernements), les Directions techniques sont centralisées et fournissent des procédures et des règles applicables partout dans le monde ;
- dans les métiers gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, des Directions techniques locales fournissent des méthodologies applicables dans leur pays/région sous le contrôle d'une Direction Technique centrale.

Les différentes Directions techniques s'appuient sur un réseau structuré de responsables techniques dans chaque division et réalisent chaque année un certain nombre d'audits techniques pour s'assurer du respect des procédures et de la bonne application des règles définies par le Groupe ainsi que de celle des méthodologies définies localement.

Qualité et certification ISO

La Direction de la Qualité a pour objectif de déployer et d'animer un système qualité permettant d'assister les unités opérationnelles et fonctionnelles dans leur volonté de constante amélioration des processus que celles-ci doivent mettre en œuvre pour satisfaire les besoins des clients. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 réalisée par un organisme indépendant et international.

Pour atteindre cet objectif, la Direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans le réseau géographique et au niveau central.

Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines du Groupe s'assure de la cohérence et de l'équité des politiques d'évaluation et de rémunération des *managers*, tout en prenant en compte les éventuelles spécificités liées au contexte local. Ainsi le processus de gestion de la performance des *managers* est défini par le Groupe qui en contrôle le déploiement à travers le réseau. Ceci permet d'assurer que les *managers* du Groupe sont évalués et rémunérés selon des critères objectifs connus. Par ailleurs, des processus de gestion des carrières sont mis en place par la DRH Groupe pour permettre l'émergence des « talents » et le développement des collaborateurs.

L'ensemble des données relatives à ces processus RH Groupe est géré dans un logiciel intégré.

L'évolution de la masse salariale est encadrée par le Groupe. Elle est analysée tous les ans lors du processus budgétaire afin d'assurer la maîtrise des risques éventuels liés aux augmentations des coûts de personnel. Enfin, des indicateurs clés, tel que le taux d'attrition des effectifs, sont suivis régulièrement par la DRH Groupe et des plans d'action déployés en collaboration avec le réseau de responsables Ressources Humaines.

Programme de Conformité (Compliance Program)

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés. Bureau Veritas, membre de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*), a adopté en 2003 un Code d'éthique applicable à l'ensemble des salariés du Groupe.

Ce Code d'éthique, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles éthiques sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Bureau Veritas a accompagné le déploiement de son Code d'éthique par la mise en place d'un programme dédié à l'éthique (ci-après le « Programme de Conformité ») dont le Code d'éthique fait partie intégrante. Il veille au déploiement et au contrôle de ce Programme.

Le Code d'éthique et le Programme de Conformité ont été actualisés courant 2012 avec pour objectif de renforcer (i) les procédures de lutte contre la corruption, (ii) la formation et la connaissance par tous les collaborateurs du Code d'éthique et du Programme de Conformité du Groupe et (iii) leur mise en œuvre.

Le Programme de Conformité comprend désormais un Code d'éthique disponible en 32 langues (contre vingt et une en 2009),

un manuel de procédures internes disponible en 11 langues (contre six en 2009) et un module de formation obligatoire sous forme principalement d'*e-learning* à destination de l'ensemble des collaborateurs disponible en 16 langues. Le déploiement du Programme de Conformité est assuré par un réseau dédié de responsables au sein des Ressources Humaines. Un système de *reporting* régulier est en place et géré par ces derniers afin de suivre de manière trimestrielle le nombre de collaborateurs formés au programme de Conformité avec pour objectif d'atteindre 100%.

Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres ont été désignés par le Conseil d'administration est composé du Directeur Général, du Directeur financier et du responsable de la conformité du Groupe (*Group Compliance Officer*). Ce Comité traite tous les problèmes d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du Programme de Conformité. Le *Group Compliance Officer* s'appuie sur un réseau de responsables de la conformité, relais de la fonction dans les différents groupes opérationnels.

Dans les unités opérationnelles, chaque Directeur d'unité est responsable de l'application du Programme de Conformité par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des Directeurs des groupes opérationnels auxquels il est rattaché. À cet effet, il est de la responsabilité de chaque Directeur de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officer* qui informe le Comité d'éthique de tout manquement grave au Code d'éthique, en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un Audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions, des sanctions, comme notamment le départ des salariés concernés, peuvent être prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'attention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

Une description détaillée du Programme de Conformité dédié à l'éthique (*Compliance Program*) figure au paragraphe 2.2.1 L'éthique : un absolu du présent Document de référence.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe.

Bien que le Groupe apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif soit, ou ait été, respecté en toutes circonstances.

Évolutions du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le Groupe entend poursuivre dans les années à venir, une dynamique visant à plus de coordination et d'intégration entre les différentes parties prenantes : audits internes, audits financiers externes, audits qualité, santé et sécurité, audits des autorités d'accréditations, et audits techniques.

Par ailleurs, en termes de gestion des risques, le Groupe poursuivra ses efforts afin d'adapter en permanence les cartographies des risques en fonction de l'évolution des activités et de l'organisation du Groupe.

3.2.4 Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Les modalités relatives à cette participation sont détaillées à l'article 26 des statuts de la Société. Un résumé de ces règles figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

3.2.5 Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

La structure du capital figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le Capital du présent Document de référence.

Les clauses de changement de contrôle définies dans la documentation financière de la Société figurent au chapitre 4 – Rapport du management du présent Document de référence.

3.2.6 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 18 mars 2016.

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

BM&A
Eric Seyvos

3.3 Rémunérations des dirigeants

3.3.1 Politique de rémunération du Directeur Général

La politique de rémunération du Directeur Général de Bureau Veritas est définie par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations.

Cette politique est revue et débattue chaque année au sein du Conseil d'administration.

Elle répond aux objectifs suivants :

- attirer et retenir un profil correspondant au marché global sur lequel opère le Groupe ;
- valoriser la réalisation d'objectifs annuels ambitieux ;
- conditionner le versement d'une rémunération à long terme à la réalisation d'objectifs dans l'intérêt des actionnaires et plus globalement de toutes les parties prenantes ;
- avoir des dispositifs de rémunération compétitifs par rapport à des homologues français et internationaux.

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF révisé en novembre 2015 auquel le Groupe se réfère, les principes suivants ont été retenus par le Comité des nominations et des rémunérations pour recommander au Conseil d'administration des systèmes de rémunération en ligne avec les valeurs du Groupe.

Principes généraux

La politique de rémunération du Directeur Général repose sur les principes généraux suivants :

Équilibre et clarté

La rémunération du Directeur Général est composée de quatre éléments ayant chacun un objectif spécifique :

- une part fixe annuelle (salaire de base) venant reconnaître le poids et le périmètre de la fonction. Elle est comparée chaque année aux pratiques de sociétés françaises et internationales aux enjeux, caractéristiques et contextes comparables ;
- une part variable annuelle composée d'une part quantitative et d'une part qualitative, reconnaissant la réalisation d'objectifs annuels formalisés et exigeants, revue chaque année par le Comité des nominations et des rémunérations qui émet une recommandation au Conseil d'administration ;
- un plan d'intéressement à long terme (attribution d'options d'achat d'actions et d'actions de performance) aligné sur l'intérêt des actionnaires dont la mise en œuvre est soumise à l'approbation des résolutions correspondantes en Assemblée générale et à la décision du Conseil d'administration ;
- une indemnité de départ liée à l'exercice du mandat social, limitée dans le temps et soumise à des conditions de performance.

Le poids de chaque élément de rémunération est défini de manière équilibrée, avec un accent donné à la composante actionnariale (attribution d'options d'achat d'actions et d'actions de performance).

Aucune retraite supplémentaire (à prestations ou à cotisations définies) n'est prévue.

Le Directeur Général bénéficie de la mise à disposition d'un véhicule de fonction et est éligible aux dispositifs de prévoyance au même titre que les autres dirigeants et salariés du Groupe.

Mesure et cohérence

La politique, les mécanismes et niveaux de rémunération attribués au Directeur Général sont fixés en cohérence avec ceux des autres dirigeants du Groupe.

Le Comité des nominations et des rémunérations revoit et apprécie chaque année la pertinence des dispositifs de rémunération et notamment les critères d'attribution de la part variable pour l'année à venir.

Pour cela, il prend en compte :

- les objectifs à long terme du Groupe ;
- la création de valeur actionnariale ;
- les études de marché conduites chaque année avec l'aide d'un conseil extérieur sur la base de sociétés françaises et internationales ;
- les recommandations du Code de gouvernance applicable (Code AFEP/MEDEF révisé en novembre 2015).

Simplicité et intelligibilité

Les règles afférentes à la rémunération du Directeur Général sont simples.

Chaque année, le Comité des nominations et des rémunérations propose au Conseil d'administration des critères de performance quantitatifs et des niveaux d'objectifs définis de manière précise. Les critères et niveaux retenus sont cohérents avec ceux du plan stratégique :

- résultat opérationnel ajusté et *cash flow* opérationnel (part variable annuelle), résultat opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée (résultat opérationnel ajusté/chiffre d'affaires) (options d'achat d'actions et actions de performance) ;
- les objectifs qualitatifs individuels annuels sont proposés au Conseil d'administration par le Comité des nominations et des rémunérations et se décomposent comme suit :
 - des critères liés au développement stratégique, commercial et technologique du Groupe ;
 - l'organisation du Groupe, la gestion et le développement des talents et le plan de succession des postes clés du Groupe.

Pour des raisons de confidentialité, le niveau de réalisation requis pour ces critères bien que préétablis de manière précise, ne peut être rendu public.

Part fixe

Le salaire de base du Directeur Général a été déterminé par rapport au périmètre de la fonction et aux pratiques observées dans des groupes français et internationaux dont le chiffre d'affaires, la capitalisation boursière et les enjeux se rapprochent de ceux de Bureau Veritas.

Chaque année, avec l'aide d'un cabinet de conseil, une vérification est effectuée sur le positionnement de la rémunération du Directeur Général, ainsi que des principaux dirigeants du Groupe à partir de panels définis.

Part variable annuelle

La part variable annuelle du Directeur Général représente 100% de la part fixe si les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont atteints à 100%.

Au 1^{er} janvier 2015, la structure de la part variable se compose d'une part quantitative et d'une part qualitative.

La part quantitative représente 60% de la part variable et se compose de 50% au titre de la réalisation d'un objectif de résultat opérationnel ajusté (ROA) ⁽¹⁾ et 10% au titre de la réalisation d'un objectif de *cash flow* opérationnel ⁽²⁾.

Lors de la fixation de la part variable de la rémunération du Directeur Général, le niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA), à taux Budget et hors acquisitions non budgétées, est apprécié de la manière suivante :

- si le ROA réel est inférieur ou égal à 90% du ROA budgété, le bonus versé au titre de cet objectif est égal à 0 ;
- si le ROA réel est égal au ROA budgété, le bonus versé au titre de cet objectif est égal à 100% ;
- si le ROA réel est supérieur au ROA budgété alors un coefficient multiplicateur s'applique sur la base de l'exemple suivant : 101% d'atteinte du ROA budgété = coefficient de 105% appliqué ;
- si le ROA réel est entre 90 et 100% du ROA budgété, le bonus versé au titre de cet objectif est calculé par application d'une règle de proportionnalité.

Le niveau d'atteinte de l'objectif relatif au *cash flow* opérationnel est apprécié de la même manière.

En cas de dépassement des objectifs de la part quantitative, la part variable est plafonnée à 150% de la part variable cible (soit 150% de la part fixe).

La part qualitative représente quant à elle 40% de la part variable et est assise sur la réalisation d'objectifs individuels formalisés. Elle est évaluée entre 0 et 100% selon le niveau d'atteinte de ces objectifs individuels et ne peut être supérieure à 100%.

Intéressement à long terme

La politique d'intéressement à long terme de Bureau Veritas est décidée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations dans le cadre des résolutions prises par l'Assemblée générale mixte. Cette politique constitue la contrepartie d'objectifs de développement ambitieux. Elle est alignée directement sur l'intérêt des actionnaires et la réalisation d'objectifs en ligne avec le plan stratégique de Bureau Veritas.

(1) Le Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) Groupe pourra être corrigé d'éléments exceptionnels (changement de méthode comptable...). Il pourra aussi être éventuellement retraité des variations de taux de change et des modifications de périmètre du Groupe.

(2) L'indicateur mesurant le *cash flow* opérationnel du Groupe est le *cash flow* opérationnel avant Capex. Les dépenses d'investissement sont exclues du calcul.

Cette politique est destinée à attirer, retenir et motiver les talents qui, au sein de Bureau Veritas et à travers le monde, contribuent à la performance durable du Groupe. Elle prend la forme d'un plan incitatif à long terme, attribué annuellement aux mêmes périodes calendaires et composé d'une attribution d'options d'achat d'actions et/ou d'actions de performance.

Dans un souci d'alignement des intérêts de l'ensemble des Dirigeants du Groupe avec la stratégie de l'entreprise, et conformément au Code AFEP/MEDEF, ces attributions sont conditionnées à l'atteinte d'objectifs stratégiques à court et moyen termes et liées à la création de valeur actionnariale à moyen terme (3 à 5 ans). À ce jour, les conditions de performance pour les options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que pour les actions de performance sont le niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté ⁽¹⁾ de l'année d'attribution et de la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) des deux exercices suivants. Selon le niveau de réalisation, le Directeur Général peut exercer/acquérir entre 0 et 100% des options et actions attribuées.

La période d'acquisition des options de souscription ou d'achat d'actions est d'une durée de 3 ans et la période d'acquisition pour les actions de performance est d'une durée de 3 ans, suivie d'une période de conservation de 2 ans.

Aucune décote n'est appliquée lors des attributions.

Le Directeur Général s'engage formellement à ne pas recourir à des instruments de couverture tant sur les options que sur les actions issues des levées d'options ou sur les actions de performance pendant toute la durée de son mandat social.

En application de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, et conformément aux dispositions du Code AFEP/MEDEF, le Directeur Général est tenu de conserver au nominatif au moins 50% des actions issues des levées d'options et au moins 50% des actions de performance acquises jusqu'à l'expiration de son mandat social au sein du Groupe.

Engagement différé

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF, le Directeur Général ne dispose pas de contrat de travail et sa rémunération est intégralement liée à son mandat social.

Les dispositifs d'engagement différé au profit du Directeur Général sont limités à une indemnité de départ au titre de son mandat social qui est versée en cas de départ contraint de la Société, sauf faute caractérisée.

Cette indemnité est égale à douze mois de rémunération fixe et variable. Elle est calculée sur la base de la moyenne mensuelle des rémunérations fixe et variable perçues au cours des douze mois civils précédant la date de départ. Son versement est soumis au constat de la réalisation de la condition de performance suivante : Marge opérationnelle (ROA/Chiffre d'affaires) égale ou supérieure à 15%.

Le détail de la condition de performance est présenté au tableau n° 10 du paragraphe 3.3.3 et au chapitre 6, paragraphe 6.10 du présent Document de référence.

Le respect de la condition de performance prévue est constaté par le Conseil d'administration lors du départ, préalablement à tout versement.

Aucune indemnité n'est versée en cas de départ volontaire du Directeur Général. De même, cette indemnité n'est pas due pour faire valoir des droits à la retraite ou en cas de faute caractérisée à l'origine de ce départ.

3.3.2 Éléments de la rémunération du Directeur Général soumis à l'avis des actionnaires

Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos

	Montants ou valorisation comptable soumis au vote	Présentation
Rémunération fixe	900 000 euros	Lors du Conseil d'administration du 25/02/2015, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, la rémunération fixe annuelle brute et la rémunération variable cible du Directeur Général ont été chacune fixées à 900 000 euros.
Rémunération variable cible	900 000 euros	
Rémunération variable annuelle	617 000 euros	Lors de sa séance du 25/02/2015 le Conseil d'administration a examiné les recommandations du Comité des nominations et rémunérations concernant la rémunération variable du Directeur Général. Compte tenu des critères quantitatifs et qualitatifs arrêtés par le Conseil du 05/03/2014 et des réalisations constatées au 25/02/2015, le montant de la rémunération variable au titre de l'exercice 2014 a été fixé à 617 000 euros.
Rémunération variable différée	N/A	Absence de rémunération variable différée.
Rémunération variable pluriannuelle	N/A	Absence de rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	N/A	Absence de rémunération exceptionnelle.
Options de souscription ou d'achat d'actions	660 000 euros (valeur comptable)	Attribution de 240 000 options d'achat d'actions et de 80 000 actions de performance dans le cadre de la politique d'attribution annuelle des cadres dirigeants (résolutions n° 14 et n° 15 de l'Assemblée générale mixte du 20/05/2015). Les attributions sont conditionnées par la réalisation de deux conditions de performance : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) 2015 ; ▪ Marge (ROA/CA) 2016 et 2017.
Actions de performance	1 319 200 euros (valeur comptable)	Ces attributions représentent respectivement 0,05% et 0,02% du capital social de Bureau Veritas. L'Attribution exceptionnelle décidée en juillet 2013 d'un montant cible de 800 000 actions de performance sur 7 ans conditionnée par un taux de retour pour l'actionnaire (Total Shareholder Return) supérieur à 10% par an et mesuré sur 7 ans a été modifiée par décision du Conseil d'administration en date du 23 mars 2016. Le montant cible d'actions de performance à acquérir demeure le même. La période de performance est désormais de 9 ans et les tranches 3 à 7 ont été regroupées en une troisième tranche. Les conditions de performance des deux premières tranches sont inchangées. La condition de performance de la nouvelle 3e tranche, qui représente 90% du total attribué, sera basée sur un TSR mesuré en comparant (i) un cours de l'action de la Société égal à 19 euros avec (ii) la moyenne des premiers cours cotés de l'action de la Société sur Euronext Paris aux 60 séances de bourse précédant et aux 30 séances de bourse suivant l'annonce des résultats 2020, avec une possibilité d'extension d'un an. Si le TSR mesuré à l'issue de la période de performance est d'au moins 15%, le bénéficiaire pourra acquérir la totalité des actions de la tranche au terme de la Période d'acquisition. Si le TSR est compris entre 10% et 15%, alors le nombre d'actions pouvant être acquises sera calculé par interpolation linéaire. Si le TSR est égal à 10%, le Bénéficiaire pourra acquérir 50% des actions de la tranche au terme de la période d'acquisition. Si le TSR est compris entre 7% et 10%, alors le nombre d'actions pouvant être acquises sera calculé par interpolation linéaire. Si le TSR est égal à 7%, le Bénéficiaire pourra acquérir 20% des actions de la tranche au terme de la période d'acquisition. S'il est inférieur à 7%, aucune action de la tranche ne sera acquise.
Jetons de présence	N/A	Didier Michaud-Daniel ne perçoit pas de jetons de présence.
Avantages de toute nature	12 320 euros	Didier Michaud-Daniel bénéficie de la mise à disposition d'une voiture de fonction et des régimes de protection sociale communs aux dirigeants et salariés du Groupe.
Indemnité de départ	Aucun versement	Au titre de l'engagement approuvé par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012, sur rapport spécial des commissaires aux comptes du 21 mars 2012, Monsieur Michaud-Daniel bénéficie d'une indemnité de départ d'un montant égal à 12 mois de rémunération fixe et variable.
Indemnité de non-concurrence	N/A	Didier Michaud-Daniel n'est soumis à aucune clause de non-concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	N/A	Didier Michaud-Daniel ne bénéficie d'aucun régime de retraite supplémentaire.

3.3.3 Tableaux normalisés conformes aux recommandations de l'AMF

Tableau n° 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

(en euros)	Didier Michaud-Daniel Directeur Général	
	Exercice 2015	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 725 000 ^(a)	1 479 060
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	660 000 ^(b)	477 600 ^(b)
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	1 319 200 ^(b)	1 253 600 ^(b)
TOTAL	3 704 200	3 210 260

(a) La rémunération variable due au titre de 2015 a été fixée par le Conseil d'administration du 24 février 2016 sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

(b) Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS.

Tableau n° 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

(en euros)	Didier Michaud-Daniel Directeur Général			
	Exercice 2015		Exercice 2014	
	dues	versées	dues	versées
Rémunération fixe	900 000	900 000	850 000	850 000
Rémunération variable	825 000 ^(a)	617 000	617 000	570 203
Intéressement	-	-	-	-
Participation	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (véhicule de fonction)	12 320	12 320	12 060	12 060
TOTAL	1 737 320	1 529 320	1 479 060	1 432 263

(a) La rémunération variable due au titre de 2015 a été fixée par le Conseil d'administration du 24 février 2016 sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

Tableau n° 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Le tableau ci-dessous indique les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration par Bureau Veritas et par toute société du Groupe au titre des exercices 2014 et 2015 :

Membres du Conseil d'administration (en euros)	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2014, versés en février 2015	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2015 versés en février 2016
Frédéric Lemoine	51 000	53 250
Pierre Hessler	58 000	64 250
Stéphane Bacquaert	35 000	38 250
Jean-Michel Ropert	38 000	44 250
Aldo Cardoso	71 750	83 750
Philippe Louis-Dreyfus	27 000	30 250
Patrick Buffet	35 000	36 750
Pascal Lebard	32 123	35 000
Lucia Sinapi-Thomas	37 000	39 500
Nicoletta Giadrossi	29 250	31 750
Ieda Gomes Yell	46 123	58 250
TOTAL	460 246 ^(a)	515 250 ^(a)

(a) Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 600 000 euros par l'Assemblée générale du 22 mai 2013.

Politique d'intéressement à long terme

Dans le cadre de sa politique de rémunération, Bureau Veritas attribue des options de souscription ou d'achat d'actions et des actions de performance à un certain nombre de collaborateurs du Groupe à travers le monde. Le Conseil d'administration, réuni le 16 juillet 2015, a ainsi décidé d'attribuer des options d'achat d'actions et des actions de performance aux collaborateurs du Groupe.

L'attribution concernait 542 collaborateurs du Groupe, correspondant à un total de 2 480 200 actions (1 136 200 actions de performance et 1 344 000 options d'achat d'actions) soit 0,56% du capital social.

Le nombre maximal d'options d'achat d'actions et d'actions de performance attribuées au dirigeant mandataire social est détaillé dans les tableaux ci-dessous.

Tableau n° 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2015 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Didier Michaud-Daniel	15/07/2015	options d'achat d'actions	660 000 euros	240 000	20,51 euros ^(a)	15/07/2018 au 16/07/2025

(a) Le prix d'achat des options a été fixé à 20,51 euros correspondant à la moyenne sans décote des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice de ces options si celles-ci étaient exercées.

Il est rappelé que ces attributions sont soumises à :

- une condition de présence – le départ du bénéficiaire entraîne l'annulation de ses droits ; et
- deux conditions de performance :
 - Résultat Opérationnel Ajusté constaté au titre de l'exercice 2015.

Si le ROA est inférieur ou égal au niveau minimum, alors aucune option attribuée ne pourra être exercée par le bénéficiaire.

Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2015 est égal au niveau intermédiaire alors 62,5% des options attribuées pourront être exercées. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2015 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des options

attribuées pourront être exercées. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2015 se situe entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire alors le nombre d'options qui pourront être exercées sera de 0% à 62,5% si le ROA se situe entre le niveau intermédiaire et le niveau maximum alors le nombre d'options qui pourront être exercées sera de 62,5% à 100% et sera déterminée par interpolation linéaire,

- marge opérationnelle ajustée (résultat opérationnel ajusté/chiffre d'affaires).

Si la marge opérationnelle ajustée de l'un des deux exercices 2016 et 2017 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire.

Tableau n° 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2015 par chaque dirigeant mandataire social

Le dirigeant mandataire social n'a procédé à aucune levée d'options au cours de l'exercice 2015.

Tableau n° 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social durant l'exercice 2015

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
15/07/2015	80 000	1 319 200 euros	15/07/2018	15/07/2020
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	Condition de performance : en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2015, le bénéficiaire pourra acquérir entre 0% et 100% des actions attribuées selon le même principe que pour les attributions d'options d'achat d'actions décrit précédemment. Conditions de présence et de conservation : il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 3 ans durant laquelle le bénéficiaire doit conserver son statut de mandataire social, suivie d'une période de conservation de 2 ans.			

Tableau n° 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Le dirigeant mandataire social a bénéficié de 160 000 actions de performance devenues disponibles au cours de l'exercice 2015.

Tableau n° 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions ^(b)			
Date d'Assemblée	22/05/2013	22/05/2013	20/05/2015
Date du Conseil d'administration	22/07/2013	16/07/2014	15/07/2015
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :			
Didier Michaud-Daniel (Directeur Général)	1 240 800	1 261 200	1 344 000
Point de départ d'exercice des options	240 000	240 000	240 000
Date d'expiration	22/07/2016	16/07/2017	15/07/2018
Prix de souscription ou d'achat	22/07/2021	16/07/2022	16/07/2025
	21,01 euros ^(a)	20,28 euros ^(a)	20,51 euros ^(a)
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 31 décembre 2015	-	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques au 31 décembre 2015	72 827	436 691	66 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2015	1 167 973	824 509	1 278 000

(a) Le prix de souscription ou d'achat correspond à la moyenne sans décote des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

(b) Le nombre d'options ainsi que les prix de souscription ou d'achat ont été actualisés à la suite de l'augmentation du capital et de la division du nominal réalisée en juin 2013.

Tableau n° 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Nature des Options	Nombre total d'options	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	474 000	20,51 euros
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ses sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	34 000 ^(a)	4,33 euros
	58 000 ^(b)	9,59 euros
	76 000 ^(c)	8,75 euros
	68 900 ^(d)	11,58 euros
	120 000 ^(e)	14,42 euros
	54 000 ^(f)	17,54 euros

(a) Plan d'options de souscription d'actions du 31/01/2007.

(b) Plan d'options de souscription d'actions du 09/06/2008.

(c) Plan d'options de souscription d'actions du 03/07/2009.

(d) Plan d'options de souscription d'actions du 23/07/2010.

(e) Plan d'options d'achat d'actions du 18/07/2011.

(f) Plan d'options d'achat d'actions du 18/07/2012.

Un état de la situation des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2015 est présenté au paragraphe 3.4 du présent chapitre.

Tableau n° 10

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de mandataire social		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Dirigeant mandataire social								
Didier Michaud-Daniel Directeur Général		✓		✓	✓			✓

Dates de début et fin de mandat : cf. 3.1.2

Didier Michaud-Daniel bénéficie au titre de son mandat social d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, représentant 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et variable) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute lourde, grave ou cas de force majeure) dans les cinq années à compter de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté au chapitre 6 paragraphe 6.10 du présent Document de référence.

Tableau n° 11 : Historique des attributions gratuites d'actions

Information sur les actions attribuées gratuitement					
Date d'Assemblée		22/05/2013	22/05/2013	22/05/2013	20/05/2015
Date du Conseil d'administration		22/07/2013	22/07/2013	16/07/2014	15/07/2015
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont le nombre attribué à :		1 346 700	800 000	1 291 600	1 136 200
Didier Michaud-Daniel (Directeur Général)		88 000	800 000	80 000	80 000
Date d'acquisition des actions		22/07/2016 ou 22/07/2017 ^(a)	21/06/2021 ou 21/06/2022 ^(c)	22/07/2017 ou 22/07/2018 ^(b)	16/07/2018 ou 15/07/2019 ^(b)
Date de fin de période de conservation		22/07/2018	21/06/2023 ou 21/06/2024	16/07/2019	15/07/2020
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2015		-	-	-	-
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques au 31 décembre 2015		143 538	30 000	398 365	42 850
Actions attribuées gratuitement restantes au 31 décembre 2015		1 201 962	770 000	890 719	1 093 350

- (a) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2013 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2014 et 2015. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2013. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2013 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% (0% pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif) des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2013 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif, il a également été défini un niveau de REG intermédiaire qui permet l'acquisition de 62,5% des actions lorsque ce niveau est atteint. Si le REG constaté est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau maximum et le niveau intermédiaire, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Pour les managers, si le REG constaté au titre de l'exercice 2013 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2014 et 2015 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.
- (b) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat opérationnel ajusté (ROA) constaté au titre de l'exercice de l'année d'attribution et de la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des deux exercices suivants. Le principe de définition des niveaux à atteindre pour le Plan du 15 juillet 2015 est identique au plan d'attributions gratuites d'actions du 22 juillet 2013.
- (c) Le nombre d'actions livrées au Bénéficiaire à l'issue de la Période d'Acquisition dépend du niveau de réalisation du Total Shareholder Return (TSR) mesuré non plus sur 7 périodes de performance correspondant à 7 tranches mais sur 3 périodes de performance correspondant à 3 tranches suite à la modification du plan décidée par le Conseil d'administration en date du 23 mars 2016. Pour les première et deuxième tranches, si le TSR, mesuré à l'issue de la première année de la période de performance applicable à chaque tranche est d'au moins 15%, le bénéficiaire pourra acquérir la totalité des actions de la tranche au terme de la Période d'Acquisition. Si le TSR, mesuré à l'issue de la première année de la période de performance applicable est compris entre 10% et 15%, alors le nombre d'actions pouvant être acquises sera calculé par interpolation linéaire. S'il est inférieur à 10%, aucune action de la tranche ne sera acquise au titre de cette première année, et la période de performance applicable sera étendue d'une année supplémentaire. Un second calcul sera effectué au terme de la seconde année de la période de performance applicable, et ce afin de permettre au bénéficiaire d'acquérir tout ou partie de la moitié des actions de la tranche. La condition de performance de la nouvelle 3e tranche, qui représente 90% du total attribué, sera basée sur un TSR mesuré en comparant (i) un cours de l'action de la Société égal à 19 euros avec (ii) la moyenne des premiers cours cotés de l'action de la Société sur Euronext Paris aux 60 séances de bourse précédant et aux 30 séances de bourse suivant l'annonce des résultats 2020, avec une possibilité d'extension d'un an. Si le TSR mesuré à l'issue de la période de performance est d'au moins 15%, le Bénéficiaire pourra acquérir la totalité des actions de la tranche au terme de la période d'acquisition. Si le TSR est compris entre 10% et 15%, alors le nombre d'actions pouvant être acquises sera calculé par interpolation linéaire. Si le TSR est égal à 10%, le bénéficiaire pourra acquérir 50% des actions de la tranche au terme de la Période d'Acquisition. Si le TSR est compris entre 7% et 10%, alors le nombre d'actions pouvant être acquises sera calculé par interpolation linéaire. Si le TSR est égal à 7%, le Bénéficiaire pourra acquérir 20% des actions de la tranche au terme de la période d'acquisition. S'il est inférieur à 7%, aucune action de la tranche ne sera acquise. Il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 9 ans durant laquelle le bénéficiaire doit conserver son statut de mandataire social suivie d'une période de conservation de 2 ans.

Rémunération des mandataires sociaux de Wendel occupant un poste d'administrateur dans la Société

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 2 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature (ainsi que le montant des rémunérations, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou

du changement des fonctions de mandataire social de Bureau Veritas SA) que chacun des mandataires sociaux de la Société a reçu durant l'exercice 2015 de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la société (ou des sociétés) contrôlant la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, est indiqué ci-dessous.

Mandataires sociaux de la Société exerçant un mandat social au sein de Wendel

Frédéric Lemoine, Président du Directoire de Wendel a perçu, au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015, les rémunérations et avantages suivants :

(en euros)	2015					2014
	Rémunération brute fixe (hors jetons de présence)	Variable	Jetons de présence et autres rémunérations ^(a)	Avantages en nature	Rémunération totale	Rémunération totale
Frédéric Lemoine Président du Directoire	978 811	1 020 000	226 629	12 222	2 237 662	2 291 137

(a) Y compris les jetons de présence perçus au titre de ses fonctions d'administrateur de Bureau Veritas dont le détail figure dans le tableau n° 3 du présent paragraphe.

La rémunération fixe et les objectifs à atteindre pour la rémunération variable de Frédéric Lemoine sont arrêtés chaque année par le Conseil de surveillance de Wendel du mois de février de l'année en cours, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale par référence aux pratiques de marché pour les sociétés cotées et les sociétés d'investissement européennes ; le montant de la rémunération variable est fixé en fonction des résultats obtenus au cours de l'année écoulée, mesurée avec des critères objectifs. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

Mandataires sociaux de la Société exerçant des fonctions salariées au sein de Wendel

Jean-Michel Ropert et Stéphane Bacquaert ont exercé des fonctions salariées au sein du groupe Wendel en 2015, respectivement de Directeur Général Adjoint en charge des finances jusqu'au 30 septembre 2015 (date à laquelle Jean-Michel Ropert a quitté la société Wendel) et de Directeur associé.

La Société étant contrôlée, indirectement, par Wendel, ils ont à ce titre été nommés membres du Conseil d'administration de la Société (cf. paragraphe 3.1.1 Conseil d'administration du présent Document de référence).

Jean-Michel Ropert et Stéphane Bacquaert n'ont occupé aucun autre mandat social au sein du Groupe Bureau Veritas et n'ont perçu aucune autre rémunération de quelque nature que ce soit (ou avantage) que les jetons de présence versés par la Société (cf. Tableau n° 3 du présent paragraphe).

Ces jetons de présence ont constitué une part nettement minoritaire des sommes ou avantages de toute nature reçus à raison de leurs fonctions salariées dans le groupe Wendel.

3.3.4 Contrats de services entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales

À la date de dépôt du présent Document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

3.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés

3.4.1 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital

Au 31 décembre 2015, les intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Dirigeant mandataire social	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Didier Michaud-Daniel	161 200	NS

Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général, détient 875 760 options d'achat d'actions accordées dans le cadre des plans du 18 juillet 2012, 22 juillet 2013, 16 juillet 2014 et 15 juillet 2015.

Une description détaillée des plans de souscription ou d'achat d'actions est présentée au paragraphe 3.4.4 Options de souscription ou d'achat d'actions du présent chapitre.

Administrateurs	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frédéric Lemoine	1 200	NS
Stéphane Bacquaert	1 200	NS
Patrick Buffet	1 200	NS
Aldo Cardoso	12 000	NS
Nicoletta Giadrossi	1 200	NS
Ieda Gomes Yell	1 200	NS
Pierre Hessler	1 200	NS
Pascal Lebard	1 200	NS
Philippe Louis-Dreyfus	12 308	NS
Jean-Michel Ropert	1 200	NS
Lucia Sinapi-Thomas	2 000	NS

3.4.2 Opérations des dirigeants sur les titres de la Société

À la connaissance de la Société et selon les déclarations effectuées à l'AMF, il n'y a pas eu d'opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société entre la clôture de l'exercice 2014 et la date du présent Document de référence.

3.4.3 Actions de performance

Date de l'Assemblée générale	27/05/2011	27/05/2011
Date d'attribution	18/07/2011	18/07/2012
Nombre d'actions attribuées (retraité)	1 520 920	1 643 800
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les actions attribuées (retraité)	1 520 920	1 643 800
Nombre d'actions acquises	1 269 720	691 906
Nombre d'actions annulées	251 200	168 094
Nombre d'actions attribuées et restant à acquérir	-	783 800
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les mandataires sociaux	-	-
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les dix premiers attributaires salariés	138 000	187 200
Date d'expiration de la période d'acquisition	18/07/2015 ou 18/07/2014 pour les salariés d'une société française	18/07/2016 ou 18/07/2015 pour les salariés d'une société française
Durée de la période d'inaccessibilité à compter du transfert de propriété des actions	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française
Conditions d'acquisition	Présence et performance ^(a)	Présence et performance ^(b)
Prix de l'action le jour de l'attribution (en euros)	14,26	18,05
Valorisation d'une action (en euros)	12,75	15,718

22/05/2013	22/05/2013	22/05/2013	20/05/2015	Totaux
22/07/2013	22/07/2013	16/07/2014	15/07/2015	
1 346 700	800 000	1 291 600	1 136 200	7 739 220
1 346 700	800 000	1 291 600	1 136 200	7 739 220
1 200	-	2 516	-	1 965 342
143 538	30 000	398 365	42 850	1 034 047
1 201 962	770 000	890 719	1 093 350	4 739 831
88 000	770 000	51 920	80 000	989 920
146 000	-	146 000	158 000	775 200
22/07/2017 ou 22/07/2016 pour les salariés d'une société française	21/06/2021 ou 21/06/2022	16/07/2018 ou 16/07/2017 pour les salariés d'une société française	15/07/2019 ou 15/07/2018 pour les salariés d'une société française	
Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	2 ans	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	
Présence et performance ^(b)	Présence et performance ^(c)	Présence et performance ^(b)	Présence et performance ^(b)	
21	21	19,88	20,79	
17,49	5,773	15,67	16,49	

- (a) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2011 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2012 et 2013. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2011. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2012 et 2013 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.
- (b) Les détails des plans d'attributions gratuites d'actions sont présentés au tableau 11 du paragraphe 3.3.3.
- (c) Le détail de l'attribution exceptionnelle d'actions de performance est présenté au tableau 11 du paragraphe 3.3.3.

3.4.4 Options de souscription ou d'achat d'actions

Date de l'Assemblée générale	18/01/2007	18/06/2007	18/06/2007	18/06/2007	18/06/2007
Date du plan d'attribution	31/01/2007	09/06/2008	03/07/2009	23/07/2010	23/07/2010
Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité)	2 800 000	549 600	1 066 000	540 000	436 800
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité)	2 800 000	549 600	1 066 000	540 000	436 800
Nombre d'options levées	1 951 300	394 800	739 600	420 000	232 800
Nombre d'options annulées	731 200	49 200	60 400	-	-
Nombre d'options attribuées et en vigueur	117 500	105 600	266 000	120 000	204 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les mandataires sociaux	-	-	480 000	540 000	-
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les dix premiers attributaires salariés	198 000	212 200	332 000	-	340 000
Date de départ de la période d'exercice des options	31/01/2012	09/06/2011	03/07/2012	23/07/2013	23/07/2013
Date d'expiration des options	31/01/2015	09/06/2016	03/07/2017	23/07/2018	23/07/2018
Prix de souscription/d'achat retraité à la date du présent Document de référence (en euros)	4,330	9,590	8,750	11,580	11,580

(a) Ces plans sont des plans d'options d'achat d'actions.

27/05/2011	27/05/2011	27/05/2011	22/05/2013	22/05/2013	20/05/2015	Totaux
18/07/2011 ^(a)	14/12/2011 ^(a)	18/07/2012 ^(a)	22/07/2013 ^(a)	16/07/2014 ^(a)	15/07/2015 ^(a)	
714 000	260 000	1 346 400	1 240 800	1 261 200	1 344 000	11 558 800
714 000	260 000	1 346 400	1 240 800	1 261 200	1 344 000	11 558 800
296 000	176 580	78 952	-	-	-	4 290 032
36 000	4 940	17 654	72 827	436 691	66 000	1 474 912
382 000	78 480	1 249 794	1 167 973	824 509	1 278 000	5 793 856
-	255 060	240 000	240 000	155 760	240 000	2 150 820
414 000	-	561 600	438 000	438 000	474 000	3 407 800
18/07/2014	14/12/2014	18/07/2015	22/07/2016	16/07/2017	15/07/2018	
18/07/2019	14/12/2019	18/07/2020	22/07/2021	16/07/2022	15/07/2025	
14,420	13,280	17,540	21,010	20,280	20,510	

Options attribuées au cours de l'exercice 2015

INFORMATION GLOBALE

	Plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)
Plan d'option d'achat d'actions	15/07/2015	1 344 000	20,51
TOTAL		1 344 000	

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 3.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

Levées d'options intervenues au cours de l'exercice 2015

INFORMATION GLOBALE

	Plan	Nombre d'options exercées	Prix d'exercice (en euros)
Plan d'option de souscription d'actions	31/01/2007	117 500	4,33
Plan d'option de souscription d'actions	09/06/2008	58 000	9,59
Plan d'option de souscription d'actions	03/07/2009	76 000	8,75
Plan d'option de souscription d'actions	23/07/2010	263 300	11,58
Plan d'option d'achat d'actions	18/07/2011	146 000	14,42
Plan d'option d'achat d'actions	18/07/2012	78 952	17,54
TOTAL		739 752	

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 3.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

3.4.5 Impact potentiel des titres donnant accès au capital

Au 31 décembre 2015, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des options de souscription d'actions de Bureau Veritas est de 695 600 actions. Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2015, soit 442 000 000 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 0,16% du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2015, l'émission de l'intégralité des 4 749 831 actions de performance attribuées entraînerait une dilution potentielle maximale complémentaire de 1,07%, portant ainsi la dilution totale (stock-options et actions de performance) à 5 445 431 actions soit 1,23% du capital de la Société.

4

Rapport du management RFA

4.1	Faits marquants de l'exercice	128	4.4	Événements postérieurs à l'approbation des comptes	141
4.2	Évolution de l'activité et des résultats	129	4.5	Changements significatifs de la situation financière et commerciale	141
4.3	Flux de trésorerie et financement	134	4.6	Tendances pour l'exercice 2016	141

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme RFA

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2015, et est établi sur la base des comptes consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

4.1 Faits marquants de l'exercice

4.1.1 Nouvelle stratégie pour améliorer le profil de croissance, la résilience et la profitabilité de Bureau Veritas

En 2015, après avoir mené une analyse en profondeur du marché du TIC (Test, Inspection et Certification), le Groupe a défini sa stratégie visant à améliorer son profil de croissance, sa résilience et sa profitabilité à moyen-long terme.

La stratégie s'appuie sur :

- Huit initiatives de croissance : Bâtiments & Infrastructures, Services OPEX sur les marchés Pétrole & Gaz, Power & Utilities, Chimie, Segments adjacents - Distribution et Industrie minière, Agroalimentaire, Automobile, Smartworld, Contrats globaux de Certification et Marine & Offshore ;

- Deux pays clés : les États-Unis et la Chine ;
- Quatre principaux leviers : les Ressources Humaines, la Gestion des grands comptes, Excellence@BV et le Digital.

Le Groupe se concentre sur l'exécution de la stratégie et le déploiement de ces huit initiatives de croissance. Celles-ci ont déjà démarré et se sont concrétisées par des succès commerciaux.

Les initiatives de croissance devraient permettre de générer 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires en 2020, répartis de façon équilibrée, entre croissance interne et croissance externe.

4.1.2 Neuf acquisitions ciblées

En 2015, le Groupe a finalisé neuf acquisitions, représentant plus de 80 millions d'euros de chiffre d'affaires en base annuelle.

Ningbo Hengxin, Shandong Chengxin, Shanghai Xietong et CTS sont stratégiquement positionnées, sur le marché domestique chinois de respectivement, l'Industrie, la Construction et les Biens de consommation. En renforçant sa présence en Chine, le Groupe va bénéficier du potentiel lié à la libéralisation du marché du TIC, et des leviers de croissance structurels tels que le développement de la classe

moyenne, une plus grande sensibilisation à l'environnement et l'amélioration constante des normes de qualité locales.

Deux acquisitions ont pour objectif d'élargir l'offre du Groupe dans les biens de consommation : Certest vise à augmenter la part de marché du Groupe dans le marché du luxe, et NCC à développer les activités Electriques & Electroniques ainsi que le Smartworld en Amérique latine.

HydrOcean complète l'offre de Marine & Offshore, grâce à ses services innovants en matière de simulation numérique en hydrodynamique.

4.1.3 Impact de la volatilité des cours des matières premières

Les prix bas du pétrole et de l'ensemble des matières premières (cuivre, minéral de fer...) ont eu un impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de marge des activités Industrie, Inspection & Vérification en Service et Matières Premières.

Les activités subissant la baisse du prix du baril de pétrole sont principalement celles liées aux investissements (CAPEX) et aux actifs en service (OPEX) du secteur du pétrolier (environ 13% du chiffre d'affaires 2015 du Groupe). Elles sont en retrait de 10% à périmètre et taux de change constants.

À l'inverse, les activités du segment Produits pétroliers & pétrochimiques (9% du chiffre d'affaires) qui ont bénéficié de la volatilité sur les prix ainsi que des volumes élevés de raffinage, enregistrent une croissance organique de 4,7%.

Les activités du segment Métaux & Minéraux (6% du chiffre d'affaires) sont en retrait de 0,7% en organique. Celles liées à l'exploration (upstream) enregistrent une baisse plus importante de 5,5%. À l'inverse, les activités liées au commerce international restent soutenues dans les grandes zones d'implantation du Groupe.

Le Groupe a rapidement pris des mesures de restructurations, principalement sur le continent américain et en Australie, afin de s'adapter à la réduction des volumes d'activité dans le pétrole et les Métaux & Minéraux. Celles-ci conduisent à une charge de 20,8 millions d'euros. De plus, en raison de la détérioration et d'une visibilité limitée sur la reprise des activités upstream des Métaux & Minéraux, le Groupe a déprécié des actifs incorporels de l'activité Matières Premières pour un montant de 100 millions d'euros.

4.1.4 Vers une organisation matricielle

Le Groupe poursuit sa transformation afin d'aligner organisation et stratégie. Depuis le 1^{er} janvier 2016, Bureau Veritas a fusionné les divisions Matières Premières et Industrie et Infrastructures, avec pour objectif de générer des synergies et de déployer un modèle

opérationnel matriciel efficace, avec des lignes de services par marché, venant en support des opérations organisées par région.

Le Groupe est désormais organisé en quatre divisions : Marine & Offshore, Matières Premières et Industrie & Infrastructures, Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international.

4.2 Évolution de l'activité et des résultats

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires	4 634,8	4 171,5	+ 11,1%
Achats et charges externes	(1 322,9)	(1 178,6)	
Frais de personnel	(2 383,9)	(2 149,9)	
Autres charges	(351,1)	(279,9)	
Résultat opérationnel	576,9	563,1	+ 2,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0,8	0,7	
Résultat financier	(89,3)	(80,9)	
Résultat avant impôts	488,4	482,9	+ 1,1%
Impôts sur les résultats	(220,7)	(175,4)	
Résultat net	267,7	307,5	(12,9)%
Intérêts minoritaires	12,4	12,9	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	255,3	294,6	(13,3)%

4.2.1 Chiffre d'affaires

Sur l'ensemble de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires de Bureau Veritas s'établit à 4 634,8 millions d'euros. La hausse de 11,1% par rapport à l'exercice 2014 se compose :

- d'une croissance organique de 1,9% ;
- d'une variation de périmètre de 3,7% ; et
- d'un impact positif des variations de taux de change de 5,5%, lié à l'évolution favorable de la plupart des devises face à l'euro, et notamment du dollar américain.

4.2.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe s'élève à 576,9 millions d'euros en 2015, en hausse de 2,5% par rapport à 2014.

4.2.3 Résultat opérationnel ajusté

Le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction juge plus représentatif de la performance opérationnelle dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2015 et 2014.

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation
Résultat opérationnel	576,9	563,1	+ 2,5%
Amortissement des actifs incorporels issus des acquisitions	86,7	106,2	
Charges de restructurations	20,8	20,0	
Acquisitions et cessions	0,8	3,2	
Perte de valeur des écarts d'acquisition	90,0	1,5	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ	775,2	694,0	+ 11,7%

Les autres charges opérationnelles de l'exercice s'élèvent à 198,3 millions d'euros, à comparer à 130,9 millions d'euros en 2014, et se décomposent de la façon suivante :

- 86,7 millions d'euros d'amortissement des actifs incorporels issus des acquisitions. Ils comprennent un montant de 10 millions d'euros provenant d'un amortissement accéléré des relations clients sur le segment Métaux & Minéraux en Australie et l'amortissement des actifs incorporels issus des acquisitions de l'exercice. À noter qu'en 2014, la charge de 106,2 millions d'euros comprenait 40,2 millions d'euros d'amortissements accélérés de certaines relations clients et de marques sur le segment Métaux & Minéraux ;

- 20,8 millions d'euros de charges de restructuration, réalisées principalement sur le continent américain et en Australie pour les activités Industrie et Matières Premières ;

- 90 millions d'euros de perte de valeur des écarts d'acquisition liés à l'activité Matières Premières.

Le résultat opérationnel ajusté des autres charges opérationnelles est en hausse de 11,7% à 775,2 millions d'euros en 2015.

La marge opérationnelle ajustée, exprimée en pourcentages du chiffre d'affaires s'élève à 16,7% en 2015, en progression de 10 points de base par rapport à 2014. L'impact positif des taux de change a permis de compenser la baisse liée aux activités liées au pétrole & gaz.

4.2.4 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins-values sur titres de placement ainsi que les

pertes et gains sur opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites, ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés et l'effet de réactualisation des provisions à long terme.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)

	2015	2014
Coût de l'endettement financier brut	(86,2)	(79,7)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6,2	1,6
Coût de l'endettement financier net	(80,0)	(78,1)
Écarts de change	(3,6)	3,3
Coût financier des régimes de retraites	(2,8)	(3,5)
Autres	(2,9)	(2,6)
RÉSULTAT FINANCIER	(89,3)	(80,9)

La charge financière nette s'élève à 89,3 millions d'euros en 2015, à comparer à 80,9 millions d'euros en 2014 :

- La hausse du coût de l'endettement financier net à 80 millions d'euros en 2015, à comparer à 78,1 millions d'euros en 2014, provient pour l'essentiel d'un effet de change sur la charge financière en dollar américains et de l'augmentation du niveau d'endettement moyen. Le Groupe bénéficie par ailleurs de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation du montant des produits de trésorerie.

- Les écarts de change du Groupe génèrent une perte de 3,6 millions d'euros en 2015. Ils se composent de gains et pertes de change résultant de la variation des devises sur des actifs et passifs des filiales du Groupe, libellés dans une monnaie différente de leur monnaie fonctionnelle.

- Par ailleurs, le coût financier des régimes de retraite est en baisse.

4.2.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 220,7 millions d'euros en 2015 contre 175,4 millions d'euros en 2014. Le taux effectif d'impôt (TEI), représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, représente 45,2% en 2015 contre 36,3% en 2014.

Le taux effectif d'impôt ajusté est de 37,0%. L'écart de 8,2 points par rapport au TEI s'explique principalement par la non-déductibilité de la perte de valeur des écarts d'acquisition.

La hausse du taux effectif d'impôt ajusté de 2,9 points par rapport à 2014 (34,1%) résulte essentiellement d'éléments exceptionnels liés à des litiges fiscaux.

4.2.6 Résultat net part du Groupe

Le Résultat net part du Groupe de l'exercice ressort à 255,3 millions d'euros, à comparer à 294,6 millions d'euros en 2014. Le bénéfice net par action s'est élevé à 0,58 euro, à comparer à 0,67 euro en 2014.

4.2.7 Résultat net ajusté part du Groupe

Le résultat net ajusté part du Groupe est défini comme le Résultat net part du Groupe ajusté des autres charges opérationnelles nettes d'impôt.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ

(en millions d'euros)	2015	2014
Résultat net part du Groupe	255,3	294,6
BPA ^(a) (en euro par action)	0,58	0,67
Autres charges opérationnelles	198,3	130,9
Effet d'impôt sur les autres charges opérationnelles	(33,3)	(34,2)
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE	420,3	391,3
BPA AJUSTÉ^(a) (en euro par action)	0,96	0,90

(a) Calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions de 437 776 451 en 2015 et de 437 183 943 actions en 2014.

Le Résultat net part du Groupe ajusté s'élève à 420,3 millions d'euros, en hausse de 7,4% par rapport à 2014. Le bénéfice net ajusté par action s'élève à 0,96 euro en 2015, à comparer à 0,90 en 2014.

4.2.8 Résultats par activité

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	2015	2014	Totale	Croissance	
				à taux de change constants	Croissance organique
Marine & Offshore	405,3	323,7	25,2%	20,0%	10,2%
Industrie	1 030,8	980,7	5,1%	0,6%	(1,6)%
IVS	599,0	560,2	6,9%	3,6%	2,8%
Construction	557,5	462,1	20,6%	16,6%	1,3%
Certification	351,8	328,2	7,2%	4,6%	4,6%
Matières Premières	772,8	696,6	10,9%	5,3%	3,3%
Biens de consommation	658,1	564,6	16,6%	2,4%	1,4%
GSIT	259,5	255,4	1,6%	(0,2)%	(1,9)%
TOTAL GROUPE	4 634,8	4 171,5	11,1%	5,6%	1,9%

IVS : Inspection & Vérification en Service.

GSIT : Services aux gouvernements & Commerce international.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	Résultat opérationnel ajusté			Marge opérationnelle ajustée		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation (points de base)
Marine & Offshore	107,0	81,0	32,1%	26,4%	25,0%	140
Industrie	146,5	147,9	(0,9)%	14,2%	15,1%	(90)
IVS	82,8	79,1	4,7%	13,8%	14,1%	(30)
Construction	86,4	68,5	26,1%	15,5%	14,8%	70
Certification	60,0	56,5	6,2%	17,1%	17,2%	(10)
Matières Premières	87,4	83,5	4,7%	11,3%	12,0%	(70)
Biens de consommation	162,0	135,6	19,5%	24,6%	24,0%	60
GSIT	43,1	41,9	2,9%	16,6%	16,4%	20
TOTAL GROUPE	775,2	694,0	11,7%	16,7%	16,6%	10

Marine & Offshore

Le chiffre d'affaires est en hausse de 20% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 10,2% et une croissance liée aux acquisitions de 9,8%, provenant des acquisitions de MatthewsDaniel (septembre 2014) et d'HydrOcean (septembre 2015).

Le chiffre d'affaires du segment navires en service (60% du chiffre d'affaires 2015) est en progression. Il a bénéficié de la croissance de la flotte classée par Bureau Veritas, ainsi que de la hausse des visites spéciales quinquennales, provenant des navires livrés en 2010, année record. Au 31 décembre 2015, la flotte classée par Bureau Veritas se compose de 11 300 navires (+ 3,5% par rapport au 31 décembre 2014) et représente 109,1 millions de tonneaux (+ 5,3%).

Le chiffre d'affaires du segment des navires en construction (40% du chiffre d'affaires 2015) enregistre une croissance soutenue, grâce à la bonne performance de certaines catégories, comme les porte-conteneurs et les pétroliers. Le volume des prises de commandes de l'année s'élève à 6,9 millions de tonneaux, en légère baisse par rapport au niveau de 2014 (7,5 millions de tonneaux).

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice s'élève à 26,4%, en hausse de 140 points de base par rapport à 2014, liée à la croissance des volumes, ainsi qu'aux initiatives de *lean management*.

En 2016, le Groupe devrait bénéficier de la croissance des activités liées à la flotte en service et du développement de nouveaux services. Ces développements positifs devraient compenser le ralentissement attendu dans le segment des nouvelles constructions.

Industrie

Le chiffre d'affaires est en progression de 0,6% à taux de change constants, comprenant une décroissance organique de 1,6% et une croissance de 2,2% liée aux acquisitions de Ningbo Hengxin (janvier 2015) et de DTI (juin 2014).

Les activités liées au secteur pétrole & gaz (environ 45% du chiffre d'affaires), sont en forte contraction depuis le second semestre 2015. La baisse des cours du pétrole a entraîné une baisse des investissements et des pressions sur les prix, principalement sur le continent américain et en Australie. Ces régions enregistrent des baisses de chiffre d'affaires significatives.

Les autres activités sont en croissance, notamment celles liées au secteur du Power, en Europe et en Asie.

Les activités liées à l'OPEX, qui font l'objet d'une initiative dans le cadre du plan stratégique, ont bénéficié d'un bon dynamisme commercial, avec des succès en Indonésie et au Moyen-Orient.

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice s'élève à 14,2%, en baisse de 90 points de base par rapport à 2014. La contraction des activités liées au secteur pétrole & gaz, a été partiellement compensée par des mesures d'adaptation des coûts, et des réductions d'effectifs dans les zones les plus touchées.

En 2016, dans un contexte de prix du pétrole toujours bas, le Groupe anticipe une décroissance organique. Le Groupe va poursuivre la diversification de son exposition sectorielle en renforçant sa présence dans le Power, la Chimie, le Transport et continuera à développer ses activités liées à l'OPEX.

Inspection & Vérification en Service (IVS)

Le chiffre d'affaires est en progression de 3,6% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 2,8% et une croissance liée aux acquisitions de 0,8%.

En 2015, la croissance a été globalement robuste en Europe de l'Ouest (68% du chiffre d'affaires), reflétant une légère amélioration de la croissance en France, et un rebond au Royaume-Uni et en Espagne. La situation est contrastée en Amérique du Nord (21% du chiffre d'affaires) avec une forte croissance aux États-Unis grâce aux efforts commerciaux entrepris en 2014, et un repli au Canada, du fait de l'exposition des activités locales au secteur pétrole & gaz. La situation s'améliore néanmoins en fin d'année dans ce pays. L'activité progresse fortement en Asie, notamment au Japon et en Chine.

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice s'élève à 13,8%, en baisse de 30 points de base par rapport à 2014, principalement en raison de la contraction des activités au Canada.

En 2016, la stratégie du Groupe s'articulera autour de plusieurs axes : densifier le réseau dans les zones de croissance, lancer de nouveaux produits et services notamment dans la veille réglementaire et développer les activités de contrôle volontaire. Le Groupe va, par ailleurs, poursuivre la dissémination des outils de productivité dans le réseau. L'ensemble de ces actions s'intègre dans l'initiative plus globale de développement dans les Bâtiments et Infrastructures lancée en 2015.

Construction

Le chiffre d'affaires est en progression de 16,6% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 1,3% et une croissance externe de 15,3%, provenant de l'acquisition des sociétés chinoises Shandong Chengxin (janvier 2015) et Shanghai Xietong (juillet 2015) ainsi que de la consolidation en année pleine de la société brésilienne Sistema-PRI (juillet 2014).

En 2015, la France (40% du chiffre d'affaires) a renoué avec une croissance positive, largement attribuable aux activités liées aux actifs existants. L'activité demeure soutenue au Moyen-Orient grâce à de nouveaux contrats, notamment le métro de Riyad. En Asie, la situation est contrastée : la croissance s'améliore au Japon, mais connaît un ralentissement en Chine, du fait de l'exposition aux projets pétrole & gaz. Enfin, malgré le ralentissement enregistré au Brésil en fin d'année, la région Amériques est en croissance, soutenue par les projets d'infrastructure et le développement de ces mêmes activités en Argentine, en Bolivie, en Colombie et au Chili.

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice s'élève à 15,5%, en hausse de 70 points de base par rapport à 2014, grâce à l'augmentation du poids des activités réalisées en Asie et à la progression des marges en France.

En 2016, les tendances de marché laissent entrevoir une activité plus favorable en France. L'activité devrait être positivement impactée par les nouveaux projets d'infrastructure de transport en Asie du Sud et la poursuite de l'expansion en Amérique latine, qui s'inscrivent dans l'initiative de croissance Bâtiments et Infrastructures.

Certification

Le chiffre d'affaires est en progression de 4,6% à taux de change constants, exclusivement dû à la croissance organique.

La performance a été bonne dans l'ensemble des grandes régions, notamment grâce à la croissance soutenue des schémas sectoriels (Auto, Transport, Aéronautique).

L'année 2015 a été marquée par le renouvellement des normes ISO (9K, 14K), et la mise sur le marché des solutions de transition. Ces derniers devraient progressivement contribuer au chiffre d'affaires du Groupe, notamment à travers les activités de formation. Des succès commerciaux importants sont à noter, notamment auprès de clients de l'agro-alimentaire.

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice s'élève à 17,1%, quasi stable par rapport à 2014 (17,2%).

En 2016, l'activité devrait bénéficier du dynamisme lié à la transition vers les schémas renouvelés, avec la mise en avant des formations de type *e-learning*. Le développement de nouveaux schémas sectoriels devrait se poursuivre, couvrant la chaîne d'approvisionnement, l'agro-alimentaire, le développement durable, la gestion d'actifs et l'efficacité énergétique ainsi que la certification numérique. Par ailleurs, la croissance de l'activité bénéficiera de l'initiative Certification contrats globaux, liée aux clients grands comptes, tandis que le *re-engineering* des processus devrait permettre l'amélioration des marges.

Matières Premières

Le chiffre d'affaires est en progression de 5,3% à taux de change constant, comprenant une croissance organique de 3,3% et une croissance externe de 2,0% liée à la consolidation en année pleine des acquisitions de Maxxam (janvier 2014), d'Analyst (août 2014) et d'Andes control (avril 2014).

Le segment des Produits Pétroliers et Pétrochimiques (53% du chiffre d'affaires) a enregistré une croissance organique robuste de 4,7%, provenant de l'augmentation des volumes d'échanges et de l'activité des raffineries. Seule l'activité liée aux sables bitumineux au Canada a été pénalisée par le contexte de prix de pétrole bas.

Le segment des Métaux & Minéraux (38% du chiffre d'affaires) est en retrait de 0,7% à périmètre et taux de change constants. Après un premier semestre en croissance, les activités *upstream*, sensibles à l'évolution des cours des matières premières notamment du minerai de fer et du cuivre, ont enregistré une nouvelle baisse. À l'inverse, les activités liées aux échanges sont restées dynamiques, sur les principales régions d'implantation du Groupe.

Le segment Agriculture (9% du chiffre d'affaires) enregistre une croissance organique de 13,6%, notamment en Europe.

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice est en repli à 11,3%, à comparer à 12,0% en 2014, du fait de la baisse des activités *upstream*.

En 2016, le contexte devrait rester favorable pour le segment Produits Pétroliers et Pétrochimiques et le segment Agriculture. De nouvelles baisses sont envisagées dans les activités liées à l'*upstream*.

Biens de consommation

Le chiffre d'affaires est en progression de 2,4% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 1,4% et une croissance externe de 1,0%, provenant notamment de l'acquisition de la société chinoise CTS (janvier 2015).

Le segment Textiles, Jouets et autres Bens durables (65% du chiffre d'affaires) affiche une croissance modeste, en raison de la réduction d'un programme de tests avec un grand distributeur, client du Groupe.

Le segment Produits électriques et électroniques (27% du chiffre d'affaires) voit sa croissance décélérer, à cause des retards dans les lancements produits d'un client important de ce segment.

Le segment Agroalimentaire (8% du chiffre d'affaires) enregistre une croissance soutenue, notamment au Canada.

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice progresse de 60 points de base à 24,6%, lié au succès des initiatives de *Lean management* et aux effets de change positifs.

En 2016, un rebond de la croissance est attendu au second semestre, la performance globale bénéficiant notamment des avancées sur le marché domestique chinois, comme sur celui des textiles. Le Groupe poursuivra ses développements dans le cadre des initiatives *Smartworld* et *Automobile*.

Services aux gouvernements & Commerce international

Le chiffre d'affaires est en légère baisse de 0,2% à taux de change constants, comprenant une décroissance organique de 1,9% et une croissance externe de 1,7%, provenant de la consolidation en année pleine de Quiktrak, une société acquise en avril 2014, spécialisée dans l'inspection de véhicules aux États-Unis.

L'activité réalisée dans les contrats de gouvernement (35% du chiffre d'affaires) est en légère baisse. Des décalages dans la contribution des nouveaux contrats de guichet unique et la fin d'un contrat au Ghana au deuxième semestre ont été partiellement compensés par la progression du contrat en République Démocratique du Congo (RDC).

Les contrats de Vérification de conformité (26% du chiffre d'affaires) sont en retrait en Iraq. Cet impact a été partiellement compensé par l'expansion du programme existant en Arabie Saoudite.

Les diversifications dans l'automobile et le commerce international (39% du chiffre d'affaires) sont en progression, malgré le ralentissement au Brésil.

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 16,6% en progression de 20 points de base par rapport à 2014, grâce aux initiatives de *Lean management*.

En 2016, l'activité devrait bénéficier de la reprise des volumes, de la montée en charge des contrats de guichets uniques en RDC, au Togo et au Laos, ainsi que de l'initiative de croissance lancée dans l'*Automobile*.

4.3 Flux de trésorerie et financement

4.3.1 Flux de trésorerie

Flux de trésorerie du Groupe

(en millions d'euros)	2015	2014
Résultat avant impôts	488,4	482,9
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	60,6	83,0
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	46,9	69,9
Amortissements et dépréciations	293,3	216,7
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	48,5	(54,4)
Impôts payés	(231,6)	(191,5)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	706,1	606,6
Acquisitions de filiales	(99,7)	(596,6)
Cessions de filiales	(1,6)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(169,4)	(147,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3,8	4,3
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(13,7)	(11,5)
Cessions d'actifs financiers non courants	6,1	9,6
Variation des prêts et avances consenties	10,5	(28,7)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(264,0)	(770,7)
Augmentation de capital	11,7	4,5
Acquisition/cession d'actions propres	(45,2)	(46,1)
Dividendes versés	(249,7)	(216,0)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	387,1	663,4
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(161,4)	(133,3)
Remboursement des dettes avec les actionnaires	(3,9)	-
Intérêts payés	(78,4)	(61,1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	139,8	211,4
Incidence des écarts de change	(1,8)	4,5
Incidence des changements de méthode	-	0,8
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	300,5	52,6
Trésorerie nette au début de la période	210,3	157,7
TRÉSORERIE NETTE À LA FIN DE LA PÉRIODE	510,8	210,3
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	522,9	220,1
Dont concours bancaires courants	(12,1)	(9,8)

Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles du Groupe

Le flux net de trésorerie généré par l'activité est en hausse de 16,4% à 706,1 millions d'euros. Cette progression provient de l'augmentation des résultats et de la réduction du besoin en fonds de roulement.

La variation du BFR au 31 décembre 2015 a représenté une ressource de 48,5 millions d'euros, contre un emploi de 54,4 millions d'euros en 2014. Le besoin en fonds de roulement s'établit à 411,4 millions d'euros au 31 décembre 2015. En pourcentages du chiffre d'affaires, le BFR est en baisse significative à 8,9%, à comparer à 10,2% en 2014.

Le cash flow libre (flux nets de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles) s'élève à 462,1 millions d'euros en 2015, en hausse de 15% par rapport à 2014

(en millions d'euros)	2015	2014
Flux net de trésorerie généré par l'activité	706,1	606,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(169,4)	(147,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3,8	4,3
Intérêts payés	(78,4)	(61,1)
CASH FLOW LIBRE	462,1	402,0

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

L'inspection et la certification sont des activités de services peu intensives en capital alors que les activités d'analyse et de test en laboratoires requièrent des investissements en équipements. Ces dernières concernent les activités Biens de consommation et Matières Premières ainsi que certaines activités d'inspection de marchandises aux frontières (activité GSIT), nécessitant des équipements Scanners et des systèmes d'information.

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des cessions réalisés par le Groupe est de 165,6 millions d'euros en 2015, en hausse de 15,4% par rapport au niveau de 2014 (143,5 millions d'euros). Ainsi, le taux d'investissement du Groupe est de 3,6% du chiffre d'affaires, à comparer à 3,4% en 2014.

Intérêts payés

Les intérêts payés sont en hausse à 78,4 millions d'euros, en raison du premier paiement annuel des intérêts portant sur l'émission obligataire de 2014 (500 millions d'euros).

Trésorerie nette provenant des activités d'investissement du Groupe

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe. Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe peut être présenté de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2015	2014
Prix des activités acquises	(107,6)	(666,9)
Trésorerie des sociétés acquises	26,4	29,2
Complément de prix restant à payer au titre des acquisitions de l'année	14,1	69,6
Décaissements sur acquisitions antérieures	(30,0)	(22,6)
Impact sur la trésorerie des activités acquises	(97,1)	(590,7)
Frais d'acquisition	(2,6)	(5,9)
ACQUISITION DE FILIALES	(99,7)	(596,6)

Acquisitions et cessions de sociétés

En 2015, le Groupe a réalisé 9 acquisitions. Une description de ces acquisitions est présentée dans le paragraphe 4.1 Faits marquants de l'exercice et dans la note 12 annexée aux états financiers consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

L'impact financier net des acquisitions est de 117,6 millions d'euros. Il comprend :

- 99,7 millions d'euros au titre de l'acquisition de filiales (dont 30 millions provenant des décaissements sur acquisitions antérieurs) ;
- 1 million d'euros de dette financière des sociétés acquises ;
- 15,3 millions d'euros liés à des rachats d'Intérêts minoritaires (3,9 millions d'euros de « Remboursement de dettes avec les actionnaires » et 11,4 millions d'euros inclus dans la ligne « Dividendes versés » du tableau de flux de trésorerie) ; et
- 1,6 million d'euros de reclassement de trésorerie, en actif destiné à la vente (ligne « Cessions de filiales » du tableau de flux de trésorerie).

Trésorerie nette provenant des activités de financement du Groupe

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

Pour servir les plans de *stocks-options*, la Société a réalisé en 2015 des rachats d'actions nets des augmentations de capital pour un montant de 33,5 millions d'euros.

Dividendes

En 2015, le Groupe a versé des dividendes pour un montant de 249,7 millions d'euros, dont 209,8 millions d'euros versés par Bureau Veritas SA à ses actionnaires au titre de l'exercice 2014 (dividende unitaire de 0,48 euro).

Dettes financières

Le montant des dettes financières au bilan a augmenté de 291,2 millions d'euros au 31 décembre 2015, par rapport au 31 décembre 2014. Cette variation résulte principalement d'une augmentation des emprunts nette des remboursements pour 225,7 millions d'euros, ainsi que de l'impact de la réévaluation de la dette au taux de change de clôture.

Le *cash flow* libre couvre le financement des acquisitions, des dividendes, ainsi que des rachats d'actions.

4.3.2 Financement

Sources de financement du Groupe

Principales sources de financement

Au 31 décembre 2015, l'endettement brut du Groupe s'élève à 2 389,9 millions d'euros et comprend à la fois des financements bancaires et non bancaires :

Financements non bancaires :

- le US Private Placement 2008 (330,2 millions d'euros) ;
- le US Private Placement 2010 (184,1 millions d'euros) ;
- le US Private Placement 2011 & 2014 (183,7 millions d'euros) ;

- le US Private Placement 2013 & 2014 (137,8 millions d'euros) ;
- les différentes tranches des Emprunts *Schuldschein* SSD (301 millions d'euros) ; et
- les émissions obligataires de 2012 et 2014 (1 milliard d'euros).

Financements bancaires :

- le Crédit Syndiqué 2012 (non tiré) ;
- le Financement bancaire 2015 en USD porté par Bureau Veritas Holding, Inc (183,7 millions d'euros) ;
- les autres emprunts bancaires et intérêts courus (57,4 millions d'euros) ; et
- les concours bancaires (12,1 millions d'euros).

L'évolution de l'endettement brut du Groupe se présente de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2015	2014
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	2 311,0	1 944,8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	66,8	144,1
Concours bancaires	12,1	9,8
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	2 389,9	2 098,7

Le tableau suivant présente l'évolution de la trésorerie et de l'endettement net du Groupe :

(en millions d'euros)	2015	2014
Valeurs mobilières et créances assimilées	323,9	29,2
Disponibilités	199,0	190,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	522,9	220,1
Endettement brut total	2 389,9	2 098,7
ENDETTEMENT NET TOTAL	1 867,0	1 878,6

La dette financière nette ajustée (dette financière nette après instruments de couverture de devises telle que définie dans le calcul des covenants bancaires) s'élève à 1 862,7 millions d'euros au 31 décembre 2015, à comparer à 1 879,9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les valeurs mobilières et créances assimilées représentent pour l'essentiel le placement à court terme de la position de trésorerie de Bureau Veritas SA à la clôture.

L'essentiel du poste Disponibilités est considéré comme disponible. Au 31 décembre 2015, la trésorerie non disponible ne représente qu'environ 11% du poste Disponibilités. Seuls trois pays sont concernés : l'Argentine, l'Iran et le Venezuela.

Ratios financiers

La plupart des financements du Groupe sont soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2015, tous ces engagements étaient respectés. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- le ratio *Interest Cover* représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe et doit être supérieur à 5,5. Au 31 décembre 2015, ce ratio s'élevait à 11,51 ;
- le *Leverage Ratio* est défini comme le rapport de la dette financière nette ajustée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise, et doit être inférieure à 3,25. Au 31 décembre 2015, ce ratio s'élevait à 2,02.

Principales caractéristiques des financements

US Private Placement 2008

Le Groupe a mis en place le 16 juillet 2008 un placement privé aux États-Unis (USPP 2008) d'un montant de 266 millions de dollars américains et de 63 millions de livres sterling. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2008 ») sont les suivantes :

Échéance	Montants tirés (en millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Juillet 2018	173,7	GBP & USD	In fine	Fixe
Juillet 2020	156,5	GBP & USD	In fine	Fixe

Cette émission a été réalisée sous la forme de quatre senior notes remboursables *in fine*. Le Placement Privé 2008 est tiré à 100%.

US Private Placement 2010

Le Groupe a confirmé l'utilisation d'une ligne de financement multidevises auprès d'un institutionnel américain, en juin 2010, consécutivement à l'acquisition de la société Inspectorate. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2010 ») sont les suivantes :

Échéance	Montants tirés (en millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Juillet 2019	184,1	EUR	In fine	Fixe

Au 31 décembre 2015, le US Private Placement 2010 est tiré à 100% en euros pour un montant de 184,1 millions d'euros.

US Private Placement 2011 & 2014

Le Groupe a mis en place en 2011 une ligne de financement non confirmée et multidevises, à hauteur de 200 millions de dollars américains, auprès d'un investisseur.

Le Groupe a confirmé l'utilisation de 100 millions de dollars américains en 2011, pour une durée de 10 ans, et de 100 millions de dollars américains en mai 2014, pour une durée de 8 ans.

Échéance	Montants tirés (en millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Octobre 2021	91,8	USD	In fine	Fixe
Mai 2022	91,9	USD	In fine	Variable

Au 31 décembre 2015, la ligne de financement est tirée à 100% en dollars américains.

US Private Placement 2013 & 2014

Le Groupe a mis en place en octobre 2013 et pour une durée de 3 ans une ligne de financement non confirmée et multidevises à hauteur de 150 millions de dollars américains auprès d'un investisseur.

Échéance	Montants tirés (en millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Octobre 2020	68,9	USD	In fine	Variable
Juillet 2022	22,9	USD	In fine	Variable
Juillet 2022	46,0	USD	In fine	Fixe

Au 31 décembre 2015, la ligne de financement est tirée à 100% en dollars américains.

Schuldschein SSD

Le Groupe a mis en place en 2011 et 2012 des placements privés de type Schuldschein en plusieurs tranches sur le marché allemand pour un montant total de 193 millions d'euros remboursable *in fine* dont 92 millions d'euros ont été remboursés

au cours de l'année 2015. Un nouveau placement privé d'un montant de 200 millions d'euros a été mis en place en juillet 2015 avec des échéances de cinq et sept ans. Les marges du SSD varient en fonction de la durée des emprunts.

Émission obligataire 2012 & 2014

Le Groupe a réalisé deux émissions obligataires non notées d'un montant de 500 millions d'euros chacune en 2012 et 2014 avec les caractéristiques suivantes :

Échéance	Montants tirés (en millions d'euros)	Devise	Amortissement	Taux
Mai 2017	500	EUR	In fine	3,750%
Janvier 2022	500	EUR	In fine	3,125%

Billets de Trésorerie

Le Groupe a mis en place un programme de billets de trésorerie afin d'optimiser sa gestion de trésorerie court terme quand cela est possible et de limiter le recours aux autres financements. Les maturités des billets de trésorerie sont inférieures à un an. Le plafond de ce programme est fixé à 450 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, le Groupe n'a pas émis de billets de trésorerie.

L'Emprunt Syndiqué 2012

Le 27 juillet 2012, le Groupe a mis en place un nouveau crédit syndiqué revolving d'un montant de 450 millions d'euros, pour une durée de cinq ans. En 2014, le contrat a été amendé notamment pour allonger sa maturité à avril 2019.

Au 31 décembre 2015, l'Emprunt Syndiqué 2012 n'est pas tiré.

Financement bancaire 2015

Le Groupe a mis en place un financement bancaire d'un montant de 200 millions de dollars américains, pour une durée de quatre ans.

Échéance	Montants tirés (en millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Octobre 2019	183,7	USD	In fine	Variable

Au 31 décembre 2015, le Financement bancaire 2015 porté par Bureau Veritas Holding, Inc est tiré à 100% en dollars américains.

Engagements donnés

Les engagements hors bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées.

(en millions d'euros)	2015	2014
Locations simples	395,3	380,5
Garanties et cautions octroyées	381,1	370,2

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comportent selon les cas des clauses d'indexation et de renouvellement. Le tableau détaillé des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) dus au titre des contrats immobiliers de locations simples non résiliables se trouve à la note 33 annexée aux comptes consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2015 et 2014 sont résumées ci-dessous :

(en millions d'euros)	2015	2014
À moins d'un an	215,9	168,2
Entre 1 et 5 ans	140,9	182,5
À plus de 5 ans	24,3	19,5
TOTAL	381,1	370,2

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de marché telles que des garanties de soumission (*bid bond*) ainsi que de garanties de bonne exécution (*performance bond*). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat ; et

- garanties parentales : elles concernent principalement des garanties de marché et peuvent être limitées en valeur et en durée ou illimitées en valeur. Pour les garanties illimitées, le montant retenu pour la valorisation des engagements présentée ci-dessus correspond à la valeur totale du contrat.

Le Groupe peut être amené à émettre des garanties parentales ou bancaires afin de garantir le paiement de loyers. Au 31 décembre 2015, le montant total des garanties de loyers s'élève à 4,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Au 31 décembre 2015, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(en millions d'euros)	2015	2014
Garanties bancaires	158,9	166,8
Garanties parentales	222,2	203,4
TOTAL	381,1	370,2

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

À la date de dépôt du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

Sources de financement attendues pour les investissements futurs

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation.

Au 31 décembre 2015, pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose des ressources provenant :

- des flux de trésorerie disponibles après impôts, frais financiers et dividendes ;
- de sa trésorerie disponible ;
- des 450 millions d'euros disponibles et confirmés au 31 décembre 2015 sur L'Emprunt Syndiqué 2012. La disponibilité de cette source de financement, est soumise au respect des ratios financiers de la Société, à savoir le *Leverage Ratio* et l'*Interest Cover Ratio* définis ci-avant.

Investissements en cours de réalisation et envisagés

Principaux investissements en cours de réalisation

Fin décembre 2015, les investissements majeurs en cours de réalisation s'élèvent à 15,2 millions d'euros. Ils concernent principalement :

- l'activité Biens de consommation, pour un projet lié à des tests sur véhicules automobiles en Chine du Nord (3,1 millions d'euros) et pour des projets de laboratoires additionnels en Chine et en Inde (3 millions d'euros) ;
- l'activité Matières Premières, pour des projets d'amélioration opérationnelle en Asie du Sud-Est (1,6 million d'euros), Russie (1,3 million d'euros) et Allemagne (0,9 million d'euros) ;
- l'activité GSIT, dans le cadre de la mise en place de deux contrats de guichet unique en République Démocratique du Congo et au Laos pour respectivement 3,5 millions d'euros et 1,8 million d'euros.

Principaux investissements envisagés

Le budget des investissements pour 2016 est de l'ordre de 165 millions d'euros, soit un niveau comparable aux dépenses réalisées en 2015 (169 millions d'euros).

4.4 Événements postérieurs à l'approbation des comptes

Bureau Veritas acquiert HCD Group, spécialisé dans le contrôle construction, au Royaume-Uni

Bureau Veritas a acquis le 29 février 2016, HCD Group, une société de contrôle dans le domaine de la construction au Royaume-Uni. Créé en 1993, l'entreprise est basée à Cardiff et a

neuf implantations en Angleterre et au Pays de Galles. Elle emploie 88 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros en 2015.

Bureau Veritas s'implante sur le marché du contrôle construction dans le sud-ouest de la Chine, une région qui connaît une forte urbanisation

Le 3 mars 2016, Bureau Veritas annonce l'acquisition de 80% du capital de Chongqing Liansheng. Créée en 1994, Chongqing Liansheng est accréditée par les autorités chinoises pour la supervision technique réglementaire de projets de construction. La société intervient sur les infrastructures de transports et de

services publics, et sur des projets immobiliers haut de gamme ou industriels. Située à Chongqing, une mégacité de 33 millions d'habitants en forte croissance dans le sud-ouest du pays, l'entreprise est un leader régional avec plus de 900 employés. En 2015 son chiffre d'affaires était d'environ 30 millions d'euros.

4.5 Changements significatifs de la situation financière et commerciale

Néant.

4.6 Tendances pour l'exercice 2016

L'environnement macro-économique devrait rester fortement volatil en 2016, avec des faiblesses persistantes dans le pétrole et les minéraux. Grâce à son portefeuille diversifié et équilibré, le Groupe anticipe une croissance organique de 1% à 3% – avec une amélioration progressive au second semestre – et une marge

opérationnelle ajustée élevée, comprise entre 16,5% et 17,0%. Le Groupe continuera à générer des *cash flows* importants. Les acquisitions resteront un facteur de croissance clé, permettant de créer des synergies et d'accélérer le déploiement des initiatives de croissance.

4

Rapport du management

5

États financiers

RFA

5.1	États financiers consolidés	144	5.3	Informations complémentaires en vue de l'approbation des comptes 2015	233
5.2	Comptes sociaux de Bureau Veritas SA	209			

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

5.1 États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros sauf les résultats par action)

	Notes	2015	2014
Chiffre d'affaires	7	4 634,8	4 171,5
Achats et charges externes	8	(1 322,9)	(1 178,6)
Frais de personnel	8	(2 383,9)	(2 149,9)
Impôts et taxes		(51,3)	(56,4)
(Dotations)/reprises de provisions	8	(25,5)	(11,4)
Dotations aux amortissements	13/14	(205,1)	(215,2)
Autres produits et charges d'exploitation	8	(69,2)	3,1
Résultat opérationnel		576,9	563,1
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	15	0,8	0,7
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		577,7	563,8
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		6,2	1,6
Coût de l'endettement financier brut		(86,2)	(79,7)
Coût de l'endettement financier net		(80,0)	(78,1)
Autres produits et charges financiers	9	(9,3)	(2,8)
Résultat financier		(89,3)	(80,9)
Résultat avant impôts		488,4	482,9
Charge d'impôt	10	(220,7)	(175,4)
Résultat net		267,7	307,5
Intérêts minoritaires		12,4	12,9
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		255,3	294,6
Résultat par action (en euros) :			
Résultat net	31	0,58	0,67
Résultat net dilué	31	0,58	0,66

Les notes en pages 149 à 207 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2015	Décembre 2014
Résultat net		267,7	307,5
Autres éléments du résultat global			
Éléments recyclables en résultat			
Écarts de conversion ^(a)		(16,9)	102,2
Couvertures de flux de trésorerie ^(b)		0,2	(9,9)
Effet d'impôt sur les éléments recyclables en résultat ^(c)	10	(0,1)	(1,9)
Total des éléments recyclables en résultat		(16,8)	90,4
Éléments non recyclables en résultat			
Gains/(pertes) actuariels ^(c)		6,9	(21,8)
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables en résultat ^(d)	10	(2,9)	6,5
Total des éléments non recyclables en résultat		4,0	(15,3)
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)		(12,8)	75,1
RÉSULTAT GLOBAL		254,9	382,6
revenant :			
aux actionnaires de la Société		242,7	365,1
aux participations ne donnant pas le contrôle		12,2	17,5

(a) Écart de conversion : ce poste comprend les écarts dus à la conversion en euro des comptes des filiales étrangères.

(b) La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture.

(c) Gains et pertes actuariels : le Groupe comptabilise en capitaux propres les écarts actuariels relatifs à l'évaluation des avantages au personnel à long terme. Ces écarts actuariels correspondent à l'incidence des ajustements liés à l'expérience et au changement des hypothèses d'évaluation (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires et taux d'augmentation des retraites) de l'obligation relative au régime à prestations définies.

(d) L'effet d'impôt est détaillé en note 10. Impôt sur le résultat.

Les notes en pages 149 à 207 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la situation financière consolidée

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2015	Décembre 2014
Écarts d'acquisition	11	1 800,4	1 814,2
Immobilisations incorporelles	13	629,4	650,6
Immobilisations corporelles	14	497,9	475,6
Participations mises en équivalence	15	4,8	5,1
Impôts différés actifs	16	137,2	129,9
Titres de participation non consolidés	17	1,3	1,1
Instruments financiers dérivés	19	4,3	1,3
Autres actifs financiers non courants	18	71,0	50,6
Total actif non courant		3 146,3	3 128,4
Clients et autres débiteurs	20	1 374,2	1 325,0
Impôt sur le résultat – actif		45,5	63,2
Actifs financiers courants	18	45,3	35,6
Instruments financiers dérivés	19	16,4	7,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	522,9	220,1
Total actif courant		2 004,3	1 651,4
Actifs destinés à être cédés	30	6,6	-
TOTAL ACTIF		5 157,2	4 779,8
Capital	22	53,0	53,2
Réserves et résultat consolidés		1 042,3	1 054,8
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		1 095,3	1 108,0
Participations ne donnant pas le contrôle		29,6	32,7
Total capitaux propres		1 124,9	1 140,7
Dettes financières non courantes	24	2 311,0	1 944,8
Instruments financiers dérivés	19	-	13,9
Autres passifs financiers non courants	25	52,1	49,6
Impôts différés passifs	16	152,8	166,9
Avantages au personnel à long terme	26	148,4	158,3
Provisions pour risques et charges	27	133,7	115,1
Total passif non courant		2 798,0	2 448,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	28	962,8	899,1
Impôt sur le résultat exigible		72,1	71,7
Dettes financières courantes	24	78,9	153,9
Instruments financiers dérivés	19	1,8	23,3
Autres passifs financiers courants	25	116,9	42,5
Total passif courant		1 232,5	1 190,5
Passifs destinés à être cédés	30	1,8	-
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 157,2	4 779,8

Les notes en pages 149 à 207 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle
Augmentation de capital	0,1	-	-	-	0,1	0,1	-
Levées de stock-options	-	8,5	-	2,1	10,6	10,6	-
Juste valeur des stock-options	-	-	-	19,5	19,5	19,5	-
Dividendes versés	-	-	-	(221,6)	(221,6)	(209,5)	(12,1)
Transactions sur actions propres	-	-	-	(47,7)	(47,7)	(47,7)	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(0,2)	(0,2)	(0,7)	0,5
Entrées de périmètre	-	-	-	14,1	14,1	-	14,1
Autres mouvements	-	-	-	1,2	1,2	14,5	(13,3)
Total des opérations avec les actionnaires	0,1	8,5	-	(232,6)	(224,0)	(213,2)	(10,8)
Résultat net				307,5	307,5	294,6	12,9
Autres éléments du résultat global			102,2	(27,1)	75,1	70,5	4,6
Résultat global	-	-	102,2	280,4	382,6	365,1	17,5
31 décembre 2014	53,1	73,0	(53,4)	1 068,0	1 140,7	1 108,0	32,7
Augmentation de capital	0,1	-	-	-	0,1	0,1	-
Réduction de capital	(0,2)	(33,8)	-	-	(34,0)	(34,0)	-
Levées de stock-options	-	4,7	-	-	4,7	4,7	-
Juste valeur des stock-options	-	-	-	19,8	19,8	19,8	-
Dividendes versés	-	-	-	(221,9)	(221,9)	(209,8)	(12,1)
Transactions sur actions propres	-	-	-	(8,4)	(8,4)	(8,4)	-
Entrées de périmètre	-	-	-	9,9	9,9	-	9,9
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(9,7)	(9,7)	(9,8)	0,1
Autres mouvements ^(a)	-	-	-	(31,2)	(31,2)	(18,0)	(13,2)
Total des opérations avec les actionnaires	(0,1)	(29,1)	-	(241,5)	(270,7)	(255,4)	(15,3)
Résultat net				267,7	267,7	255,3	12,4
Autres éléments du résultat global	-	-	(16,9)	4,1	(12,8)	(12,6)	(0,2)
Résultat global	-	-	(16,9)	271,8	254,9	242,7	12,2
31 DÉCEMBRE 2015	53,0	43,9	(70,3)	1 098,3	1 124,9	1 095,3	29,6

(a) Le poste « Autres mouvements » est constitué majoritairement :

- de transferts de réserves entre la part revenant aux actionnaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle ;
- de la variation de juste valeur des puts sur minoritaires.

Les notes en pages 149 à 207 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2015	Décembre 2014
Résultat avant impôts		488,4	482,9
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement		60,6	83,0
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		46,9	69,9
Amortissements et dépréciations		293,3	216,7
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	29	48,5	(54,4)
Impôts payés		(231,6)	(191,5)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		706,1	606,6
Acquisitions de filiales	12	(99,7)	(596,6)
Cessions de filiales	12	(1,6)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(169,4)	(147,8)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		3,8	4,3
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(13,7)	(11,5)
Cessions d'actifs financiers non courants		6,1	9,6
Variation des prêts et avances consentis		10,5	(28,7)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(264,0)	(770,7)
Augmentation du capital	22	11,7	4,5
Acquisition/Cession d'actions propres		(45,2)	(46,1)
Dividendes versés		(249,7)	(216,0)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		387,1	663,4
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(161,4)	(133,3)
Remboursement des dettes avec les actionnaires		(3,9)	-
Intérêts payés		(78,4)	(61,1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(139,8)	211,4
Incidence des écarts de change		(1,8)	4,5
Incidence des changements de méthode		-	0,8
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		300,5	52,6
Trésorerie nette au début de la période		210,3	157,7
TRÉSORERIE NETTE À LA FIN DE LA PÉRIODE		510,8	210,3
Dont disponibilités et équivalents de trésorerie	21	522,9	220,1
Dont concours bancaires courants	24	(12,1)	(9,8)

Les notes en pages 149 à 207 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

Note 1	Informations générales	150	Note 20	Clients et autres débiteurs	176
Note 2	Faits marquants de l'exercice	150	Note 21	Trésorerie et équivalents de trésorerie	177
Note 3	Principes et méthodes comptables	151	Note 22	Capital souscrit	177
Note 4	Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS	159	Note 23	Paiements en actions	178
Note 5	Gestion des risques financiers	160	Note 24	Dette financière	180
Note 6	Utilisation d'estimations	161	Note 25	Autres passifs financiers	182
Note 7	Information sectorielle	162	Note 26	Avantages au personnel à long terme	183
Note 8	Éléments du résultat opérationnel	163	Note 27	Provisions pour risques et charges	186
Note 9	Autres produits et charges financiers	163	Note 28	Dettes fournisseurs et autres créditeurs	187
Note 10	Impôt sur le résultat	164	Note 29	Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	188
Note 11	Écarts d'acquisition	165	Note 30	Actifs et passifs destinés à être cédés	188
Note 12	Acquisitions et cessions	167	Note 31	Résultat par action	189
Note 13	Immobilisations incorporelles	171	Note 32	Dividende par action	190
Note 14	Immobilisations corporelles	172	Note 33	Engagements hors bilan et nantissements	190
Note 15	Participations mises en équivalence	173	Note 34	Information complémentaire sur les instruments financiers	192
Note 16	Impôts différés	173	Note 35	Transactions avec les parties liées	195
Note 17	Titres de participation non consolidés	174	Note 36	Événements postérieurs à la clôture	196
Note 18	Autres actifs financiers	175	Note 37	Périmètre de consolidation	196
Note 19	Instruments financiers dérivés	175			

Note 1 Informations générales

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constituent le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 67-71, boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France.

De 2004 à octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext-Paris.

Au 31 décembre 2015, Wendel détient 40,1% du capital de Bureau Veritas et 56,1% des droits de vote.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 24 février 2016 par le Conseil d'administration.

Note 2 Faits marquants de l'exercice

Acquisitions

Au cours de l'exercice 2015, le Groupe a réalisé les principales acquisitions suivantes :

- Shandong Chengxin, société chinoise spécialisée dans les services d'assistance à la construction d'infrastructures industrielles dans le secteur de l'énergie ;
- Ningbo Hengxin, une entreprise chinoise, spécialisée dans le contrôle non destructif et les analyses métallurgiques ;
- CTS, un laboratoire chinois spécialisé dans les essais de jouets, produits électriques et électroniques et biens de consommation durables ;
- Shanghai TJU Engineering Service, une société chinoise spécialisée dans la supervision de projets de construction d'actifs industriels ;
- Hydrocéan, une société française d'ingénierie spécialisée dans la simulation numérique en hydrodynamique pour le domaine maritime ;

- Certest, un laboratoire italien d'essais d'accessoires et vêtements de luxe ;
- NCC, un organisme certificateur de produits électriques et électroniques en Amérique latine.

Les impacts de ces acquisitions dans les états financiers sont détaillés dans la note 12 « Acquisitions et cessions ».

Financement

Le 8 juillet 2015, le Groupe a mis en place un nouveau placement privé sur le marché allemand de type *Schuldschein* pour un montant total de 200 millions d'euros. Ce financement comporte en tout quatre tranches (respectivement à taux fixe et taux variable, avec des maturités de cinq et sept ans).

Distribution de dividendes

Le 4 juin 2015, le Groupe a procédé à une distribution de dividendes aux actions ayant droit à hauteur de 209,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2014.

Note 3 Principes et méthodes comptables

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne (cf. règlements de la Commission Européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou par les capitaux propres (ex : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la note 6.

Nouvelles normes/amendements aux normes IFRS

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015, le Groupe applique les nouvelles normes et interprétations décrites ci-après :

- IFRIC 21, Taxes (entrée en vigueur à compter du 17 juin 2014 avec application anticipée autorisée). Cette interprétation clarifie le fait générateur d'une taxe dont le paiement est conditionné à un niveau d'activité annuel mais qui est réduit au prorata du nombre de jours d'activité réalisés ;
- amendement IFRS 3, Regroupements d'entreprises (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015).

Cet amendement exclut du champ d'application d'IFRS 3 la formation de partenariats.

L'application de l'interprétation IFRIC 21 de l'amendement d'IFRS 3 n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Les nouvelles normes et amendements à des normes existantes adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2015 que Bureau Veritas a choisi de ne pas appliquer par anticipation à la période ouverte à compter du 1^{er} janvier 2015 sont :

- IFRS 13 (*Basis for conclusions*), Précisions sur l'évaluation des créances et dettes à court terme (entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015) ;
- IAS 24 (Amendement), Notion de services de direction (entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015). Cet amendement prévoit qu'une entité qui fournit des prestations de direction à une entité de reporting, est exemptée d'informations sur les salaires de ses principaux dirigeants ; et que l'entité de reporting qui bénéficie des prestations de direction doit mentionner en annexe les montants encourus à ce titre.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables compte tenu de l'activité du Groupe sont :

- IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- IAS 40 Immeubles de placement (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- IAS 19 Avantages du personnel (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015 ;
- IFRS 2 Paiements fondés sur des actions (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015 ;
- IFRS 3 Regroupement d'entreprises (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015 ;
- IFRS 8 Secteurs opérationnels (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015 ;
- IAS 16 Immobilisations corporelles (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015 ;
- IAS 38 Immobilisations incorporelles (Amendement), entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2015.

Travaux en cours de l'IASB et de l'IFRIC

Le Groupe suit les travaux de l'IASB et de l'IFRIC qui pourraient conduire à une révision du traitement des *puts* minoritaires. Selon le projet d'interprétation publié par l'IFRIC le 31 mai 2012, les variations de valeur des dettes liées aux *puts* minoritaires doivent être constatées en résultat, en cohérence avec IAS 39 et IFRS 9. Faute de directives spécifiques des IFRS, le Groupe applique les recommandations de l'AMF émises en novembre 2009 : l'écart entre le prix d'exercice des *puts* minoritaires et la valeur comptable des intérêts minoritaires est présenté en diminution des capitaux propres part du Groupe.

Principes nouveaux

Aucun.

Principes nécessitant un choix du management

3.2 Information sectorielle

Les secteurs sont déterminés en conformité avec la norme IFRS 8. Les secteurs publiés correspondent aux segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Directeur Général.

3.3 Résultat opérationnel

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant ni des activités financières ni des sociétés mises en équivalence ni de l'impôt et en dehors des activités répondant aux critères d'activités destinées à être cédées selon IFRS 5. Le résultat opérationnel comprend donc les produits et charges relatives aux acquisitions (dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles, pertes de valeur des écarts d'acquisition, résultats de cession et d'arrêts d'activité, frais d'acquisition, ajustements de prix d'acquisition) et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Principes clés au regard de l'activité ou de la situation financière du Groupe

3.4 Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) soit indirectement (c'est-à-dire à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas basés sur des données observables de marché (données non observables) est déterminée grâce à des informations internes au Groupe. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 3 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la note 34 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

3.5 Écarts d'acquisition

L'excédent du coût d'acquisition d'une filiale sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition. Celui-ci est présenté séparément au bilan.

Le processus d'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des Unités Génératrices de Trésorerie ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces UGT ou groupes d'UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité dans lequel il exerce ses activités compte tenu

de leur gestion globalisée, à l'exception du secteur d'activité Inspection & Vérification en Service où les écarts d'acquisition sont traités par pays (cf. note 11 – Écarts d'acquisition).

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsque apparaissent des indications de perte de valeur (cf. note 11 – Écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable à la date de cession de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

3.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ;
- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de non-concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés le cas échéant dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. À la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 20 ans
Marques	5 à 15 ans
Concession	7 ans
Accords de non-concurrence	2 à 3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. note 3.7 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition et au développement de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir, développer et mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts comprennent les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des logiciels au cours de la période

précédant la mise en service. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 12 ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

3.7 Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est incertaine.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) voire en groupe d'UGT pour certains écarts d'acquisition, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- une perte de contrats significatifs pour l'UGT ;
- des résultats de l'UGT sensiblement inférieurs aux prévisions ;
- des changements défavorables pour l'UGT dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'UGT opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. La juste valeur nette des coûts de cession est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des actifs incorporels issues de regroupements d'entreprises.

La note 11 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition.

3.8 Impôt sur le résultat

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du *goodwill* ainsi que d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera

disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en France, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est présentée en charge d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2010.

3.9 Instruments financiers dérivés

Instruments détenus à des fins de transaction

Le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers dérivés tels que les *swaps* de taux et des tunnels (*collars*) afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Pour les contrats où les critères respectifs d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture ne sont pas remplis, les instruments financiers dérivés respectifs sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat (pour les contrats remplissant les critères respectifs d'IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie, voir ci-dessous dans la partie « Couverture de flux de trésorerie »).

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour couvrir le risque de change sur les emprunts en dollar américain et en livre sterling, le Groupe a souscrit en 2008 des *swaps* de devises et applique dès l'origine la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ces contrats, les critères de la norme IAS 39 étant remplis.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

L'actif net d'une filiale aux États-Unis a fait l'objet d'une couverture de type investissement net en devise au moyen de *swaps* de change, les critères respectifs d'IAS 39 étant remplis, qui compense les fluctuations de valeur liées à la conversion en monnaie de *reporting* dans les comptes consolidés de la société mère.

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger qui est considérée comme une couverture efficace sur la base des cours à terme, est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

3.10 Passifs financiers

Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat dans le poste « Coût de l'endettement financier brut » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Les options de vente octroyées aux actionnaires minoritaires des filiales, sans transfert des risques et avantages, donnent lieu à comptabilisation d'une dette, pour la valeur la plus probable du prix d'exercice actualisée sur la base d'un taux sans risque. Cette dette est inscrite en passifs financiers en contrepartie des capitaux propres part des minoritaires pour leur valeur comptable et des capitaux propres part du Groupe pour le solde.

Faute de directives spécifiques des IFRS, le Groupe se conforme aux recommandations de l'AMF émises en 2009. Ainsi, les variations ultérieures de la dette sont constatées en capitaux propres part des minoritaires pour leur valeur comptable et en capitaux propres part du Groupe pour le solde (y compris l'impact de la désactualisation).

Les flux de trésorerie correspondant sont présentés en flux de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

Les dettes sont classées en passifs financiers courants au bilan, sauf lorsqu'il est probable que le règlement aura lieu au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces dettes sont classées en passifs non courants.

3.11 Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à

l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans le Résultat global consolidé, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

3.12 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.13 Paiements fondés sur les actions

En 2007, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération à long terme dans le cadre de l'introduction en bourse. Ces plans ont également été appliqués depuis 2008. Le Groupe a appliqué les principes de la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, aux plans d'options de souscription d'actions attribués en 2007 dans le cadre de l'introduction en bourse, ainsi qu'aux plans mis en place depuis 2008, et décrits ci-après.

Plans de rémunération à long terme mis en place depuis 2008

Options de souscription ou d'achat d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges, en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, à la date d'attribution. La charge résultant de cette évaluation tient compte du taux d'annulation estimé des options et, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en note 23.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Attribution d'actions de performance

Le traitement comptable des actions de performance est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération à long terme dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions de performance ainsi que des plans de rémunération à long terme dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis, pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

Attribution d'actions de performance

Le traitement comptable des actions de performance est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

3.14 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les activités Marine & Offshore, de la Construction et de l'Industrie (cf. note 7 – Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions pour risques et charges sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

Le Groupe a revu l'incidence de la norme IFRS 15 sur les principes de comptabilisation de ses principaux types de contrats pour chacun de ses huit secteurs, ce notamment au regard de la date de comptabilisation des produits.

- Le chiffre d'affaires des contrats de courte durée, actuellement comptabilisé dès la fin des travaux, devra être différé jusqu'à l'émission du rapport pour les contrats ne donnant pas de droit exécutoire à un paiement au titre des prestations réalisées à la date de clôture.
- Pour les autres contrats, notamment dans les activités Marine & Offshore, Construction et Industrie, la méthode de l'avancement, appliquée actuellement, sera maintenue.

Le Groupe n'envisage pas d'appliquer par anticipation la norme IFRS 15.

Principes standards dans leur application

3.15 Méthode de consolidation

Les filiales sont toutes les entreprises contrôlées par le Groupe et sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe considère qu'il a le contrôle exclusif sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsque :

- il détient le pouvoir sur cette entité ;
- il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'entité.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. L'excédent du prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. note 11 – Écarts d'acquisition). Lorsque le prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3R, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupe, ainsi que les plus ou moins values sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminées. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions et cessions de participations n'amenant pas la prise ou la perte de contrôle sont comptabilisées en capitaux propres dans la rubrique « Autres mouvements », comme des transferts entre la part du Groupe et la part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres consolidés, sans effet en résultat. Les flux de trésorerie correspondant sont présentés en flux de financement dans le tableau des flux de trésorerie. Les coûts relatifs à ces transactions suivent le même traitement comptable.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de 3 à 4 ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

3.16 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2014 et 2015.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan (hors éléments monétaires) et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger ainsi que les financements dont le remboursement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

3.17 Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

3.18 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs concernés et notamment les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des immobilisations corporelles au cours de la période précédant la mise en service. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. note 3.7 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

3.19 Titres de participation non consolidés

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. À la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles dépréciations.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité ;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions ;
- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une charge est enregistrée au poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.20 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

3.21 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur coût d'achat et portées en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont également enregistrés en capitaux propres et ne conduisent pas à la formation du résultat de l'exercice.

3.22 Actifs et passifs destinés à la vente

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

3.23 Actifs financiers courants

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction étant comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

3.24 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des dépréciations.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'antériorité de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée *via* un compte de dépréciation et le montant de la perte est présenté dans le poste « (dotation)/reprise aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « autres produits et charges d'exploitation ».

3.25 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

3.26 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

3.27 Contrats de location

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.

3.28 Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

Note 4 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

Dans le cadre de sa communication externe, le Groupe utilise des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS.

Ces indicateurs sont définis ci-dessous :

Le résultat opérationnel « ajusté » représente le résultat opérationnel du Groupe avant prise en compte des produits et charges relatifs aux regroupements d'entreprises et autres éléments non récurrents.

(en millions d'euros)	2015	2014
Résultat opérationnel	576,9	563,1
Amortissement des actifs incorporels issus des regroupements d'entreprises	86,7	106,2
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	90,0	1,5
Charges de restructuration	20,8	20,0
Résultats de cessions d'activité et autres charges et produits relatifs aux regroupements d'entreprises	0,8	3,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ	775,2	694,0

Le résultat net « ajusté » part du Groupe est défini comme le Résultat net part du Groupe ajusté des produits et charges relatifs aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents nets d'impôt.

(en millions d'euros)	2015	2014
Résultat net part du Groupe	255,3	294,6
Produits/Charges relatifs aux acquisitions et autres éléments non récurrents	198,3	130,9
Effet d'impôt	(33,3)	(34,2)
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE	420,3	391,3

Le « **cash flow libre** » correspond aux Flux Nets de Trésorerie liés à l'activité retraités des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et des intérêts financiers payés :

(en millions d'euros)	2015	2014
Flux net de trésorerie généré par l'activité	706,1	606,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(169,4)	(147,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3,8	4,3
Intérêts payés	(78,4)	(61,1)
CASH FLOW LIBRE	462,1	402,0

La dette financière nette ajustée est définie dans la note 24 Dette Financière.

Note 5 Gestion des risques financiers

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autres que des opérations « spot » pour le change.

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des simulations permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

Risque de fluctuations des cours des devises étrangères

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les produits, charges, actifs et passifs libellés en devises différentes de la devise de présentation des états financiers consolidés, soit l'euro (risque de conversion).

Pour une partie des activités du Groupe exposée à des marchés globalisés, notamment l'activité Matières Premières, l'activité Biens de consommation, ainsi que les activités Marine & Offshore et Services aux gouvernements & Commerce international, certaines ventes sont libellées en dollar américain ou influencées par le niveau de cette devise. Elles sont donc impactées indirectement par l'évolution de la devise américaine.

Des analyses et informations complémentaires sont présentées en note 34 « Information complémentaire sur les instruments financiers » ainsi qu'en note 19 « Instruments financiers dérivés ».

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur une longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêt pour une part supérieure à 60% de la dette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure des accords de swaps, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative. Au 31 décembre 2015, le Groupe ne dispose pas de couverture de taux.

Des informations complémentaires sont présentées en note 34 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

Risque de crédit

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé avec plus de 400 000 clients dans 140 pays.

Le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. En 2015, le total réalisé auprès du plus grand client du Groupe représente 1,3% du chiffre d'affaires consolidé, et le total réalisé auprès des vingt premiers clients du Groupe représente moins de 14% du chiffre d'affaires consolidé.

Certaines activités du Groupe, en particulier Biens de consommation, Services aux gouvernements & Commerce international, et Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important à leur échelle.

À titre illustratif, en 2015, le client principal de l'activité Biens de consommation représente 3,9% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux gouvernements & Commerce international représente 5,1% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de l'activité concernée.

En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée par échéance des créances non provisionnées est présentée dans la note 20.

Risque de liquidité

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court terme et dispose au 31 décembre 2015, en plus de sa trésorerie de lignes de crédit non utilisées pour un montant global de 450 millions d'euros sur l'Emprunt Syndiqué 2012.

Une description de ces différents programmes de financement est présentée en note 24 « Dette Financière ».

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie avec les établissements financiers est limité du fait de la politique du Groupe qui favorise la consolidation de sa trésorerie vers la maison mère lorsque cela est possible, limite la nature et la durée des placements pour ne pas excéder trois mois. De plus, le montant de 199,0 millions d'euros de disponibilités est réparti sur l'ensemble des filiales du Groupe ce qui limite la concentration par contrepartie. Les valeurs mobilières et créances assimilées d'un montant de 323,9 millions d'euros représentent pour l'essentiel le placement à court terme de la position de trésorerie de Bureau Veritas SA. Ces excédents sont investis dans des supports privilégiant la sécurité et la liquidité sur le rendement auprès d'établissements financiers de premier plan dotés des meilleures qualités de crédit. Les opérations financières sont conclues principalement par Bureau Veritas SA auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée et en s'appuyant sur une convention cadre de type FBF ou équivalent.

Note 6 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans les notes annexes.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après :

Valorisation des provisions pour litiges et des dépréciations de comptes clients

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la note 3.12 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

Valorisation des actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des concessions et des accords de non-concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La note 12 présente le détail des acquisitions réalisées sur la période.

Perte de valeur des écarts d'acquisition

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 3.7. Les montants recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en note 11.

Impôts sur le résultat

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation *in fine* de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. note 16 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (cf. note 3.14 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

Calcul des avantages au personnel à long terme

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en note 26. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

Juste valeur des paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en note 23.

Note 7 Information sectorielle

Seule l'analyse sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel est présentée. Cette analyse correspond à l'information suivie en interne par le management du Groupe.

Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

Les éléments du résultat opérationnel des sociétés holding sont répartis entre les différents secteurs au prorata du chiffre d'affaires des différents secteurs.

Conformément à IFRS 8 « Segments opérationnels », les secteurs d'activité du Groupe sont regroupés selon la nature des services ainsi que selon les marchés et typologies de clientèle. Ces secteurs correspondent aux huit activités décrites aux

paragraphe « 1.1 Présentation générale du Groupe » et « 1.6. Présentation des activités » du Document de référence 2015.

Depuis de nombreuses années et jusqu'au 31 décembre 2015, compte tenu de la proximité des marchés et des typologies des clientèles des segments Industrie, Inspection & Vérification en Service, Construction et Certification, ces quatre segments ont été gérés au sein de la division Industrie & Infrastructures. Notons qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, afin d'aligner son organisation à sa stratégie de moyen-long terme et de déployer un modèle opérationnel matriciel, favorisant les synergies, le segment « Matières Premières » sera regroupé avec les quatre segments Industrie, Inspection & Vérification en Service, Construction et Certification au sein d'une nouvelle division Matières Premières, Industrie & Infrastructures.

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2015	2014	2015	2014
Marine & Offshore	405,3	323,7	101,5	78,3
Industrie	1 030,8	980,7	118,8	129,2
Inspection & Vérification en Service	599,0	560,2	73,9	66,9
Construction	557,5	462,1	77,4	64,3
Certification	351,8	328,2	59,0	55,4
Matières Premières	772,8	696,6	(48,3)	(0,7)
Biens de consommation	658,1	564,6	155,4	130,7
Services aux gouvernements & Commerce international	259,5	255,4	39,2	39,0
TOTAL	4 634,8	4 171,5	576,9	563,1

Note 8 Éléments du résultat opérationnel

(en millions d'euros)	2015	2014
Achats de matières	(86,1)	(76,0)
Sous-traitance opérationnelle	(379,9)	(314,4)
Locations immobilières et mobilières	(142,2)	(130,7)
Transports et déplacements	(406,8)	(372,0)
Frais de mission refacturés aux clients	101,8	93,3
Autres services extérieurs	(409,7)	(378,8)
Total achats et charges externes	(1 322,9)	(1 178,6)
Salaires et primes	(1 872,8)	(1 683,5)
Charges sociales	(424,5)	(385,7)
Autres charges liées au personnel	(86,6)	(80,7)
Total frais de personnel	(2 383,9)	(2 149,9)
Provisions sur créances	(22,7)	(2,6)
Provisions pour risques et charges	(2,8)	(8,8)
Total (dotations)/reprises de provisions	(25,5)	(11,4)
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2,2)	(13,0)
Gains/pertes sur cessions d'activités	(0,9)	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(90,0)	(1,5)
Autres produits et charges d'exploitation	23,9	17,6
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	(69,2)	3,1

Le poste « Autres services extérieurs » comprend différents types de charges telles que les coûts de prestataires de travail temporaire, les frais de télécommunication, les primes d'assurance et les honoraires.

Le poste « Autres charges liées au personnel » comprend notamment les charges relatives aux *stock-options* et aux actions de performance, ainsi que les charges relatives aux avantages au personnel à long terme.

En 2015, le poste « Autres produits et charges d'exploitation » comprend un produit de 8,2 millions d'euros correspondant au

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi 2015 (8,5 millions d'euros en 2014), ainsi qu'un produit net de 0,1 million d'euros correspondant au crédit d'impôt recherche 2015 (2,7 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros en 2014, largement compensés par un ajustement au titre des crédits d'impôt recherche des exercices 2010 à 2014).

Les compléments de prix non décaissés sur acquisition des exercices antérieurs figurent également dans ce poste à hauteur de 4,0 millions d'euros en 2015 (2,4 millions d'euros en 2014).

Note 9 Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	2015	2014
Rendement implicite des actifs de régimes de retraite financés	0,2	1,1
Résultat de change	(3,6)	3,3
Autres produits financiers	(3,4)	4,4
Coût financier des régimes de retraite	(3,0)	(4,6)
Autres	(2,9)	(2,6)
Autres charges financières	(5,9)	(7,2)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(9,3)	(2,8)

Au 31 décembre 2015, la composante taux du résultat réalisé sur les couvertures de change pour une charge totale de 0,4 million d'euros a été comptabilisée dans le coût de l'endettement financier brut (1,0 million d'euros de charge en 2014).

Note 10 Impôt sur le résultat

(en millions d'euros)	2015	2014
Impôts courants	(256,2)	(200,3)
Impôts différés	35,5	24,9
TOTAL	(220,7)	(175,4)

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 220,7 millions d'euros en 2015 contre 175,4 millions d'euros en 2014. Le taux effectif d'impôt (TEI), représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, représente 45,2% en 2015 contre 36,3% en 2014.

Le taux effectif d'impôt ajusté est de 37,0%. L'écart de 8,2 points par rapport au TEI s'explique principalement par la non-déductibilité de la perte de valeur des écarts d'acquisition.

La hausse du taux effectif d'impôt ajusté de 2,9 points par rapport à 2014 (34,1%) résulte essentiellement d'éléments exceptionnels liés à des litiges fiscaux.

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2015	2014
Résultat avant impôt	488,4	482,9
Taux de la société mère	38,0%	38,0%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(185,6)	(183,5)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	1,9	1,6
Différentiel de taux des pays étrangers ^(a)	58,3	49,9
Non-activation de déficits reportables	(5,4)	(4,8)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	1,7	0,3
Différences permanentes	(19,5)	(4,3)
Changements d'estimation	(6,3)	(1,8)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(11,0)	(11,8)
Contribution sur les revenus distribués	(6,3)	(6,3)
Taxation des dividendes reçus des filiales	(18,1)	(12,8)
Perte de valeur des écarts d'acquisition non déductible	(27,0)	(1,5)
Autres	(3,4)	(0,4)
Impôt effectif constaté	(220,7)	(175,4)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	45,2%	36,3%

(a) En 2015, les principaux contributeurs au différentiel de taux des pays étrangers se situent dans les pays suivants : Chine, Hong Kong, Taïwan, Corée, Royaume-Uni, Turquie, Bangladesh, Vietnam, Russie et Indonésie.

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	2015			2014		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion	(16,9)	-	(16,9)	102,2	-	102,2
Gains/(pertes) actuariels	6,9	(2,9)	4,0	(21,8)	6,5	(15,3)
Couvertures de flux de trésorerie	0,2	(0,1)	0,1	(9,9)	(1,9)	(11,8)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(9,8)	(3,0)	(12,8)	70,5	4,6	75,1

Note 11 Écarts d'acquisition

Évolution des écarts d'acquisition en 2015

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Valeur brute	1 873,6	1 470,0
Pertes de valeur	(59,4)	(57,9)
Écarts d'acquisition au 1^{er} janvier	1 814,2	1 412,1
Acquisitions d'activités consolidées de la période	50,7	301,5
Cession d'activité	(0,1)	-
Pertes de valeur de la période	(90,0)	(1,5)
Écart de conversion et autres mouvements	25,6	102,1
Écarts d'acquisition au 31 décembre	1 800,4	1 814,2
Valeur brute	1 949,1	1 873,6
Pertes de valeur	(148,7)	(59,4)
ÉCARTS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE	1 800,4	1 814,2

L'augmentation de 50,7 millions d'euros au titre des acquisitions d'activités de la période est notamment liée à l'entrée de Shandong Chengxin Engineering dans le périmètre de consolidation (13,1 millions d'euros).

La perte de valeur de la période concerne l'activité Matières Premières en Australie.

Affectation des écarts d'acquisition aux UGT en 2015

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre 2015 se répartissent de manière suivante :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Industrie	262,4	254,3
Inspection & Vérification en Service	202,5	227,5
Construction	208,4	183,7
Certification	36,1	36,1
Total Industrie & Infrastructures	709,5	701,6
Matières Premières	698,4	767,0
Services aux gouvernements & Commerce international	32,2	37,0
Biens de consommation	322,6	279,4
Marine & Offshore	37,7	29,2
TOTAL	1 800,4	1 814,2

Le détail des écarts d'acquisition des UGT principales pour l'activité Inspection & Vérification en Service (maintenues par pays) est le suivant :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Canada	82,7	115,0
États-Unis	42,8	38,4
Espagne	23,2	23,2
Royaume-Uni	32,3	30,5
Autres pays	21,5	20,4
TOTAL	202,5	227,5

Tests de dépréciation – Méthodologie appliquée

Lors de chaque clôture annuelle, les écarts d'acquisition du Groupe sont soumis à des tests de dépréciation. À cette fin, ils sont affectés à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie ou à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

- Pour la division Industrie & Infrastructures, trois groupes d'UGT ont été créés depuis l'exercice 2011 (Construction, Industrie, Certification) auxquels les écarts d'acquisition ont été affectés ; ils génèrent des flux de trésorerie et des synergies largement indépendants des autres UGT ou groupes d'UGT. L'activité IVS demeure principalement gouvernée par les marchés locaux malgré un certain nombre d'initiatives régionales, notamment en Europe ; les UGT actuelles par pays sont maintenues à ce stade. Les écarts d'acquisition des sociétés Shandong Chengxin Engineering et Shanghai TJU Engineering Service ont été affectés au groupe d'UGT Construction tandis que celui lié à l'acquisition de Ningbo Hengxin Engineering a été affecté au groupe d'UGT Industrie.
- Pour l'activité Matières Premières, le groupe d'UGT, présenté comme tel depuis l'exercice 2011, se compose des écarts d'acquisition des sociétés rattachées à cette activité depuis leur acquisition. Les principales sociétés sont celles du groupe Inspectorate ainsi que certaines des acquisitions réalisées en 2014, notamment les activités liées au secteur du pétrole et gaz de la société Maxxam Analytics.
- Pour l'activité Biens de consommation, l'UGT est constituée de l'intégralité de la division en raison de l'interdépendance des activités des différentes entités de cette division. Les écarts d'acquisition des sociétés CTS Ningbo, Certest et NCC, acquises en 2015, ont été affectés à cette UGT.
- Pour l'activité Services aux gouvernements & Commerce international, l'UGT est le pays, notamment le Brésil en raison des acquisitions réalisées (Autoreg et Autovis) et l'Allemagne (acquisition d'Unicar). Des analyses complémentaires seront menées dans les années à venir afin de refléter l'évolution des synergies au sein de l'activité Services aux gouvernements & Commerce international dans le test de dépréciation de l'écart d'acquisition.
- Pour l'activité Marine & Offshore, l'UGT est constituée des écarts d'acquisition relatifs à la société MatthewsDaniel (acquise en 2014) et de la société Hydrocéan (acquise en 2015). Des analyses complémentaires seront menées dans les années à venir afin de refléter l'évolution des synergies au sein de l'activité.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT est présentée dans la note 3.7 « Dépréciation d'actifs non financiers ». La valeur d'utilité correspond aux excédents de trésorerie futurs générés par cette UGT. Ces flux de trésorerie s'entendent après investissements de maintenance, variations de besoins en fonds de roulement et éventuels éléments non récurrents. Ils sont par ailleurs nets d'impôt mais excluent les coûts de financement externe. Ils sont basés sur les dernières prévisions de résultat disponibles sur le moyen et long terme.

Deux facteurs déterminent le résultat de cette estimation :

- **hypothèse de croissance** : les excédents de trésorerie dépendent de la performance d'un groupe d'UGT ou d'une UGT qui est basée sur des hypothèses de croissance sur un horizon de 5 ans. Au-delà de cette période, la performance est calculée sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche

du taux d'inflation du groupe d'UGT ou de l'UGT. Le taux de croissance perpétuelle utilisé est de 2,0% ;

- **taux d'actualisation** : l'estimation de la valeur d'utilité est basée sur des excédents de trésorerie futurs actualisés au coût moyen du capital (taux dit *Weighted Average Cost of Capital* ou « WACC »). Il s'agit de taux après impôts. Le WACC retenu est déterminé par un expert indépendant. Ce taux est adapté à l'activité du Groupe Bureau Veritas et aux différentes zones géographiques où les groupes d'UGT ou les UGT sont actifs.

Tests de dépréciation – Résultats 2015

Les perspectives de croissance sur l'ensemble du Groupe sont généralement restées stables.

Les taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2015 s'élevaient à 6,7% pour les groupes d'UGT (contre 7% en 2014) à l'exception de l'activité Matières Premières.

Le taux d'actualisation s'élève à 6,9% pour l'Europe (7,0% en 2014) à l'exception de l'Espagne (8,4% en 2015 contre 7,5% en 2014) et du Royaume-Uni (7,5% en 2015, identique en 2014). Pour les États-Unis, le taux d'actualisation retenu en 2015 est de 7,3% (contre 7,5% en 2014). Pour le Brésil, le taux d'actualisation retenu en 2015 est de 11,1% contre 9,0% en 2014. Pour le Canada, le taux d'actualisation retenu est de 7,4% en 2015 (non testé en 2014).

Activité Matières Premières

Le taux d'actualisation retenu pour ce groupe d'UGT, qui s'élevait à 7,9% en 2014 pour tenir compte du risque de chaque entité, a été revu à la hausse en 2015 pour mieux refléter les risques liés à l'activité. Le plan d'affaires est maintenu mais, compte tenu des performances opérationnelles passées de cette activité et afin de refléter la conjoncture économique observée lors du 2^e semestre 2015 sur ces marchés, il a été décidé de retenir dans le taux d'actualisation une prime de risque supplémentaire aboutissant à un taux d'actualisation de 9,7%. Cette hausse du taux d'actualisation conduit à une dépréciation de l'écart d'acquisition de l'activité Matières Premières pour un montant de 90 millions d'euros.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour évaluer les impacts éventuels en cas de non atteinte de certaines prévisions du plan d'affaires mis à jour lors du 2^e semestre 2015 telles que le chiffre d'affaires et le taux de marge. S'agissant du chiffre d'affaires, une réalisation différente de celle prévue dans le plan (par exemple une hausse moindre ou plus élevée de 2% par an) conduirait à une valeur d'utilité plus faible ou plus forte de l'ordre de 80 millions d'euros. Pour ce qui est du taux de marge, une diminution ou une hausse du taux de marge de 1% par rapport à celui prévu par le plan conduirait à une valeur d'utilité plus faible ou plus forte de l'ordre de 75 millions d'euros.

Autres Activités

Concernant les autres activités (Certification, Industrie, Construction, Biens de consommation, Marine & Offshore, Services aux gouvernements & Commerce international), aucune variation raisonnablement possible des hypothèses clés d'un seul paramètre à la fois ne peut conduire à ce que la valeur recouvrable de l'UGT soit égale à la valeur comptable (par exemple une hausse du taux d'actualisation de 2 points).

Note 12 Acquisitions et cessions

Acquisitions de la période

Au cours de l'exercice 2015, Bureau Veritas a réalisé les acquisitions suivantes :

ACQUISITIONS À 100%

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Activité	Pays
Janvier	CTS Ningbo Co., Ltd	Biens de Consommation	Hong Kong
Janvier	North Island Labs	Biens de consommation, Inspection & Verification en Service, Matières Premières	Canada
Juillet	CIBV	Inspection & Verification en Service	Pays-Bas
Septembre	Hydrocéan	Marine & Offshore	France
Novembre	Certest	Biens de consommation	Italie
Décembre	NCC	Biens de consommation	Brésil/Argentine

ACQUISITIONS INFÉRIEURES À 100%

Pour déterminer le montant de l'écart d'acquisition relatif à ces acquisitions, la méthode du goodwill partiel a été appliquée.

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Activité	Pourcentage acquis	Pays
Janvier	Shandong Chengxin Engineering	Construction	70,0%	Chine
Janvier	Ningbo Hengxin Engineering	Industrie	70,0%	Chine
Janvier	Beijing Huali BV Technical Service Co. Ltd	Biens de consommation	60,0%	Chine
Juillet	Shanghai TJU Engineering Service	Construction	70,0%	Chine

AUGMENTATION DES PARTICIPATIONS

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Activité	Participation BV	Pays
Mars	MatthewsDaniel Limited	Marine & Offshore	100%	Royaume-Uni
Septembre	Beijing Huaxia Supervision	Construction	100%	Chine

L'affectation du prix des acquisitions 2015 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations provisoires disponibles à cette date.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2015 :

(en millions d'euros)	Décembre 2015		Décembre 2014	
Prix des activités acquises		107,6		666,9
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle		(12,6)		-
Coût des actifs et passifs acquis		95,0		666,9
Actifs et passifs acquis	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif non courant	8,7	53,4	53,9	383,6
Actif courant hors trésorerie	54,6	57,1	88,3	89,5
Passif courant hors endettement	(72,3)	(69,9)	(30,0)	(30,4)
Passif non courant hors endettement	(0,1)	(12,5)	(1,0)	(94,9)
Endettement	(1,0)	(1,0)	(0,1)	(0,1)
Intérêts minoritaires acquis	(9,2)	(9,2)	(11,5)	(11,5)
Trésorerie des sociétés acquises	26,4	26,4	29,2	29,2
Total des actifs et passifs acquis	7,2	44,3	128,8	365,4
ÉCARTS D'ACQUISITION		50,7		301,5

L'écart d'acquisition de la principale société acquise en 2015 s'élève à 13,1 millions d'euros. Il concerne la société Shandong Chengxin Engineering.

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

Pour les acquisitions réalisées en 2014, dont la période d'ajustement s'est terminée en 2015, les ajustements de juste valeur ont été comptabilisés en 2015.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire.

L'impact des acquisitions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

(en millions d'euros)	2015	2014
Prix des activités acquises	(107,6)	(666,9)
Trésorerie des sociétés acquises	26,4	29,2
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	14,1	69,6
Décaissements sur acquisitions antérieures	(30,0)	(22,6)
IMPACT DES ACTIVITÉS ACQUISES SUR LA TRÉSORERIE	(97,1)	(590,7)

Le montant de 99,7 millions d'euros figurant sur la ligne « Acquisitions de filiales » du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour un montant net de 2,6 millions d'euros des frais d'acquisition décaissés.

Compléments de prix non décaissés

Des compléments de prix relatifs à des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2015 avaient pour échéance l'année 2015. L'impact des compléments de prix non décaissés sur le compte de résultat est un produit de 4,0 millions d'euros inclus dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Passifs financiers relatifs aux options de ventes accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Les passifs financiers relatifs aux options de ventes accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle s'élèvent à 40,5 millions d'euros au 31 décembre 2015 (29,6 millions d'euros au 31 décembre 2014).

La valeur nette comptable et les principales caractéristiques des options de vente sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014	Date de début d'exercice	Référence de calcul du prix
Kotiti	3,6	6,8	Septembre 2016	Multiple d'EBITDA 2016
Matthews Daniel	6,4	22,8	2015	Prix des 81,1% acquis en 2014
Shandong Chengxin Engineering	19,5	-	Arrêté des comptes 2017	Multiple de la moyenne des EBIT 2016 et 2017
Ningbo Hengxin Engineering	7,8	-	Arrêté des comptes 2016	Multiple de la moyenne des EBIT 2015 et 2016
Shanghai TJU Engineering Service	3,2	-	Arrêté des comptes 2017	Multiple de la moyenne des EBIT 2015, 2016 et 2017
TOTAL	40,5	29,6		
Dont à plus d'un an	35,1	13,2		
Dont à moins d'un an	5,4	16,4		

Les mouvements de la période sont les suivants :

(en millions d'euros)	2015	2014
Au 1^{er} janvier	29,6	14,8
Nouvelles options ^(a)	30,5	22,8
Exercice d'options	(16,4)	-
Variation de la valeur actuelle du prix d'exercice des options en cours	(3,2)	(8,0)
AU 31 DÉCEMBRE	40,5	29,6

(a) Options de vente de montant individuel inférieur ou égal à 10% du total des options de vente accordées par le Groupe à certains détenteurs d'intérêt ne conférant pas le contrôle.

Les nouvelles options ainsi que la variation de prix des options en cours génèrent un impact de - 27,3 millions d'euros sur la ligne « Autres mouvements » du tableau de variation des capitaux propres.

L'exercice d'options a généré un impact de - 3,9 millions d'euros sur la ligne « Remboursement des dettes avec les actionnaires » du tableau consolidé des flux de trésorerie. Un montant de 12,5 millions d'euros avait été versé sur un compte séquestre en 2014.

Données comparables

Au cours de l'exercice 2015, Bureau Veritas a acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2015 est d'environ 81,8 millions d'euros (315,0 millions d'euros en 2014) et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise est d'environ 22,7 millions d'euros (58,7 millions d'euros en 2014).

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les principales acquisitions, telles que Shandong Chengxin Engineering réalisées en 2015, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2015. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

Les principales acquisitions réalisées en 2015 n'ont pas d'impact significatif sur les indicateurs comparables du tableau consolidé des flux de trésorerie.

(en millions d'euros)	2015	2014
<i>Chiffre d'affaires</i>		
Des états financiers	4 634,8	4 171,5
RETRAITÉ	4 652,4	4 254,4
<i>Résultat opérationnel</i>		
Des états financiers	576,9	563,1
RETRAITÉ	580,2	578,5
<i>Résultat net</i>		
Des états financiers	267,7	307,5
RETRAITÉ	269,9	319,1

Cessions

En 2015, comme indiqué dans la note 30, le Groupe a identifié des actifs et passifs destinés à être cédés en Chine et en Allemagne.

Par ailleurs, au sein de l'activité Industrie, l'activité de contrôle non destructif située en Allemagne a été cédée. Aucune cession d'activité n'était intervenue en 2014.

Le tableau ci-dessous présente les différents impacts sur le bilan et le compte de résultat des activités cédées et destinées à être cédées.

(en millions d'euros)	2015
<i>Actifs et Passifs cédés</i>	
Écarts d'acquisition	0,1
Actif non courant	5,0
Actif courant	2,6
Passif courant et non courant	(1,7)
Valeur nette comptable des actifs cédés	6,0
Résultat de cession d'activités	(0,8)
Produits de cession d'activités	5,2
dont paiement reçu	-
dont paiement différé	5,2

L'impact des cessions sur la trésorerie est le suivant :

(en millions d'euros)	2015
Encaissements sur activités cédées	-
Trésorerie des activités cédées	(1,6)
IMPACT SUR LA TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS CÉDÉES	(1,6)

Note 13 Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Décembre 2014	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2015
Relations clients	842,1	0,1	(0,2)	44,7	(13,3)	873,4
Marques	60,2	-	-	1,6	(0,1)	61,7
Accords de non-concurrence	35,7	-	-	-	1,5	37,2
Autres immobilisations incorporelles	107,4	31,5	(3,0)	0,7	8,7	145,3
Valeurs brutes	1 045,4	31,6	(3,2)	47,0	(3,2)	1 117,6
Relations clients	(271,7)	(76,1)	-	-	4,6	(343,2)
Marques	(43,2)	(5,6)	-	-	0,2	(48,6)
Accords de non-concurrence	(13,4)	(5,0)	-	-	-	(18,4)
Autres immobilisations incorporelles	(66,5)	(13,3)	2,7	(0,2)	(0,7)	(78,0)
Amortissements et provisions	(394,8)	(100,0)	2,7	(0,2)	4,1	(488,2)
Relations clients	570,4	(76,0)	(0,2)	44,7	(8,7)	530,2
Marques	17,0	(5,6)	-	1,6	0,1	13,1
Accords de non-concurrence	22,3	(5,0)	-	-	1,5	18,8
Autres immobilisations incorporelles	40,9	18,2	(0,3)	0,5	8,0	67,3
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	650,6	(68,4)	(0,5)	46,8	0,9	629,4

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2014
Relations clients	474,8	0,7	-	324,5	42,1	842,1
Marques	50,7	-	-	7,1	2,4	60,2
Accords de non-concurrence	26,9	-	-	5,4	3,4	35,7
Autres immobilisations incorporelles	90,4	10,5	(7,1)	4,3	9,3	107,4
Valeurs brutes	642,8	11,2	(7,1)	341,3	57,2	1 045,4
Relations clients	(181,7)	(79,6)	-	-	(10,4)	(271,7)
Marques	(23,4)	(18,8)	-	-	(1,0)	(43,2)
Accords de non-concurrence	(5,2)	(7,4)	-	-	(0,8)	(13,4)
Autres immobilisations incorporelles	(58,0)	(11,0)	5,6	(1,4)	(1,7)	(66,5)
Amortissements et provisions	(268,3)	(116,8)	5,6	(1,4)	(13,9)	(394,8)
Relations clients	293,1	(78,9)	-	324,5	31,7	570,4
Marques	27,3	(18,8)	-	7,1	1,4	17,0
Accords de non-concurrence	21,7	(7,4)	-	5,4	2,6	22,3
Autres immobilisations incorporelles	32,4	(0,5)	(1,5)	2,9	7,6	40,9
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	374,5	(105,6)	(1,5)	339,9	43,3	650,6

L'intégralité des montants alloués aux « relations clients » en 2015 concerne les acquisitions de l'année. Il en était de même en 2014.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à 100,0 millions d'euros en 2015. Il s'élevait à 116,8 millions d'euros en 2014.

La révision des plans d'amortissement des relations clients Amdel, en Australie a entraîné un amortissement complémentaire de 10,0 millions d'euros en 2015.

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charge en 2015 s'élève à 15,2 millions d'euros (12,9 millions d'euros en 2014). et concerne principalement l'activité Marine & Offshore (12,9 millions d'euros), les activités de Maxxam au Canada (1,7 million d'euros) et des projets de recherche au Brésil (0,6 million d'euros).

Note 14 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Décembre 2014	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2015
Terrains	15,1	4,8	(0,1)	-	0,2	20,0
Constructions	51,3	2,9	(0,8)	-	(1,2)	52,2
Installations, matériel et outillage	778,3	68,6	(22,4)	3,9	23,1	851,5
Matériel informatique et autres	264,9	32,9	(27,4)	3,5	(1,3)	272,6
Immobilisations en-cours	28,5	28,5	-	-	(16,0)	41,0
Valeurs brutes	1 138,0	137,7	(50,7)	7,4	4,8	1 237,2
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(22,3)	(1,9)	0,8	-	(0,1)	(23,5)
Installations, matériel et outillage	(450,3)	(74,2)	18,7	(2,5)	(10,7)	(519,0)
Matériel informatique et autres	(188,6)	(29,0)	25,1	(2,8)	(0,9)	(196,2)
Immobilisations en-cours	(1,2)	-	-	-	0,6	(0,6)
Amortissements et provisions	(662,4)	(105,1)	44,6	(5,3)	(11,1)	(739,3)
Terrains	15,1	4,8	(0,1)	-	0,2	20,0
Constructions	29,0	1,0	-	-	(1,3)	28,7
Installations, matériel et outillage	328,0	(5,6)	(3,7)	1,4	12,4	332,5
Matériel informatique et autres	76,3	3,9	(2,3)	0,7	(2,2)	76,4
Immobilisations en-cours	27,3	28,5	-	-	(15,4)	40,4
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	475,6	32,6	(6,1)	2,1	(6,3)	497,9

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2014
Terrains	14,0	0,3	-	-	0,8	15,1
Constructions	41,6	8,4	(1,0)	0,1	2,2	51,3
Installations, matériel et outillage	660,2	69,2	(36,6)	33,4	52,1	778,3
Matériel informatique et autres	241,8	25,9	(26,9)	9,9	14,2	264,9
Immobilisations en-cours	23,1	32,8	-	0,2	(27,6)	28,5
Valeurs brutes	980,7	136,6	(64,5)	43,6	41,7	1 138,0
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(20,3)	(2,0)	0,5	(0,1)	(0,4)	(22,3)
Installations, matériel et outillage	(384,0)	(69,3)	23,9	(2,3)	(18,6)	(450,3)
Matériel informatique et autres	(173,9)	(27,1)	25,2	(5,7)	(7,1)	(188,6)
Immobilisations en-cours	(1,2)	-	-	-	-	(1,2)
Amortissements et provisions	(579,4)	(98,4)	49,6	(8,1)	(26,1)	(662,4)
Terrains	14,0	0,3	-	-	0,8	15,1
Constructions	21,3	6,4	(0,5)	-	1,8	29,0
Installations, matériel et outillage	276,2	(0,1)	(12,7)	31,1	33,5	328,0
Matériel informatique et autres	67,9	(1,2)	(1,7)	4,2	7,1	76,3
Immobilisations en-cours	21,9	32,8	-	0,2	(27,6)	27,3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	401,3	38,2	(14,9)	35,5	15,6	475,6

Les immobilisations corporelles du Groupe sont essentiellement des équipements de laboratoires concernant nos activités de tests de matières premières et de biens de consommation.

Les grands centres d'expertise en métaux et minéraux (activité Matières Premières) sont situés en Australie et au Canada. Les principaux centres d'expertise en produits pétroliers et pétrochimiques sont basés aux États-Unis et au Canada.

Les laboratoires de l'activité Biens de consommation sont principalement localisés en Asie.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève à 105,1 millions d'euros en 2015. Il s'élevait à 98,4 millions d'euros en 2014.

Note 15 Participations mises en équivalence

(en millions d'euros)

	Décembre 2015	Décembre 2014
Participations au début de la période	5,1	0,8
Gains/pertes au cours de l'exercice	0,8	0,7
Acquisitions	-	1,4
Autres mouvements	(1,1)	2,2
PARTICIPATIONS À LA FIN DE LA PÉRIODE	4,8	5,1

Sur la base de critères retenus par le Groupe (chiffre d'affaires, total actif et contribution au résultat consolidé), ces participations sont jugées non significatives.

Note 16 Impôts différés

Les impôts différés au bilan se présentent comme suit :

Analyse des impôts différés par échéance (en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
À l'actif		
À échéance à plus d'un an	85,2	75,3
À échéance à moins d'un an	52,0	54,6
Total Impôts différés à l'actif	137,2	129,9
Au passif		
À échéance à plus d'un an	(141,5)	(157,4)
À échéance à moins d'un an	(11,3)	(9,5)
Total Impôts différés au passif	(152,8)	(166,9)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(15,6)	(37,0)

Les impôts différés au 31 décembre 2015 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant. Variation de la période de l'impôt différé :

Mouvement de la période de l'impôt différé (en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Actif net d'impôt différé au début de la période	(37,0)	36,4
Impact du changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels		
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	35,5	24,9
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	(5,2)	0,6
Variations de périmètre	(11,6)	(92,0)
Écart de change	2,7	(6,9)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ À LA FIN DE PÉRIODE	(15,6)	(37,0)

La variation nette des impôts différés durant l'exercice, avant compensation par entité fiscale le cas échéant, est détaillée ci-après :

(en millions d'euros)	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Profits temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 31 décembre 2013	33,6	2,3	27,6	(25,5)	(77,9)	76,3	36,4
Produit/(charge) au compte de résultat	0,5	(1,5)	0,7	(0,3)	20,0	5,5	24,9
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	6,5	-	-	-	-	(5,9)	0,6
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	(0,3)	-	(1,6)	1,9	(90,2)	(1,8)	(92,0)
Écart de change	0,3	-	0,4	(0,9)	(8,8)	2,1	(6,9)
Au 31 décembre 2014	40,6	0,8	27,1	(24,8)	(156,9)	76,2	(37,0)
Produit/(charge) au compte de résultat	1,3	(0,1)	4,7	(3,9)	18,4	15,1	35,5
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(3,0)	-	-	-	-	(2,2)	(5,2)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	0,6	(12,3)	0,1	(11,6)
Écart de change	0,1	-	(1,2)	1,5	2,6	(0,3)	2,7
AU 31 DÉCEMBRE 2015	39,0	0,7	30,6	(26,6)	(148,2)	88,9	(15,6)

Les impôts différés actifs sur reports déficitaires ont été établis sur la base des estimations de bénéfices futurs attendus des entités ayant généré les déficits. Cet exercice a été opéré à partir du budget 2016 et de la mise à jour des données relatives au plan stratégique 2020, réalisés au cours du dernier trimestre 2015. Les horizons de temps retenus pour ces prévisions, sont compris à l'intérieur des délais de report des déficits applicables dans chaque pays. (Application de la norme IAS 12.34).

Les autres impôts différés portent principalement sur les provisions et charges à payer non déductibles.

Au 31 décembre 2015 les déficits reportables cumulés non activés s'élèvent à 116,4 millions d'euros, dont 25,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2015 (31 décembre 2014 : 95,3 millions d'euros, dont 16,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2014).

Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élèvent à 27,8 millions d'euros, dont 5,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2015 (31 décembre 2014 : 24,9 millions d'euros, dont 4,2 millions d'euros au titre de l'exercice 2014).

Note 17 Titres de participation non consolidés

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Solde au début de la période	1,1	1,2
Mouvements de la période		
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Autres mouvements	0,2	(0,1)
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	1,3	1,1

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres non cotés.

Note 18 Autres actifs financiers

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Dépôts et cautionnements	55,3	45,1
Autres	15,7	5,5
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	71,0	50,6
SICAV non monétaires	2,3	2,3
Autres	43,0	33,3
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	45,3	35,6

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre 1 et 5 ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,4 millions d'euros au 31 décembre 2015 (31 décembre 2014 : 6,3 millions d'euros).

Le montant de 43,0 millions d'euros figurant dans le poste « Autres » des « Autres actifs financiers courants » comprend les principaux éléments suivants :

- 35,2 millions d'euros correspondent à une créance financière dans le cadre de notre activité d'appels d'offres en Chine. Les sommes perçues ne correspondent pas à la définition d'un élément de trésorerie selon la norme IAS 7 ;
- 5,8 millions d'euros correspondent à un dépôt de garanties au titre d'un complément de prix à verser en 2016 pour une acquisition de filiale réalisée en 2014.

Note 19 Instruments financiers dérivés

Une partie de la dette USPP, qui correspond aux tranches livre sterling fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de devises à la clôture sont les suivants :

Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
16/07/2018	23 millions GBP	2,2
16/07/2020	40 millions GBP	2,4
ACTIF NON COURANT		4,6

Le Groupe a mis en place des instruments dérivés de change dans plusieurs devises contre euros de façon centralisée afin de se prémunir contre le risque de change notamment sur ses prêts intra-groupe et sur une partie de sa dette externe.

Les instruments dérivés de change à moins d'un an (swap de change et achat et vente à terme) à la clôture sont les suivants :

Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
138 millions AUD	0,9
(425) millions CAD	9,0
156 millions CNY	0,3
(34) millions GBP	0,8
1 321 millions JPY	0,1
9 millions PLN	-
(50) millions SGD	-
374 millions USD	4,1
(120) millions ZAR	0,1
315 millions RUB	(0,7)
ACTIF NET	14,6

Le Groupe ne dispose pas d'instruments dérivés de couverture de taux à la clôture.

Le solde constitué en capitaux propres au titre des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie est de (2,0) millions d'euros à la clôture. Ces montants seront recyclés en résultat financier à mesure que les flux couverts impacteront le résultat.

Le produit d'intérêt lié aux couvertures de change ayant fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie s'élève à 0,8 million d'euros en 2015.

Les couvertures de flux de trésorerie ne génèrent pas d'inefficacité significative en résultat financier au 31 décembre 2015.

Suite à l'application de la norme IFRS 13, le risque de crédit propre de la Société sur les dérivés passifs ainsi que le risque de contrepartie sur les dérivés actifs sont inclus dans la juste valeur des instruments dérivés. L'impact lié à ce changement d'estimation dans la juste valeur est enregistré en résultat de l'exercice, pour un montant non significatif.

Note 20 Clients et autres débiteurs

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Créances clients et comptes rattachés	1 292,4	1 224,2
Stock de produits	18,3	15,6
Autres créances	127,6	149,0
Valeurs brutes	1 438,3	1 388,9
Provisions au début de la période	(63,8)	(80,7)
Dotations/reprises de la période	0,2	21,3
Variations de périmètre	-	(3,6)
Écarts de conversion et autres mouvements	(0,5)	(0,9)
Provisions à la fin de la période	(64,1)	(63,8)
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	1 374,2	1 325,0

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Créances clients et comptes rattachés	1 292,4	1 224,2
dont		
● provisionnés	63,5	63,2
● non provisionnés et échus :		
depuis moins d'un mois	167,0	156,8
entre 1 et 3 mois	133,6	119,9
entre 3 et 6 mois	69,9	66,8
depuis plus de 6 mois	49,8	41,6

Note 21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Valeurs mobilières	323,9	29,2
Disponibilités	199,0	190,9
TOTAL	522,9	220,1

Le Groupe considère que le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est principalement constitué de soldes disponibles :

- les valeurs mobilières correspondent à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7 ;
- l'essentiel du poste Disponibilités est considéré comme disponible. A noter que 62% des disponibilités sont situées dans 66 pays où la mise en place de prêts ou de comptes courants financiers est difficile (cas par exemple de la Russie ou de la Chine) ou impossible (cas par exemple de la Corée du Sud, de l'Inde ou encore du Bénin. Dans ce dernier cas, les disponibilités sont rapatriées notamment à l'occasion du règlement des dividendes.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie non disponible ne représente qu'environ 11% du poste Disponibilités. Elle est définie comme étant les soldes de trésorerie dans les pays où les remontées de dividendes et la mise en place d'accords de franchises ne sont pas possibles ou fortement contraints compte tenu de la réglementation en vigueur. Seuls trois pays sont concernés : l'Argentine, l'Iran et le Venezuela. Cette liste de pays concernés est évolutive et est revue régulièrement par le Groupe (cas de l'Argentine qui représente 3% des Disponibilités et où certains assouplissements sur la sortie des fonds sont effectifs en 2016).

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	522,9	220,1
Concours bancaires courants (note 24)	(12,1)	(9,8)
TRÉSORERIE NETTE AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	510,8	210,3

Note 22 Capital souscrit

Capital social

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2015 est de 442 000 000.

Il était de 443 032 700 au 31 décembre 2014. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

Augmentation de capital

À la suite de l'exercice de 739 752 *stock-options* et la création de 514 800 actions, le Groupe a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 0,1 million d'euros en capital et 4,7 millions d'euros en prime d'émission. 224 952 actions rachetées ont été utilisées dans le cadre de l'exercice de 224 952 *stock-options*.

Réduction de capital

Le 25 février 2015, la société mère a procédé à une réduction de capital par annulation de 1 032 700 actions auto-détenues pour un montant de 0,1 million d'euros en capital et 22,8 millions d'euros en prime d'émission.

Le 11 décembre 2015, la société mère a procédé à une réduction de capital par annulation de 514 800 actions auto-détenues pour un montant de 0,1 million d'euros en capital et 11,0 millions d'euros en prime d'émission.

Actions propres

Au 31 décembre 2015, le Groupe possède 4 433 335 actions auto-détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

Note 23 Paiements en actions

Le Groupe a mis en place trois types d'outils de rémunération à long terme qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options d'achats d'actions et des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles ;
- des plans d'attribution d'actions de performance.

Plans d'options d'achats d'actions et d'options de souscription d'actions

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les attributions en 2013 et 2014 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de *stock-options* attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à une période d'acquisition de 3 ou 5 années selon les plans. La durée de vie des options de souscription ou d'achat d'actions est de 8 ou 10 ans selon les plans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *prorata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 15 juillet 2015, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 344 000 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 20,51 euros.

Les attributions sont soumises à une condition de présence ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance basés sur le résultat opérationnel ajusté (ROA) de 2015 et sur le ratio résultat de gestion/chiffre d'affaires de 2016 et 2017. Les options d'achat d'action ont une durée de vie de 10 ans après la date d'attribution.

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 2,75 euros (2014 : 1,99 euro).

TABLEAU DE MOUVEMENT DES OPTIONS

	Prix moyen pondéré d'exercice des options	Nombre d'options	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 décembre 2013	14,33	5 735 360	5,3 ans
Options accordées pendant la période	20,28	1 261 200	
Options annulées pendant la période	12,18	(61 000)	
Options exercées pendant la période	9,11	(1 303 280)	
Options au 31 décembre 2014	16,89	5 632 280	5,5 ans
Options accordées pendant la période	20,51	1 344 000	
Options annulées pendant la période	20,36	(560 172)	
Options exercées pendant la période	11,18	(739 752)	
OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015	18,15	5 676 356	5,8 ANS

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 2 405 874 options étaient exerçables à fin 2015 (fin 2014 : 1 816 880).

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Date d'expiration	Prix d'exercice (en euros par action)	Nombre d'options	
			Décembre 2015	Décembre 2014
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	4,33	-	117 500
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	9,59	105 600	163 600
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	8,75	266 000	342 000
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	11,58	324 000	587 300
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	14,42	382 000	528 000
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	13,28	78 480	78 480
Plan du 18/07/2012	18/07/2020	17,54	1 249 794	1 332 000
Plan du 22/07/2013	22/07/2021	21,01	1 167 973	1 231 200
Plan du 16/07/2014	16/07/2022	20,28	824 509	1 252 200
Plan du 15/07/2015	15/07/2025	20,51	1 278 000	-
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE			5 676 356	5 632 280

Évaluation

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur des options attribuées en 2015 a été déterminée selon les principales hypothèses et caractéristiques suivantes :

- prix d'exercice de 20,51 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 22,1% (2014 : 19,0%) ;
- rendement du dividende de 2,3% (2014 : 2,4%) ;
- durée anticipée de l'option de 4 ans (2014 : 4 ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 0,08% (2014 : 0,35%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'État sur la durée anticipée de l'option.

Le nombre des options à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 100% (2014 : 70%) et un taux d'attrition de 5% par an en 2015 (2014 : 5%). Le plan du 16 juillet 2014 attribuant des options d'achat d'actions était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2014. Cet objectif a été atteint à 70%.

En 2015, la charge relative aux stock-options comptabilisée par le Groupe s'élève à 3,0 millions d'euros (2014 : 3,2 millions d'euros).

Situation des plans d'actions de performance en fin de période au 31 décembre 2015 :

Date d'attribution	Fin de la période d'acquisition	Nombre d'actions
Plan du 18/07/2012	18/07/2016 ou 18/07/2015 pour les salariés d'une société française	783 800
Plan du 22/07/2013	22/07/2017 ou 22/07/2016 pour les salariés d'une société française	1 201 962
Plan du 22/07/2013	22/07/2021 ou 22/07/2022	770 000
Plan du 16/07/2014	16/07/2018 ou 16/07/2017 pour les salariés d'une société française	890 719
Plan du 15/07/2015	15/07/2019 ou 15/07/2018 pour les salariés d'une société française	1 093 350
NOMBRE D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015		4 739 831

Plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse de 37,75 euros. Les actions souscrites ont été incessibles pendant 5 ans.

Plans d'attribution d'actions de performance

Fonctionnement

Par décision du Conseil d'administration, le 15 juillet 2015, le Groupe a attribué des actions de performance à certains de ses salariés et au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté (ROA) de 2015 et sur le ratio résultat de gestion/chiffre d'affaires de 2016 et 2017. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Évaluation

La juste valeur des actions de performance attribuées à certains salariés et au mandataire social a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes, à l'exception de la juste valeur des actions de performance attribuées en 2013 au mandataire social qui a été déterminée à l'aide du modèle Binomial et Monte Carlo.

La juste valeur moyenne pondérée des actions de performance attribuées en 2015 à certains salariés et au mandataire social ressort à 17,66 euros par action (2014 : 16,93 euros) :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- rendement du dividende de 2,3% (2014 : 2,3%) ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 14,05% (2014 : 14,48%).

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 100% (2014 : 70%) et un taux d'attrition de 5% par an en 2015 (2014 : 5%). Le plan du 16 juillet 2014 attribuant les actions était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2014. Cet objectif a été atteint à 70%.

La juste valeur des actions de performance attribuées en 2013 au mandataire social ressort à 5,77 euros par action. Les principales hypothèses de valorisation de ces actions de performance sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- cours de référence 20,26 euros (1^{er} juillet 2013) ;
- volatilité Bureau Veritas 19,5% et 24,6% ;
- rendement du dividende de 2% ;
- taux emprunteur 7% ;
- taux sans risque 0,12% à 1,51% ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 10,78%.

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 0% par an.

En 2015, la charge relative aux actions de performance comptabilisée par le Groupe s'élève à 18,9 millions d'euros (2014 : 20,4 millions d'euros).

Note 24 Dette financière

(en millions d'euros)	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2014					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	944,8		49,0	465,2	430,6
Émission Obligataire	1 000,0		-	500,0	500,0
Dette financière non courante	1 944,8		49,0	965,2	930,6
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	144,1	144,1			
Concours bancaires	9,8	9,8			
Dette financière courante	153,9	153,9			
Au 31 décembre 2015					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	1 311,0		27,6	928,9	354,5
Émission Obligataire	1 000,0		500,0	-	500,0
DETTE FINANCIÈRE NON COURANTE	2 311,0		527,6	928,9	854,5
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	66,8	66,8			
Concours bancaires	12,1	12,1			
DETTE FINANCIÈRE COURANTE	78,9	78,9			
		Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
Intérêts estimés sur emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	315,5	85,2	72,9	143,1	14,2
Incidence des couvertures sur les flux (intérêts et capital)	(10,4)	(0,9)	(0,9)	(4,1)	(4,4)

Le montant de la dette brute a augmenté de 291,2 millions d'euros entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 pour atteindre 2 389,9 millions d'euros.

Dans le tableau ci-dessus, les intérêts tiennent compte de l'incidence des couvertures sur la dette (instruments dérivés de devises).

Au 31 décembre 2015, la quasi-totalité de la dette brute du Groupe est composée des programmes de financement suivants :

Financements non bancaires

Les financements non bancaires sont composés des programmes suivants :

- les *US Private Placement* 2008, 2010, 2011 & 2014, 2013 & 2014 pour un total de 616 millions de dollars américains, 184,1 millions d'euros et 63 millions de livres sterling ;
- les différentes tranches des emprunts *Schuldschein* pour un total de 301 millions d'euros ;
- les deux émissions obligataires réalisées en mai 2012 et janvier 2014 pour un total d'un milliard d'euros.

Financements bancaires

Les financements bancaires sont composés de deux programmes au 31 décembre 2015 :

- un crédit syndiqué « Emprunt Syndiqué 2012 » d'un montant de 450 millions d'euros garanti et non tiré ;
- un financement bancaire de 200 millions de dollars américains intégralement tiré.

Répartition par devise

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

Devise d'emprunt (en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Dollar US (USD)	750,8	508,2
Euro (EUR)	1 611,4	1 566,5
Autres Devises	15,7	14,2
TOTAL	2 377,9	2 088,9

Les tranches en livre sterling de l'*US Private Placement* 2008 sont converties en euros de façon synthétique et sont ainsi incluses dans la catégorie « Euro (EUR) ». Une description des instruments financiers dérivés figure en note 19 « Instruments financiers Dérivés ».

Répartition taux fixe/taux variable

Au 31 décembre 2015, la dette financière brute se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Taux fixe	1 837,7	1 703,1
Taux variable	540,2	385,8
TOTAL	2 377,9	2 088,9

Les dates contractuelles de révision des taux variables sont inférieures ou égales à 6 mois. Les taux de référence utilisés sont l'Euribor pour les financements à taux variable et en euros et le Libor USD pour les financements à taux variable et en dollars américains.

Financements disponibles

Au 31 décembre 2015, le Groupe dispose d'une ligne de financement confirmée, l'Emprunt Syndiqué 2012 d'un montant total de 450 millions d'euros.

Covenants

Au 31 décembre 2015, les mêmes covenants financiers que ceux en vigueur au 31 décembre 2014 sont applicables. Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2015, comme au 31 décembre 2014 :

- le ratio *Interest cover* représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe et doit être supérieur à 5,5. Au 31 décembre 2015, ce ratio s'élevait à 11,51 ;
- le *Leverage Ratio* est défini comme le rapport de la dette financière nette ajustée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise, et doit être inférieur à 3,25. Au 31 décembre 2015, ce ratio s'élevait à 2,02.

Les taux d'intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture :

Devise d'emprunt	Décembre 2015	Décembre 2014
Dollar US (USD)	1,68%	1,58%
Euro (EUR)	1,15%	1,31%

Les taux d'intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour tous les programmes de financement.

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, telles que définies par IFRS 7, figurent en note 34 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

Indicateur financier non défini par les normes IFRS

Dans le cadre de sa communication externe sur la dette financière, le Groupe utilise comme indicateur *la dette financière nette ajustée*. Cet indicateur non défini par les normes IFRS est déterminé selon la définition issue des covenants bancaires du Groupe :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Dette financière non courante	2 311,0	1 944,8
Dette financière courante	78,9	153,9
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	2 389,9	2 098,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(522,9)	(220,1)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	1 867,0	1 878,6
Instruments de couverture de devises (selon covenants bancaires)	(4,3)	1,3
DETTE FINANCIÈRE NETTE AJUSTÉE	1 862,7	1 879,9

Note 25 Autres passifs financiers

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Dettes sur acquisitions de sociétés	12,7	48,1
Options de vente accordées aux minoritaires	35,1	-
Autres	4,3	1,5
AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	52,1	49,6
Dettes sur acquisitions de sociétés	49,7	37,6
Options de vente accordées aux minoritaires	5,4	-
Autres	61,8	4,9
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS	116,9	42,5

Le montant de 61,8 millions d'euros figurant dans le poste « Autres » des « Autres passifs financiers courants » comprend les principaux éléments suivants :

- 35,2 millions d'euros correspondent à un passif financier dans le cadre de notre activité d'appels d'offres en Chine. Les sommes perçues sont redevables aux participants à la fin des appels d'offres ;

- 17,9 millions d'euros correspondent à un dividende restant à payer aux précédents actionnaires de nos filiales chinoises acquises en 2015.

Les options de vente accordées aux minoritaires figuraient au 31 décembre 2014 dans les postes « Instruments financiers dérivés » du bilan pour un montant total de 29,6 millions d'euros.

Note 26 Avantages au personnel à long terme

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;
- les indemnités de fin de carrière ;
- les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	171,5	187,8
dont prestations de retraite	75,0	86,2
dont indemnités de fin de carrière	70,3	71,0
dont médailles du travail	26,2	30,7
Juste valeur des actifs de régime	(23,1)	(29,5)
DÉFICIT/(EXCÉDENT)	148,4	158,3

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantage sont les suivants :

(en millions d'euros)	2015	2014
Prestations de retraite	(3,9)	(6,5)
Indemnités de fin de carrière	(10,5)	(9,3)
Médailles du travail	(3,5)	(6,9)
TOTAL	(17,8)	(22,7)

Prestations de retraite

Les montants constatés au bilan pour les prestations de retraite sont déterminés de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Valeur actualisée des obligations financées	29,4	36,3
Juste valeur des actifs des régimes	(23,1)	(29,5)
Déficit/(surplus) des obligations financées	6,3	6,8
Valeur actualisée des obligations non financées	45,7	49,9
PASSIF INSCRIT AU BILAN	52,0	56,7

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

(en millions d'euros)	2015	2014
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(2,4)	(4,7)
Coût financier	(1,2)	(2,3)
Rendement implicite des actifs des régimes de retraite	0,2	1,1
TOTAL INCLUS DANS LE RÉSULTAT FINANCIER	(1,0)	(1,2)

En 2015, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 5 millions d'euros contre 10,8 millions d'euros en 2014.

Les variations de l'obligation au titre des prestations de retraite au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

(en millions d'euros)	2015	2014
Obligation au début de la période	86,2	105,9
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2,4	4,7
Coût financier	1,2	2,3
Pertes/(gains) actuariels	(3,2)	10,7
Différences de conversion	2,0	1,4
Prestations servies	(10,2)	(3,2)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	(3,3)	(35,6)
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	75,0	86,2

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

(en millions d'euros)	2015	2014
Actifs de régime au début de la période	29,5	60,0
Rendement implicite des actifs des régimes	0,2	1,1
(Pertes)/gains actuariels	(0,4)	(2,8)
Différences de conversion	1,6	0,9
Cotisations patronales	(4,5)	4,4
Autres mouvements	(3,4)	(34,1)
ACTIFS DE RÉGIME À LA FIN DE LA PÉRIODE	23,0	29,5

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2015		Décembre 2014	
Instruments de capitaux propres	22,4	97%	18,0	61%
Instruments de dette	0,3	1%	3,4	12%
Autres	0,3	1%	8,1	27%
TOTAL	23,0	100%	29,5	100%

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Décembre 2015
Taux d'actualisation	2,5%	2,1%	1,3%	2,5%	3,8%	2,5%
Rendement implicite des actifs de régime					3,8%	3,8%
Taux d'augmentation future des salaires	1,5%	3,0%	2,0%	0,6%	3,0%	2,6%
Taux d'augmentation future des retraites	1,5%	2,0%	3,0%	0,5%	3,0%	2,1%

Les données 2015 et 2014 représentent le taux moyen pondéré des 5 pays.

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Décembre 2014
Taux d'actualisation	2,6%	2,1%	1,0%	2,5%	3,5%	2,5%
Rendement implicite des actifs de régime					3,5%	3,5%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,0%	2,0%	1,6%	3,0%	2,3%
Taux d'augmentation future des retraites	1,5%	2,0%	3,0%	1,0%	3,0%	1,7%

Les données 2015 et 2014 représentent le taux moyen pondéré des 5 pays.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France, les tables INSEE 2009/2011 ont été utilisées.

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises de première catégorie (iBoxx Corporate € AA). Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2015,

l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 40,9 millions d'euros (2014 : 42,0 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2015 est de 2,1%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 7,7% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 8,6% de l'obligation relative à la France.

Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

Les variations de l'obligation au titre des indemnités de départ au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

(en millions d'euros)	2015	2014
Obligation au début de la période	71,0	59,7
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8,2	5,4
Coût financier	1,1	1,8
Pertes/(gains) actuariels	(4,1)	8,4
Différences de conversion	1,2	1,2
Prestations servies	(7,0)	(6,6)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	(1,2)	(0,8)
Réductions et liquidations	1,1	1,9
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	70,3	71,0

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Décembre 2015	Décembre 2014
Taux d'actualisation	2,5%	2,3%
Taux d'augmentation future des salaires	2,6%	2,3%

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2015, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 50,3 millions d'euros (2014 : 52,5 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour

la France en 2015 est de 2,1%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 10,9% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 2,7% de l'obligation relative à la France.

Médailles du travail

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat au titre des médailles du travail sont les suivants :

(en millions d'euros)	2015	2014
Obligation au début de la période	30,7	20,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2,4	5,0
Coût financier	0,7	0,5
Différences de conversion	0,4	0,4
Prestations servies	(3,2)	(1,4)
Autres mouvements	(4,8)	6,2
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	26,2	30,7

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2015, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 18,7 millions d'euros (2014 : 19,1 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour

la France en 2015 est de 2,1%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 7,3% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 3,8% de l'obligation relative à la France.

Information sur les écarts actuariels

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres au début de la période	55,4	33,5
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	(7,0)	21,9
(Gains)/Pertes d'expérience	(1,4)	3,9
Changement d'hypothèses	(5,7)	15,7
(Gains)/Pertes sur rendement des actifs	0,1	2,3
MONTANT CUMULÉ DES (GAINS) ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES À LA FIN DE LA PÉRIODE	48,4	55,4

Régimes à contributions définies

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2015 s'élèvent à 75,5 millions d'euros (2014 : 68,2 millions d'euros).

Note 27 Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	Décembre 2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2015
Provisions pour litiges sur contrats	51,5	11,1	(1,8)	(3,3)	-	-	-	57,5
Autres provisions pour risques et charges	63,6	29,7	(20,1)	(5,4)	-	-	8,4	76,2
TOTAL PROVISIONS	115,1	40,8	(21,9)	(8,7)	-	-	8,4	133,7

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements ^(a)	Décembre 2014
Provisions pour litiges sur contrats	43,2	13,9	(2,9)	(4,5)	0,3	1,0	0,5	51,5
Autres provisions pour risques et charges	28,2	36,0	(14,7)	(6,4)	-	0,1	20,4	63,6
TOTAL PROVISIONS	71,4	49,9	(17,6)	(10,9)	0,3	1,1	20,9	115,1

(a) Dont 19,5 millions d'euros au titre du reclassement des provisions pour risques fiscaux dans le poste "Autres provisions pour risques et charges".

Provision pour litiges sur contrats

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

La variation des provisions pour litiges sur contrats est liée aux changements d'estimations résultant de l'évolution des litiges au cours de la période et à la naissance de nouveaux risques qui, pris individuellement, et compte tenu des couvertures d'assurance du Groupe sont non significatifs. Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions déterminées après prise en compte des montants couverts par les polices d'assurance du Groupe.

En 2015, le Groupe a ainsi estimé nécessaire de provisionner certains de ces risques pour un montant de 11,1 millions d'euros contre 13,9 millions d'euros en 2014, compte tenu de l'évolution de certaines réclamations.

La détermination des provisions pour risques et charges au 31 décembre 2015 prend notamment en compte l'évolution du litige exceptionnel lié au contentieux né en 2004 et relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie. Pour le litige exceptionnel lié au contentieux né en 2004 et relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express, aucune évolution n'a été constatée au titre de la provision. Une description du statut de ces litiges figure au paragraphe 1.12 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du Document de référence 2015.

Sur la base des couvertures d'assurance concernant ces litiges, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère après prise en compte des avis de ses avocats que ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Autres provisions pour risques et charges

Le poste autres provisions pour risques et charges inclut les provisions pour restructurations, les provisions pour risques fiscaux, les provisions pour pertes à terminaison ainsi que d'autres provisions dont le montant pris individuellement est non significatif.

Au titre des autres provisions pour risques et charges, le Groupe a comptabilisé des dotations complémentaires pour un montant de 29,7 millions d'euros et a repris des provisions pour un montant de 25,5 millions d'euros, soit une augmentation nette de 4,2 millions d'euros. Les provisions relatives aux restructurations diminuent de 5,9 millions d'euros sur la période tandis que les provisions relatives aux risques fiscaux augmentent de 16,5 millions d'euros. Le solde des mouvements sur la période inclut les montants comptabilisés au titre des provisions pour pertes sur contrats et ceux concernant les autres risques opérationnels.

S'agissant de l'ensemble des litiges fiscaux en cours tant au niveau de Bureau Veritas SA que des autres entités juridiques, le Groupe, avec l'aide de ses conseils, estime que les provisions pour risques constituées dans ses états financiers, traduisent la meilleure estimation des conséquences potentielles de ces litiges.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 28 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Fournisseurs et comptes rattachés	302,5	276,2
Produits constatés d'avance	128,2	113,9
Dettes fiscales et sociales	479,1	451,0
Autres dettes	53,0	58,0
TOTAL	962,8	899,1

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

Note 29 Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Les variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'élèvent à 48,5 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre (54,4) millions d'euros au 31 décembre 2014.

Elles se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Créances clients et comptes rattachés	34,4	(46,1)
Fournisseurs et comptes rattachés	(24,9)	34,9
Autres débiteurs et créditeurs	39,0	(43,2)
VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	48,5	(54,4)

Note 30 Actifs et passifs destinés à être cédés

Courant 2015, le Groupe a identifié des actifs et des passifs destinés à être cédés dans les douze prochains mois :

- en Allemagne, il s'agit de la filiale One Tüv ;
- en Chine, il s'agit d'actifs et de passifs identifiés dans les sociétés acquises au cours de l'année.

En application de la norme IFRS 5, le Groupe a retenu la juste valeur nette des coûts de cession dans ses comptes, à compter du 10 décembre 2015 pour les actifs et passifs localisés en Allemagne et à compter de la date d'acquisition des sociétés pour les actifs et passifs localisés en Chine.

La nature des différents actifs et passifs destinés à être cédés est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	2014
Actifs destinés à être cédés		
Immobilisations corporelles	4,5	-
Clients et autres débiteurs	0,5	-
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	1,6	-
TOTAL	6,6	-
Passifs destinés à être cédés		
Provision pour risques et charges	1,4	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	0,4	-
TOTAL	1,8	-

La juste valeur des activités cédées correspond à la valeur nette comptable pour les actifs et passifs en Chine et au prix de vente estimé pour les actifs et passifs en Allemagne.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur nette des frais de cession étant inférieure à la valeur comptable des actifs et passifs destinés à être cédés en Allemagne, une perte de cession a été constatée en « Autres produits et charges d'exploitation » du compte de résultat pour un montant de (0,6) million d'euros (cf. note 8 « Éléments du résultat opérationnel »).

Note 31 Résultat par action

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation, utilisés pour la détermination des résultats par action, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en milliers)	2015	2014
Nombre d'actions composant le capital au 1^{er} janvier	443 033	442 042
Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)		
Attribution d'actions de performance	-	-
Exercice d'options de souscription ou d'achat d'actions	540	340
Nombre d'actions auto-détenues	(5 796)	(5 198)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	437 776	437 184
<i>Effet dilutif</i>		
Attribution d'actions de performance	5 033	5 403
Options de souscription ou d'achat d'actions	409	1 210
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D' ACTIONS UTILISÉ POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	443 218	443 797

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2015	2014
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	255 283	294 588
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	437 776	437 184
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	0,58	0,67

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions de performance.

Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises sur la base du prix d'exercice et la juste valeur des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions de performance sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions de performance prises en compte sont celles qui auraient pu être émises en considérant que la date de clôture est la fin de la période d'éventualité.

	2015	2014
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	255 283	294 588
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	443 218	443 797
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	0,58	0,66

Note 32 Dividende par action

Le 4 juin 2015, la société mère a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2014, aux actions ayant droit à hauteur de 209,8 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 0,48 euro par action (0,48 euro en 2014).

Note 33 Engagements hors bilan et nantissements

Les engagements du Groupe incluent principalement l'activité de financement (ligne de crédit, garanties et cautions données), ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

Lignes de crédit reçues et non utilisées

Au 31 décembre 2015, le Groupe dispose d'un emprunt syndiqué, l'Emprunt Syndiqué 2012, d'un montant de 450 millions d'euros et non tiré.

Garanties et cautions données

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au 31 décembre 2015	381,1	215,9	140,9	24,3
Au 31 décembre 2014	370,2	168,2	182,5	19,5

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- **Garanties bancaires** : il s'agit notamment de garanties de marché telles que des garanties de soumission (*bid bond*) et des garanties de bonne exécution (« performance bond ») :
 - les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées ;
 - les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations

Lignes de crédit de Bureau Veritas Holding Inc

Le groupe dispose d'un financement bancaire tiré de 200 millions de dollars porté par Bureau Veritas Holding Inc et qui est garanti par sa maison mère, Bureau Veritas.

contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat.

- **Garanties parentales** : elles concernent principalement des garanties de marché (bonne exécution) et peuvent être limitées en valeur et en durée ou illimitées en valeur. Pour les garanties illimitées, le montant retenu pour la valorisation des engagements présentée ci-dessus correspond à la valeur totale du contrat.

Au 31 décembre 2015 et 2014, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Locations simples : montants comptabilisés et engagements

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2015	2014
Charges de location simple	142,2	130,7
dont locations immobilières	130,0	118,2
dont locations d'équipement	12,2	12,5

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2014
Paiements minimaux futurs	395,3	380,5
À moins d'un an	106,5	100,9
Entre 1 et 5 ans	198,3	201,1
À plus de 5 ans	90,5	78,6

Nantissements

(en millions d'euros)	Type	Montant de l'actif nanté (a)	Total du poste au bilan (b)	% correspondant (a)/(b)
Au 31 décembre 2015				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	5,4	71,0	7,6%
SUR TOTAL DE L'ACTIF		5,4	5 157,2	0,1%
Au 31 décembre 2014				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	6,3	50,6	12,4%
SUR TOTAL DE L'ACTIF		6,3	4 779,8	0,1%

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,4 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles ou corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2015 et 2014.

Note 34 Information complémentaire sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

(en millions d'euros)	Catégorie IAS 39	Valeur au bilan	Mode de valorisation au bilan selon la norme IAS 39					Juste valeur
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat		
Au 31 décembre 2015								
Actifs financiers								
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,3	-	-	-	-	1,3	1,3
Autres actifs financiers non courants	ADE	71,0	71,0	-	-	-	-	71,0
Clients et autres débiteurs	PC	1 316,6	1 316,6	-	-	-	-	1 316,6
Actifs financiers courants	PC	43,0	43,0	-	-	-	-	43,0
Actifs financiers courants	JVCR	2,3	-	-	-	-	2,3	2,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	20,7	-	-	4,3	-	16,4	20,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	522,8	-	-	-	-	522,8	522,8
Passifs financiers								
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	2 377,8	2 377,8	-	-	-	-	2 528,0
Concours bancaires	JVCR	12,1	-	-	-	-	12,1	12,1
Autres passifs financiers non courants	CA/JVCP	52,1	14,1	-	38,0	-	-	52,1
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	962,8	962,8	-	-	-	-	962,8
Passifs financiers courants	CA/JVCP	116,9	111,5	-	5,4	-	-	116,9
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	1,8	-	-	-	-	1,8	1,8
Au 31 décembre 2014								
Actifs financiers								
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,1	-	-	-	-	1,1	1,1
Autres actifs financiers non courants	ADE	50,6	50,6	-	-	-	-	50,6
Clients et autres débiteurs	PC	1 253,6	1 253,6	-	-	-	-	1 253,6
Actifs financiers courants	PC	33,3	33,3	-	-	-	-	33,3
Actifs financiers courants	JVCR	2,3	-	-	-	-	2,3	2,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	8,3	-	-	-	-	8,3	8,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	220,1	-	-	-	-	220,1	220,1
Passifs financiers								
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	2 088,9	2 088,9	-	-	-	-	2 251,2
Concours bancaires	JVCR	9,8	-	-	-	-	9,8	9,8
Autres passifs financiers non courants	CA	49,6	49,6	-	-	-	-	49,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	899,2	899,2	-	-	-	-	899,2
Passifs financiers courants	CA	42,5	42,5	-	-	-	-	42,5
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	37,2	-	-	37,2	-	-	37,2

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes :

- ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance ; PC pour les prêts et créances ;
- JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat hors intérêts courus non échus ;
- JVCP pour les instruments à juste valeur par capitaux propres hors intérêts courus non échus ;
- CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

À l'exception des éléments ci-dessous, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur.

La juste valeur des actifs financiers courants tels que les SICAV correspond à leur dernière valeur liquidative connue (technique de valorisation de niveau 1).

La juste valeur de la trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires correspond à la valeur nominale en euros ou convertie en euros au cours de clôture. Le groupe estime que leur juste valeur est proche de leur valeur nette comptable car ce sont des actifs ou des passifs à très court terme.

Pour les emprunts à taux fixe tels que USPP 2008, USPP 2010, USPP 2011, USPP 2014, Emprunt SSD ainsi que les deux émissions obligataires, la juste valeur pour chaque emprunt est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux de marché correspondant à la devise des flux (EURO, GBP ou USD) à la date de clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts à taux variable tels que le Crédit Syndiqué 2012, l'USPP 2013, l'USPP 2014, certaines tranches de l'Emprunt SSD ou même du financement bancaire 2015, la juste

valeur est proche de la valeur nette comptable. Il s'agit d'une technique de valorisation de niveau 2, basée sur des données de marché observables.

La Juste Valeur des instruments dérivés de change est égale à la différence entre le montant actualisé vendu ou acheté dans une devise (valorisé en euros au cours à terme) et le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours de clôture).

Pour les instruments dérivés de devises, la Juste Valeur est basée sur une actualisation des flux (intérêts à recevoir en livre sterling et à payer en euros ainsi que l'achat à terme de livre sterling contre euros) sur la durée restante de l'instrument à la date de clôture. Les taux d'actualisation utilisés sont les taux de marché correspondant à la maturité des flux. Le montant actualisé des flux en livre sterling est converti au cours de clôture.

L'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés de change et des instruments dérivés de devises fait appel à des techniques de valorisation qui s'appuient sur des données de marché observables (niveau 2) et selon les modèles de valorisation généralement admis.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instrument financier, se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)		Intérêts	Ajustements			Gains/(pertes) nets décembre 2015	Gains/(pertes) nets décembre 2014
			de juste valeur	du coût amorti	Écarts de change		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	ADE	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances	PC	-	-	(5,6)	0,2	(5,4)	(19,6)
Actifs et passifs financiers à la JV par compte de résultat	JVCR	6,2	-	7,9	-	7,9	3,2
Dettes financières au coût amorti	CA	(86,2)	-	(5,9)	-	(5,9)	(79,7)
TOTAL		(80,0)	-	(3,6)	0,2	(3,4)	(96,1)

Analyses de sensibilité

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères même si des couvertures naturelles peuvent exister du fait de la correspondance des coûts et des produits dans de nombreuses entités du Groupe où les prestations de service sont fournies localement.

Risque de change opérationnel

Pour les activités du Groupe qui s'exercent sur des marchés locaux, les recettes et les coûts sont exprimés pour l'essentiel en devise locale. Pour les activités du Groupe liées à des marchés globalisés, une partie du chiffre d'affaires est libellée en dollar américain.

La part du chiffre d'affaires consolidé 2015 libellée en USD dans les pays dont la devise fonctionnelle diffère de l'USD ou des devises corrélées à l'USD s'élève à 10%.

Ainsi, une variation de 1% de l'USD contre toutes devises aurait un impact de 0.01% sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Risque de conversion

La devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Cette conversion est réalisée au taux moyen de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des

postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

En 2015, plus de 70% du chiffre d'affaires du Groupe résultaient de la consolidation des états financiers d'entités avec une devise fonctionnelle autre que l'euro :

- 19,5% du chiffre d'affaires provenaient d'entités dont la devise fonctionnelle est l'USD ou une devise corrélée à l'USD (y compris le dollar de Hong Kong) ;
- 9,2% du chiffre d'affaires provenaient d'entités dont la devise fonctionnelle est le yuan chinois ;
- 4,2% du chiffre d'affaires provenaient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar canadien ;
- 3,6% du chiffre d'affaires provenaient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar australien ;
- 3,6% du chiffre d'affaires provenaient d'entités dont la devise fonctionnelle est le réal brésilien.

Les autres devises, prises individuellement, ne représentaient pas plus de 4%.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre le dollar américain et les devises corrélées auraient eu un impact de 0,195% sur le chiffre d'affaires consolidé 2015 et de 0,21% sur le résultat d'exploitation 2015.

Risque de change financier

Le Groupe, s'il le juge nécessaire assure la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises ou de change pour les principales devises ou bien recourt à des prêts à perpétuité pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité au 31 décembre 2015 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro, le dollar américain et la livre sterling).

(en millions d'euros)	Devises non fonctionnelles		
	USD	EUR	GBP
Passif financier	(1 063,1)	(69,5)	(163,1)
Actif financier	840,6	59,0	122,5
Position nette (actif-passif) avant couverture	(222,5)	(10,5)	(40,6)
Instruments financiers de couverture de change	340,4		39,1
Position Nette (Actif - Passif) après couverture	117,9	(10,5)	(1,6)
<i>Impact d'une augmentation de 1% des cours de change</i>			
Sur les capitaux propres	-	-	(1,2)
Sur le résultat net avant impôts	1,2	(0,1)	-
<i>Impact d'une diminution de 1% des cours de change</i>			
Sur les capitaux propres	-	-	(0,8)
Sur le résultat net avant impôts	(1,2)	0,1	-

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessus présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling sur le résultat et les capitaux propres en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong-Kong). De plus, les passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité et ayant fait l'objet d'une couverture pour les convertir de façon synthétique dans la monnaie fonctionnelle, ne sont pas inclus. Les impacts d'une variation de 1% sur les couvertures sont présentés dans le tableau ci-dessus. Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt et permet d'avoir recours au besoin à des instruments dérivés de taux.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure des accords de swaps, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative. Au 31 décembre 2015, le Groupe ne dispose pas de couverture de taux.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2015, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

(en millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total décembre 2015
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux fixe	(11,9)	(1 142,1)	(683,7)	(1 837,7)
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux variable	(55,0)	(314,4)	(170,8)	(540,2)
Concours bancaires	(12,1)			(12,1)
Total - Passif Financier	(78,9)	(1 456,5)	(854,5)	(2 390,0)
Total - Actif Financier	522,8			522,8
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable avant couverture	455,8	(314,4)	(170,8)	(29,5)
Instruments financiers de couverture de taux	-	-	-	-
POSITION NETTE (ACTIF - PASSIF) À TAUX VARIABLE APRÈS COUVERTURE	455,8	(314,4)	(170,8)	(29,5)
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				(0,3)
Impact d'une diminution de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				0,3

Au 31 décembre 2015, compte tenu de la position nette à taux variable après couverture présentée dans le tableau ci-dessus, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 0,3 million d'euros.

La dette supérieure à 5 ans, soit 854,5 millions d'euros est essentiellement à taux fixe. Au 31 décembre 2015, 77% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe.

Note 35 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont le Groupe Wendel, actionnaire principal de la Société, ainsi que le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général, mandataires sociaux de la société.

Les montants comptabilisés au titre des rémunérations versées en France (parts fixe et variable) et des plans de rémunération à long terme (attribution d'options d'achats d'actions et d'actions de performance) sont les suivants :

(en millions d'euros)	2015	2014
Salaires	1,5	1,4
Stock-options	0,4	0,5
Attribution d'actions de performance	1,8	2,3
TOTAL COMPTABILISÉ EN CHARGES DE L'EXERCICE	3,7	4,2

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance.

La valorisation des actions correspond à la juste valeur évaluée selon le modèle Black-Scholes et non à une rémunération

réellement perçue. Ces attributions d'actions de performance sont soumises à des conditions de présence et de performance.

Le nombre de *stock-options* détenues par le Directeur Général, mandataire social, s'élève à 635 760 au 31 décembre 2015 (720 000 au 31 décembre 2014), à une juste valeur par action de 2,50 euros (31 décembre 2014 : 2,50 euros).

Le nombre d'actions de performance attribuées au Directeur Général, mandataire social, s'élève à 989 920 au 31 décembre 2015 (1 108 000 au 31 décembre 2014).

Note 36 Événements postérieurs à la clôture

Dividende

La proposition de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2016 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2015 de 0,51 euro par action.

Note 37 Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2015

Type : Filiale (F) ; Succursale (S).

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Afrique du Sud	ACT	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Afrique du Sud	Bureau Veritas Gazelle Pty Ltd	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	Bureau Veritas Inspectorate Laboratories (Pty) Ltd	F	73,30	73,30	73,30	73,30
Afrique du Sud	Bureau Veritas Marine Surveying Pty Ltd	F	51,00	37,38	51,00	37,38
Afrique du Sud	BV South Africa	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	Carab Technologies Pty Ltd	F	100,00	70,00	100,00	70,00
Afrique du Sud	M&L Laboratory Services (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	100,00	73,30
Afrique du Sud	Tekniva	F	100,00	70,00	100,00	70,00
Algérie	BV Algérie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	7 Layers Germany AG	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Industry Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Material Testing GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Certification Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Construction Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Germany Holding GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV sa – Allemagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BVCPS Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Inspectorate Deutschland GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Inspectorate Germany GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	One Tüv	F	66,67	66,67	66,67	66,67
Allemagne	Technitas Central Europe	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Unicar GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Wireless IP	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Angola	BV Angola	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV sa - Arabie Saoudite	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SATS	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Arabie Saoudite	Inspectorate International Saudi Arabia Co Ltd	F	65,00	65,00	65,00	65,00
Arabie Saoudite	MD Loss Adjusting and survey company Ltd	F	100,00	81,09	100,00	81,09
Arabie Saoudite	Sievert Arabia Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	ACME Analytical Lab. (Argentina) SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BV Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Inspectorate de Argentina SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	NCC International	F	100,00	100,00	-	-
Argentine	CH International Argentina SRL	F	100,00	100,00	-	-
Arménie	BIVAC ARMENIA	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas HSE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas International Trade Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Minerals Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Risk & Safety Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Inspectorate Australia Holdings Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Matthews-Daniel Int. (Australia) Pty	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Australie	Ultra Trace	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Autriche	Bureau Veritas Certification Austria (ex Zertifizierung Bau)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	BV Azeri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	Inspectorate International Azeri LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahamas	Inspectorate Bahamas Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	BV sa – Bahrein	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	Inspectorate International (Bahrain) Ltd WLL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BV Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BV CPS Chittagong Ltd	F	99,8	99,8	99,8	99,8
Bangladesh	BVCPS Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belarus	BV Belarus Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	AIBV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Certification Belgium	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV sa - Belgique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Euroclass NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Antwerp NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Ghent NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Gordinne General International Surveyors NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Unicar Benelux SPRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	BIVAC Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	BV Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	Société d'exploitation du guichet unique du Bénin (SEGUB)	F	51,00	46,00	51,00	46,00
Bermudes	Matthews-Daniel Holdings (Bermuda) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Bermudes	Matthews-Daniel Services (Bermuda) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Birmanie	Myanmar BV Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bolivie	BV Argentina SA succursale Bolivia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bolivie	BV Fiscalizadora Boliviana SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bosnie	BV Sarajevo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bosnie	Inspectorate Balkan DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	ACME Analytical Laboratorios Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Auto Reg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Autovis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	BV do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	BVQI do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Inspectorate do Brasil Inspeções Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Brésil	Loss Control do Brasil S/C Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Matthews-Daniel do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Brésil	Sistema PRI	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	NCC Certification	F	100,00	100,00	-	-
Brésil	Ch International do Brazil Ltda	F	100,00	100,00	-	-
Brésil	Associação NCC Certificações do Brasil	F	100,00	100,00	-	-
Brunei	BV SA - Brunei	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	BV Varna	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	Inspectorate Bulgaria EOOD	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Burkina Faso	Bureau Veritas Burkina SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cambodge	Bureau Veritas (Cambodia) Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cameroun	BV Douala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Certification Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Commodities Canada Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV I&F Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Chas Martin Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Henderson & Associates Petroleum Consultants Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Matthews-Daniel Int. (Canada) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Canada	Matthews-Daniel Int. (Newfoundland) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Canada	Maxxam Analytics International Corp	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	T H Hill Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ACME Analytical Laboratories SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BV Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BV Chile Capacitacion Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BVQI Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Cesmec Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ECA Control y Asesoramiento (ex ECA Chile)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Geoanalitica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Servicios de Inspeccion Inspectorate Chile Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	ADT Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Beijing Huaxia Supervision Co	F	100,00	100,00	70,00	70,00
Chine	BIVAC Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Marine China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV 7 Layers Communications Technology (Shenzen) Co Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Bosun -Safety Technology	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification China (ex Falide International Quality Assessment)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Consulting Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV CPS Shenou (Wenzhou) Co,Ltd	F	60,00	51,00	60,00	51,00
Chine	BV HK Ltd (009) branch Marine (338)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Quality Services Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Shenzen	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Chine	BVCPS HK (mainly Taiwan branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS HK, HSINCHU BRANCH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS Jiangsu Co (JV)	F	60,00	51,00	60,00	51,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Chine	BVCPS Shanghai (ex MTL Shanghai)	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Chine	BV-Fairweather Inspection & Consultants	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Guangzhou BVCPS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Inspectorate (Shanghai) Ltd	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Chine	LCIE China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Matthews-Daniel Int. (Hong Kong) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Chine	Matthews-Daniel Offshore (Hong Kong) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Chine	NDT Technology Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Safety Technology Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Shanghai Davis Testing Technology Co. Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Tecnitas far East	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Zhejiang BVCPS Shenyue Co. Ltd	F	60,00	51,00	60,00	51,00
Chine	Shangai TJU Engineering Service Co Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Chine	Shandong Chengxin Engineering Consulting & Supervision Co., L	F	70,00	70,00	-	-
Chine	Ningbo Hengxin Engineering Testing Co Ltd	F	70,00	70,00	-	-
Chine	Beijing Huali BV Technical Service Co. Ltd	F	60,00	60,00	-	-
Chine	CTS	F	100,00	100,00	-	-
Chine	Shandong Hengyuan Engineering Consulting Co., Ltd	F	100,00	70,00	-	-
Chine	BV-CQC Testing Technology	F	60,00	60,00	-	-
Chypre	Bureau Veritas (Cyprus) LTD	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	ACME Analytical Lab. Colombia SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BV Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BVQI Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	ECA Colombie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	Inspectorate Colombia Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	T H Hill Colombia, branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	Tecnicontrol SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	PRI Colombia SAS	F	100,00	100,00	-	-
Congo	BIVAC Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Congo	BV Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	7 Layers Korea Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV Certification Korea (ex BVQI Korea)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV KOTITI Korea Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Corée	BV sa - Corée	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BVCPS ADT Korea Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Scan CI	F	61,99	61,99	61,99	61,99
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Mineral Laboratories	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BV Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	BV Croatia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	Inspectorate Croatia Ltd Doo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cuba	BV sa - Cuba	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV Certification Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV HSE Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV sa - Danemark	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Égypte	BV sa - Égypte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	Matthews-Daniel Int. (Egypt) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Egypte	Watson Gray (Egypt) limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	BV sa - Abu Dhabi	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	BV sa – Dubai	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	Inspectorate International Ltd (Dubai branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	Matthews-Daniel Services (Bermuda) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Émirats Arabes	Sievert Emirates Inspection LLC	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Équateur	Andes Control Ecuador SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	BIVAC Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	BV Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	Inspectorate del Ecuador SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Activa, Innovación Y Servicios, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Formacion (ex ECA Instituto De Tecnología Y Formación, SA)	F	95,00	95,00	95,00	95,00
Espagne	BV Iberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Inversiones SA (ex Inversiones Y Patrimonios De ECA Global, SA)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Entidad Colaborada De La Administración, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Global'S Investments, Heritage And Assets, SLU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Inspectorate Española, SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Instituto De La Calidad, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Unicar Spain Servicios de Control SL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	BV Estonia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	Inspectorate Estonia AS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	7 Layers US	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	ACME Analytical Laboratories USA, Inc.k.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BIVAC North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Certification North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Marine Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVCPS Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVHI – USA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Chas Martin Montreal Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Curtis Strauss	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Holdco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Pledgeco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Matthews-Daniel Company Inc	F	100,00	100,00	100,00	81,09
États-Unis	Matthews-Daniel Holdings Inc	F	100,00	100,00	100,00	81,09
États-Unis	NEIS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	One CIS Insurance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Quiktrak Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	T H Hill Associates Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Unicar USA Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	US Laboratories Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Éthiopie	Bureau Veritas Services PLC	F	100,00	100,00	-	-
Finlande	BV sa – Finlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ACR Atlantique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Arcalia France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BIVAC International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BIVAC MALI	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
France	Bureau Veritas Holding 1	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 2	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Infrastructures (ex Payma Cotas France)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Laboratoires	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Logistique (ex BV Opérations France)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV sa – France	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV sa Mayotte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BVCPS France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CEP Industrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CODDE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Coreste	F	99,60	99,60	99,60	99,60
France	Ecalis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ECS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Guichet Unique Commerce Extérieur & Logistique – GUCEL SAS	F	90,00	90,00	90,00	90,00
France	Hydrocéan	F	100,00	100,00	-	-
France	LCIE France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Medi-Qual	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Océanic Développement SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	SAS Halec	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Sedhyca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	SOD.I.A	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Tecnitas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Unicar Group SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Fujairah	Inspectorate International Ltd (Fujairah branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Gabon	BV Gabon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Géorgie	Inspectorate Georgia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Géorgie	Bureau Veritas Géorgie LLC	F	100,00	100,00	-	-
Ghana	BIVAC Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	BV Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	Inspectorate Ghana Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV Certification Hellas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV sa - Grèce	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Guatemala	BVCPS Guatemala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BIVAC Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BV Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée Équatoriale	BV sa Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Guyana	ACME Analytical (Lab.) Guyana Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Hongrie	BV Hongrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ile Maurice	BV sa - Ile Maurice	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bhagavathi Ana Labs Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BV Certification India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BV SA – Inde	S	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Inde	BVCPS India Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVIS – India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Civil-Aid	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Inspectorate Griffith India Pvt Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Sievert India Pvt Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BV Indonésie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Indonésie	Inspectorate PT IOL Indonesia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Iran	BV sa - Iran	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Iran	Inspectorate Iran (Qeshm) Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Iraq	BV Iraq	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Irlande	BV Ireland Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Islande	Bureau Veritas Iceland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia Holding spa (ex BVQI Italie)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Certest SRL	F	100,00	100,00	-	-
Italie	Inspectorate Italy srl	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Bureau Veritas Nexta SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	7 Layers Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Human Tech	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	BV Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd, Japan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Kanagawa Building Inspection	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Denkihoan-hojin Co., Ltd	F	100,00	100,00		
Jordanie	BV BIVAC Jordan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Kazakhstan	BV Marine Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	Kazinspectorate Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kenya	BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90
Koweït	BV sa – Koweït	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Koweït	Inspectorate International Limited Kuwait	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Laos	BIVAC LAO PDR	F	100,00	100,00	-	-
Laos	Lao National Single Window Company Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Lettonie	Bureau Veritas Latvia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Inspectorate Latvia Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BIVAC Branch Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BV Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liberia	BIVAC Liberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liberia	BV Liberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Libye	Bureau Veritas Libya	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Lituanie	BV Lithuania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lituanie	Inspectorate Klaipeda UAB	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	BV Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	Soprefira	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Certification Malaysia (ex BVQI Malaysia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Inspection	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Malaisie	Inspectorate Malaysia SDN BHD	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Malaisie	Matthews-Daniel (Malaysia) SDN BHD	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Malaisie	Scientige Sdn Bhd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mali	BV Mali	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	BV sa – Malte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	Inspectorate Malta Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV Maroc (ex BV Certification Maroc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV sa – Maroc	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mauritanie	BV sa - Mauritanie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BV Mexicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVCPS Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVQI Mexique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Chas Martin Mexico City Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	CH Mexico International I sociedad de responsabilidad Limitada de CV	F	100,00	100,00	-	-
Mexique	Inspectorate de Mexico SA de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Matthews-Daniel Mexico	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Mexique	Unicar Automotive Inspection Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Monaco	BV Monaco	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mongolie	Bureau Veritas Inspection & Testing Mongolia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	Bureau Veritas Controle	F	63,00	63,00	63,00	63,00
Mozambique	BV Mozambique Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	BV sa – Mozambique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	TETE Lab	F	66,66	66,66	66,66	66,66
Namibie	Bureau Veritas Namibie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nicaragua	NI01b Inspectorate America Corp. - Nicaragua	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nigéria	BV Nigeria	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Nigéria	Inspectorate Marine Services (Nigeria) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	BV Norway (ex Chemtox -Norge AS)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	Matthews-Daniel Int. (Norge) A/S	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Nouvelle Calédonie	BV sa - Nouvelle Calédonie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	BV Nouvelle Zélande	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Bureau Veritas Middle East Co. LLC	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Oman	BV sa - Oman	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Inspectorate International Limited Oman	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Sievert Technical Inspection LLC	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Ouganda	BV Ouganda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan	BV Pakistan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan	BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Panama	BV Panama	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Panama	Inspectorate de Panama SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Papouasie Nouvelle Guinée	Succursale de BV Asset Integrity and Reliability Services Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	BIVAC Paraguay	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	Inspectorate de Paraguay SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BIVAC BV (ex BIVAC Rotterdam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Inspection & Certification the Netherlands BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Marine Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Nederland Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	CIBV	F	100,00	100,00	50,00	50,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Pays-Bas	Inspection Worldwide Services BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Bonaire NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Curaçao NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Inpechem Inspectors BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate International BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate IOL Investments BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Risk Control BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	ACME Analytical Lab. Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BIVAC Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BV Pérou	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Inspectorate Services Peru SAC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Tecnicontrol Ingenieria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	BV sa - Philippines	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	Inspectorate International Ltd (Philippines branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	Toplis Marine Philippines	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Pologne	ACME Labs Polska sp. z o. o.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	BV Certification Pologne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Porto Rico	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BIVAC Iberica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BV Certification Portugal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Inspectorate Portugal SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Consultadorio y Servicios	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Registro Int'l Naval	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Qatar	Bureau Veritas International	F	100,00	100,00		
Qatar	BV sa - Qatar	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Qatar	Inspectorate International Limited Qatar WLL	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Qatar	Sievert International Inspection WLL	F	49,00	34,30	49,00	34,30
République centrafricaine	BIVAC RCA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République démocratique du Congo	BIVAC RDC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République démocratique du Congo	SEGUCE RDC SA	F	100,00	100,00	-	-
République Dominicaine	ACME Analytical Laboratories (RD) SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Dominicaine	Inspectorate Dominicana SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Tchèque	BV Czech Republic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	BV Romania CTRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	Inspect Balkan SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV B&I Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification LTD – UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV HS&E	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Inspection UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV SA – Royaume-Uni	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Holding Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Royaume-Uni	Casella Consulting Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate (International Holdings) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate Holdings Plc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate International Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Matthews-Daniel Holdings Limited	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Royaume-Uni	Matthews-Daniel Int. (Africa) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Royaume-Uni	Matthews-Daniel Int. (London) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Royaume-Uni	MatthewsDaniel Limited	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Royaume-Uni	Tenpleth UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Weeks Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	BV Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Inspectorate Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	LLC Matthews-Daniel International (Rus)	F	100,00	81,09	100,00	81,09
Russie	Unicar Russia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Rwanda	BV Rwanda Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sénégal	BV Sénégal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Serbie	Bureau Veritas DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	7 Layers Asia Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Atomic Technologies Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Bureau Veritas Con Prod Services (P) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Bureau Veritas Singapore Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV Marine Singapore	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV sa – Singapour	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BVCPS Singapour	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	CKM Consultants Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Inspectorate (Singapore) PTE Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Matthews-Daniel International PTE, Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Singapour	Sievert Veritas Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Tecnitas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovaquie	BV Certification Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	Bureau Veritas DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	BV sa - Slovénie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BV Lanka Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BVCPS Lanka	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV Certification Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV sa - Suède	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	LW Cargo Survey AB	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Certification Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	Inspectorate Suisse SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Syrie	BIVAC Branch Syrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tahiti	BV sa - Tahiti	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiïwan	7 Layers Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiïwan	Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10
Taiïwan	BV Certification Taiïwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiïwan	BV sa - Taiïwan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiïwan	BV Taiïwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiïwan	BVCPS HK, Taoyuan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Taiwan	MTL TAIWAN Branch of BV CPS HKG	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tanzanie	BV Tanzania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tanzanie	BV-USC Tanzania Limited	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Tchad	BIVAC Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	BV Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	Société d'Inspection et d'Analyse du Tchad (SIAT)	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Thaïlande	BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	BVPCS Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Thaïlande	Inspectorate (Thailand) Co Ltd	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Thaïlande	Matthews-Daniel Int. (Thailand) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Thaïlande	Sievert Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Togo	BV Togo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Togo	SEGUCE TOGO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Trinité et Tobago	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV sa -MST- Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	STCV - Tunisia	F	49,90	49,90	49,90	49,90
Turkmenistan	Inspectorate Suisse SA Turkmenistan branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	ACME Analitik Lab. Hizmetleri Ltd Sirk.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BV Deniz Ve Gemi Sinif	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BV Gozetim Hizmetleri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BVPCS Turkey	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	Inspectorate Uluslararası Gozetim Servisleri AS	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Ukraine	BV Certification Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	Inspectorate Ukraine LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Uruguay	Inspectorate Uruguay Srl	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BV Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BVQI Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	Inspectorate de Venezuela SCS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Certification Vietnam (ex BVQI Vietnam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Vietnam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	Inspectorate Vietnam Co. LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	Matthews-Daniel Int. (Vietnam) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	81,09
Yemen	Inspectorate International Limited Yemen	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Zambie	Bureau Veritas Zambia Limited	F	100,00	100,00	-	-

Conformément à la norme IAS 27 §13, les entités mentionnées ci-dessus sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale car elles sont toutes contrôlées par Bureau Veritas. Le Groupe dispose de la majorité des droits dans les organes de direction ou dirige les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés.

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Chine	7 Layers Ritt China	F	50,00	50,00	50,00	50,00
France	ATSI - France	F	49,92	49,92	49,92	49,92
Japon	Analysts Japon	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Jordanie	MELLTS	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Royaume-Uni	BV EM & I Limited	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Royaume-Uni	UCM Global Ltd	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Royaume-Uni	Unicar GB Ltd	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Russie	BV Safety LLC	F	49,00	49,00	49,00	49,00

Sociétés consolidées par quote-part des actifs et passifs

Pays	Entreprises	Type	2015		2014	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
France	GIE CEPI CTE ASCOT	F	55,00	55,00	55,00	55,00

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bureau Veritas, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède, à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 3.5, 3.7 et 11 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 18 mars 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

BM&A
Eric Seyvos

5.2 Comptes sociaux de Bureau Veritas SA

Bilan au 31 décembre

(en milliers d'euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2015	Valeurs nettes 2014
Immobilisations incorporelles	1	119 039	(51 613)	67 426	45 107
Immobilisations corporelles	1	103 665	(79 426)	24 239	31 511
Immobilisations financières	2	1 872 224	(49 857)	1 822 367	2 191 351
Total actif immobilisé		2 094 928	(180 896)	1 914 032	2 267 969
En-cours de production de services		49 094	-	49 094	45 269
Clients et comptes rattachés	4	316 408	(16 599)	299 809	293 567
Autres créances	4	1 696 409	(33 185)	1 663 224	1 613 467
Valeurs mobilières de placement	4	318 785	-	318 785	21 170
Actions propres		79 750	-	79 750	77 975
Disponibilités		32 627	-	32 627	31 599
Total actif circulant		2 493 073	(49 784)	2 443 289	2 083 047
<i>Comptes de régularisation</i>					
Charges constatées d'avance	4	15 090	-	15 090	14 374
Écarts de conversion actif		2 777	-	2 777	596
Primes remb. obligations	4	750	-	750	1 286
TOTAL ACTIF		4 606 618	(230 680)	4 375 938	4 367 273
Capital				53 040	53 164
Primes d'émission				42 249	71 412
Réserves				521 847	447 248
Résultat				279 221	281 313
Provisions réglementées				974	974
Total capitaux propres	3			897 331	854 111
Provisions pour risques et charges	5			207 874	187 427
<i>Dettes</i>					
Emprunts auprès des établissements de crédit	4			2 146 867	2 048 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4			80 625	68 994
Autres dettes	4			973 254	1 141 980
<i>Comptes de régularisation</i>					
Produits constatés d'avance	4			64 736	64 099
Écarts de conversion passif				5 251	2 526
TOTAL PASSIF				4 375 938	4 367 273

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2015	2014
Chiffre d'affaires	7	952 763	869 571
Autres produits	7	314 943	284 682
Total Produits d'exploitation		1 267 706	1 154 253
<i>Charges d'exploitation</i>			
Achats de matières premières		(480)	(348)
Autres achats et charges externes		(359 430)	(328 586)
Impôts et taxes		(28 242)	(34 645)
Salaires et traitements		(402 571)	(373 216)
Charges sociales		(162 891)	(150 806)
Autres charges		(123 229)	(101 986)
Dotations nettes aux provisions d'exploitations		4 623	(25 029)
Dotations aux amortissements		(16 618)	(15 629)
Résultat d'exploitation		178 868	124 008
Résultat financier	8	109 272	174 457
Résultat courant avant impôts		288 140	298 465
Résultat exceptionnel	9	35 183	9 917
Participation des salariés		(1 607)	-
Impôts sur les sociétés	10	(42 495)	(27 069)
RÉSULTAT NET		279 221	281 313

Tableau de financement

(en milliers d'euros)	2015	2014
Marge brute d'autofinancement	270 222	313 887
Variation du besoin de fonds de roulement	961	20 380
Fonds provenant des opérations	271 183	334 267
Investissements	(31 529)	(16 726)
Acquisitions de titres de sociétés	(12 241)	(51 779)
Cessions de titres de sociétés	486 113	31 088
Cessions d'immobilisations	156	662
Variation des prêts et autres actifs financiers	(45 830)	(64)
Fonds affectés aux investissements	396 669	(36 818)
Augmentation de capital	10 344	3 053
Mouvements nets sur actions auto-détenues	(26 739)	(46 372)
Dividendes versés	(209 809)	(209 513)
Fonds propres	(226 204)	(252 833)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	441 648	44 616
Diminution (augmentation) de la dette financière	143 194	(4 222)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRESORERIE	298 454	48 838
Trésorerie à l'ouverture	52 229	3 390
Trésorerie à la clôture	350 683	52 229

Note sur les règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément au Code de commerce, au plan comptable général, et aux pratiques comptables généralement admises en France tels que décrits dans le règlement ANC n° 2014-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont les suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

La structure de la Société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger, qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du cours de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au cours de change de fin d'année, et du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en capitaux propres.

Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le cours de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisé comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations techniques, matériels et outillage industriels /	
• installations	10 ans
• matériels et outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
• matériel de transport	4 à 5 ans
• matériel de bureau	5 à 10 ans
• matériel informatique	3 à 5 ans
• mobilier	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription, frais d'acquisition inclus.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique prospectifs.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement pour leurs valeurs nettes.

La dépréciation est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées en provision pour risques et charges pour les affaires déficitaires.

Créances et comptes rattachés

Des dépréciations de créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irrécouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas de nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique. Les critères de détermination des dépréciations reposent sur la situation financière des tiers concernés (situation de liquidation, poursuite, redressement judiciaire ou procédure de sauvegarde) ou l'existence de contentieux technique avec eux.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à leur valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Ce poste comprend des charges d'exploitation qui concernent les exercices ultérieurs.

Écart de conversion - actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les créances et dettes en devises.

En l'absence d'instruments de couverture, il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

Les emprunts en devises dont la couverture par des swaps de devises est démontrée ainsi que les emprunts en devises couverts par les comptes courants avec les filiales dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment voisins sont traités comme des positions globales de change. Le montant de la provision pour risques est limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Passif

Réserve de conversion

La monnaie de fonctionnement des établissements étrangers autonomes est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence, la méthode du cours de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi :

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) sont convertis au cours de clôture ;
- les comptes de résultat sont convertis au cours moyen ;
- le compte de liaison est maintenu au cours historique.

Engagements de retraite et assimilés

La Société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que la Société peut être amenée à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et dont le caractère de couverture ne peut être démontré font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan dès lors que leur valeur de marché est négative.

Comptes de régularisation

Écarts de conversion - Passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion des créances et dettes en devises au cours de change à la clôture de l'exercice.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente essentiellement la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. note sur le chiffre d'affaires).

Depuis l'année 2012, ce poste comprend également le montant des intérêts de la soule du Swap USPP étalé linéairement sur la durée restante de l'emprunt.

Compte de résultat

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par un classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les succursales dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions entre les succursales.

Il est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée ou d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation

Toutes les charges de la Société (siège, succursales françaises et étrangères) sont regroupées sous cette rubrique, par nature. Elles sont soumises aux règles locales des États dans lesquels sont implantées les succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir actif immobilisé), les dotations aux provisions comprennent des dotations destinées à couvrir les dépréciations des comptes des clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Résultat financier

Sont inscrits dans ce poste :

- les dividendes reçus des autres sociétés du groupe ;
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de Bureau Veritas SA ainsi que les produits des placements financiers ;
- les dotations et reprises aux provisions représentant des dotations et reprises sur les titres de participation et les comptes courants de certaines des filiales de la Société ;
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise et sur les opérations d'exploitation.

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements d'assurances et des ventes d'immobilisations et d'actions Bureau Veritas SA.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses, des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut et des valeurs nettes comptables des actions Bureau Veritas SA.

Consolidation et intégration fiscale

Bureau Veritas SA est la société mère du Groupe Bureau Veritas et la société consolidante de ce groupe. Elle est consolidée par intégration globale dans le Groupe Wendel.

Bureau Veritas SA est la tête du groupe fiscal formé en application des articles 223 et suivants du Code général des impôts.

Faits marquants de l'exercice

Distribution de dividendes

Le 4 juin 2015, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale du 20 mai 2015, la Société a distribué aux actions ayant droit un dividende de 0,48 euro par action, soit un montant de 209,8 millions d'euros.

Financement

La Société a mis en place le 8 juillet 2015 un nouveau placement privé sur le marché allemand de type « Schuldschein » pour un montant total de 200 millions d'euros. Ce financement comporte quatre tranches, à taux fixe et à variable, d'une maturité comprise entre cinq et sept ans.

Réductions de capital

La Société a procédé à deux réductions de capital par annulation :

- en date du 25 février 2015, 1 032 700 actions, soit 123 924 euros en capital et 22 855 709 euros en prime d'émission ;
- en date du 11 décembre 2015, 514 800 actions, soit 61 776 euros en capital et 11 024 116 euros en prime d'émission.

Notes sur les comptes

Note 1	Immobilisations	216	Note 10	Impôts sur les sociétés	228
Note 2	Titres des filiales et participations	218	Note 11	Rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration et des principaux Directeurs de la Société	228
Note 3	Capitaux Propres	222	Note 12	Paiements en actions	229
Note 4	État des créances et des dettes	223	Note 13	Effectif	230
Note 5	Provisions et dépréciations	224	Note 14	Information relative au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	231
Note 6	Engagements hors bilan	225	Note 15	Information sur les entreprises liées	231
Note 7	Analyse du chiffre d'affaires et des autres produits	226	Note 16	Honoraires des commissaires aux comptes	231
Note 8	Résultat financier	227			
Note 9	Résultat exceptionnel	227			

Note 1 Immobilisations

Immobilisations - valeurs brutes

(en milliers d'euros)	01/01/2015	Augmentations	Diminutions	Reclassements et autres mouvements	Écart de conversion	31/12/2015
Autres immobilisations incorporelles	88 843	2 581	(151)	15 627	34	106 934
Immobilisations incorporelles en cours	-	11 862	-	243	-	12 105
Immobilisations incorporelles	88 843	14 443	(151)	15 870	34	119 039
Terrains	1	-	(1)	-	-	-
Constructions	7	-	(7)	-	-	-
Installations générales	21 292	933	(894)	22	36	21 389
Matériel et outillage	36 907	2 937	(902)	133	77	39 152
Matériel de transport	2 571	402	(277)	72	129	2 897
Mobilier et matériel de bureau	13 911	339	(682)	-	293	13 861
Matériel informatique	24 485	2 516	(1 384)	(17)	181	25 781
Immobilisations corporelles en cours	6 705	9 960	-	(16 080)	-	585
Immobilisations corporelles	105 879	17 087	(4 147)	(15 870)	716	103 665
Titres de participations	2 204 640	11 208	(430 927)	-	-	1 784 921
Titres non consolidés	233	-	-	-	-	233
Dépôts, cautionnement et créances	6 677	72 523	(1 104)	-	182	78 278
Actions propres	33 403	73 048	(97 659)	-	-	8 792
Immobilisations financières	2 244 953	156 779	(529 690)	-	182	1 872 224
TOTAL	2 439 675	188 309	(533 988)	-	932	2 094 928

Depuis avril 2012, dans le cadre des plans de paiement en actions, la Société a mis en place un plan de rachat de ses propres actions afin de les livrer aux bénéficiaires des options d'achat d'actions ou d'actions de performance, ou de les annuler.

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 454 812 actions propres classées en immobilisations financières, soit 195 000 actions affectées à l'objectif du contrat de liquidité et 259 812 actions à l'objectif d'annulation.

Amortissements et dépréciations des immobilisations

(en milliers d'euros)	01/01/2015	Dotations	Reprises	Reclassements et autres mouvements	Écart de conversion	31/12/2015
Autres immobilisations incorporelles	(43 736)	(8 012)	152	-	(17)	(51 613)
Immobilisations incorporelles	(43 736)	(8 012)	152	-	(17)	(51 613)
Constructions	(8)	-	7	-	-	(1)
Installations générales	(13 585)	(1 731)	789	-	(21)	(14 548)
Matériel et outillage	(28 264)	(2 729)	874	-	(44)	(30 163)
Matériel de transport	(1 890)	(392)	304	-	(101)	(2 079)
Mobilier et matériel de bureau	(10 258)	(900)	670	-	(156)	(10 644)
Matériel informatique	(20 363)	(2 856)	1 352	-	(124)	(21 991)
Immobilisations corporelles	(74 368)	(8 608)	3 996	-	(446)	(79 426)
Titres de participations	(53 195)	(3 577)	7 062	-	-	(49 710)
Titres non consolidés	(147)	-	-	-	-	(147)
Actions propres	(260)	-	260	-	-	-
Immobilisations financières	(53 602)	(3 577)	7 322	-	-	(49 857)
TOTAL	(171 706)	(20 197)	11 470	-	(463)	(180 896)

Note 2 Titres des filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication

(en milliers)	Capital en devise	Réserves & Report à nouveau en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2015	
BV International	843 677	701 339	EUR	1,000	100,00%
BV Certification Belgium	121 300	112 707	EUR	1,000	99,98%
BV do Brasil	243 042	55 243	BRL	0,270	99,98%
BVHI – USA	1	117 173	USD	0,901	100,00%
BV France	14 797	64 462	EUR	1,000	100,00%
BVCPS Singapour	100	(283)	SGD	0,656	100,00%
Bureau Veritas India	803	1 160 702	INR	0,014	100,00%
BV Japan	351 071	369 439	JPY	0,007	93,77%
BVCPS India Ltd	22 445	1 001 955	INR	0,014	100,00%
BV Pérou	24 046	7 109	PEN	0,283	99,69%
BV Mexicana	66 369	36 500	MXN	0,057	99,96%
Bureau Veritas DOO SLV	122	1 572	EUR	1,000	100,00%
BV Argentine	4 541	290 236	ARS	0,097	61,20%
ECS	262	1 178	EUR	1,000	100,00%
BVCPS Indonésie	2 665	17 323	IDR	0,067	85,00%
BV Consulting Shanghai	14 708	35 025	CNY	0,143	100,00%
BVCPS France	143	51	EUR	1,000	100,00%
BV Gabon	919 280	850 048	XAF	0,002	100,00%
BV – Sénégal	840 400	(111 841)	XOF	0,002	100,00%
Soprefira	1 262	31 019	EUR	1,000	99,98%
BV Certification Slovakia	423	94	EUR	1,000	100,00%
BVCPS Turkey	3 350	1 934	TRY	0,331	99,00%
BV Chile	2 192 953	13 732 505	CLP	0,001	48,68%
BV Colombia	1 542 236	9 588 018	COP	0,000	99,96%
BV Venezuela	389	39	VEF	0,143	100,00%
BVCPS Bangladesh	10	799 879	BDT	0,012	98,00%
BV Douala	433 050	209 660	XAF	0,002	100,00%
BV QS Shanghai	5 308	19 917	CNY	0,143	100,00%
BV Nigeria	40 000	625 581	NGN	0,005	60,00%
<i>Participations (0% à 50% du capital détenu par la Société)</i>					
BV Inversiones SA	15 854	52 752	EUR	1,000	24,00%
SOUS-TOTAL					

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brute	Nette					
1 270 571	1 270 571	725 024	-	-	265 429	91 750
121 272	121 272	-	-	5 003	18 718	-
92 128	92 128	-	-	78 576	8 485	8 155
74 346	74 346	115 458	-	-	23 465	-
73 971	73 971	22 800	-	-	917	6 807
13 408	7 013	1 330	-	6 313	2 391	-
13 280	13 280	-	1 444	21 750	3 917	2 251
11 082	11 082	-	-	76 009	11 894	23 299
5 822	5 822	-	-	22 110	2 496	2 764
4 334	4 334	380	-	14 701	644	-
4 252	4 252	-	-	19 612	479	914
4 086	4 086	-	-	3 789	(138)	737
3 938	3 938	1 415	-	87 462	4 229	-
2 065	1 297	580	-	4 038	(142)	-
1 901	1 901	-	-	6 876	1 583	-
1 900	1 900	-	23 409	52 812	18 911	-
1 496	1 496	-	-	4 266	39	-
1 376	1 376	577	-	5 304	49	214
1 281	1 281	-	805	6 148	478	261
1 262	1 262	-	9 000	-	52	-
1 144	1 144	-	-	1 696	136	151
1 138	1 138	1 099	-	11 725	1 353	55
1 109	1 109	7 854	-	49 209	4 135	-
809	809	-	-	18 304	1 455	555
782	782	-	-	4 394	546	617
675	675	-	-	16 986	4 359	6 411
657	657	911	-	4 076	(30)	384
591	591	-	-	34 510	3 459	4 969
507	507	415	-	6 927	1 744	554
31 370	27 405	10 476	-	-	666	499
1 742 556	1 731 429	888 317	34 658	562 599	381 719	151 348

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

(en milliers)	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2015	
BV Lebanon	752 000	250 667	LBP	0,001	99,84%
BVIS – India	1 933	25 841	INR	0,014	100,00%
BV Vietnam	4 025	10 621	VND	0,041	100,00%
BV SATS	2 000	(369)	SAR	0,240	75,00%
BV Gozetim Hizmetleri	2 241	12 664	TRY	0,331	94,17%
BV Certification Pologne	1 470	3 133	PLN	0,239	86,40%
BV CPS Vietnam Ltd	2 388	69 498	VND	0,041	100,00%
Bureau Veritas Latvia	249	10	LVL	1,426	100,00%
BV Congo	69 980	533 865	XAF	0,002	100,00%
BV Indonésie	943	41 532	IDR	0,067	99,00%
BV Hongrie	8 600	688	HUF	0,003	100,00%
BV Bangladesh Private Ltd	5 500	178 368	BDT	0,012	99,82%
BV Monaco	150	197	EUR	1,000	99,92%
BVCPS Mexico	6 100	7 103	MXN	0,057	99,34%
BV Azeri	74	325	AZN	0,882	100,00%
BV Ecuador	3	167	USD	0,901	69,23%
BV Russia	1 500	15 942	RUB	0,015	100,00%
BV Panama	50	2 219	PAB	0,901	100,00%
BV Lanka Ltd	5 000	55 016	LKR	0,007	99,99%
BV Varna	85	155	BGN	0,511	100,00%
BV Lithuania	43	(20)	LTL	0,290	100,00%
BV Romania CTRL	48	1 591	RON	0,225	100,00%
BV Pakistan	2 000	93 022	PKR	0,009	99,00%
BV Inspection Malaisie		1 070	MYR	0,231	100,00%
BV Egypt	100	86 110	EGP	0,117	90,00%
BV Kenya	2 000	113 650	KES	0,009	99,99%
BV Tchad	10 000	(133 129)	XAF	0,002	100,00%
BV Estonia	15	4	EUR	1,000	100,00%
BV Algérie	500	109 749	DZD	0,009	99,80%
Bureau Veritas DOO SRB	315	1 141	RSD	0,008	100,00%
BV Togo	1 000	(183 503)	XOF	0,002	100,00%
BV Bénin	1 000	95 334	XOF	0,002	100,00%
Bureau Veritas Controle	1 300	(61 422)	MZN	0,023	63,00%
BV Guinée	803 590	(2 418 064)	GNF	0,000	100,00%
BV Mali	10 000	(7 880 176)	XOF	0,002	100,00%
Rinave Registro Int'l Naval	250	1 639	EUR	1,000	100,00%
BVCPS Thailand	4 000	(9 457)	THB	0,026	99,99%
BV Luxembourg	31	(79)	EUR	1,000	99,90%
BV Angola	1 980	(2 115 129)	AOA	0,008	99,00%
BV Belarus Ltd	43 060	(1 028 493)	BYR	0,000	99,00%
BV Holding 1	1	(2)	EUR	1,000	100,00%
BV Holding 2	1	(2)	EUR	1,000	100,00%
Coreste	75	(1 871)	EUR	1,000	100,00%
BV Commodities Canada Ltd	42 000	(64 753)	CAD	0,705	94,31%
<i>Participations (0% à 50% du capital détenu par la Société)</i>					
Bureau Veritas Marine China	50 000	45 565	CNY	0,143	6,00%
STCV - Tunisia	2 400	1 644	TND	0,460	49,88%
One Tüv	54	1 140	EUR	1,000	33,33%
BV Thailand	4 000	(4 758)	THB	0,026	49,00%
ATSI - France	80	610	EUR	1,000	50,00%
BV Italia	4 472	8 691	EUR	1,000	11,63%
BV Chile Capacitacion Ltda	9 555	1 991 268	CLP	0,001	1,30%
BIVAC International	5 337	1 689	EUR	1,000	0,01%
BV Czech Republic	5 982	35 360	CZK	0,037	-
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	(379)	EUR	1,000	-

TOTAL

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brute	Nette					
446	446	-	-	2 950	421	531
356	356	-	-	2 907	782	321
273	273	-	-	5 739	634	888
266	266	58	-	5 570	590	-
185	185	-	-	20 390	961	1 813
152	152	-	-	12 659	2 455	1 920
127	127	-	-	16 891	4 438	4 502
111	111	-	-	2 351	433	549
107	107	1 608	-	12 989	2 508	2 158
100	100	-	-	13 973	2 504	1 586
92	92	42	-	3 886	114	388
88	88	-	-	2 876	408	640
79	79	-	-	1 136	192	219
68	68	426	-	2 970	170	358
60	60	-	-	2 129	211	-
55	55	-	-	2 975	122	737
47	47	263	-	8 953	316	471
47	47	-	-	1 327	514	1 100
47	47	-	-	793	237	94
45	45	-	-	1 489	292	283
30	30	-	-	2 730	436	329
28	28	-	-	4 428	1 078	968
25	25	-	-	2 352	76	-
23	23	-	-	830	260	-
22	22	-	-	6 449	2 020	-
19	19	798	-	2 910	336	-
15	15	1 130	-	1 140	206	-
15	15	-	-	2 053	284	280
5	5	730	-	1 433	(284)	172
4	4	-	-	887	128	408
2	2	1 389	-	1 700	24	-
2	2	73	-	623	(92)	321
27	-	2 573	-	-	(1 699)	-
763	-	1 608	-	1 020	(266)	-
149	-	16 996	-	5 521	(1 149)	-
4 378	-	-	-	306	(568)	-
169	-	2 259	-	688	(70)	-
31	-	86	-	-	(18)	-
73	-	2 092	-	24 826	(937)	-
15	-	51	-	403	(91)	-
1	-	3	-	-	(1)	-
1	-	3	-	-	(1)	-
1 006	-	1 629	-	-	(15)	-
31 971	-	63 938	-	16 574	175	-
346	346	-	-	74 711	24 822	2 374
230	230	-	-	4 233	762	323
143	143	-	-	1	(229)	-
63	63	-	-	11 709	2 665	3 920
48	48	-	-	-	(30)	-
9	9	1 299	-	79 369	7 489	618
1	1	-	-	918	730	-
-	-	1 245	-	-	51	-
-	-	407	-	6 688	621	1 464
-	-	-	-	9 630	1 259	5 063
1 784 920	1 735 210	989 024	34 658	951 682	437 997	186 146

Note 3 Capitaux Propres

Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social est composé de 442 000 000 actions d'une valeur nominal de 0,12 euros chacune.

Le nombre d'actions composant le capital social a évolué de la manière suivante :

(en nombre d'actions)	2015	2014
Au début de l'exercice	443 032 700	442 042 000
Réduction de capital	(1 547 500)	-
Levées de stock-options	514 800	990 700
À la fin de l'exercice	442 000 000	443 032 700

Mouvements des capitaux propres en 2015

(en milliers d'euros)	
Capital au 1 ^{er} janvier 2015	53 164
Réductions de capital (25/02/2015 et 11/12/2015)	(186)
Capital suite à levées d'options	62
Capital au 31 décembre 2015	53 040
Prime d'émission au 1 ^{er} janvier 2015	71 412
Réduction de capital (25/02/2015 et 11/12/2015)	(33 880)
Prime d'émission suite à levées d'options	4 717
Primes d'émission au 31 décembre 2015	42 249
Réserves au 1 ^{er} janvier 2015	447 248
Report à nouveau (Affectation du résultat 2014)	281 302
Réserve légale (Affectation du résultat 2014)	12
Distribution de dividendes (AG au 21/05/2015)	(209 809)
Écart de conversion et autres mouvements	3 094
Réserves au 31 décembre 2015	521 847
Résultat net 2015	279 221
Provisions réglementées 2015	974
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	897 331

Décomposition des capitaux propres en 2015

(en milliers d'euros)	
Capital	53 040
Primes d'émission	42 249
Report à nouveau	296 278
Réserve légale	5 316
Autres réserves	220 253
Résultat de l'exercice	279 221
Provisions réglementées	974
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	897 331

Note 4 État des créances et des dettes

État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	dont produits à recevoir	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients^(a)	316 408	59 543	316 408	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	270	270	270	-
Impôts sur les bénéfices	21 916	-	21 916	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 574	-	10 574	-
Opérations faites en commun et en GIE	207	-	207	-
Groupe et associés	1 644 053	-	1 644 053	-
Débiteurs divers	19 389	6 570	19 389	-
Autres créances	1 696 409	6 840	1 696 409	-
Valeurs mobilières de placement	318 785	-	318 785	-
Charges constatées d'avance	15 090	-	15 090	-
Primes remboursement obligations	750	-	750	-
TOTAL CRÉANCES	2 347 442	66 383	2 347 442	-

(a) dont des effets de commerce pour un montant qui s'élève à 0,8 million d'euros en 2015 (2014 : 1,1 million d'euros).

État des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	dont charges à payer	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	2 146 867	45 366	61 977	1 230 398	854 492
Fournisseurs et comptes rattachés^(a)	80 625	37 444	80 625	-	-
Personnel et comptes rattachés	164 766	162 629	164 766	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 465	8 504	41 465	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	43 054	-	43 054	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 026	6 996	7 026	-	-
Groupe et associés	702 350	-	702 350	-	-
Autres dettes diverses	14 593	-	14 593	-	-
Autres dettes	973 254	178 129	973 254	-	-
Produits constatés d'avance	64 736	-	64 736	-	-
TOTAL DETTES	3 265 482	260 939	1 180 592	1 230 398	854 492

(a) dont des effets de commerce pour un montant qui s'élève à 0,5 million d'euros en 2015 (2014 : 0,2 million d'euros).

Note 5 Provisions et dépréciations

A. Dépréciation d'actifs

(en milliers d'euros)	2015	2014
Sur immobilisations financières	49 857	53 602
Sur créances clients	16 599	15 459
Sur autres créances	33 185	29 008
Provisions pour dépréciation d'actifs	99 641	98 069

Les dépréciations sur les autres créances concernent essentiellement des dépréciations sur les comptes courants des filiales.

B. Provisions réglementées inscrites au passif du bilan

(en milliers d'euros)	2015	2014
Provisions réglementées	974	974

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition des titres acquis depuis 2007.

C. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	2015	2014
Retraites et assimilés	113 484	115 675
Risques contentieux	26 460	24 037
Provision pour perte de change	2 777	596
Autres risques	63 709	45 754
Pertes à terminaison	1 444	1 365
Provisions pour risques et charges	207 874	187 427

La provision pour indemnités de départ en retraite et avantages assimilés tient compte d'un taux d'actualisation pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans. Ce taux est de 2,05% pour l'activité française à la fin de l'exercice 2015, contre 1,61% à la fin de l'exercice 2014.

Tableau des mouvements de l'exercice :

(en milliers d'euros)	2015	2014
Provision au 1^{er} janvier	187 427	145 232
Dotation de la période	52 537	59 474
Reprise pour utilisation	(20 922)	(11 129)
Reprise sans objet	(12 306)	(6 937)
Autres mouvements	1 138	787
Provision au 31 décembre	207 874	187 427

La Société, dans le cours normal de ses activités, est impliquée dans divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu sa responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataire de services.

Les provisions résultant de ces litiges sont déterminées après prise en compte des montants couverts par les polices d'assurance spécifiques par activité. Sur la base des informations connues à ce jour, ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers de la Société.

Le poste autres risques inclut notamment les provisions pour risques fiscaux encourus dans les différentes juridictions fiscales dans lesquelles la Société exerce ses activités au travers de l'ensemble de ses succursales.

S'agissant des litiges fiscaux en cours, la Société a reçu une proposition de rectification notifiée par les autorités fiscales

françaises au titre des exercices 2010, 2011 et 2012, pour un montant de 31,3 millions d'euros en principal. Les exercices 2013 et 2014 font actuellement l'objet d'une vérification de comptabilité. Dans le cadre de la procédure contradictoire actuellement en cours, la Société fait valoir ses arguments lui permettant de défendre sa position. La Société, avec l'aide de ses conseils, estime que les provisions pour risques constituées dans ses états financiers traduisent la meilleure estimation des conséquences potentielles de ces litiges.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont la Société soit menacée) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

Note 6 Engagements hors bilan

A. Garanties et cautions

(en milliers d'euros)	2015	2014
Engagements donnés	293 785	271 623
Cautions et garanties bancaires sur marchés	65 978	52 863
Cautions et garanties bancaires diverses	17 047	23 019
Cautions parentales	210 760	195 741

B. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés de devises à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
16/07/2018	23 millions GBP	2,2
08/09/2019	17 millions GBP	2,5
08/09/2019	129,1 millions USD	16,9
16/07/2020	40 millions GBP	2,4
10/12/2025	43,5 millions USD	8,3
Total au 31 décembre 2015		32,3

La Société a mis en place des swaps de change contre euros, non qualifiés de couverture, de façon centralisée afin de se prémunir notamment contre le risque de change sur ses prêts intra-groupe dans plusieurs devises.

Les instruments dérivés de change à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Échéance < 12 mois	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	138 millions AUD	0,9
	(425) millions CAD	9,0
	156 millions CNY	0,3
	(34) millions GBP	0,8
	1 321 millions JPY	0,1
	9 millions PLN	0,0
	(50) millions SGD	0,0
	352 millions USD	0,6
	(120) millions ZAR	0,1
	315 millions RUB	(0,7)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015		11,2

La Société ne dispose pas d'instruments dérivés de couverture de taux à la clôture.

Note 7 Analyse du chiffre d'affaires et des autres produits

Analyse sectorielle du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2015	2014
Marine & Offshore	174 195	148 579
Industrie	153 264	127 142
Inspection & Vérification en service	281 864	269 343
Construction	235 233	230 234
Certification	39 206	35 770
Matières Premières	3 947	-
Biens de consommation	1 526	1 417
Services aux gouvernements & Commerce international	63 528	57 086
TOTAL	952 763	869 571

Analyse géographique du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2015	2014
France	686 081	661 244
EMEA	219 225	171 477
Amériques	439	323
Asie-Pacifique	47 018	36 527
TOTAL	952 763	869 571

La zone EMEA inclut les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient.

Analyse des autres produits

(en milliers d'euros)	2015	2014
Redevances groupe	219 568	197 097
Refacturation du personnel détaché et d'autres frais aux sociétés du groupe	66 518	67 024
Refacturation aux autres sociétés du groupe qui emploient des bénéficiaires des AGA et SOP	8 893	4 702
Autres	19 964	15 859
TOTAL	314 943	284 682

Note 8 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2015	2014
<i>Produits financiers</i>		
Produits de participation	186 146	243 295
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	610	412
Autres intérêts et produits assimilés	14 900	12 990
Reprises sur provisions	8 119	70 812
Différences positives de change	85 858	171 519
Total	295 633	499 028
<i>Charges financières</i>		
Dotations aux provisions	(12 764)	(58 542)
Intérêts et charges assimilés	(88 569)	(78 846)
Différences négatives de change	(85 028)	(187 183)
Total	(186 361)	(324 571)
RÉSULTAT FINANCIER	109 272	174 457

Note 9 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2015	2014
<i>Produits exceptionnels</i>		
Sur opérations de gestion	816	1 788
Sur opérations de capital	61 332	33 157
Reprises sur provisions	7 932	2 335
Total	70 080	37 280
<i>Charges exceptionnelles</i>		
Sur opérations de gestion	(728)	(1 070)
Sur opérations de capital	(6 139)	(10 340)
Dotations aux provisions	(28 030)	(15 953)
Total	(34 897)	(27 363)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	35 183	9 917

Le résultat exceptionnel 2015 est notamment marqué par une plus-value de 55,2 millions d'euros dégagée au titre de la cession des filiales BV Czech Republic, BV Kazakhstan, BV Malaysia, BV Marine Belgium & Luxembourg et BV Ukraine à la société BV International SAS.

Note 10 Impôts sur les sociétés

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	288 140	42 489	298 465	27 267
Résultat exceptionnel	35 183	6	9 917	(198)

Intégration fiscale

En application des dispositions prévues par l'article 223 A du Code général des impôts, Bureau Veritas SA s'est constituée seule redevable de l'impôt pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. Les membres de ce groupe d'intégration fiscale sont les sociétés suivantes :

BIVAC International, BV Certification France, BV Certification Holding, BV CPS France, BV France, BV Holding 1, BV Holding 2, BV International, BV Laboratoires, CEPI, Codde, ECS, Halec, LCIE, Mediqua, Océanic Développement, Sedhyca, SOD.I.A et Tecnicas.

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que les filiales verseront à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits aux imputations dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Situation fiscale latente

(en milliers d'euros)	2015	2014
Impôt différé - Actif	58 444	60 861
Impôt différé - Passif	(0)	(139)
Actif d'impôt différé - Net	58 444	60 722

Les impôts différés au 31 décembre 2015 sont présentés après compensation par entité fiscale ou groupe fiscal le cas échéant et principalement constitués des impôts différés sur les retraites, sur les instruments financiers, sur les charges à payer non déductibles et sur les provisions pour litiges sur contrats.

Note 11 Rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration et des principaux Directeurs de la Société

(en millions d'euros)	2015	2014
Rémunération	7,1	7,1

Cette rémunération inclut celle des membres du Conseil d'administration et des principaux Directeurs de la Société au titre des jetons de présence et de leurs différentes activités au sein de la Société.

Note 12 Paiements en actions

La Société a mis en place deux outils de rémunération qui sont dénoués en actions propres :

- des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
- des plans d'attribution d'actions de performance.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés de la Société. Les attributions depuis 2011 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de *stock-options* attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option.

La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 à 10 ans après la date d'attribution selon les plans.

Le prix d'exercice, non modifiable, est fixé lors de l'attribution de l'option.

Par décision du Conseil d'administration le 15 juillet 2015, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 344 000 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 20,51 euros.

Les attributions sont soumises à une condition de présence ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance basés sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe de l'exercice 2015 et sur la marge opérationnelle du Groupe des exercices 2016 et 2017. Les options sont d'une durée de 8 à 10 ans après la date d'octroi, selon les plans.

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

Date d'attribution	Date d'expiration	Prix d'exercice (en euros par action)	Nombre d'options		Assiette contribution (en euros par action)
			2015	2014	
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	4,33	-	117 500	-
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	9,59	105 600	163 600	0,24
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	8,75	266 000	342 000	0,22
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	11,58	324 000	587 300	0,25
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	14,42	382 000	528 000	0,29
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	13,28	78 480	78 480	0,32
Plan du 18/07/2012	18/07/2020	17,54	1 249 794	1 332 000	0,87
Plan du 22/07/2013	22/07/2021	21,01	1 167 973	1 231 200	0,71
Plan du 16/07/2014	16/07/2022	20,28	824 509	1 252 200	0,60
Plan du 15/07/2015	15/07/2025	20,51	1 278 000	-	0,83
Nombre d'options au 31 décembre			5 676 356	5 632 280	

Plans d'attribution d'actions de performance

Fonctionnement

Le 18 juillet 2012 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à certains salariés du Groupe. L'attribution est soumise à une condition de présence ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance basés sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2012 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2013 et 2014. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 22 juillet 2013 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à certains salariés du Groupe et au mandataire social. L'attribution est soumise à une

condition de présence ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance basés sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2013 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2014 et 2015. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 22 juillet 2013 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué 800 000 actions de performance au mandataire social. L'attribution, dont les conditions ont été modifiées par décision du Conseil d'administration du 11 décembre 2015, est subordonnée à l'accomplissement de 9 années de service en tant que mandataire social, suivie d'une période de conservation de 2 années, ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le Total Shareholder Return (TSR). Le TSR est un indicateur qui détermine le rendement d'une action de la Société pour l'actionnaire sur une période donnée en prenant en compte à la fois le dividende et l'appréciation du cours de bourse de l'action.

Le 16 juillet 2014 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à certains salariés du Groupe et au mandataire social. L'attribution est soumise à une condition de présence ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance basés sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2014 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2015 et 2016. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 15 juillet 2015 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à certains salariés du Groupe et au mandataire social. L'attribution est soumise à une condition de présence ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance basés sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2015 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2016 et 2017. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

SITUATION DES PLANS D' ACTIONS DE PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

Date d'attribution	Date d'expiration	Nombre d'actions		Assiette contribution (en euros par action)
		2015	2014	
Plan du 18/07/2012	18/07/2016	783 800	1 528 000	4,44
Plan du 22/07/2013	22/07/2017	1 201 962	1 283 900	5,25
Plan du 22/07/2013	22/07/2022	770 000	780 000	1,73
Plan du 16/07/2014	16/07/2018	890 719	1 266 300	4,70
Plan du 15/07/2015	15/07/2019	1 093 350	-	4,95
Nombre d'actions au 31 décembre		4 739 831	4 858 200	

Actions de performance et options d'achat attribuées aux non-salariés directs de la Société

Le coût de l'attribution d'actions de performance aux bénéficiaires non-salariés directs de la Société est supporté par la Société par le biais d'achat d'actions sur le marché.

En 2015, la Société a donc constaté le coût estimé des actions de performance et levées d'options d'achat attribuées aux salariés non directement employés par la Société au titre du nouveau plan 2015.

En parallèle, la Société a poursuivi la mise en place d'une procédure de refacturation aux autres sociétés du Groupe qui emploient des bénéficiaires de ces attributions. À ce titre, un produit de 8,9 millions a été constaté (4,7 millions d'euros en 2014).

Impacts des plans de paiements en actions sur les comptes de la Société

En 2015, la Société a constaté une charge totale de 22,9 millions d'euros (18,3 millions d'euros en 2014) pour les plans de paiement en actions. Cette charge correspond au coût des actions qui seront livrées, estimées sur la base du prix des achats effectués entre 2013 et 2015 et du cours de clôture au 31 décembre 2015 (2014 : achats 2013 et 2014 et cours de clôture 2014).

Au 31 décembre 2015, le passif (dettes sociales) s'élève à 68,2 millions d'euros (78,4 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 3 978 523 actions propres affectées à la livraison de programmes d'options et d'actions de performance et classées distinctement à l'actif du bilan pour une valeur de 79,8 millions d'euros (78,0 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Note 13 Effectif

	2015	2014
Effectif	8 523	8 282

Note 14 Information relative au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

La Société a comptabilisé en 2015 une réduction de charges de personnel de 7,3 millions d'euros au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (7,0 millions d'euros au titre de l'exercice 2014).

Ce montant a permis à la Société de financer l'amélioration de la compétitivité à travers notamment des efforts d'investissement, de recherche, de formation, de recrutement, d'innovation et de prospection de nouveaux marchés.

Note 15 Information sur les entreprises liées

Bureau Veritas SA est la société mère consolidante du Groupe Bureau Veritas. À ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du groupe se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	2015	2014
Actif		
Clients et comptes rattachés	88 370	98 500
Autres créances	5 632	7 242
Prêts	1 709 822	1 586 823
Passif		
Emprunts	705 409	868 874
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 673	22 351
Autres dettes	836	1 606
Compte de résultat		
Produits financiers	200 841	253 990
Charges financières	(6 664)	(2 383)
Résultat exceptionnel	55 186	25 543

Note 16 Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	PriceWaterhouse Coopers	BM&A	PriceWaterhouse Coopers	BM&A
Commissariat aux comptes statutaire	771	383	736	383
Autres diligences directement liées	167	3	512	-
Honoraires des commissaires aux comptes	938	386	1 248	383

Les honoraires présentés ci-dessus ne comprennent pas les honoraires comptabilisés par les succursales étrangères de la Société.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bureau Veritas, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué au paragraphe «Immobilisations financières» de la note sur les règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la société détermine les dépréciations de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société. Nous avons également revu les calculs permettant de déterminer les dépréciations enregistrées sur les titres de participation et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 18 mars 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

BM&A
Eric Seyvos

5.3 Informations complémentaires en vue de l'approbation des comptes 2015

5.3.1 Activités et résultats de la Société

(en euros)	2015	2014
Chiffre d'affaires	952 762 941,93	869 571 418,67
Résultat d'exploitation	178 868 371,10	124 007 924,87
Résultat exceptionnel	35 182 237,03	9 916 913,83
Résultat net	279 221 081,91	281 313 461,11
Capitaux propres	897 330 992,63	854 110 504,70

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

5.3.2 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2015

Le Conseil d'administration indique aux actionnaires qu'au 31 décembre 2015 :

- la réserve légale s'élève à 5 316 392,40 euros pour un capital social de 53 040 000,00 euros et atteint le dixième du capital social ;
- le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 279 221 081,91 euros. Le report à nouveau s'établissant à 296 277 595,27 euros au 31 décembre 2015, le bénéfice distribuable de la Société s'élève en conséquence à 575 498 677,18 euros.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- à titre de dividende, un montant de 0,51 euro par action, soit, sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2015 (442 000 000 actions) un montant total de 225 420 000,00 euros ;
- le solde, soit 350 078 677,18 euros, au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France bénéficient d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Un prélèvement à la source au taux de 21% du montant brut du dividende (augmenté des prélèvements sociaux au taux de 15,5%) sera toutefois effectué par Bureau Veritas. Le prélèvement à la source d'un montant de 21% est un acompte d'impôt sur le revenu et sera donc imputable sur l'impôt sur le revenu dû en 2017 par le bénéficiaire calculé sur les revenus perçus en 2016.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 23 mai 2016.

Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ». Plus généralement, il sera proposé qu'en cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende, le montant global dudit dividende soit ajusté en conséquence et le montant affecté au compte « Report à nouveau » soit déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total distribué	Nombre d'actions concernées ^(a)	Dividende par action ^(b)
2012	200 442 396,12 euros	438 125 456	0,46 euro ^(a)
2013	209 513 296,80 euros	436 486 035	0,48 euro
2014	209 809 271,04 euros	437 102 648	0,48 euro

(a) Aux fins de comparaison, le dividende et le nombre d'actions concernées mentionnés ci-dessus tiennent compte de la division par quatre de la valeur nominale de chaque action de Bureau Veritas décidée par l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013.

(b) Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende a ouvert droit à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe 6.8.2 Politique de distribution de dividende du présent Document de référence.

5.3.3 Montant global des dépenses somptuaires et impôt correspondant

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2015, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur d'un montant global de 1 342 823,88 euros qui a un effet d'impôt de 510 273,07 euros et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

5.3.4 Filiales et participation

Le tableau des titres des filiales et participations de la Société figure dans la note 2 du chapitre 5.2 – Comptes annuels du présent Document de référence.

5.3.5 Résultats des cinq derniers exercices de Bureau Veritas SA

(en milliers d'euros sauf le résultat par action, exprimé en euros)

	2015	2014	2013	2012	2011
I - Situation financière					
a) Capital social	53 040	53 164	53 045	13 260	13 263
b) Nombre d'actions émises ^(a)	442 000 000	443 032 700	442 042 000	110 498 636	110 526 286
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	952 763	869 571	873 573	886 346	863 952
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	358 454	350 388	167 858	177 858	288 299
c) Impôt sur les bénéfices	42 495	27 069	37 730	23 992	34 221
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	279 221	281 313	89 594	126 996	217 583
e) Montant des bénéfices distribués ^(b)	225 420	209 809	209 513	200 442	139 611
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions ^(a)	0,71	0,73	0,29	1,39	2,30
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions ^(a)	0,63	0,63	0,20	1,15	1,97
c) Dividende net versé à chaque action ^{(b) (c)}	0,51	0,48	0,48	1,83	1,27
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	8 523	8 282	8 457	8 624	8 436
b) Montant de la masse salariale	402 571	373 216	390 590	398 969	373 750
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	162 891	150 806	155 160	158 380	153 388

- (a) Les données à compter de 2013 tiennent compte des opérations réalisées en juin 2013 sur le capital (multiplication du nombre d'action et division de la valeur nominale par 4).
Le capital en 2015 correspond à 442 000 000 actions de 0,12 euro de nominal suite à :
 - la souscription de 514 800 actions par levées d'options ; et
 - l'annulation de 1 547 500 actions.
- (b) Le dividende au titre de l'exercice 2015 sera proposé à l'Assemblée générale du 17 mai 2016.
- (c) Aux fins de comparaison, les dividendes de 1,27 euro et 1,83 euro par action versés respectivement en 2011 et 2012 équivalent, sur une base pro-forma (avant division de la valeur nominale de l'action Bureau Veritas), à un montant de 0,32 euro et 0,46 euro par action.

5.3.6 Information relative au délai de règlement fournisseurs

Depuis le 1^{er} décembre 2008, Bureau Veritas applique les dispositions de la loi LME en réglant ses fournisseurs à 60 jours date d'émission de la facture. Les contrats avec les fournisseurs et les applications de règlement des factures ont été adaptés en ce sens.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, le solde des dettes fournisseurs de la Société à la clôture de l'exercice 2015 pour les succursales françaises s'élève à la somme globale de 32 911 719 euros (hors factures non parvenues). La décomposition était la suivante :

(en milliers d'euros)	Échéancier (en jours)					
	Montant non soldé	Courant	31-60	61-90	91-120	plus de 120
Fournisseurs biens et services	32 911 719	27 481 382	475 451	1 029 755	538 406	3 386 725
Ratio en %	100%	83,50%	1,44%	3,13%	1,64%	10,29%

À titre de comparaison, la décomposition du solde des dettes fournisseurs pour les succursales françaises au 31 décembre 2014 dont le montant (hors factures non parvenues) s'élevait à 30 339 239 euros, était la suivante :

(en milliers d'euros)	Échéancier (en jours)					
	Montant non soldé	Courant	31-60	61-90	91-120	plus de 120
Fournisseurs biens et services	30 339 239	23 738 196	3 043 777	536 627	290 639	2 730 001
Ratio en %	100%	78,24%	10,03%	1,77%	0,96%	9,00%

6

Informations sur la Société et le capital

6.1	Renseignements de caractère général	238	RFA 6.8	Informations boursières	250
6.2	Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2015	239	6.9	Documents accessibles au public	252
RFA 6.3	Principales filiales	240	6.10	Opérations avec les apparentés	252
6.4	Contrats intra-groupe	243	6.11	Actes constitutifs et statuts	254
6.5	Contrats de franchise industrielle, redevance de nom et licence de savoir-faire	243	RFA 6.12	Personnes responsables	258
RFA 6.6	Capital social et droits de vote	244	RFA 6.13	Contrôleurs légaux des comptes	259
RFA 6.7	Actionnariat	248	6.14	Tables de concordance	260

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

6.1 Renseignements de caractère général

Dénomination sociale

Bureau Veritas

Siège social

67/71, boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France
Tél. : 33 (0) 1 55 24 70 00 – Fax : 33 (0) 1 55 24 70 01

Lieu et numéro d'immatriculation

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le Code APE de la Société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité analyses, essais et inspections techniques.

Date de constitution et durée

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

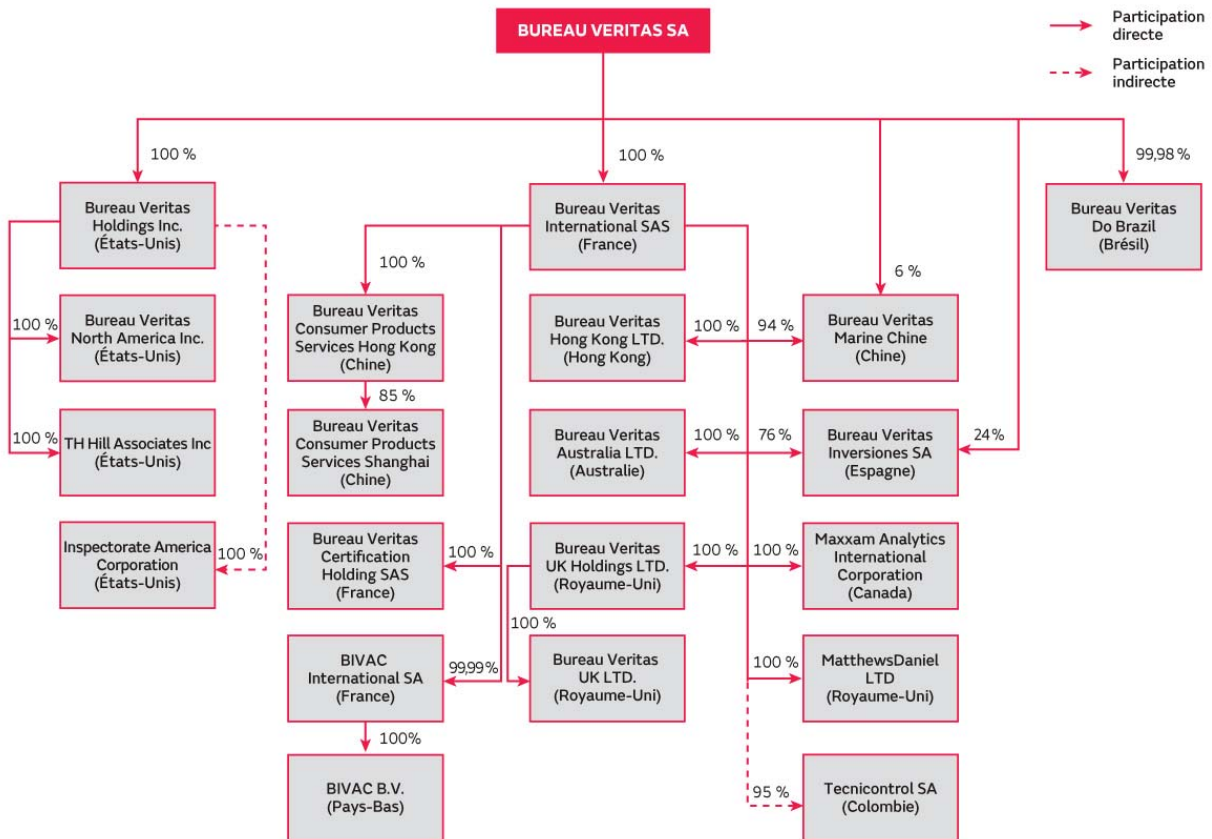
Forme juridique et législation applicable

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

Exercice social

1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

6.2 Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2015



Il n'existe pas de différence entre les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts présentés dans l'organigramme ci-dessus.

6.3 Principales filiales

Le Groupe comprend Bureau Veritas SA, ses succursales et ses filiales. À la tête du Groupe, Bureau Veritas SA détient des participations dans les principales filiales en France et à l'étranger. À part son activité de société holding, elle détient également une activité économique propre qui regroupe les activités en France de toutes les activités du Groupe (à l'exception des Biens de consommation), représentée par des succursales en France et à l'étranger.

Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires de 953 millions d'euros en 2015.

Les principaux flux entre Bureau Veritas SA et ses filiales consolidées concernent les redevances de marque et les redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du présent chapitre.

Au 31 décembre 2015, le Groupe comprenait 487 entités juridiques contre 496 au 31 décembre 2014. Cette évolution provient de la création de 11 entités, de la consolidation de 11 entités provenant des acquisitions et de la réduction de 31 entités provenant de l'effort de rationalisation du nombre d'entités juridiques du Groupe.

Une description des 20 principales filiales, directes ou indirectes, du Groupe figure ci-dessous.

Pour la plupart il s'agit de sociétés holding regroupant les activités du Groupe par pays. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une liste des filiales du Groupe figure à la note 37- Périmètre de consolidation annexée aux états financiers consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

Les filiales principales sélectionnées répondent à au moins un des cinq critères suivants : i) la valeur nette des titres de l'entité dans le bilan de Bureau Veritas SA est supérieure à 50 millions d'euros au cours de l'un des deux derniers exercices ii) l'entité a représenté au moins 5% des capitaux propres consolidés au cours de l'un des deux derniers exercices iii) l'entité a représenté au moins 5% du résultat net consolidé au cours de l'un des deux derniers exercices iv) l'entité a représenté au moins 5% du chiffre d'affaires consolidé au cours de l'un des deux derniers exercices v) l'entité a représenté au moins 5% du total actif consolidé au cours de l'un des deux derniers exercices.

L'ordre de présentation des principales filiales ci-après reflète l'ordre de l'organigramme, de la gauche vers la droite.

Bureau Veritas Holding Inc (États-Unis)

Bureau Veritas Holding Inc est une société de droit américain créée en juin 1988, dont le siège social est situé à 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Bureau Veritas Holding Inc est une société holding à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif de détenir les participations dans les filiales en Amérique du Nord.

Bureau Veritas North America Inc (États-Unis)

Bureau Veritas North America Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holding Inc. Elle intervient dans le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et dans la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 124,7 millions de dollars américains (soit 112,4 millions d'euros) en 2015.

TH Hill Associates Inc (États-Unis)

TH Hill est une société de droit américain dont le siège social est situé 13100 Wortham Center Drive, Houston, Texas 77065, États-Unis. La société est détenue directement à 100% par Bureau Veritas Holding Inc. Elle fournit des services d'analyse et de prévention des défaillances des systèmes de forage pétrolier et gazier. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 47,8 millions de dollars américains (soit 43,1 millions d'euros) en 2015.

Inspectorate America Corporation (États-Unis)

Inspectorate America Corporation Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé à 12 000 Aerospace Avenue, Suite 200, Houston, Texas 77034, États-Unis. La société est indirectement détenue à 100% par Bureau Veritas Holding Inc depuis septembre 2010 suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par le Groupe Bureau Veritas. La société a pour principale activité l'inspection et des tests de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, de Métaux & Minéraux et de produits agricoles. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 174,5 millions de dollars américains (soit 157,3 millions d'euros) en 2015.

Bureau Veritas International SAS (France)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 67/71, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT » (« le Contrôle Technique ») et est une société holding qui détient certaines filiales étrangères. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA.

Bureau Veritas Consumer Products Services Hong Kong Ltd (Chine, Hong Kong)

Bureau Veritas Consumer Products Services Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé 7F Octa Tower, 8 Lam Chak Street Kowloon Bay, Kowloon, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services internes pour l'activité Biens de consommation.

Bureau Veritas Consumer Products Services Shanghai (Chine)

Bureau Veritas Consumer Products Services Shanghai Co Ltd (ex-MTL Shanghai) est une société de droit chinois créée en 1996, dont le siège social est situé au n° 168, Guanghua Road, Minhang District Shanghai 201 108, Chine. BVCPSS Shanghai est une filiale à 85% de Bureau Veritas Consumer Products Services Hong Kong Ltd. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de l'activité Biens de consommation, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 429,2 millions de Yuans (soit 61,6 millions d'euros) en 2015.

Bureau Veritas Certification Holding SAS (France)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège est situé au 67/71, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1994. Bureau Veritas Certification Holding SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS et détient la plupart des filiales de l'activité Certification.

BIVAC International SA (France)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à 67/71, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que holding et siège pour l'activité Services aux gouvernements & Commerce international. BIVAC International est filiale à 99,99% de Bureau Veritas International SAS.

BIVAC BV Rotterdam (Pays-Bas)

BIVAC BV Rotterdam est une société par actions à responsabilité limitée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé Vissersdijk 223-241, 3 011 GW Rotterdam, Pays-Bas. BIVAC BV est une filiale à 100% de BIVAC International SA. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de Services aux gouvernements et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 65,6 millions d'euros en 2015.

Bureau Veritas Hong Kong Ltd (Chine, Hong Kong)

Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 7F, Octa Tower, 8 Lam Chak Street, Kowloon Bay, Kowloon, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient certaines filiales en Asie. À part son activité de société holding, elle a une activité opérationnelle et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 1 647 millions de dollars de Hong Kong (soit 191,4 millions d'euros) en 2015.

Bureau Veritas Australia Pty Ltd (Australie)

Bureau Veritas Australia Ltd est une société de droit australien créée en 1999, dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. Il s'agit principalement d'une société holding pour toutes les activités du Groupe Bureau Veritas en Australie. Elle est détenue à 100% par Bureau Veritas International SAS. Elle a également une activité opérationnelle qui consiste en la fourniture de services liés à la certification ainsi que l'évaluation de la conformité de processus industriels. Cette activité opérationnelle a réalisé un chiffre d'affaires de 8,4 millions de dollars australiens (soit 5,7 millions d'euros) en 2015. Elle détient les titres des sociétés australiennes CCI Holdings et Amdel Holdings acquises en 2007 et 2008.

Bureau Veritas UK Holdings Ltd (Royaume-Uni)

Bureau Veritas UK Holdings Ltd est une société holding de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Suite 308 Fort Dunlop Fort Parkway Birmingham West Midlands B24 9FD Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holdings Ltd, est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume-Uni.

Bureau Veritas UK Ltd (Royaume-Uni)

Bureau Veritas UK Ltd est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé Suite 308 Fort Dunlop Fort Parkway Birmingham West Midlands B24 9FD Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Ltd, précédemment dénommée « Plant Safety Ltd », puis « Bureau Veritas Inspection Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holdings Ltd. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 70,6 millions de livres sterling (soit 97,2 millions d'euros) en 2015.

Matthewsdaniel Limited (Royaume-Uni)

MatthewsDaniel Ltd est une société holding de droit britannique, créée le 4 novembre 2009, dont le siège social est situé 10th Floor, 10 Fenchurch Street, EC3M3BE London United Kingdom. C'est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du groupe MatthewsDaniel, acquis en 2014, spécialisé dans l'expertise après accident et l'évaluation des risques pour l'industrie *offshore*.

Bureau Veritas Marine China Co Ltd (Chine)

Bureau Veritas Marine China Co Ltd est une société de droit chinois créée en 2009, dont le siège social est situé Room A, Floor 5, n°1288 Wai Ma Road Huangpu District, Shanghai 200011. Bureau Veritas Marine China est une filiale à 94% de Bureau Veritas International SAS (France) et à 6% de Bureau Veritas SA (France). Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de l'activité Marine, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 453,5 millions de Yuans (soit 65 millions d'euros) en 2015.

Bureau Veritas Inversiones SA (Espagne)

Bureau Veritas Inversiones SA est la société mère du groupe ECA, acquis par Bureau Veritas en octobre 2007. Créée en 2003, son siège social est situé à Avenida Can Fatjó dels Aurons, núm. 9, Parque Empresarial A-7, Edificio Palausibaris, 08174-Sant Cugat del Vallès Barcelona, Espagne. Bureau Veritas Inversiones SA est détenue conjointement à 76% par Bureau Veritas International SAS et à 24% par Bureau Veritas SA. Elle est une société holding et détient les participations opérationnelles du groupe ECA.

Maxxam Analytics International Corporation (Canada)

La société Maxxam Analytics International Corporation est une société de droit canadien dont le siège social est situé à 1919 Minnesota Court Suite 500 Mississauga Ontario L5N0C9 Canada, détenue à 100% par Bureau Veritas International. Maxxam est le leader canadien des services d'analyse dans l'environnement, les produits pétroliers et l'agroalimentaire. Sa contribution en termes de chiffre d'affaires externe a été de 247,7 millions de dollars canadiens (soit 174,6 millions d'euros) en 2015.

Tecnicontrol SA (Colombie)

Tecnicontrol SA est une société de droit colombien dont le siège social est situé Calle 72 7-82 Piso 3 Bogota, DC Colombia. La société est indirectement détenue à 95% par Bureau Veritas International et à 5% par SEDHYCA depuis l'acquisition du groupe Tecnicontrol en mai 2012. Elle fournit principalement des prestations d'inspection, d'assurance qualité, de contrôle non destructif, de gestion de l'intégrité des actifs et de vérifications techniques avant mise en service pour les industries pétrolières et gazières, les industries de process et le secteur minier. En 2015, la Société a réalisé un chiffre d'affaires externe de 98 000 millions de pesos colombiens (soit 32,2 millions d'euros).

Bureau Veritas Do Brasil Sociedade Classificadora e Certificadora Ltda (Brésil)

Bureau Veritas do Brasil Sociedade Classificadora e Certificadora Ltda est une société de droit brésilien dont le siège social est situé à Rua Joaquim Palhares 40-7e 8 andares Cidade Nova Rio de Janeiro 20260080, Brésil. La société est détenue à 99,98% par Bureau Veritas SA. Elle fournit principalement des prestations d'inspection, de gestion de l'intégrité des actifs et de vérifications techniques pour le secteur industriel ainsi que pour les clients Marine & Offshore. En 2015, la Société a réalisé un chiffre d'affaires externe de 280,1 millions de reals (soit 75,7 millions d'euros).

6.4 Contrats intra-groupe

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales placent leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer leurs excédents de trésorerie, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.5 Contrats de franchise industrielle, redevance de nom et licence de savoir-faire

Depuis 2007, le Groupe Bureau Veritas a mis en place des contrats de franchise industrielle avec la plupart des filiales du Groupe.

Le modèle de franchise industrielle vise à mettre à disposition des entités du Groupe la propriété industrielle détenue par Bureau Veritas SA mais aussi à fournir des services techniques et administratifs aux filiales du Groupe.

La rémunération de la propriété industrielle et des services fournis est opérée sous forme de redevances calculées sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui peut varier en fonction des activités réalisées par les filiales du Groupe.

6.6 Capital social et droits de vote

6.6.1 Capital social

Évolution du capital social au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2014, le capital s'élevait à 53 163 924 euros et était divisé en 443 032 700 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2014 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 25 février 2015.

Au 31 décembre 2014, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 680 409 973 et le nombre de droits de vote exerçables à 675 109 833.

Au 31 décembre 2015, le capital s'élevait à 53 040 000 euros et était divisé en 442 000 000 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune.

Le capital social de la Société a évolué au cours de l'exercice 2015 de la façon suivante :

- l'émission de 514 800 actions à la suite des levées d'options de souscription d'actions ; et
- l'annulation de 1 547 500 actions auto-détenues.

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2015 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 24 février 2016.

Au 31 décembre 2015, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 631 563 614 et le nombre de droits de vote exerçables à 627 149 490.

Le tableau ci-après récapitule les délégations accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration portant sur le capital, en cours de validité à la date de dépôt du présent Document de référence.

Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration (article L. 225-100 alinéa 7 du Code de commerce)

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2015
Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, (i) d'actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des titres de capital à émettre par la Société et/ou une de ses filiales et (iii) des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital existants ou donnant droit à l'attribution de titres de créance émis par la Société ou par toute filiale	AGM 20 mai 2015 (7 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 8 millions d'euros ^(a) ^(b) Montant nominal maximum des titres de créance : 1 milliard d'euros	Non utilisée
Augmentation, en cas de demandes excédentaires, du montant des émissions réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application de la 7 ^e résolution	AGM 20 mai 2015 (8 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	15% de l'émission initiale ^(a) ^(b)	Non utilisée
Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise, (i) d'actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société	AGM 20 mai 2015 (9 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	1% du capital social ^(a) ^(b)	Non utilisée
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou de toute autre somme dont la capitalisation serait admise	AGM 20 mai 2015 (10 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	6 millions d'euros ^(b)	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	AGM 20 mai 2015 (11 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	10% du capital social ^(a) ^(b)	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	AGM 20 mai 2015 (12 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	4 millions d'euros ^(a) ^(b)	Non utilisée

(a) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 7^e, 8^e, 9^e, 11^e, et 12^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2015 ne pourra pas excéder 8 millions d'euros.

(b) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, et 12^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2015 ne pourra pas excéder 14 millions d'euros.

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2015
Attribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 20 mai 2015 (14 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	1,5% du capital social ^(c)	Délégation utilisée partiellement en juillet 2015 - Attribution de 1 344 000 options. Plafond commun utilisé à hauteur de 2 480 200 actions
Attribution gratuite d'actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 20 mai 2015 (15 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 19 juillet 2017	1% du capital social ^(c)	Délégation utilisée partiellement en juillet 2015 - Attribution de 1 136 200 actions. Plafond commun utilisé à hauteur de 2 480 200 actions
Rachat d'actions	AGO 20 mai 2015 (6 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 19 novembre 2016	Prix unitaire maximum d'achat : 40 euros 10% du capital social ^(d)	Prolongation du contrat de liquidité mis en œuvre en février 2008 et rachat de 2 400 000 actions
Réduction du capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions	AGM 20 mai 2015 (13 ^e résolution)	24 mois, soit jusqu'au 19 mai 2017	10% du capital	Délégation utilisée en décembre 2015, annulation de 514 800 actions auto-détenues acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

(c) Le nombre d'actions susceptibles d'être consenties en vertu des 14^e et 15^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2015 ne pourra pas excéder 1,5% du capital social (le plafond de 1% prévu à la 15^e résolution s'imputant sur le plafond global de 1,5%).

(d) Le montant maximum des fonds affectés à la réalisation du programme d'achat d'actions s'élève à 1 768 000 000 euros correspondant à un nombre maximum de 44 200 000 actions acquises sur la base du prix unitaire maximum de 40 euros (hors frais d'acquisition) et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2015.

6.6.2 Titres non représentatifs du capital

Au 31 décembre 2015, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.6.3 Acquisition par la Société de ses propres actions

Les paragraphes ci-après mentionnent les informations à fournir en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce et décrivent, conformément aux dispositions de l'article 241-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 17 mai 2016.

Transfert et rachat d'actions propres réalisés au cours de l'exercice 2015

Au cours de l'exercice 2015, la Société a poursuivi le contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas le 8 février 2008. Dans le cadre de ce contrat de liquidité, 3 114 621 actions ont été achetées au prix moyen de 19,91 euros et 3 114 621 actions ont été vendues au prix moyen de 19,98 euros. Au 31 décembre 2015, 195 000 actions et 4 541 795 euros étaient affectées audit contrat de liquidité.

En outre, la Société a racheté, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, un total de 2 400 000 actions au cours moyen pondéré de 19,96 euros. La réalisation des opérations de rachat d'actions a engendré des frais de transaction à hauteur de 38 331,10 euros. Sur ces 2 400 000 actions, 1 920 000 actions rachetées ont été affectées à l'objectif de couverture des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions et 480 000 actions achetées ont été affectées à l'objectif d'annulation.

En 2015, la Société a procédé à la livraison, par prélèvement sur ses actions auto-détenues, de 1 733 294 actions aux bénéficiaires des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions.

Au 31 décembre 2015, la Société détenait au total 4 433 335 actions représentant environ 1% de son capital social, ayant une valeur comptable de 88 552 507 euros et une valeur nominale de 532 000,20 euros.

Sur ces 4 433 335 actions détenues par la Société au 31 décembre 2015, 195 000 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité, 3 978 523 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions et le solde soit 259 812 actions est affecté à l'objectif d'annulation.

Nouveau programme de rachat d'actions qui sera soumis à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale annuelle réunie le 17 mai 2016.

Conformément notamment aux dispositions du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la Directive 2003/6/CE, et au règlement général, instructions et communications de l'Autorité des marchés financiers, ce programme aurait pour objectif, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 17 mai 2016 :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de déontologie reconnue par l'AMF ou de toute autre disposition applicable ; et/ou
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution ou cession d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions légales et réglementaires applicables ; et/ou
- la remise d'actions à titre de paiement, de livraison ou d'échange, notamment à l'occasion d'émission ou de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ; et/ou
- de procéder à des opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, étant précisé que dans une telle hypothèse, les actions acquises à cette fin ne pourraient représenter plus de 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société (à quelque moment que ce soit), ce pourcentage s'appliquant le cas échéant à un capital ajusté pour prendre en compte des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée générale ; et/ou
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi acquises.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué ou par tout autre moyen prévu par la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions tel que :

- le nombre d'actions que la Société rachèterait pendant la durée du programme de rachat n'excéderait pas 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations postérieures à l'Assemblée générale annuelle devant se tenir le 17 mai 2016, soit à titre indicatif un nombre d'actions n'excédant pas 44 200 000 ; et
- le nombre d'actions que la Société détiendrait à quelque moment que ce soit ne dépasserait pas 10% des actions composant le capital de la Société.

Le Conseil d'administration ne pourra, sauf autorisation préalable de l'Assemblée générale, mettre en œuvre ce programme de rachat d'actions à compter du dépôt par un tiers d'un projet d'offre publique visant les titres de la Société et ce jusqu'à la fin de la période d'offre.

Le prix unitaire maximum d'achat dans le cadre de ce programme d'achat d'actions serait de 40 euros (hors frais d'acquisition), sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital.

Le montant maximum des fonds affectés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions s'élèverait à 1 768 000 000 euros.

Cette nouvelle autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la décision de l'Assemblée générale convoquée le 17 mai 2016, soit jusqu'au 16 novembre 2017, et priverait d'effet pour sa fraction inutilisée l'autorisation consentie par l'Assemblée du 20 mai 2015.

6.6.4 Autres titres donnant accès au capital

La Société a émis des options de souscription et d'achat d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe 3.4 – Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence.

La Société a également effectué des attributions d'actions de performance, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe 3.4- Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence ainsi qu'à la note 23 annexée aux états financiers consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

6.6.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e)

Néant.

6.6.6 Nantissements

Au 31 décembre 2015 et à la connaissance de la Société, 1 045 256 actions de la Société (soit environ 0,24% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Comme indiqué à la note 33 annexée aux états financiers consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence, des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAVs non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,4 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 1,1 million d'euros de valeurs mobilières de placement de Soprefira).

6.6.7 Évolution du capital social

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société au cours des cinq derniers exercices.

	2015	2014	2013	2012	2011
<i>Capital en début d'exercice</i>					
En euros	53 163 924	53 045 040	13 259 836	13 263 154	13 112 232
En actions	443 032 700	442 042 000	441 994 544^(a)	110 526 286	109 268 601
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	1 547 500	-	766 924	623 660	-
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice	514 800	990 700	814 380 ^(a)	596 010	1 257 685
Par attribution gratuite d'actions	-	-	-	-	49 205
Par exercice d'options de souscription d'actions	514 800	990 700	814 380 ^(a)	596 010	1 208 480
<i>Capital en fin d'exercice</i>					
En euros	53 040 000	53 163 924	53 045 040^(b)	13 259 836	13 263 154
En actions	442 000 000	443 032 700	442 042 000	110 498 636	110 526 286

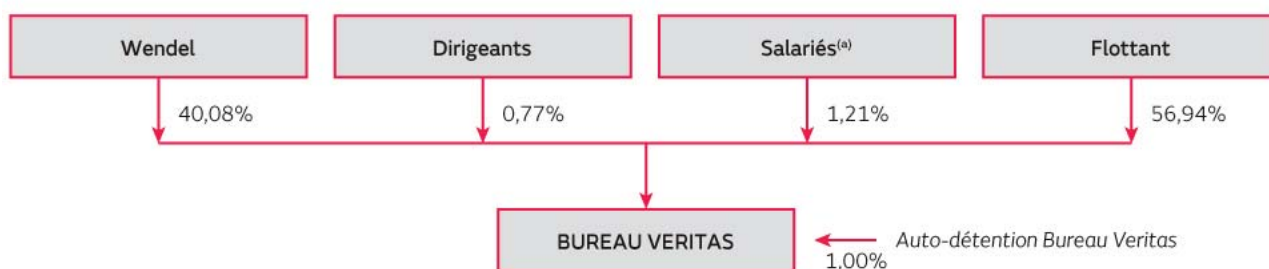
(a) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action intervenue le 21 juin 2013.

(b) Préalablement à la division par quatre de la valeur nominale de l'action, le capital social a été augmenté d'un montant de 39,8 millions d'euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission ». Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mars 2014 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2014.

6.7 Actionariat

6.7.1 Structure de l'actionariat du Groupe

Actionariat simplifié au 31 décembre 2015



(a) Dont détentions directes enregistrées au nominatif.

Principaux actionnaires directs et indirects

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe par son importance, avec plus de 10 milliards d'euros d'actifs gérés.

Elle investit en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Saint-Gobain, Cromology, Stahl, IHS, Constantia Flexibles et AlliedBarton Security Services dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. À travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Exceet en Allemagne, Mecatherm, Parcours en France, Nippon Oil Pump au Japon, Saham Group en Afrique et CSP Technologies aux États-Unis.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris. Le Document de référence de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

Wendel est détenue à hauteur de 36% par Wendel-Participations, société regroupant les intérêts de plus de mille membres de la famille Wendel.

Le groupe Wendel est l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas dont il détient 40,08% du capital et 56,11% des droits de vote théoriques de la Société au 31 décembre 2015.

Conformément à l'article 28 des statuts de la Société, un droit de vote double a été attribué aux actions détenues par la Société Wendel dans la mesure où celles-ci ont fait l'objet d'une inscription nominative depuis plus deux ans.

Répartition du capital social et des droits de vote exerçables

Actionnaires	Au 29 février 2016		Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013	
	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote
Groupe Wendel ^(a)	40,08%	56,55%	40,08%	56,50%	50,83%	66,71%	50,94%	66,66%
Public ^(b)	57,76%	42,02%	57,79%	42,00%	46,86%	31,87%	46,74%	31,74%
FCP BV Next	0,35%	0,49%	0,36%	0,50%	0,39%	0,51%	0,43%	0,56%
Dirigeants ^(c)	0,72%	0,94%	0,77%	1,00%	0,72%	0,91%	0,86%	1,04%
Auto-détention	1,09%	-	1,00%	-	1,20%	-	1,03%	-
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(a) Il n'existe pas de différence significative entre les droits de vote théoriques (incluant les actions auto-détenues) et les droits de vote exerçables (hors actions auto-détenues). Le pourcentage de droits de vote théoriques détenus par le groupe Wendel est de 56,11% au 31 décembre 2015.

(b) Calculé par différence.

(c) Les dirigeants sont définis comme les membres du Comité exécutif du Groupe Bureau Veritas.

Franchissements de seuils

Par courrier reçu le 11 mars 2015, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Truth 2 S.à.r.l. ⁽¹⁾ (5 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg) a déclaré avoir franchi à la baisse, le 6 mars 2015, le seuil de 50% du capital de la société Bureau Veritas et détenir 177 173 360 actions Bureau Veritas représentant 354 346 720 droits de vote, soit 40,06% du capital et 56,14% des droits de vote ⁽²⁾. Ce franchissement de seuil résulte de la cession d'un bloc de 48 000 000 actions Bureau Veritas ⁽³⁾ hors marché par le biais d'un placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres.

Par courrier reçu le 28 octobre 2015, la société Harris Associates LP ⁽⁴⁾ (111 S. Wacker Drive, Suite 4600, Chicago, IL60606, États-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 23 octobre 2015, le seuil de 5% des droits de vote de la société Bureau Veritas et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 22 659 554 actions Bureau Veritas, représentant 32 079 131 droits de vote, soit 5,12% du capital et 5,07% des droits de vote ⁽⁵⁾. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions Bureau Veritas sur le marché.

Par ailleurs, conformément aux dispositions statutaires, au cours de l'exercice :

- un investisseur institutionnel a informé la Société avoir franchi à la baisse le seuil de 2% du capital de la Société ;
- un investisseur institutionnel a informé la Société avoir franchi à la hausse le seuil de 4% du capital de la Société.

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'Assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Au 31 décembre 2015, 189 563 614 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 442 000 000 actions composant le capital social.

Structure de contrôle

Au 29 février 2016, la Société était contrôlée indirectement par Wendel à hauteur de 40,08% du capital et de 56,12% des droits de vote théoriques.

Bureau Veritas a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil d'administration veille ainsi à la présence de membres indépendants en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens du Règlement intérieur du Conseil d'administration. À la date du présent Document de référence, sept administrateurs sur onze sont indépendants : Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Nicoletta Giadrossi, Ieda Gomes Yell, Pierre Hessler, Pascal Lebard et Philippe Louis-Dreyfus. Une présentation des membres du Conseil d'administration figure au paragraphe 3.1 – Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du présent Document de référence.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration (voir paragraphe 3.2.2 Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil du présent Document de référence). Ainsi, le Comité d'audit et des risques comporte deux des sept membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs Président dudit Comité. Tous les membres du Comité des nominations et des rémunérations sont indépendants.

(1) Contrôlée par Wendel SA, elle-même contrôlée par la société anonyme Wendel-Participations.

(2) Sur la base d'un capital composé de 442 295 000 actions représentant 631 164 819 droits de vote en application du 2^e alinéa de l'article 223-11 du règlement général (du fait de la perte du droit de vote double attaché aux actions cédées).

(3) Cf. communiqués de la société Wendel des 5 et 6 mars 2015.

(4) Contrôlée par Natixis Global Asset Management, LP, elle-même contrôlée par Natixis. La société Harris Associates LP déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

(5) Sur la base d'un capital composé de 442 489 400 actions représentant 632 257 856 droits de vote, en application du 2^e alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

6.7.2 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

Néant.

6.8 Informations boursières

6.8.1 Le titre Bureau Veritas

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Introduction en bourse	23 octobre 2007 à 37,75 euros par action soit 9,44 euros ajusté de la division du nominal par 4 le 21 juin 2013
Présence dans les indices	CAC Next 20 SBF 120 CAC Large 60 DJ STOXX 600, DJ STOXX 600 Industrial Goods and Services Index Euro Stoxx 600 MSCI Standard
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI. PA Bloomberg : BVI-FP
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2015	442 000 000
Nombre de droits de vote exerçables au 31 décembre 2015	627 149 490
Capitalisation boursière au 31 décembre 2015	8 128 millions d'euros

6.8.2 Politique de distribution du Dividende

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ 50% du résultat net ajusté part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

(en euros)	Au titre de l'exercice		
	2015 ^(a)	2014	2013
Dividende par action	0,51	0,48	0,48

(a) Proposition à l'Assemblée générale du 17 mai 2016.

6.8.3 Évolution du cours de bourse

Au 14 mars 2016, le cours du titre Bureau Veritas était de 18,995 euros, en hausse de 3,2% par rapport au cours du 1 janvier 2015 (18,41 euros).

Le cours du titre Bureau Veritas a été multiplié par deux par rapport à son cours d'introduction le 24 octobre 2007 (9,44 euros).

Les volumes quotidiens de rotation du flottant de l'année 2015, enregistrés sur Euronext-Paris se situent en moyenne autour de 814 000 titres échangés par jour, soit près de 16 millions d'euros.



Transactions depuis le mois de janvier 2015

Période	Nombre de titres échangés	Capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes ajustés (en euros)	
			Plus haut	Plus bas
Janvier 2015	13 509 792	246,00	19,115	17,310
Février 2015	11 971 028	237,29	21,435	18,365
Mars 2015	22 704 010	461,25	21,140	19,855
Avril 2015	17 095 062	353,44	21,190	19,950
Mai 2015	15 338 852	324,72	21,650	20,660
Juin 2015	19 124 461	391,99	21,115	19,810
Juillet 2015	19 155 397	397,28	21,695	19,855
Août 2015	16 047 382	332,35	22,055	18,595
Septembre 2015	20 302 771	391,73	20,370	18,300
Octobre 2015	17 595 193	350,09	20,795	18,935
Novembre 2015	19 430 032	379,02	20,985	20,600
Décembre 2015	16 072 758	300,11	19,730	19,485

Source : NYSE Euronext

6.8.4 Informations des actionnaires

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Au cours de l'exercice 2015, le management de Bureau Veritas et les équipes spécialisées en relations investisseurs ont eu plus de

400 contacts avec des analystes et investisseurs, notamment à l'occasion de *roadshows*, de rendez-vous ou de conférences sectorielles (France, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Suisse, Singapour, Abou Dhabi et Allemagne). Les journées investisseurs organisées au mois d'octobre à Londres ont notamment réuni plus de 90 participants.

Agenda financier 2016

12 mai 2016

Information du 1^{er} trimestre 2016

17 mai 2016

Assemblée générale annuelle

28 juillet 2016

Résultats du 1^{er} semestre 2016

7 novembre 2016

Information du 3^e trimestre 2015

Contacts

Information actionnaires

0 800 434 241 Service & appel gratuits

Information analystes/investisseurs

Claire Plais/Mark Reinhard

Finance.investors@bureauveritas.com

Bureau Veritas

67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél. : + 33 (0) 1 55 24 70 00

6.9 Documents accessibles au public

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles, etc.) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet <http://finance.bureauveritas.fr>. Ce site permet de s'abonner aux alertes e-mails pour recevoir l'actualité et de télécharger toutes les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de bourse en temps réel.

Conformément au règlement européen n° 809/2004, les documents suivants peuvent être consultés au siège social de la Société ou bien envoyés sur simple demande par voie électronique :

- les statuts de Bureau Veritas SA ;
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document de référence ;
- les informations financières historiques de Bureau Veritas et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du Document de référence.

Par ailleurs, conformément à la recommandation AMF n° 2012-05 (modifiée le 11 février 2015), les statuts actualisés de la Société figurent sur le site internet : <http://finance.bureauveritas.fr>.

6.10 Opérations avec les apparentés

6.10.1 Principales opérations avec les apparentés

Une description détaillée des contrats intra-groupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe 6.4 Contrats intra-groupe du présent chapitre ainsi qu'à la note 35 annexée aux états financiers consolidés 2015, figurant au paragraphe 5.1 du présent Document de référence.

6.10.2 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que les conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Indemnité de départ de Didier Michaud-Daniel

Personne concernée : Didier Michaud-Daniel, Directeur Général de Bureau Veritas SA.

Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 22 février 2012.

Le Conseil d'administration a autorisé l'indemnité de départ prise par la société Bureau Veritas SA au bénéfice de Didier Michaud-Daniel.

Cette indemnité de départ, égale à douze mois de rémunération fixe et variable, sera calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération brute fixe et variable perçue par Didier Michaud-Daniel au cours des douze mois civils précédant la date de son départ. Dans l'hypothèse d'un départ intervenant au cours des douze premiers mois de son mandat, l'indemnité de départ sera calculée au prorata du nombre de mois entiers d'exercice du mandat, sans pouvoir être inférieure à six mois. La rémunération fixe et variable sera dans ce cas calculée sur la base de 170 % de la rémunération fixe brute mensuelle.

Le versement de l'indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance, matérialisée par une marge (ratio REG sur chiffre d'affaires) supérieure à 15 % pour la dernière année fiscale précédant le départ. En dessous de 15 %, aucune indemnité de départ ne sera due. Au-dessus de 15 %, la totalité de l'indemnité sera due. Aucun versement ne pourra intervenir avant que le Conseil d'administration n'ait constaté le respect de cette condition de performance.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

BM&A
Eric Seyvos

6.11 Actes constitutifs et statuts

Un résumé des principales dispositions des statuts figure dans le présent paragraphe. Une copie des statuts peut être obtenue sur le site internet de la Société.

Objet social (article 3 des statuts)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités ;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements ;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien, des services et du commerce national ou international ; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

Organes d'administration et de Direction générale (articles 14 à 21 des statuts)

Le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société est décrit au chapitre 3 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

Droits et obligations attachés aux actions (articles 8, 9, et 11 à 13 des statuts)

Libération des actions

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

Forme des actions

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative.

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

Cession et transmission des actions

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions des Assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

Indivisibilité des actions – nue propriété – usufruit

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. À défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

Modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Assemblées générales (articles 23 à 30 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

Convocations des Assemblées générales (article 24 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit (y compris hors du département du siège social) indiqué dans l'avis de convocation.

Ordre du jour (article 25 des statuts)

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de sa convocation.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

Accès aux Assemblées (article 26 des statuts)

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné à l'inscription en compte des titres deux (2) jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans le cas des titres au porteur, l'inscription en compte des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Un actionnaire peut se faire représenter par toute personne morale ou physique de son choix dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires alors applicables.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance ou par procuration doit, dans le délai de trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée générale, avoir déposé au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de réunion/convocation, une formule de vote par correspondance ou par procuration ou le document unique en tenant lieu. Le Conseil d'administration peut, pour toute Assemblée générale, réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

En outre, les actionnaires ne souhaitant pas participer personnellement à l'Assemblée peuvent également procéder à la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire par voie électronique conformément aux dispositions alors applicables et dans les conditions qui seront indiquées dans l'avis de réunion/convocation.

Par ailleurs, sur décision du Conseil d'administration mentionnée dans l'avis de convocation, les actionnaires peuvent, dans les conditions et délais fixés par les lois et les règlements, voter par correspondance par voie électronique.

Lorsqu'il en est fait usage, la signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies par la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront également participer à l'Assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et seront alors réputés présents pour le calcul du *quorum* et de la majorité.

Feuille de présence, bureau, procès-verbaux (article 27 des statuts)

À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émarginée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président du Conseil d'administration ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Quorum, vote, nombre de voix (article 28 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le *quorum* est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du *quorum* que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi et les statuts.

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Il en est de même en cas de transfert d'actions ayant droit de vote double par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

Assemblée générale ordinaire (article 29 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les Statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

Assemblée générale extraordinaire (article 30 des statuts)

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les Statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

Droit de communication des actionnaires (article 31 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

Clauses statutaires susceptibles d'avoir une incidence sur la survenance d'un changement de contrôle

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

Identification des actionnaires et franchissement de seuils (articles 10 et 11.2 des statuts)

Identification des actionnaires (article 10 des statuts)

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi.

À ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

À l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité

des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

Franchissements de seuils (article 11.2 des statuts)

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à posséder, directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L. 233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de cinq jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce, quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de la Société, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social ainsi que les droits de vote qui y sont attachés qu'elle possède à la date de la déclaration. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de

1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà du seuil de 5%.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

Modification du capital social (article 7 des statuts)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toute manière autorisés par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire pourra également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

6.12 Personnes responsables

Responsable du Document de référence

Didier Michaud-Daniel, Directeur Général de Bureau Veritas.

Attestation du responsable du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les informations qui relèvent du rapport de gestion répertoriées au paragraphe 6.14.2 du présent Document de référence présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la

consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le 25 mars 2016

Didier Michaud-Daniel

Directeur Général de Bureau Veritas

Responsable de l'information financière

Sami Badarani

Directeur financier du Groupe Bureau Veritas

Adresse : 67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone : + 33 1 55 24 76 11

Télécopie : + 33 1 55 24 70 32

6.13 Contrôleurs légaux des comptes

6.13.1 Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Représenté par Madame Christine Bouvry

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

BM&A

Représenté par Monsieur Éric Seyvos

11, rue de Laborde

75008 Paris

BM&A a été renouvelé Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

BM&A appartient à la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Paris.

6.13.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Yves Nicolas

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Yves Nicolas a été nommé en tant que Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre

11, rue de Laborde

75008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été renouvelé Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

6.13.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Montants hors taxes (en milliers d'euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				BM&A			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>								
Émetteur	771	736			383	383		
Filiales intégrées globalement	2 804	2 775			536	355		
Sous-total	3 575	3 511	80%	61%	919	738	99%	99%
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes</i>								
Émetteur	167	512			3	-		
Filiales intégrées globalement	412	1 281			-	4		
Sous-total	578	1 793	13%	31%	3	4	1%	1%
<i>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</i>								
Juridique, fiscal, social - Filiales intégrées globalement	324	494			-	-		
Sous-total	324	494	7%	8%	-	-	-	-
TOTAL	4 477	5 797	100%	100%	922	742	100%	100%

En 2014, les diligences directement liées à la mission du Commissaire aux comptes concernent les acquisitions au Brésil, en Angleterre et aux États-Unis, ainsi que l'audit du bilan d'ouverture de Maxxam Analytics.

En 2015, celles-ci concernent principalement les acquisitions réalisées en Chine et en France, les revues de certains projets ainsi que l'audit du bilan d'ouverture de la société Shandong Chengxin (Chine).

6.14 Tables de concordance

6.14.1 Table de concordance en application de la Directive « Prospectus » 2003/71/CE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004		Numéro de page
1.	Personnes Responsables	
1.1.	Personnes responsables	258
1.2.	Déclaration des personnes responsables	258
2.	Contrôleurs légaux des comptes	259
3.	Informations financières sélectionnées	8
4.	Facteurs de risque	44
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	
5.1.1.	<i>Raison sociale et nom commercial</i>	238
5.1.2.	<i>Lieu et numéro de dépôt</i>	238
5.1.3.	<i>Date de constitution et durée de vie</i>	238
5.1.4.	<i>Siège social et forme juridique</i>	238
5.1.5.	<i>Événements importants dans le développement des activités</i>	11
5.2.	Investissements	
5.2.1.	<i>Principaux investissements réalisés</i>	135
5.2.2.	<i>Principaux investissements en cours</i>	140
5.2.3.	<i>Principaux investissements envisagés</i>	140
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	23
6.2.	Principaux marchés	12
6.3.	Événements exceptionnels	NA
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	43
6.5.	Position concurrentielle	16
7.	Organigramme	
7.1.	Description du Groupe	239
7.2.	Liste des filiales importantes	240
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	172
8.2.	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	73
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière	146
9.2.	Résultat d'exploitation	129
9.2.1.	<i>Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe</i>	44
9.2.2.	<i>Changements importants du chiffre d'affaires et des résultats</i>	NA
9.2.3.	<i>Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations</i>	15
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Informations sur les capitaux	147
10.2.	Flux de trésorerie	134
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	137

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Numéro de page
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	50
10.5. Sources de financement attendues	140
11. R & D, brevets et licences	43
12. Information sur les tendances	141
13. Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1. Principales hypothèses	NA
13.2. Rapport des Commissaires aux comptes	NA
13.3. Prévision ou estimation du bénéfice	NA
14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction	87
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	94
15. Rémunération et avantages des dirigeants	
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	114
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	114
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1. Mandats des membres des organes d'administration et de direction	90-93
16.2. Informations sur les contrats de service concernant les membres des organes d'administration et de direction	120
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération	102, 103
16.4. Déclaration sur la conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	95, 96
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	63
17.2. Participation et stock-options	68, 122-126
17.3. Participation des salariés dans le capital	248, 249
18. Principaux actionnaires	
18.1. Nom et pourcentage de détention des principaux actionnaires	248, 249
18.2. Droits de vote différents	249
18.3. Contrôle de l'émetteur	249
18.4. Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	250
19. Opération avec des apparentés	252
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	Informations incorporées par référence
20.2. Informations financières <i>pro-forma</i>	169, 170
20.3. États financiers	143
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	208, 232
20.5. Dates des dernières informations financières vérifiées	31/12/2015
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	NA
20.7. Politiques et distribution de dividendes	250
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrages	52
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	141
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	
21.1.1. Montant du capital et nombre d'actions	244
21.1.2. Actions non représentatives du capital	245
21.1.3. Actions auto-détenues	246
21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	247
21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	247
21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option	247
21.1.7. Historique du capital social	247

6

Informations sur la Société et le capital

Tables de concordance

	Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Numéro de page
21.2.	Actes constitutifs et statuts	254
21.2.1.	Objet social	254
21.2.2.	Organes de direction, d'administration, de surveillance et de Direction générale	87-94
21.2.3.	Droits et obligations attachés aux actions	254, 255
21.2.4.	Modifications des droits des actionnaires	255
21.2.5.	Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales	255
21.2.6.	Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle	257
21.2.7.	Franchissements de seuils	257, 258
21.2.8.	Conditions régissant les modifications du capital	258
22.	Contrats importants	42
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	NA
24.	Documents accessibles au public	252
25.	Informations sur les participations	173, 196

6.14.2 Table de concordance du rapport de gestion prévu par les articles L. 225-100 et suivants du Code de commerce

Rapport de gestion	Numéro de page
Activité de la Société et du Groupe	
Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé	128
Activité et résultats de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle	129
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	129-140
Indicateurs clés de performance de nature financière	8
Évolutions et perspectives d'avenir	22, 141
Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion	141, 196
Description des principaux risques et incertitudes	44
Activités en matière de recherche et développement	43
Indications sur l'utilisation des instruments financiers (gestion des risques financiers)	50, 160
Évolution du cours de Bourse	251
Autres informations comptables et/ou fiscales	
Montant des dépenses somptuaires	234
Montant des dividendes et des autres revenus distribués mis en paiement au cours des trois exercices précédents	234
Délai de paiement des dettes fournisseurs	236
Mandataires sociaux	
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires sociaux au cours de l'exercice	90-93
Information sur les conditions relatives à l'exercice de <i>stock-options</i> attribuées aux dirigeants et à la conservation des actions	116, 118
Information sur les conditions relatives à la conservation des actions attribuées gratuitement aux dirigeants	117, 119
Rémunérations et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social durant l'exercice écoulé	115
Structure du capital	
État de la participation des salariés au capital social	248-249
Composition de l'actionariat et modifications intervenues au cours de l'exercice	249
Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société détenue	196-206, 239
Prises de participation ou prises de contrôle significatives intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	NA
Opérations réalisées par les dirigeants, leurs proches et les personnes assimilées, sur les titres de la Société	121
Achat et revente par la Société de ses propres actions	246
Informations sociales et environnementales	
Informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur les engagements en matière de développement durable, de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité	56
Autres informations	
Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	110
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	235
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice	244
Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société	95

BUREAU VERITAS
Société Anonyme au capital de 53 040 000 euros
RCS Nanterre B 775 690 621
Siège social : 67-71, boulevard du Château
92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél. : + 33 (0)1 55 24 70 00

Sites internet
www.bureauveritas.com
www.bureauveritas.fr

[Crédits photos : Bureau Veritas, Getty Images]

Conception & réalisation  **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC
issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

*Avançons en confiance



Move Forward with Confidence*

67/71, boulevard du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 24 70 01 – www.bureauveritas.fr